

# COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

Rapport annuel d'activité  
direction des Déplacements urbains  
Stationnement  
**2010**

Faits marquants	<b>4</b>
Repères	<b>6</b>
Description du service	<b>9</b>
Synthèse de l'activité	<b>13</b>
Analyse économique et financière	<b>25</b>
Contrôles effectués	<b>37</b>
Avis du délégant	<b>41</b>

# ÉDITO

Rénovation, qualité de service, partenariat avec les commerçants, nouvelle grille tarifaire sont les atouts de relance de nos gestionnaires pour fidéliser et attirer une nouvelle clientèle qui aujourd'hui est adepte de notre réseau de transport communautaire.

Cette année 2010 est donc marquée par une fragile stabilité de la fréquentation des parcs malgré la crise économique observée en 2008 et 2009.

Les contrôles de nos gestionnaires par les services communautaires se poursuivent à travers des inspections financières et des visites détaillées des parcs. Cette année 2010 aura également été l'occasion de valider les conditions de réalisation de la construction du parc André Meunier ainsi que la mise en place d'un plan qualité avec le délégataire BP3000 au travers de l'avenant n° 2.

# FAITS MARQUANTS

---

## **JANVIER 2010**

---

### **Central parcs**

Réfection de l'ascenseur et remplacement des moniteurs de contrôle.

---

## **FÉVRIER 2010**

---

### **ParCub**

Ouverture de l'arrêt minute sud Saint-Jean.

---

## **MARS 2010**

---

### **ParCub**

Conseil d'administration.  
Ouverture d'un espace motos sur le parking Pey Berland (25 places).

---

## **MAI 2010**

---

### **ParCub**

Conseil d'administration.

---

## **JUILLET 2010**

---

### **Parcub**

Conseil d'administration.

---

**SEPTEMBRE 2010**

---

**Parcub**

Conseil d'administration.

---

**OCTOBRE 2010**

---

**Parcub**

Ouverture de l'arrêt  
minute nord Saint-Jean.

Inauguration  
de l'ascenseur place  
de la Victoire.

Ouverture d'un espace  
2 roues sur le parking  
Victoire (80 places)

**Urbis park**

Notification de l'avenant  
n° 2 Cub/BP3000

Modification de  
la grille tarifaire  
suite à la notification  
de l'avenant n° 2

---

**NOVEMBRE 2010**

---

**Central parcs**

Rénovation des cages  
d'escalier.

**Parcub**

Conseil d'administration  
16/11.

Conseil d'administration  
30/11.

---

**DÉCEMBRE 2010**

---

**Parcub**

Conseil d'administration.

# REPÈRES

## Le stationnement

La première réglementation en France, est apparue sous le règne de Louis XV, interdisant le stationnement des chaises à porteur devant les immeubles, afin que celles-ci ne viennent pas entraver la circulation.

Le réel bouleversement, dans le monde du stationnement, est marqué par la publication du décret du 21 août 1928.

Ce dernier, qui a la notion de nécessité, renvoie à celle de motif légitime du stationnement payant à condition que soit préservée la déserte des riverains.

Le stationnement est nécessaire dans le développement des activités d'une ville, d'une commune, d'un établissement public ou d'une entreprise.

Sa régulation est un outil de la politique des déplacements et un atout économique pour chacun des acteurs.

Aujourd'hui, c'est à l'aide d'aménagements hors de la voirie publique que l'on s'efforce de satisfaire le besoin de stationnement dont l'intérêt économique est désormais reconnu.

## Le partage de l'espace

Dans les agglomérations, l'espace public devient rare et ne peut avoir pour vocation unique le stationnement de véhicules.

Il n'est plus possible aujourd'hui de répondre aux besoins de stationnement sur la seule voirie.

C'est ainsi que les parcs publics et privés, en ouvrages ou en surfaces mais également les parcs de dissuasion et les parcs relais situés en périphérie doivent répondre à cette part importante qu'est le stationnement.

S'attachant à organiser l'espace urbain au profit des piétons, des deux roues et des transports en commun, les collectivités se sont lancées dans de véritables politiques de stationnement.

Ces politiques doivent permettre d'instaurer une régulation effective entre l'offre et la demande.

## La situation

Les études, les plus récentes sur le stationnement, ont été publiées par le bureau d'analyse des secteurs professionnels (D.A.E.I.) et par le Centre d'Etudes sur les réseaux, les transports, l'urbanisme, et les constructions publiques (CERTU).

L'étude D.A.E.I. publiée au cours du mois de novembre 2006 porte sur la gestion des parcs de stationnement en ouvrages ouverts au public.

L'étude du CERTU publiée en décembre 2008 porte sur le stationnement public en France en 2005.

Le CERTU publie tous les cinq ans une enquête sur le stationnement public en France auprès des villes de plus de 20 000 habitants et ce, dans la lignée des précédentes enquêtes de 1985, 1995, et 2000.

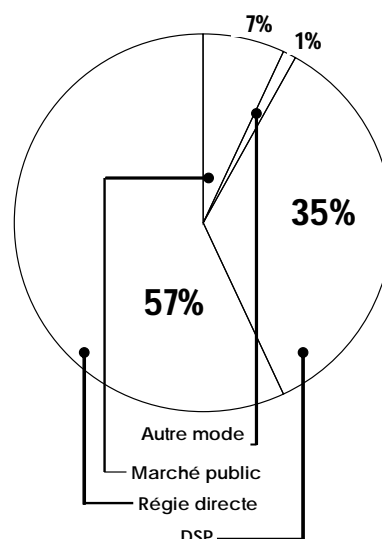
La prochaine enquête Certu sur le stationnement devrait être publiée en 2011.

En France, 400 communes disposent de structures hors voirie représentant un total estimé à 1 400 parcs pour une capacité d'environ 780 000 places.

## Les modes de gestion

La répartition des modes de gestion publique est majoritairement orientée vers de la gestion directe.

Les délégations de service public représentent plus d'un tiers et les marchés publics sont plus résiduels.

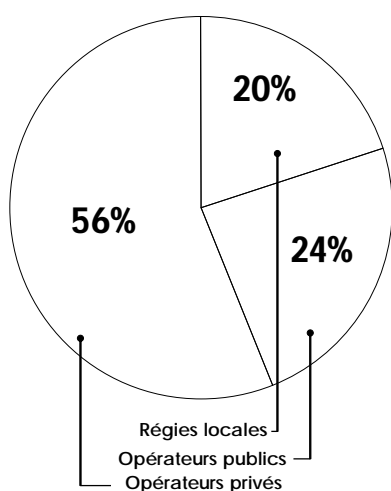


## Les opérateurs

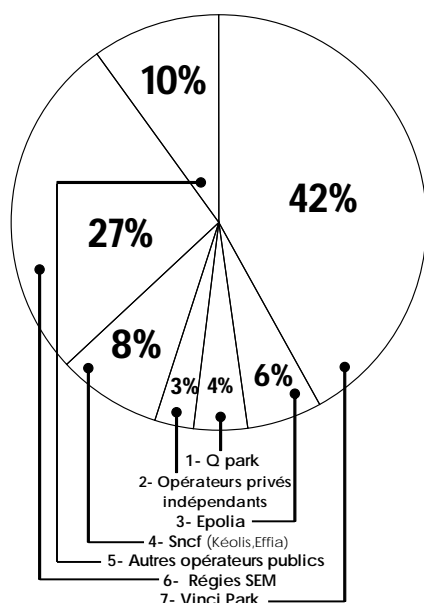
Le partage des parts de marché liées au stationnement n'évolue pas de manière significative d'une année à l'autre.

Les opérateurs publics avec 24 % partagent ainsi le marché avec les opérateurs privés avec 56 %.

Ces derniers agissent, de manière générale, dans le cadre de gestion déléguée par des collectivités locales par voie de régie comme la Communauté urbaine de Bordeaux (17 parcs représentant 8 600 places).



### • Répartition des parts de marchés par opérateurs



## Le stationnement et les Communautés urbaines

On dénombre seize communautés urbaines sur le territoire national.

Celles-ci se caractérisent par une forte hétérogénéité numérique entre communautés urbaines en termes de démographie et de communes membres.

	Communes	Habitants
Grand Lyon	55	1 253 201
Lille Métropole	87	1 107 861
Marseille Provence Métropole	18	1 023 972
Le grand Toulouse	25	744 812
<b>La Cub</b>	<b>27</b>	<b>714 727</b>
Nantes Métropole	24	579 131
Nice côte d'Azur	24	510 214
«Communauté urbaine de Strasbourg»	28	467 376
Grand Nancy	20	264 657
Brest métropole Océane	8	214 504
Dunkerque Grand Littoral	18	208 705
Le Mans Métropole	9	194 138
Communauté urbaine Creusot-Montceau	16	95 500
Communauté urbaine d'Arras	24	94 059
Communauté urbaine de Cherbourg odeville	5	88 208
Communauté urbaine d'Alençon	19	52 555

### • Des compétences communes

Les parcs de stationnement sont du ressort des communautés urbaines.

Toutefois, la surveillance du stationnement payant sur voirie est généralement assurée par les communes alors que l'entretien de la voirie destinée au stationnement de surface revient juridiquement aux communautés urbaines puisqu'elles en ont la propriété.

## • Des compétences partagées

On observe que la gestion des parcs de stationnement sur l'ensemble des communautés urbaines peut être également assurée par les communes.

Sur le territoire communautaire bordelais, la ville de Bordeaux a notamment la gestion de cinq parcs de stationnement :

- Parking des allées de Chartre
- Parking des grands hommes
- Parking Victor Hugo
- Parking des Capucins
- Parking Alsace Lorraine

ainsi que la gestion du stationnement sur voirie.

On remarquera sur le tableau proposé ci-dessous que seules les Communautés urbaines de Brest, Le Mans, Nice et Strasbourg disposent d'une compétence exclusive pour le stationnement de surface et en structure.

	Stationnement de surface	Stationnement ouvragé
<b>Lyon</b>	partagée avec les communes membres	exclusive
<b>Lille</b>	partagée avec les communes membres	exclusive
<b>Marseille</b>	partagée avec les communes membres	exclusive
<b>Toulouse</b>	partagée avec les communes membres	exclusive
<b>Bordeaux</b>	non exercée	partagée avec les communes membres
<b>Nantes</b>	partagée avec les communes membres	exclusive
<b>Nice</b>	exclusive	exclusive
<b>Strasbourg</b>	exclusive	exclusive
<b>Nancy</b>	résidentiel	partagée avec les communes membres
<b>Brest</b>	exclusive	exclusive
<b>Dunkerque</b>	exclusive	partagée avec les communes membres
<b>Le Mans</b>	exclusive	exclusive
<b>Le Creusot-Montceau-Les-Mines</b>	exclusive	non exercée
<b>Arras</b>	exclusive	non exercée
<b>Cherbourg</b>	partagée avec les communes membres	exclusive
<b>Alençon</b>	exclusive	non exercée

Compétence partagée avec les communes membres

## • Exemples de tarification

	Tarifs moyens			
	1 heure	Ab. mensuel résidents	Ab mensuel non résidents	1 heure voirie
<b>Lyon</b>	1,80 €	89,50 €	150,95 €	2,00 €
<b>Lille</b>	1,40 €	pas de données disponibles		1,50 €
<b>Toulouse</b>	1,73 €	pas de données disponibles		1,50 €
<b>Bordeaux</b>	1,87 €	60,00 €	87,00 €	1,75 €
<b>Nantes</b>	1,70 €	60,60 €	106,00 €	1,40 €
<b>Nancy</b>	1,50 €	pas de données disponibles		1,40 €
<b>Brest</b>	1,20 €	58,50 €	42,50 €	1,20 €
<b>Dunkerque</b>	1,00 €	35,00 €	35,00 €	1,50 €



# DESCRIPTION DU SERVICE

## Présentation générale

Le stationnement est devenu un facteur déterminant en matière d'aménagement du territoire communautaire.

Ainsi en complément de la gestion du domaine public de la voirie, la circulaire n° 68 427 du 18/09/1968 confère le transfert des compétences, en matière de gestion et d'exploitation des parcs de stationnement hors voirie à la Communauté urbaine de Bordeaux.

Il est à noter que quatre parcs de stationnement ouvragés : Capucins, Grands Hommes, Victor Hugo et Alsace Lorraine sont sous la compétence de la ville de Bordeaux.

L'offre de stationnement sous compétence communautaire est de 22 parcs pour une capacité totale.

## Définition générale

Les parcs de stationnement sont payants et leur accès contrôlés. On distinguera deux types de structures :

**Les parcs de surface** : aires de stationnement à l'air libre ou parcs en enclos.

**Les parcs en ouvrages** : aires de stationnement construites dans un immeuble bâti avec partie en élévation à l'air libre ou partie enterrée.

La population utilisatrice des parcs se segmente en trois grandes catégories d'utilisateurs :

- **Les visiteurs** : Usagers ponctuels, professionnels qui souhaitent disposer d'un stationnement de proximité immédiate de leur lieu d'achat ou de rendez vous.

- **les pendulaires** : Usagers qui stationnent en journée pour se rendre à leur travail (demande de stationnement en journée).

- **les résidents**

On note deux types de résidents :

- **Les résidents actifs** qui utilisent leurs véhicules pour une destination régulière et journalière. La demande se situe essentiellement la nuit et le week-end.

- **Les résidents fixes** qui utilisent irrégulièrement leur véhicule. La demande de stationnement est de longue durée (journée, nuit et week-end).

## Définition communautaire

L'exploitation des parcs sous la compétence communautaire est assurée par une régie ParCub et deux délégations de services publics, Central Parcs et Urbis Park.

### La régie ParCub

La régie ParCub a été créée le 5 avril 2004, son activité a débuté le premier mai de la même année.

Cette régie à personnalité morale et financière, assure la mission d'exploitation de l'ensemble des parcs de stationnement publics de La Cub à l'exception de ceux faisant l'objet d'une délégation de service public.

De plus ParCub peut procéder à la demande de La Cub, à la construction ou à l'achat de tous nouveaux parcs de stationnement publics ou parcs relais.

D'une façon générale la régie peut exercer toutes autres activités annexes se rapportant au stationnement ou correspondant à des services offerts aux usagers de tout espace de stationnement sur la Communauté urbaine de Bordeaux.

Les tarifs sont fixés par le conseil d'administration dans le respect du Plan des Déplacements Urbains (P.D.U.).

L'autonomie conférée à ParCub s'exerce en réalité dans l'intérêt de la collectivité de rattachement sous le contrôle des membres du Conseil d'administration, issus de la Communauté urbaine de Bordeaux.

D'autre part, en complément des parcs relais (parc de stationnement dédié aux automobilistes utilisant les transports en commun), 252 places de stationnement sont réservées aux abonnés du réseau de transport en commun de la Communauté urbaine de Bordeaux (Tbc) sur les trois parcs suivants :

- Pessac Centre
- Mérignac Charles de Gaulle
- Porte de Bordeaux

Cette convention a été passée en Juin 2007 entre la Communauté urbaine de Bordeaux, le délégataire de transport Tbc, et ParCub.

### Urbis park

La convention de délégation de service public a débuté le 26 Juin 2000 et prend fin le 31 Décembre 2042. Ce contrat de type concessif a une durée de 41,5 années.

Celui-ci prévoit la réalisation et l'exploitation de 4 nouveaux parcs de stationnement situés Place Jean Jaurès, Place de la Bourse, Place Salinières et Place André Meunier.

Cette délégation de service public prévoit également à la charge du délégataire la rénovation du parc de stationnement situé Place Tourny.

A ce jour, le parc André Meunier n'est pas construit cependant le permis de construire a été déposé en juillet 2008. Sa réalisation doit commencer en 2011 pour s'achever en novembre 2012.

Ce futur parking sera composé de 323 places sur 4 étages de stationnement situé sur la place André Meunier.

Ce parking se verra intégrer une bache de récupération d'eau de 500 m<sup>3</sup> qui sera par la suite cédée à la mairie de Bordeaux pour l'arrosage des espaces verts du parc André Meunier.

### Central parcs

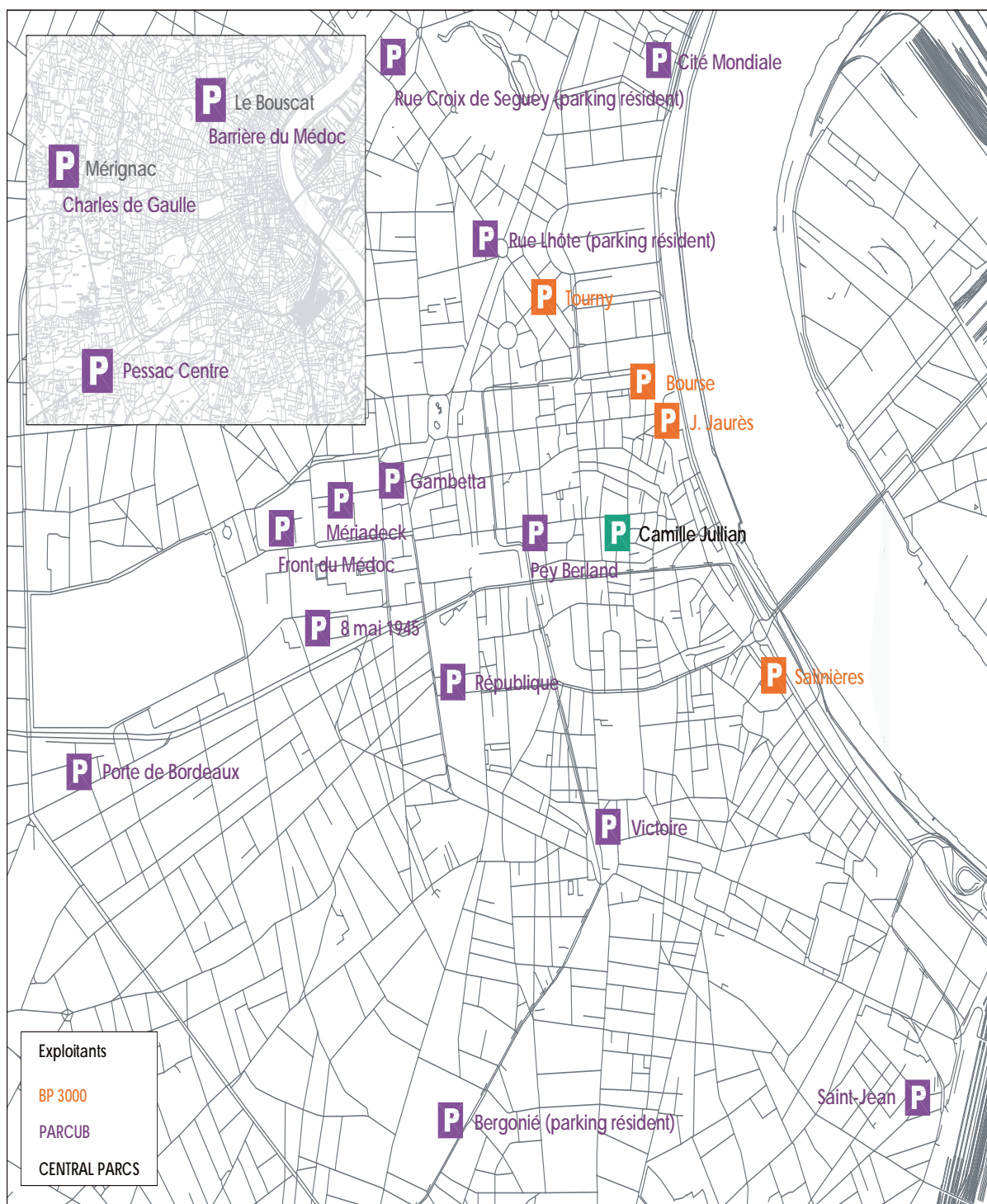
La délégation de délégation de service public a débuté le 17 Février 1989 et prendra fin le 9 février 2026.

Ce contrat de type concessif a une durée de 35 ans.

Il prévoyait la réalisation et par la suite l'exploitation du parc situé Place Camille Jullian.

L'exploitation du parc Camille Jullian, pour le compte de Central parcs, est assurée par la société Vinci Park.

## Localisation des parcs



## Descriptif des parcs

Exploitant : PARCUB										
Parcs	Communes	Accès	Types	Dates de mise en service	Nb de niveaux	Capacités V.L (1)	Places P.H.(2)	Places V.E (3)	Places motos	
Hyper centre	Gambetta	Bordeaux	rue E.Michelet	Ouvrage	01/03/1980	3	515	10	4	-
	Bonnac	Bordeaux	rue E.Michelet	Ouvrage	30/09/2009	1	165	3	-	-
	Pey Berland	Bordeaux	place Pey-Berland	Ouvrage	27/06/1985	6	688	19	2	-
	République	Bordeaux	place de la République	Ouvrage	01/05/1980	3	421	8	2	-
	C.C. Mériadeck	Bordeaux	rue Révérend-Père Dieuzayde rue C. Bonnier	Ouvrage	01/09/1986	5	1 363	23	2	-
	Cité Mondiale	Bordeaux	quai des Chartrons	Ouvrage	01/01/1992	4	712	15	2	-
	Front du Médoc	Bordeaux	rue R. Lateulade	Ouvrage	01/01/1994	3	1 144	13	2	35
Rue Lhôte	Bordeaux	rue Lhôte	Ouvrage	01/12/2005	3	106 abonnés uniquement	2	3	4	
Périphérie	Barrière du Médoc	Le Bouscat	av. de la Libération rue R. Schumann	Surface	01/12/1985	2	132	3	-	-
	Pessac centre	Pessac	rue des Poius	Ouvrage	15/09/1988	3	355	4	2	-
	Mérignac C. de Gaulle	Mérignac	place C. de Gaulle	Ouvrage	16/04/1985	4	290	6	2	14
Centre ville	8 mai 1945	Bordeaux	cours Mal. Juin rue J. Fleuret	Ouvrage	17/05/1982	3	726	8	2	19
	Porte de Bordeaux	Bordeaux	av. Gal. De Larminat	Ouvrage	01/01/1992	4	724	14	2	-
	Victoire	Bordeaux	rue Candale	Ouvrage	12/11/1984	3	455	9	2	-
	Gare St Jean	Bordeaux	rue St Vincent de Paul	Ouvrage	01/12/1985	4	512	5	6	oui
	Bergonié	Bordeaux	cours de l'Argonne	Ouvrage	01/11/2002	1	64 résidents uniquement	-	-	-
	Croix de Seguey	Bordeaux	rue Croix de Seguey	Surface	28/08/2006	1	51 dont 11 résidents Aquitanis	2	-	-
							<b>8 423</b>	<b>144</b>	<b>33</b>	<b>72</b>
Exploitant : BP 3000 / Urbis Park										
Parcs	Communes	Accès	Types	Dates de mise en service	Nb de niveaux	Capacités V.L	Places P.H.	Places V.E	Places motos	
Hyper centre	Bourse	Bordeaux	place Jean-Jaurès quai Mal. Lyautey	Ouvrage	01/12/2003	6	677	14	2 places sur emplacements P.H.	24
	J Jaurès	Bordeaux	place Jean-Jaurès quai Mal. Lyautey	Ouvrage	01/07/2005	7	945 + 3 places pour service de lavage	18	2	-
	Tourny	Bordeaux	allées de Tourny	Ouvrage	01/01/1974	2	931 + 6 places pour service delavage	20	-	11
centre ville	Salinières	Bordeaux	quai des Salinières	Ouvrage	01/04/2003	5	399	8	1 place sur emplacement P.H.	16
							<b>2 961</b>	<b>60</b>	<b>2</b>	<b>51</b>
Exploitant : Central Parcs										
Parcs	Communes	Accès	Types	Dates de mise en service	Nb de niveaux	Capacités V.L	Places P.H.	Places V.E	Places motos	
Hyper centre	Camille Julian	Bordeaux	rue du Pas St Georges	Ouvrage	02/09/1991	4	331	7	-	-
Récapitulatif						<b>11 715</b>	<b>211</b>	<b>35</b>	<b>123</b>	
Parcs Communautaires						<b>11 961</b>				

(1) Véhicules légers

(2) Places handicapées

(3) Véhicules électriques

# SYNTHESE DE L'ACTIVITE

## Les parcs gérés par ParCub

### 1. Les parcs en hyper centre ville

La tarification mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2010

.....  
Tarifs horaires

1 heure	<b>2,20 €</b>	6 heures	<b>12,60 €</b>
2 heures	<b>4,40 €</b>	7 heures	<b>14,60 €</b>
3 heures	<b>6,60 €</b>	Maxi 24 h	<b>23,00 €</b>
4 heures	<b>8,60 €</b>	Tarif soirée tranquille	<b>3,00 €</b>
5 heures	<b>10,60 €</b>		

Tarifs abonnés permanents

**108 €** mensuel      **1 296 €** annuel

Tarifs résidents

**64 €** mensuel      **768 €** annuel  
.....

Depuis 2009, les parcs Cité mondiale et Front du médoc font partis de la zone hyper centre. Ils doivent faire l'objet sur quelques années d'une adaptation de leur grille tarifaire pour atteindre celle de leur zone de référence, d'où dès 2009 une revalorisation substantielle de la grille tarifaire.

.....  
Front du Médoc - Cité mondiale

Tarifs horaires

1 heure	<b>2,00 €</b>	6 heures	<b>11,00 €</b>
2 heures	<b>3,80 €</b>	7 heures	<b>12,80 €</b>
3 heures	<b>5,60 €</b>	Maxi 24 h	<b>23,00 €</b>
4 heures	<b>7,40 €</b>	Tarif soirée tranquille	<b>3,00 €</b>
5 heures	<b>9,20 €</b>		

Tarifs abonnés permanents

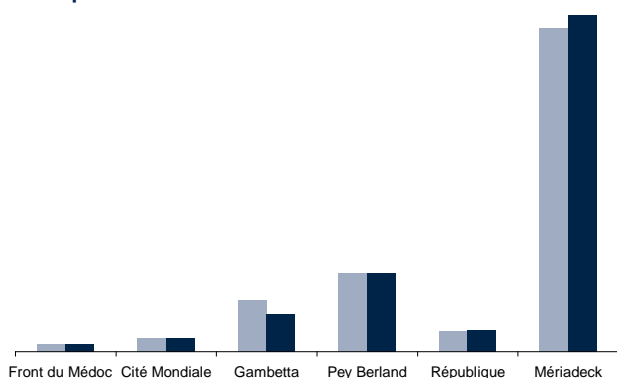
**84 €** mensuel      **1 008 €** annuel

Tarifs résidents

**50 €** mensuel      **600 €** annuel  
.....

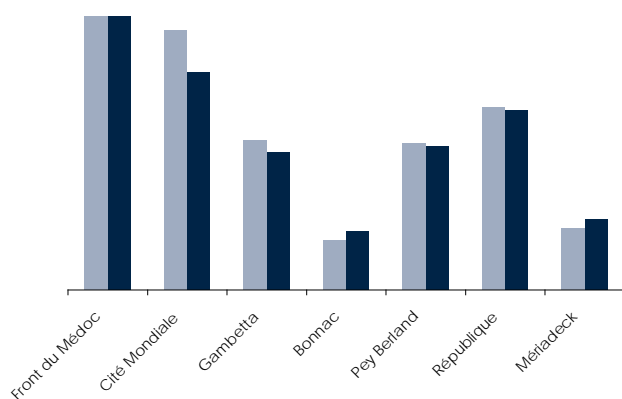
Il est à noter que le parc de Mériadeck propose, en début de stationnement 1h30 gratuite puis 2,20€ jusqu'à la 2<sup>e</sup> heure. Ce tarif spécifique est lié à la présence du centre commerciale Mériadeck.

## La fréquentation horaire



	2009	2010	Variation
Front du Médoc	27 323	25 386	-7,09 %
Cité Mondiale	49 492	49 492	0,00 %
Gambetta	188 755	136 272	-27,80 %
Pey Berland	286 323	284 549	-0,62 %
République	75 128	79 442	5,74 %
Mériadeck	1 178 185	1 222 403	3,75 %
<b>Total</b>	<b>1 805 206</b>	<b>1 797 544</b>	<b>-0,42 %</b>

## Le nombre moyen des abonnés



	2009	2010	Variation
Front du Médoc	1 012	1 013	0,10 %
Cité Mondiale	960	804	-16,25 %
Gambetta	554	509	-8,12 %
Bonnac	184	215	16,85 %
Pey Berland	542	532	-1,85 %
République	674	663	-1,63 %
Mériadeck	229	261	13,97 %
<b>Total</b>	<b>4 155</b>	<b>3 997</b>	<b>-3,80 %</b>

## Les taux de rotation

C'est le rapport entre le nombre de véhicules relevés en stationnement sur les places autorisées et le nombre de places proposées sur l'année soit 365 jours.

	2009	2010	Variation
Front du Médoc	6 %	6 %	-7,09 %
Cité Mondiale	19 %	19 %	0,00 %
Gambetta	98 %	71 %	-27,80 %
Pey Berland	111 %	110 %	-0,62 %
République	48 %	50 %	5,74 %
Mériadeck	233 %	241 %	3,75 %
<b>Total</b>	<b>100,02 %</b>	<b>99,59 %</b>	<b>-0,42 %</b>

## Observations

On note que la fréquentation des usagers « horaires » est relativement stable par rapport à 2009 à l'exception du parc Gambetta. Cette baisse importante de fréquentation horaire est due au réaménagement de la place des commandos de France.

En fréquentation « abonnés », les variations sont inégales.

En effet le parc Mériadeck indique une nette amélioration de l'évolution de ses abonnés comme en 2009.

Une sensible stabilité est toutefois constatée sur le reste des parcs de l'hyper centre ville.

La hausse du nombre d'abonnement du nouveau parking Bonnac enregistre une hausse de 16,85%. Cette hausse doit être relativisée car le parking Gambetta situé à proximité accuse une baisse de 8% du nombre d'abonnement.

D'une manière générale, pour les parcs de stationnement d'hyper centre ville, le taux de rotation demeure satisfaisant.

## 2. Les parcs en centre ville

### La tarification mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2010

#### Tarifs horaires

1 heure	<b>1,80 €</b>	6 heures	<b>10,00 €</b>
2 heures	<b>3,50 €</b>	7 heures	<b>11,50 €</b>
3 heures	<b>5,20 €</b>	Maxi 24 h	<b>21,00 €</b>
4 heures	<b>6,90 €</b>	Tarif soirée tranquille	<b>3,00 €</b>
5 heures	<b>8,60 €</b>		

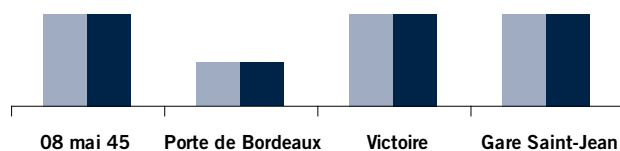
#### Tarifs abonnés permanents

**81 €** mensuel      **972 €** annuel

#### Tarifs résidents

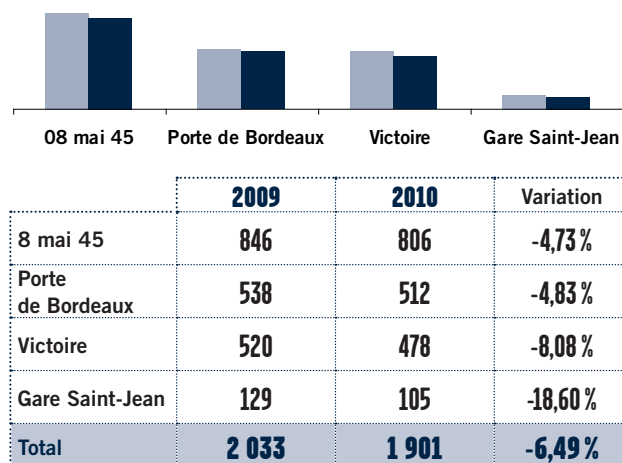
**49 €** mensuel      **588 €** annuel

### La fréquentation horaire



	2009	2010	Variation
8 mai 45	43 222	39 938	-7,60%
Porte de Bordeaux	17 112	17 796	4,00%
Victoire	152 560	151 238	-0,87%
Gare Saint-Jean	164 749	261 888	58,96%
<b>Total</b>	<b>377 643</b>	<b>470 860</b>	<b>24,68%</b>

### Le nombre moyen des abonnés



### Les taux de rotation

	2009	2010	Variation
8 mai 45	16%	15%	-7,60%
Porte de Bordeaux	6%	7%	4,00%
Victoire	90%	89%	-0,87%
Gare Saint-Jean	86%	137%	58,96%
<b>Total</b>	<b>42%</b>	<b>52%</b>	<b>24,68%</b>

### Observations

A l'exception du parking Saint-Jean, on observe une sensible stabilité.

Il est à noter que plusieurs services de La Cub se sont installés à proximité immédiate du parking porte de Bordeaux suite à la restructuration de l'Hôtel communautaire. Cette raison peut expliquer la hausse de fréquentation de ce parc.

Le réaménagement du parvis de la gare en 2009 et l'ouverture des arrêts minutes du parking St Jean justifie une augmentation de sa fréquentation horaire de 58,96%.

En fréquentation « abonnés », les données enregistrées sont à la baisse.



### 3. Les parcs en périphérie

#### La tarification mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2010

##### Tarifs horaires

1 heure	<b>0,60 €</b>	6 heures	<b>3,60 €</b>
2 heures	<b>1,20 €</b>	7 heures	<b>4,20 €</b>
3 heures	<b>1,80 €</b>	Maxi 24 h	<b>11,40 €</b>
4 heures	<b>2,40 €</b>	Tarif soirée tranquille	<b>3,00 €</b>
5 heures	<b>3,00 €</b>		

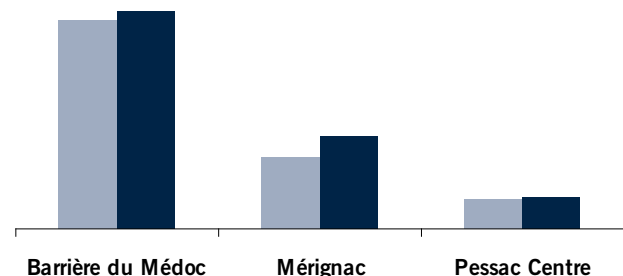
##### Tarifs abonnés permanents

**51 €** mensuel      **612 €** annuel

##### Tarifs résidents

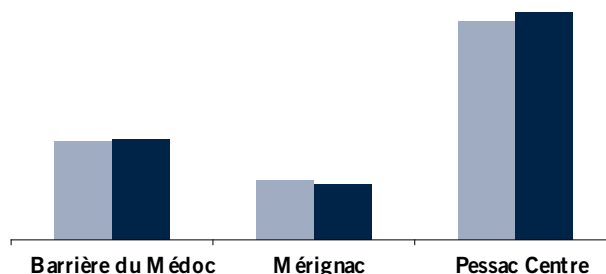
**33 €** mensuel      **396 €** annuel

#### La fréquentation horaire



	2009	2010	Variation
Barrière du Médoc	55 295	57 733	4,41 %
Mérignac	19 141	24 493	27,96 %
Pessac centre	7 720	8 182	5,98 %
<b>Total</b>	<b>82 156</b>	<b>90 408</b>	<b>10,04 %</b>

#### Le nombre moyen des abonnés



	2009	2010	Variation
Barrière du Médoc	166	170	2,41 %
Mérignac	103	94	-8,74 %
Pessac centre	372	388	4,30 %
<b>Total</b>	<b>641</b>	<b>652</b>	<b>1,72 %</b>

#### Les taux de rotation

	2009	2010	Variation
Barrière du Médoc	112 %	117 %	4,41 %
Mérignac	12 %	15 %	27,96 %
Pessac centre	6 %	6 %	5,98 %
<b>Total</b>	<b>24 %</b>	<b>27 %</b>	<b>10,04 %</b>

#### Observations

La fréquentation est en hausse sur l'ensemble des parcs de périphérie et plus significativement sur le parc Mérignac Charles de Gaulle avec les travaux importants pour la réfection de la place centrale de Mérignac. Cette situation se justifie par la réduction des places en surface et un accès aisé du parc.

On note que le nombre d'abonnés est en augmentation pour les parcs situés Barrière du Médoc et Pessac centre. On remarque à l'inverse de la fréquentation une diminution du nombre d'abonnés sur le parc de Mérignac.



## 4. Les parcs « résidents »

La tarification mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2010

Croix de Seguey - Bergonié

Tarifs résidents

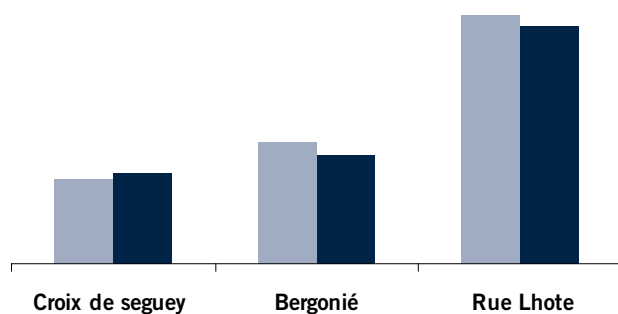
**49 €** mensuel      **588 €** annuel

Rue Lhote

Tarifs résidents

**64 €** mensuel      **768 €** annuel

La fréquentation moyenne mensuelle



	2009	2010	Variation
Croix de Seguey	41	44	7,32%
Bergonié	59	53	-10,17%
Rue Lhote	121	116	-4,13%
<b>Total</b>	<b>221</b>	<b>213</b>	<b>-3,62%</b>

### Observations

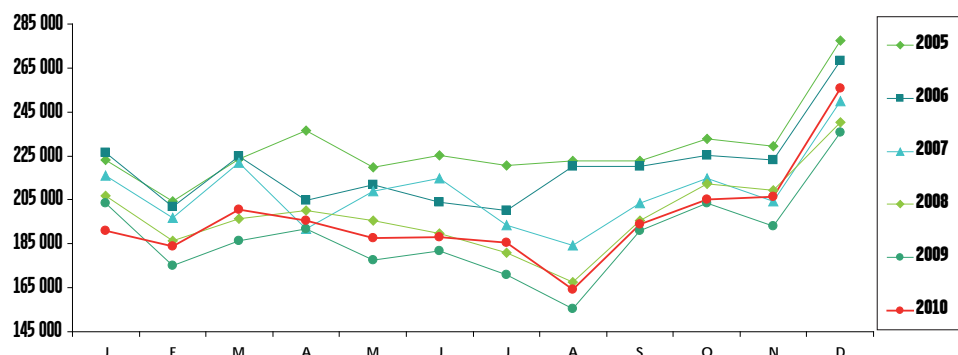
On observe un léger fléchissement du nombre d'abonnés sur ces trois parcs en comparaison à 2009.

Il est à noter que ces parcs réservés aux abonnés ont une capacité de :

- Croix de Seguey 51 places
- Bergonié 64 places
- Rue Lhote 108 places

## 5. Ensemble des parcs ParCub

### La fréquentation mensuelle



Fréquentation hors parc de surface (rue Lhote, Croix de Seguey, Bergonié)

### Les taux de remplissage

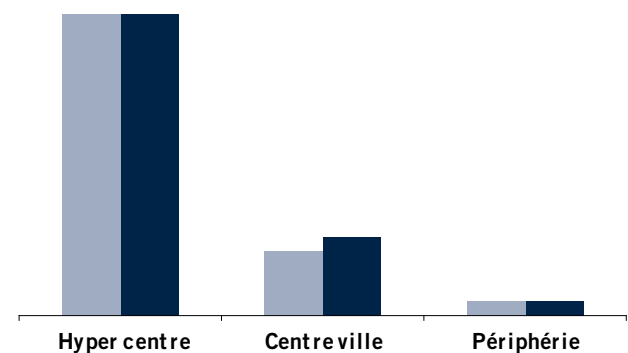
	2009	2010	Variation
Hyper centre	100 %	100 %	-0,42 %
Centre ville	42 %	52 %	24,68 %
Périphérie	24 %	27 %	10,04 %
<b>Total</b>	<b>74 %</b>	<b>77 %</b>	<b>4,14 %</b>

### Commentaires

Les tarifs proposés découlent des orientations définies par le Conseil d'administration de la régie.

Au titre de l'année 2010, les grilles tarifaires augmentent selon les différentes zones. On remarque une augmentation des tarifs qu'à partir de la 2<sup>e</sup> heure de stationnement pour les parcs situés dans la zone de l'hyper centre.

### La fréquentation mensuelle



	2009	2010	Variation
Hyper centre	1 805 206	1 797 544	-0,42 %
Centre ville	377 643	470 860	24,68 %
Périphérie	82 156	90 408	10,04 %
<b>Total</b>	<b>2 265 005</b>	<b>2 358 812</b>	<b>4,14 %</b>

Il est à noter que seules les grilles tarifaires des parkings Front du médoc et Cité mondiale voient leur tarifs augmenter sur l'ensemble des plages horaires. Cette évolution tarifaire est due au reclassement dans la zone de l'hyper centre de ces 2 parcs en 2009 et une volonté de ParCub d'augmenter progressivement les tarifs à auteur des parcs de cette même zone.

On observe également une évolution de la tarification « soirée tranquille » avec une période allant désormais de 20h à 7 h soit un décalage d'une heure en début de soirée. Le tarif de 3 € reste inchangé.

Pour ce qui est des abonnés, il convient de distinguer les abonnés résidents et non résidents, les premiers faisant l'objet de tarifs préférentiels.

La tarification « abonnements » répond à une cohérence d'ensemble par secteurs, les tarifs étant plus attractifs au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'hyper centre ville, secteur sur lequel la demande est la plus forte.

La tarification des abonnés résidents augmente dans une fourchette de 5,6 % pour l'hyper centre et 10 % pour les parcs de périphérie.

Les abonnements permanents voient leurs tarifs augmenter pour exemple de 6 % pour l'hyper centre et de 19,5 % pour le parking Saint-Jean.

La fréquentation des abonnés est en baisse de 2,2 % avec toutefois une hausse des abonnements résidents de 2,4 %.

La fréquentation horaire est en hausse de 4,14 % grâce aux fréquentations enregistrées sur le parking Saint-Jean.

En effet la dépose minute sud ouverte en février 2010 et la dépose minute nord ouvert en octobre 2010 ont permis de faire évoluer nettement la fréquentation de ce parc (+58,96 %).

Pour rappel on observait un fléchissement de la fréquentation globale en 2009 de 4,54 % par rapport à 2008.

## 6. L'accueil des deux roues

La régie ParCub propose des espaces spécialement adaptés à l'accueil des usagers en bicyclettes ou en deux roues moteurs.

A ce jour, 7 parcs de stationnement proposent des espaces deux roues : rue Lhôte, Front du Médoc, Centre Commercial de Mériadeck, 8 mai 1945, Mérignac centre, Victoire et Pey Berland.

Ainsi, les personnes à vélo, après délivrance d'une carte personnelle, accèdent gratuitement à tous les espaces offerts et peuvent s'ils le désirent faire graver leurs bicyclettes pour un coût de 1,50 €.

La carte d'accès a un coût de 15 €.

Pour les usagers en deux roues à moteur, l'abonnement mensuel est de 38 € en hyper centre, 38 € sur les parcs Front du Médoc et Cité mondiale, 50 € sur le parking Saint-Jean, 28 € sur le centre ville et 19,50 € en périphérie. La carte d'accès pour toute la durée de l'abonnement est facturée 31 €.

**La capacité d'accueil de ParCub est de 255 places pour les deux roues et de 72 places pour les motos.**

## Les parcs gérés par Urbis park

### 1. Les conditions d'exploitation

Société de gestion dédiée, URBIS PARK, depuis le 5 avril 2004, agit comme prestataire de services pour le compte de la société BP 3000.

Ces dispositions ont été actées par l'avenant du 22 novembre 2006 concernant la dénomination Urbis park.

La charte graphique pour la signalétique extérieure et intérieure des parcs a été ainsi modifiée au cours de l'année 2007 et 2008 et validée lors de l'avenant du 22 octobre 2010.

### 2. La vocation des parcs

Le parc Jean Jaurès est un parc d'entrée de ville, il a pour vocation d'accueillir les visiteurs dans la journée et de libérer un potentiel de places pour les résidents de nuit.

Le parc Bourse a une vocation mixte, c'est-à-dire visiteurs et abonnés majoritairement résidents.

Ces deux structures étant très proches l'une de l'autre, et ayant en commun une part importante de leurs usagers, elles bénéficient d'une gestion commune.

Le parc Salinières est principalement destiné aux résidents des quartiers de Saint-Michel et de la Rousselle, ainsi qu'aux visiteurs pour les jours de marché à Saint-Michel.

Tourny, parc de centre ville accueille plus spécifiquement les visiteurs et les usagers pendulaires.

### 3. La tarification en 2010

La grille tarifaire n'a évolué qu'au terme de l'avenant n°2 du 22 Octobre 2010 en raison de l'intégration des tarifs spéciaux véhicules petits gabarits et étudiants. Un forfait nuit unique de 3,60 € couvrant une période allant de 20h à 8h a été intégré à cette nouvelle grille tarifaire.

#### Parc Salinières

##### Tarifs horaires

0 à 30 mn	<b>1,00 €</b>	5 heures	<b>6,70 €</b>
1 heure	<b>1,90 €</b>	6 heures	<b>7,90 €</b>
2 heures	<b>3,30 €</b>	7 heures	<b>9,00 €</b>
3 heures	<b>4,50 €</b>	8 heures	<b>10,00 €</b>
4 heures	<b>5,60 €</b>	9 heures	<b>11,00 €</b>
		Maxi 24h	<b>11,00 €</b>

##### Tarifs de nuit de 20h à 8h

**3,60 €** forfait

##### Tarifs abonnés non résidents

**92 €** mensuel      **1 020 €** annuel

##### Tarifs résidents

**48 €** mensuel      **530 €** annuel

#### Parc Bourse/Jaurès

##### Tarifs horaires

0 à 30 mn	<b>1,00 €</b>	5 heures	<b>11,10 €</b>
1 heure	<b>2,20 €</b>	6 heures	<b>12,20 €</b>
2 heures	<b>5,10 €</b>	7 heures	<b>14,20 €</b>
3 heures	<b>7,10 €</b>	8 heures	<b>17,20 €</b>
4 heures	<b>9,10 €</b>	9 heures	<b>19,30 €</b>
		Maxi 24h	<b>19,30 €</b>

##### Tarifs de nuit de 20h à 8h

**3,60 €** forfait

##### Tarifs abonnés non résidents

**145 €** mensuel      **1 620 €** annuel

##### Tarifs résidents

**72 €** mensuel      **810 €** annuel

#### Parc Tourny

##### Tarifs horaires

0 à 30 mn	<b>1,00 €</b>	5 heures	<b>11,10 €</b>
1 heure	<b>2,30 €</b>	6 heures	<b>12,20 €</b>
2 heures	<b>5,10 €</b>	7 heures	<b>14,20 €</b>
3 heures	<b>7,10 €</b>	8 heures	<b>17,30 €</b>
4 heures	<b>9,10 €</b>	9 heures	<b>19,30 €</b>
		Maxi 24h	<b>19,30 €</b>

##### Tarifs de nuit de 20h à 8h

**3,60 €** forfait

##### Tarifs abonnés non résidents

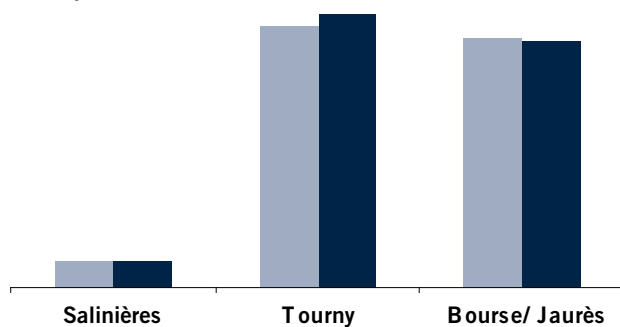
**150 €** mensuel      **1 675 €** annuel

##### Tarifs résidents

**75 €** mensuel      **850 €** annuel

## 4. L'exploitation

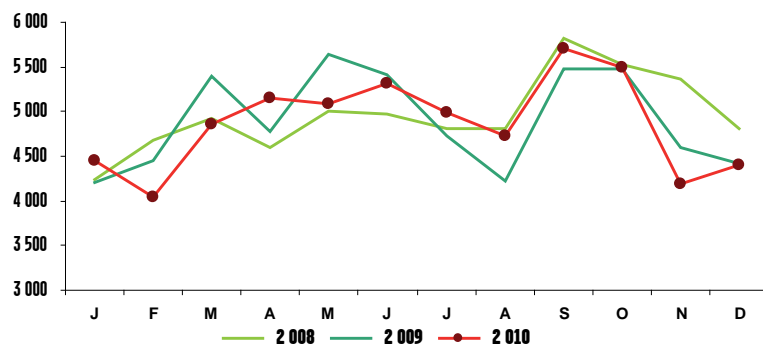
La fréquentation horaire



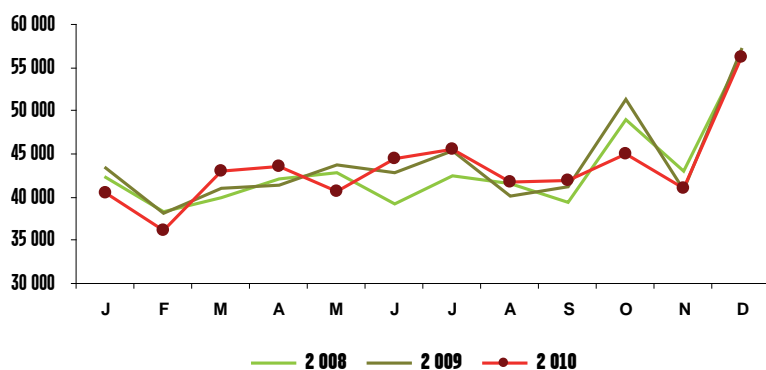
	2009	2010	Variation
Salinières	58 502	58 425	-0,13%
Tourny	549 386	574 871	4,64%
Bourse / Jaurès	526 523	519 860	-1,27%
<b>Total</b>	<b>1 134 411</b>	<b>1 153 156</b>	<b>1,65%</b>

La fréquentation mensuelle horaire par parcs

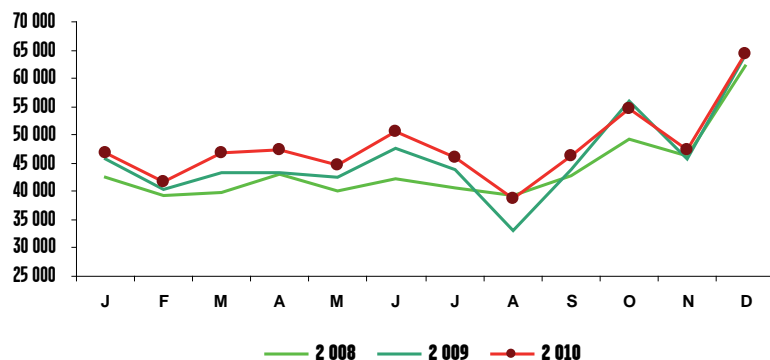
### • Parc Salinières



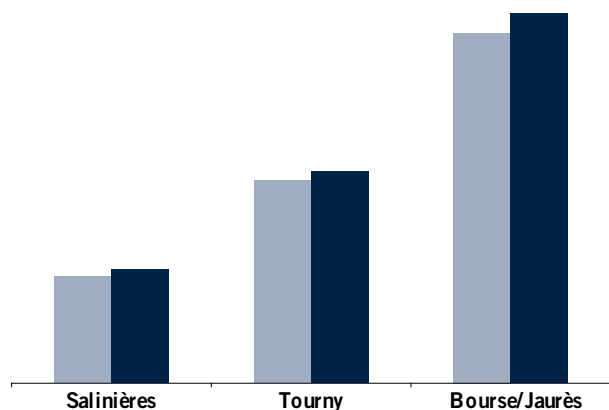
### • Parc Bourse /Jaurès



### • Parc Tourny



## Le nombre d'abonnés



	2009	2010	Variation
Salinières	352	378	7,39 %
Tourny	673	698	3,71 %
Bourse/Jaurès	1 160	1 221	5,26 %
<b>Total</b>	<b>2 185</b>	<b>2 297</b>	<b>5,13 %</b>

## Les taux de rotation

Pour rappel le taux de rotation représente le rapport entre le nombre de véhicules relevés en stationnement sur les places autorisées et le nombre de places proposées.

	2009	2010	Variation
Salinières	39 %	39,23 %	-0,13 %
Tourny	157 %	164,58 %	4,64 %
Bourse/Jaurès	87 %	85,85 %	-1,27 %
<b>Total</b>	<b>103 %</b>	<b>104,48 %</b>	<b>1,65 %</b>

## Les recettes H.T.

	2009	2010	Variation
Salinières	193 232	199 485	3,24 %
Tourny	2 507 321	2 760 022	10,08 %
Bourse/Jaurès	2 223 865	2 400 230	7,93 %
<b>Total</b>	<b>4 924 418</b>	<b>5 359 737</b>	<b>8,84 %</b>

## Commentaires

La grille tarifaire 2010 a été entérinée lors de la notification de l'avenant 2 du 22 Octobre 2010.

Au titre de l'année 2010, les grilles tarifaires augmentent sur toutes les zones à l'exception de la première demi heure.

Une tarification unique est mise en place la nuit par un forfait. Ce forfait de 3,60 € est facturé quelque soit la durée dès la première demi heure et il est valable de 20 heures à 8 heures.

Des tarifs spéciaux ont également été mis en place afin d'offrir 50 % de réduction aux abonnés permanents étudiant ou propriétaire d'un véhicule de petite taille (<3,50m).

La tarification des abonnés n'augmente pas pour l'exercice 2010 pour les résidents et non résidents.

En comparaison à 2009 on observe une évolution de la fréquentation horaire de 1,65 %.

Cette évolution est uniquement attribuée à la bonne fréquentation du parc Tourny avec une évolution de 4,64 %. Ce parc a aujourd'hui trouvé son rythme de croisière après sa réhabilitation en 2008.

Concernant les abonnés, on remarque une hausse de 5,13 % sur l'ensemble des parcs avec notamment une forte hausse des abonnés sur le quartier Saint-Michel.

## Les services

Urbis park propose à la clientèle différents services présentés ci-après :



- Station de lavage
- Recharge électrique
- Dépannage batterie

Pour aider votre voiture à rouler des mécaniques, URBIS PARK lui offre la possibilité de se laver, de se ressourcer en électricité et de démarrer au quart de tour!

Votre voiture peut enfin se détendre les pneus! URBIS PARK vous offre la possibilité de vous dégourdir les jambes et de vous faciliter la circulation en vous prêtant un vélo.



Simplifiez-vous le parking avec l'Urbisman, l'ange gardien de votre stationnement!

Urbissimisez votre stationnement : à chaque euro versé, augmentez le capital fidélité de votre carte Urbissimum pour gagner d'urbissimes cadeaux!



Si les grosses cylindrées vous font de l'ombre parce que votre voiture fait moins de 3,50 mètres,

- Kiosque
- Itinéraires
- Spectacles
- Bon plan
- Petites faims

Dans chaque URBIS PARK, une borne interactive, un kiosque à journaux et des distributeurs de confiseries sont mis à votre disposition pour vous faciliter la ville!

# Le parc géré par Central parcs

La Communauté urbaine de Bordeaux a, par contrat du 17 février 1989, concédé à la société Central Parcs la construction et l'exploitation du parc de stationnement Camille Jullian, pour une durée de 35 ans (2024).

## 1. La tarification au 1<sup>er</sup> janvier 2010

### Tarifs horaires

1 heure	<b>2,20 €</b>	6 heures	<b>12,00 €</b>
2 heures	<b>4,40 €</b>	7 heures	<b>14,00 €</b>
3 heures	<b>6,60 €</b>	8 heures	<b>16,00 €</b>
4 heures	<b>8,50 €</b>	Maxi 24 h	<b>23,00 €</b>
5 heures	<b>10,00 €</b>	Tarif soirée tranquille	<b>3,00 €</b>

### Tarifs abonnés permanents

**125 €** mensuel      **1 250 €** annuel

### Tarifs résidents

**110 €** mensuel      **1 100 €** annuel

## 2. L'exploitation

### La fréquentation horaire

	2009	2010	Variation
Camille Jullian	<b>160 117</b>	<b>167 301</b>	<b>4,49 %</b>

### Le taux de rotation

	2009	2010	Variation
Camille Jullian	<b>132,53 %</b>	<b>138,48 %</b>	<b>4,49 %</b>

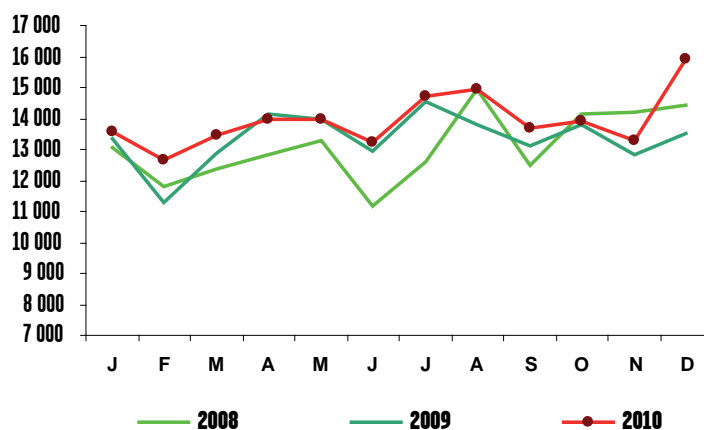
### Le nombre d'abonnés cumulé

	2009	2010	Variation
Camille Jullian	<b>3 114</b>	<b>2 487</b>	<b>-20,13 %</b>

### Les recettes « abonnés » H.T.

	2009	2010	Variation
Camille Jullian	<b>1 078 773</b>	<b>1 043 066</b>	<b>-3,31 %</b>

### La fréquentation mensuelle



### Commentaires

En date du 22/12/2008, la Communauté urbaine a autorisé la société Central Parcs à appliquer, au 1<sup>er</sup> janvier 2009, une nouvelle grille tarifaire. Cette dernière n'a pas évolué en 2010.

Dans le cadre de cette concession, le contrat prévoit le remboursement, par le concessionnaire, d'un prêt consenti par la Communauté urbaine et remboursable à compter de 2012.

Dans cette perspective et afin de sécuriser les intérêts de la Communauté urbaine, la société Chantiers Modernes s'est portée garant des engagements de remboursement de ce prêt.

On notera, enfin, pour le parc Camille Jullian, que la fréquentation de ses usagers « horaires » est en sensible hausse de 4,49 %.

Pendant, le nombre d'abonnés est en forte diminution comme l'année précédente de 20 % en comparaison de 2009. En 2009 la fréquentation des abonnés avait chuté de 24 %.

A ce jour aucune explication sur la chute de fréquentation des abonnés n'est mise en avant. Cette baisse peut être expliquée par la multiplication des différents modes de transports offerts dans notre agglomération ou bien à un mouvement du stationnement des résidents vers d'autres parkings. Seule une étude pourrait répondre à cette baisse de fréquentation.



# ANALYSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

## PARCub

### Analyse des résultats 2010

La Communauté urbaine de Bordeaux a décidé, par délibération n° 2004/0225 du 5 avril 2004, de mettre en place une régie communautaire d'exploitation de parcs de stationnement. La régie « PARCub », qui est dotée de l'autonomie financière et de la personnalité morale, « participe à la mise en œuvre de la politique du stationnement définie par la Communauté urbaine, dans le respect des prescriptions du Plan des Déplacements Urbains » (article 1<sup>er</sup> des statuts de PARCub).

De même, PARCub assure la mission d'exploitation de l'ensemble des parcs de stationnement publics de la Communauté urbaine de Bordeaux à l'exception de ceux faisant l'objet d'une délégation de service public (article 1<sup>er</sup> des statuts de PARCub).

Au 31 décembre 2010, PARCub gérait 17 parkings représentant une capacité de 8 380 places.

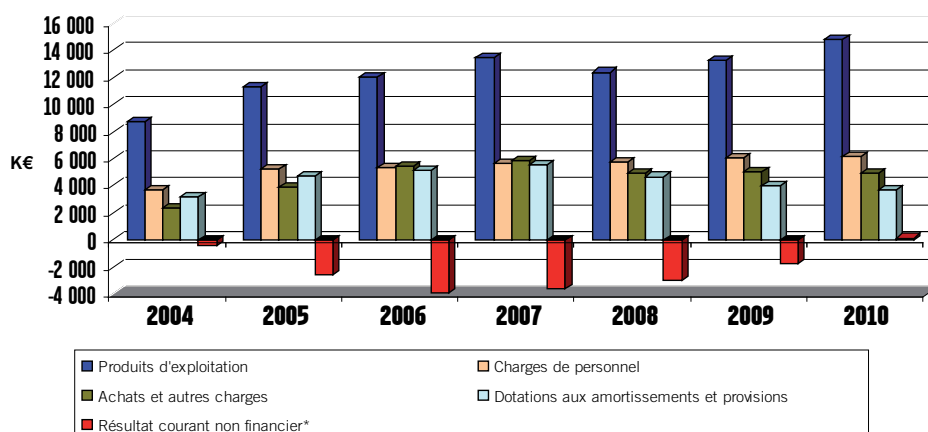
En 2010, le champ d'intervention de PARCub s'est élargi :

- PARCub assure l'exploitation des arrêts minutes sud, depuis février 2010, et nord, depuis octobre 2010, de la gare Saint-Jean.
- La gestion de la fourrière automobile communautaire a été transférée à PARCub, conformément à la délibération communautaire n° 2010/0855 du 26 novembre 2010. L'article 1<sup>er</sup> des statuts modifiés de PARCub précise ainsi que « La régie assure l'exploitation du service de la fourrière de la Communauté urbaine de Bordeaux. A ce titre, la régie intervient sous la dénomination 'Fourrière automobile de la Communauté urbaine de Bordeaux' ». En terme financier, ce transfert de gestion s'est traduite par la mise en place par La Cub d'une dotation de 1 225 K€ sous forme d'avance remboursable au profit de la régie, afin de financer les investissements de 1<sup>er</sup> établissement.

#### 1. Le compte de résultat de la régie PARCub

Le graphique suivant résume l'évolution de l'activité de PARCub depuis sa création.

Evolution du résultat courant



A l'opposé des exercices précédents, PARCub a connu une progression significative de son chiffre d'affaires. Il a ainsi augmenté de 11 % pour atteindre 13,44 M€. Plusieurs éléments viennent expliquer cette évolution :

- Hausse de la fréquentation horaire sous l'effet en particulier de la mise en service des arrêts minutes du parking Saint-Jean. Globalement, le taux d'évolution de la fréquentation horaire s'accroît de +4,13 %. Hors parkings Saint-Jean et Gambetta, fortement impacté par les travaux réalisés sur le square des Commandos de France, ce taux s'établit à +2,55 %.
- Ajustement à la hausse des tarifs pratiqués ;
- Augmentation des abonnements résidents (+5,8 %) alors que les abonnements permanents sont en repli (-1,9 %).

Le tableau qui suit résume l'évolution de l'activité de PARCub en termes de fréquentation horaire et d'abonnement.

Evolution 2010/2009	Fréquentation horaire	Nombre moyen d'abonnés	Taux de rotation*
Hyper centre-ville	<b>-0,42 %</b>	<b>-3,80 %</b>	<b>-0,42 %</b>
Centre-ville	<b>+24,68 %</b>	<b>-6,49 %</b>	<b>+24,68 %</b>
Périphérie	<b>+10,04 %</b>	<b>+1,72 %</b>	<b>+10,04 %</b>

\* Nombre de véhicules relevés en stationnement sur les places autorisées / Nombre de places proposées sur une année de 365 jours

S'agissant des dotations aux amortissements et provision, l'exercice 2010 se singularise par l'absence de constitution d'une provision pour grosses réparations à l'instar des années précédentes. Le tableau qui suit résume cette évolution.

PROVISION POUR GROSSES REPARATIONS									
En K€	Transferts activité à Parcub	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	TOTAL
<b>PROVISIONS PR GROSSES REPARATIONS</b>	<b>889</b>	<b>1 502</b>	<b>2 238</b>	<b>2 133</b>	<b>2 395</b>	<b>2 648</b>	<b>1 927</b>	<b>586</b>	
+ Dotation pour grosses réparations		613	941	1 303	1 875	944	327	0	6 002
- Reprise pour grosses réparations		0	-205	-1 408	-1 613	-691	-1 048	-1 340	-6 305
<b>Variation nette Dotation/Reprise</b>		<b>613</b>	<b>736</b>	<b>-105</b>	<b>262</b>	<b>253</b>	<b>-721</b>	<b>-1 340</b>	<b>-303</b>

Les dotations aux amortissement se sont pas ailleurs contractées en 2010 pour atteindre 3 660 K€, contre 3 689 K€ en 2009 (-1 %).

Il faut noter que l'exercice 2010 se caractérise par l'absence de versement d'une subvention d'équilibre. Pour mémoire, dans son rapport du 22 mai 2008, la Chambre Régionale des Comptes rappelait, qu'aux termes de l'article L.2224-2 CGCT, l'intervention financière de La Cub en faveur de la régie personnalisée ne pouvait se traduire « par la compensation pure et simple d'un déficit de fonctionnement ».

Parallèlement, les dépenses de fonctionnement diminuent de -2,39 %.

Les charges à caractère général (chapitre 011) s'inscrivent en 2010 à 4 314 K€, contre 4 518 K€ en 2009. Cette baisse de 5 % tient à la fois à de moindres achats de fournitures administratives, d'entretien et de petit équipement et à l'absence d'assujettissement à la taxe professionnelle de la régie (- 257 K€). De même, il convient de noter le fort repli (-49 %) des dépenses de publicité et de publications.

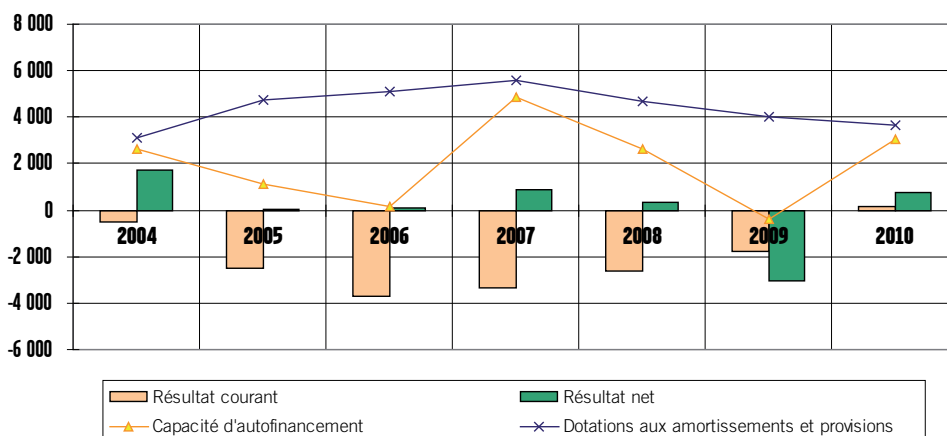
Les charges de personnel (chapitre 012) progressent de +2,27 % pour s'établir à 6 908 K€, contre 6 755 K€ en 2009. Rapporté au nombre de places gérés, les charges de personnel représentent 824 €/place. En structure, elles constituent 45 % du total des dépenses de fonctionnement.

Au final, l'exercice 2010 permet à PARCub, pour la première fois depuis sa création, de dégager un résultat courant positif de 131 K€.

Compte tenu, d'une part, de la reprise au compte de résultat des subventions d'équipement versées, d'un montant de 1 077 K€, et de la passation d'une dotation aux amortissements exceptionnels de 481 K€, du fait du renouvellement anticipé du matériel de péage et des 7 salles de contrôle,

d'autre part, du constat d'un résultat financier de 15 K€, le résultat de fonctionnement 2010 est de 742 K€. Malgré la nette amélioration constatée, il demeure insuffisant pour assurer la couverture des dotations aux amortissements.

### Couverture des dotations aux amortissements



## 2. Les investissements de la régie PARCub

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 3 878 K€, dont 1 454 K€ de dépenses d'équipement. 84 % de ce dernier montant correspondant à l'acquisition de matériel industriel (renouvellement matériel de péage et de 7 salles de contrôle).

Les recettes d'investissement, hors résultat reporté, s'inscrivent à 4 150 K€. Elles concernent principalement des opérations d'ordre liées à la reprise des subventions d'équipement au compte de résultat. Comme le résultat reporté s'élève à 6 400 K€, le résultat d'investissement est un excédent d'un montant de 6 673 K€.

Soldes Intermédiaires de Gestion					
Compte	2006	2007	2008	2009	2010
70	9 837 438	10 973 054	10 701 146	11 209 130	12 446 087
+73	0	0	0	0	0
+74	0	0	0	0	0
+75	741 545	853 965	990 555	987 685	1 033 355
<b>Recettes courantes de fonctionnement (A)</b>	<b>10 578 983</b>	<b>11 827 019</b>	<b>11 691 701</b>	<b>12 196 815</b>	<b>13 479 442</b>
-60	784 236	864 487	913 120	957 356	897 490
-61	2 482 099	2 768 955	1 848 524	2 026 277	2 065 706
-62	1 011 784	999 912	1 026 428	933 106	1 045 020
-65	6 563	8 302	10 493	0	0
<b>Dépenses externes de fonctionnement (B)</b>	<b>4 284 682</b>	<b>4 641 656</b>	<b>3 798 565</b>	<b>3 916 739</b>	<b>4 008 216</b>
<b>VALEUR AJOUTEE (C = A - B)</b>	<b>6 294 301</b>	<b>7 185 363</b>	<b>7 893 136</b>	<b>8 280 076</b>	<b>9 471 226</b>
-63	1 189 725	1 241 542	1 145 588	1 087 222	870 528
-64	5 324 038	5 617 159	5 777 312	6 028 518	6 149 575
<b>Dépenses internes de fonctionnement (D)</b>	<b>6 513 762</b>	<b>6 858 701</b>	<b>6 922 900</b>	<b>7 115 739</b>	<b>7 020 103</b>
<b>EXCEDENT BRUT DE FONCTIONNEMENT (E = C - D)</b>	<b>-219 461</b>	<b>326 663</b>	<b>970 235</b>	<b>1 164 336</b>	<b>2 451 123</b>
+78	1 407 706	1 613 002	691 060	1 047 924	1 340 469
-68	5 111 161	5 576 293	4 653 141	4 015 601	3 660 308
<b>Résultat brut de fonctionnement (F) ou Résultat brut courant non financier</b>	<b>-3 922 917</b>	<b>-3 636 628</b>	<b>-2 991 846</b>	<b>-1 803 341</b>	<b>131 285</b>
+76	194 208	271 479	400 572	16 662	15 415
-66	1 661	1 383	1 360	0	0
<b>Résultat financier de fonctionnement (G) ou Résultat courant financier</b>	<b>192 546</b>	<b>270 096</b>	<b>399 212</b>	<b>16 662</b>	<b>15 415</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>-3 730 371</b>	<b>-3 366 532</b>	<b>-2 592 633</b>	<b>-1 786 679</b>	<b>146 700</b>
+77	7 574 287	4 276 238	2 920 263	1 462 238	1 086 116
<b>+002 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE</b>	<b>1 725 940</b>	<b>1 820 786</b>	<b>2 727 598</b>	<b>3 054 431</b>	<b>0</b>
-67	3 750 793	2 894	797	2 729 990	9 418
-687	0	0	0	0	480 915
+79	1 722	0	0	0	0
-657	0	0	0	0	0
<b>Résultat exceptionnel (H)</b>	<b>5 551 156</b>	<b>6 094 130</b>	<b>5 647 064</b>	<b>1 786 679</b>	<b>595 783</b>
<b>Résultat net de fonctionnement (I = F + G + H) = Résultat comptable</b>	<b>1 820 785</b>	<b>2 727 598</b>	<b>3 054 431</b>	<b>0</b>	<b>742 483</b>
<b>Capacité d'AutoFinancement</b>	<b>5 524 241</b>	<b>6 690 889</b>	<b>7 016 512</b>	<b>2 967 677</b>	<b>3 062 321</b>
<b>Capacité d'Autofinancement HORS SUBVENTION et HORS REPORT D'EXCEDENT</b>	<b>143 301</b>	<b>4 870 103</b>	<b>2 616 934</b>	<b>-402 178</b>	<b>3 062 321</b>

# BP 3000

## Préambule

Les caractéristiques de la concession BP 3000 sont d'assurer l'exploitation et le fonctionnement des parcs de stationnement souterrains Tourny, Bourse, J. Jaurès et Salinières.

La convention de concession a été notifiée le 29 juin 2000 pour une durée de 42 ans.

Le délégataire a à sa charge la réalisation et le financement de l'ensemble des travaux relatifs aux parcs de stationnement tels que la construction, le renouvellement, la rénovation, les grosses réparations et l'entretien courant.

Il est important de rappeler qu'au cours de l'année 2006, la société BP 3000 a changé d'actionnaire; le groupe Fayat a cédé ses actions à la société Parcs GFR. L'année 2007 a été exceptionnelle car un résultat net positif a été dégagé; cependant, ce résultat positif a été générés uniquement par des produits non liés

à l'exploitation (activité de stationnement) mais par des produits exceptionnels tels que le règlement du litige entre La Cub et BP 3000 à travers l'avenant n° 1 et des reprises de provisions.

Les méthodes et sources d'informations utilisées pour cette analyse sont :

- Rapport annuel d'activité 2010 fourni par le délégataire,
- Bilan et compte de résultat au 31 décembre 2010 communiquée par BP 3000.

Ainsi, le présent rapport a pour objectif de présenter un rapport synthétique sur la situation financière de la société BP 3000 pour l'année 2010 à travers l'analyse de son compte de résultat, l'analyse de la structure globale du bilan et une analyse comparative des données financières réalisées par rapport au prévisionnel.

## I. Analyse des comptes au titre de l'année 2010

### A - Le compte de résultat

#### BP 3000

en euros	31/12/2008	31/12/2009	21/12/2010
<b>soldes intermédiaires de gestion</b>			
<b>chiffre d'affaires net HT</b>	<b>7 222 095</b>	<b>7 767 223</b>	<b>8 158 414</b>
production stockée			
production immobilisée			
primes et subventions d'exploitation reçues ou remboursées			
autres produits accessoires d'exploitation	11 455	20 409	4 589
produits d'exploitation divers et ajustements		82 467	53 417
<b>Produits d'exploitation hors TVA</b>	<b>7 233 550</b>	<b>7 870 099</b>	<b>8 216 420</b>
achats de marchandises HT			1 789
achats de matières premières et autres approvisionnements HT			
<b>Marge sur achats (produits d'exploitation - achats et var de stocks)</b>	<b>7 233 550</b>	<b>7 870 099</b>	<b>8 214 631</b>
dont marge hors produits accessoires et divers divers services externes	7 222 095	7 767 223	8 158 414
divers services externes	2 418 199	2 594 975	2 450 950
services externes et consommations intermédiaires	2 418 199	2 594 975	2 450 950
<b>Valeur ajoutée (marge sur achats - services externes)</b>	<b>4 815 351</b>	<b>5 275 124</b>	<b>5 763 681</b>
impôts, taxes et versements assimilés (hors IS)	- 129 708	245 121	137 791
salaires et traitements (hors charges sociales)			
charges sociales		29	3
charges internes	- 129 708	245 150	137 794
<b>Excedent/déficit brut d'exploitation (EBE ou EBITDA)</b>	<b>4 945 059</b>	<b>5 029 974</b>	<b>5 625 887</b>
dotations aux amortissements	3 360 142	3 559 607	3 595 583
dotation aux provisions pour risques et chargee	586 050	350 687	422 570
autres charges d'exploitation	231 370	292 805	271 878
dotations et autres charges d'exploitation retraité	4 177 562	4 203 099	4 290 031
<b>Résultat d'exploitation ou EBIT (EBE - dotations - autres)</b>	<b>767 497</b>	<b>826 875</b>	<b>1 335 856</b>
reprises sur provisions et transfert de charges	-	-	-
autres charges financières	2 900 213	2 289 501	2 432 404
autres produits financiers	21 552		112 500
charges et produits financiers (résultat financier)	2 878 661	2 289 501	2 319 904
<b>Résultat courant avant impôts sur les sociétés</b>	<b>- 2 111 164</b>	<b>- 1 462 626</b>	<b>- 984 048</b>
produits exceptionnels	208 648	202 534	78 296
charges exceptionnelles	- 157 097	- 139 783	- 48 770
<b>Résultat de l'exercice (Bénéfices ou pertes)</b>	<b>- 2 059 613</b>	<b>- 1 399 875</b>	<b>- 954 522</b>

## Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de la société BP 3000 au titre de l'année 2010, s'élèvent à 8 214 K€ contre 7 870 K€ pour 2009. Ils sont composés essentiellement du chiffre d'affaires de 8 155 K€ (soit plus de 99 % des produits).

2009 apparaissait comme une surprise avec une augmentation générale de 2.8 % pour la fréquentation horaire, et aussi un chiffre d'affaires à la hausse de 7.55 % du fait de l'augmentation de certains tarifs et d'une amélioration de la fréquentation. Pour 2010 le chiffre d'affaires croît de 5 %.

Le chiffre d'affaires de BP 3000 est exclusivement influencé par ces deux composantes

comparatif compte de résultat	2008	2009	2010	evol en % 2010/2009
<b>produits d'exploitation</b>	<b>7 233 550</b>	<b>7 870 099</b>	<b>8 214 631</b>	<b>4,38%</b>
<b>charges d'exploitation</b>	<b>6 466 053</b>	<b>7 043 195</b>	<b>6 878 772</b>	<b>-2,33%</b>
achats et charges externes	2 418 199	2 594 975	2 450 950	-5,55%
impôts et taxes	- 129 708	245 121	137 791	-43,79%
charges de personnel	-	-	-	
DAP	3 946 192	3 910 294	4 018 153	2,76%
autres charges	231 370	292 805	271 878	-7,15%
<b>résultat d'exploitation</b>	<b>767 497</b>	<b>826 904</b>	<b>1 335 859</b>	<b>61,55%</b>
produits financiers	21 552	-	112 500	
charges financières	2 900 213	2 289 501	2 432 404	6,24%
produits exceptionnels	208 648	202 534	78 296	-61,34%
charges exceptionnelles	- 157 097	- 139 783	- 48 770	-65,11%
<b>Résultat net</b>	<b>- 2 059 613</b>	<b>- 1 399 846</b>	<b>- 954 519</b>	

### • La tarification

Conformément à l'article 6.4 à l'avenant n°1 à la convention de délégation de service public, BP 3000 a proposé une revalorisation tarifaire en fin d'année 2009 conforme aux critères d'indexation prévus au contrat, cette évolution modifiant la structure de grille tarifaire a été validée dans le cadre de l'avenant n° 2 du 22 octobre 2010

Concernant la grille horaire jour, une augmentation est constatée de 1.58 % en moyenne, de 1.13 % pour Bourse et Jean Jaurès et de 3.08 % pour Salinières. Concernant ces quatre parcs les tarifs abonnés résidents ou non résidents non pas subis d'augmentation. Le tarif nuit tranquille est à 3.60 € TTC sur l'ensemble des parcs.

### • La fréquentation

L'année 2010 est traduite par un chiffre d'affaires à la hausse avec des fréquentations différentes sur les différents parcs. En effet sur Bourse et Jean Jaurès la fréquentation horaire diminue légèrement de 1.3 % alors que les abonnés progressent de 3 %. Pour Tourny la fréquentation horaire progresse de 4.7 % et celle des abonnés que de 1 %. Pour Salinières la fréquentation horaire est presque stable à -0.1 % et celle des abonnés progresse de 6 %

## Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation après avoir augmentées en 2009 par rapport à 2008 de 8.8 % diminuent de 2.33 % entre 2009 et 2010

Au vu des éléments transmis par le délégataire, **les charges externes** sont constituées des charges de gestion des parcs qui sont correctement maîtrisées en 2010 (-5.55 % par rapport à 2009). Dans ce poste se trouvent les charges de personnel, à savoir le personnel refacturé par Urbispark et du personnel externe. Ce dernier est stable dans son évolution à -1.44 %. Les frais de siège accusent une diminution importante et sont toujours dans les mêmes tendances qu'en 2009 ou les frais de siège baissaient de 14 %. Ainsi, l'ensemble des postes constitués de refacturation interne au groupe s'élève à 26 % du chiffre d'affaires comme en 2009.

La variation assez atypique **des impôts et taxes** entre 2007 et 2008 s'expliquait par le reclassement des taxes foncières, précédemment classées en impôt et taxes, en provision pour risque à fin 2008.

Enfin, **les dotations** aux amortissements et provisions sont relativement stables à condition de faire abstraction de la provision comptabilisée au titre des taxes foncières non réglées par le délégataire identifiée ci-dessus (586 K€). Pour les dotations aux amortissements, soit un montant de 3 595 K€, elles augmentent de 2.76 % en 2010. Cette variation est liée principalement par des travaux de renouvellement réalisés en 2010.

## Le résultat financier

Quant aux charges financières, ces dernières sont constituées d'intérêts d'emprunt qui baissent normalement au même rythme que l'en-cours est amorti, cependant en 2010 il est constaté une augmentation de 6.24 % .

## Le résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose essentiellement de la quote-part de subvention virée au résultat au titre de l'année 2010 ; cette subvention s'amortit au même rythme que les immobilisations financées par elle.

## B - La structure globale du bilan

### BILAN BP 3000

Actif en K €	2008	2009	2010
immobilisation nettes	84 736	84 173	83 407
stocks	-	-	2
créances clients non immobilisées d'avance et créances diverses	213	243	237
créances diverses hors exploitation	172	102	286
trésorerie et placements disponibles	645	204	191
frais d'émission d'emprunt à étaler	234	215	195
<b>Total Actif</b>	<b>86 000</b>	<b>84 937</b>	<b>84 318</b>
<b>Passif</b>			
Capitaux propres et quasi fonds propres	33 338	35 002	37 076
dettes à long et moyen terme	45 074	44 077	38 645
dettes à court terme d'exploitation	739	736	1 906
dettes à court terme hors exploitation	6 849	5 122	6 691
trésorerie négative (découverts)	-	-	-
<b>Total Passif</b>	<b>86 000</b>	<b>84 937</b>	<b>84 318</b>

Le bilan de BP 3000 dans sa partie haute est relativement stable, les immobilisations seront à nouveau impactées par la réalisation du parc Meunier. Il est à noter des immobilisations en cours concernant le début des immobilisations pour le parc André Meunier d'un montant de 571 K€.

Ce qui retient surtout notre attention cette année c'est surtout le poste « emprunt auprès des établissements de crédits » ou il est constaté une très forte diminution- 5.4 millions d'euros.

En effet, depuis l'acquisition de BP 3000 par Urbis park un affichage très net de réduction de l'emprunt avant

été constaté avec dès la première année de la reprise une renégociation des emprunts. A nouveau, en 2010, 5.4 millions d'euros de dette bancaire ont été remboursés par anticipation. Cette opération a été possible des remontées de trésorerie de BP 3000 rémunérée par le groupe mais aussi par la transformation de cette dette en partie en prêt actionnaire du groupe ce qui permet de réduire quelque peu la charge financière de cette structure et accroît bien sur la sécurité des financements qui se fait au niveau du groupe.

D'où l'augmentation du poste autres dettes pour un montant de 1.5 millions d'euros, car le compte

courant avait été remboursé de 3.063 millions d'euros par les disponibilités dégagées par l'activité de BP 3000.

Par ailleurs, il est aussi constaté une variation du poste de bilan dettes fournisseurs qui s'explique par des retards dans la facturation des frais financiers par le groupe concernant le prêt groupe mais aussi des dettes envers un fournisseur et le règlement à effectuer pour un montant de 107K€ à Lyonnaise des eaux. A ce jour, les modalités exactes de financement par le groupe ont fait l'objet d'une convention mais n'est pas connue par La Cub. (en cours de transmission)

## II. Comparaison par rapport au prévisionnel

en K € comparatif compte de résultat	prévu	réel	variation	var en %
<b>produits d'exploitation</b>	<b>8 663</b>	<b>8 215</b>	- 448	-5,18%
<b>charges d'exploitation</b>	<b>5 158</b>	<b>6 879</b>	<b>1 721</b>	<b>33,36%</b>
achats et charges externes	1 210	2 451	1 241	102,56%
impôts et taxes	631	138	- 493	-78,16%
charges de personnel	942	-	- 942	-100,00%
DAP	2 375	4 018	1 643	69,19%
autres charges	-	272	272	
<b>résultat d'exploitation</b>	<b>3 505</b>	<b>1 336</b>	- 2 169	-61,89%
produits financiers	-	113	113	
charges financières	3 067	2 432	- 635	-20,69%
produits exceptionnels	-	78	78	
charges exceptionnelles	-	49	- 49	
<b>Résultat net</b>	<b>438</b>	- <b>955</b>	- <b>1 393</b>	

Le compte prévisionnel mentionne pour l'année 2010 un résultat positif de 438 K€, soit un écart de - 1 393 K€ avec le réalisé 2010 qui fait état d'une perte de -954 K€.

Cependant, ce résultat déficitaire de l'année 2010, tout comme celui de 2009 ne s'explique pas essentiellement que par les produits d'exploitation mais aussi par les charges d'exploitation. Ces charges d'exploitation sont supérieures au prévisionnel et s'explique par le niveau important des dotations aux amortissements largement supérieures à ceux prévus au plan d'affaires initial (1 643 K€).

Comme nous l'avons noté les années précédentes, les immobilisations nettes et plus précisément le coût des travaux inscrits à l'actif du bilan est supérieur de 20 502 K€ par rapport au prévisionnel.

De plus, le prévisionnel prend en compte un parc supplémentaire à ce jour non réalisé, à savoir le parc André Meunier pour 9 816 K€ ; la rénovation du parking Tourny a eu lieu sur 2007 et 2008.

Le coût total des immobilisations nettes initialement prévu, 64 235 K€ est dépassé ; il est de 84 173 K€ et a été en partie financé par des emprunts supplémentaires.

Enfin, hormis le litige en cours concernant le paiement de la taxe foncière, la Communauté urbaine de Bordeaux a conclu le 22 octobre 2010 un avenant n° 2 permettant la construction du Parc Meunier dont le permis de construire a été obtenu le 24 juillet 2008. BP 3000. Ce parc dont la construction commencera mi mai 2011 devrait être terminé pour le 15 Novembre 2012.



# Central parcs

## Résumé

Le produit d'exploitation 2010 est en baisse par rapport à celui de l'année précédente. En effet, le chiffre d'affaires des stationnements est en retrait de 3,74 % alors qu'il s'était fortement accru de 27 % en 2009 par rapport à 2008. La fréquentation horaire payante est en hausse de 4.5 % alors que la recette correspondante ne progresse que de 0.4 %, tandis que le nombre d'abonné est en baisse de 20 %. Même si la structure financière du bilan est aujourd'hui convenable suite à la recapitalisation des fonds propres et l'absorption des pertes antérieures et que l'avenant 6 apporte une garantie financière par le groupe Chantiers Modernes au remboursement du prêt Cub, on peut s'interroger sur la capacité de la structure à absorber le charge supplémentaire de 200 K€ dès 2012 si les résultats restent à ce niveau. Le délégataire est conscient de ce problème et précise qu'il faudra augmenter les tarifs.

### 1- Préambule

Le contrat « Parc de stationnement Camille Julian » à Bordeaux est un contrat de concession.

La réalisation et le financement de l'ensemble des travaux, à savoir, la construction, le renouvellement et la rénovation des immobilisations, les grosses réparations et l'entretien courant, sont à la charge du concessionnaire.

D'une durée de 35 ans, il a pris effet le 3 décembre 1991 et se termine le 31 décembre 2026.

A l'expiration normale de la concession, la Communauté entrera en jouissance de la totalité des constructions édifiées, des installations et aménagements sans aucune indemnité à verser.

Pour mémoire, il est rappelé que des efforts ont été consentis par la Communauté urbaine notamment la prise en charge de travaux et un prêt consenti quasiment sans intérêts. Le Groupe Chantiers Modernes, en tant que principal actionnaire, a recapitalisé les fonds propres et a apporté la garantie financière du groupe vis-à-vis du prêt consenti par La Cub prévus dans l'avenant n° 6 contractualisé en 2007.



## 2 - Présentation du bilan 2009

ETUDE DU BILAN 2010	Parc Saint-Projet/Camille Jullian			2009
	2010		Net	
	Brut	A et P	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>				
Autres immo corporelles	397 135	300 476	96 659	112 049
Autres immo financières	1 783 654		1 783 654	1 783 654
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>2 180 789</b>	<b>300 476</b>	<b>1 880 313</b>	<b>1 895 703</b>
<b>Actif circulant</b> Avances et acomptes versés				
Créances clients et comptes	13 001		13 001	19 725
Autres créances	131 210		131 210	346 132
Disponibilités	67 272		67 272	41 440
<b>Total actif circulant</b>	<b>211 483</b>	<b>-</b>	<b>211 483</b>	<b>407 299</b>
<b>Total actif</b>	<b>2 392 272</b>	<b>300 476</b>	<b>2 091 796</b>	<b>2 303 000</b>
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social			9 814	9 814
reserve légale			982	982
Prime d'émission			739	739
Report à nouveau			96 026	95 994
Résultat de l'exercice			61 410	103 128
<b>Total capitaux propres</b>			<b>168 971</b>	<b>210 657</b>
<b>Provisions Risques &amp; Charges</b>				
Provisions pour charges			248 274	235 207
<b>Total provisions</b>			<b>248 274</b>	<b>235 207</b>
<b>Dettes</b>				
Emprunts et dettes auprès étab.crédit				
Emprunts et dettes fin divers			1 326 411	1 433 296
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			286 775	312 172
Dettes fiscales et sociales			6 209	46 513
Dettes sur immobilisations			-	
Autres dettes			55 156	65 155
<b>Total dettes</b>			<b>1 674 551</b>	<b>1 857 136</b>
<b>Total passif</b>			<b>2 091 796</b>	<b>2 303 000</b>
Concours bancaires				
Dettes et produits constatés d'avance - 1 an			348 243	360 823
Dettes et produits constatés d'avance +1 an				

**Il est important de rappeler qu'à la demande du service de l'inspection générale et conformément à l'engagement des actionnaires, la société a fait l'objet en 2007 d'une recapitalisation de ses fonds propres. La structure du bilan s'est ainsi beaucoup améliorée; l'apurement du compte débiteur « report à nouveau » a permis au concessionnaire de retrouver une situation nette positive.**

L'actif immobilisé représente 90% du total du bilan; il est constitué essentiellement du dépôt de garantie versé dans le cadre du crédit bail immobilier pour 1 784 K€. En parallèle, le passif comprend 248 K€ de provisions pour caducité basées sur l'autofinancement de ce dépôt de garantie.

L'endettement se répartit comme suit :

- Les dettes à court terme représentent 17% des dettes d'exploitation en 2010 alors qu'elles représentaient 19% en 2009; cette baisse s'explique par la diminution du compte courant groupe Chantiers Modernes utilisé pour recapitaliser les fonds propres et qui est pour partie remboursé chaque année.
- Les dettes à long terme ou endettement financier s'élèvent à 1 326 K€ en 2010; cela correspond au prêt financier octroyé par la Communauté au concessionnaire et remboursable à compter de 2012. **Il est à noter qu'afin de préserver les intérêts de la Communauté, l'inspection générale a obtenu en fin d'année 2007 une garantie financière sur ce prêt auprès du groupe Chantiers Modernes.** La trésorerie reste positive et augmente, soit 67.2 K€ en 2010 contre 41.4 K€ en 2009.

### 3 - Présentation du compte de résultat synthétique 2010

	2009	2010	var 2010/2009
<b>Produits Exploitation</b>			
production vendue/CA	1 095 583	1 054 579	-3,74 %
reprises sur amort et prov	-	982	
autres produits	45	60	33,33 %
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>1 095 628</b>	<b>1 055 621</b>	<b>-3,65 %</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
autres achats et charges externes	776 167	809 796	4,33 %
impôts taxes et versements	48 783	49 761	2,00 %
dot amort sur immobilisations	27 422	26 782	-2,33 %
autres charges	74 752	64 180	-14,14 %
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>927 124</b>	<b>950 519</b>	<b>2,52 %</b>
<b>Resultat exploitation</b>	<b>168 504</b>	<b>105 102</b>	<b>-37,6 %</b>
<b>Resultat financier</b>	<b>-592</b>	<b>56</b>	<b>-109,5 %</b>
<b>Resultat courant</b>	<b>167 912</b>	<b>105 158</b>	<b>-37,4 %</b>
<b>Produits Exceptionnels</b>			
reprises s/prov et transf de charges	-		
Charges Exceptionnelles			
dotations except amort et prov	13 067	13 067	0,00 %
Résultat Exceptionnel	-13 067	-13 067	0,00 %
IS	51 715	30 680	-40,67 %
<b>Total Produits</b>	<b>1 095 628</b>	<b>1 055 621</b>	<b>-3,65 %</b>
<b>Total Charges</b>	<b>991 906</b>	<b>994 266</b>	<b>0,24 %</b>
<b>Résultat Net</b>	<b>103 130</b>	<b>61 411</b>	<b>-40,45 %</b>

Un chiffre d'affaires 2010 en baisse de 3,74 % il était en augmentation de 27 % en 2009 et s'expliquait surtout par une augmentation des tarifs de 10 % sur une heure et de 20 % pour trois heures. « L'effet tarif » a joué en 2009 mais malgré une augmentation de 4.5 % de la fréquentation horaire, cette hausse n'arrive pas à compenser la baisse des abonnés. Sachant que la fréquentation horaire représente 75 % du total des fréquentations.

Rappelons que les tarifs étaient restés inchangés depuis le 1er septembre 2006, et la nouvelle augmentation avait pris effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

En 2010, le nombre d'abonnés a continué de baisser, - 20 % par rapport à 2009. Ceci s'explique par le départ d'entreprise comme Sud Ouest.

Le taux d'occupation moyen du parc sur 24 H est lui aussi en retrait par rapport à 2009 et passe de 62 à 50 %.

Les charges d'exploitation augmentent de 2.52 % en 2010 par rapport à 2009 ou ces dernières avaient progressées de 10 % et qui s'expliquaient surtout

par des charges de rénovation importantes + 48 K€ en 2009 par rapport à 2008. Tout comme en 2009, en 2010 les charges de crédit bail du parking qui augmentent de 2.5 % (3 % en 2009) et qui surtout représentent à elles seules 45 % du total des charges d'exploitation. En 2010, les charges de personnel augmentent de 6.26 % alors que jusqu'à présent ces dernières diminuaient.

Au final, le résultat d'exploitation est en baisse par rapport à celui de l'année 2009 et passe de 168 504 € à 105 102 €.

Après un résultat financier non significatif et un résultat exceptionnel similaire à celui de l'exercice 2009 (il s'agit des dotations pour caducité pour 13 K€); le résultat comptable avant impôt société ressort à 105K€ contre 167.9 K€ l'année précédente.

Compte tenu de l'apurement des déficits fiscaux des années antérieures, la société est taxée à l'impôt société pour 30.9 K€ en 2010. Rappelons que le concessionnaire est intégré fiscalement au groupe Chantiers Modernes.

#### 4 - Conclusion

Le résultat net est en forte baisse par rapport à 2009, même si le résultat dégagé est positif il est correct pour faire face à la situation actuelle mais ce dernier devra impérativement progresser pour rembourser La Cub de son prêt à partir de 2012.

Il est certes constaté qu'une augmentation tarifaire comme celle réalisée en 2009 a un effet bénéfique sur le résultat mais est-il possible d'appliquer une telle augmentation tous les ans ?

Cette structure doit s'inscrire encore dans une dynamique commerciale de fidélisation de sa clientèle et de contrôle très strict de ses charges si elle veut continuer à dégager un résultat suffisant. En effet, même si les charges d'exploitation apparaissent comme maîtrisées il faudra faire face au remboursement des charges de crédit bail et le début du remboursement du prêt à la Communauté en 2012 sur une durée de 15 années, ce qui risque de mettre probablement la société en difficulté si elle n'a pas de produits d'exploitation complémentaires.



# CONTRÔLES EFFECTUÉS

Au cours de l'année 2010, la direction des Déplacements urbains a procédé aux contrôles des deux délégataires Central parcs et Urbis park.

## La régie Parcub

Compte tenu du statut particulier de la régie et de son autonomie, la direction des Déplacements urbains n'a effectué aucun contrôle des parcs au cours de l'année 2010.

## Urbis park

Pour l'année révolue, la direction a procédé à douze contrôles sur les parcs Bourse, Jaurès, Salinières et Tourny.

Les contrôles sont effectués mensuellement selon une fiche type qui comprend notamment le contrôle de la disponibilité des ascenseurs, du système de vidéo surveillance, de la propreté des parcs, de l'éclairage...(voir fiche contrôle présentée ci-après).

Comme l'année précédente, la DDU a constaté que trois emplacements pour les véhicules électriques (deux à Bourse et un à Salinières) étaient intégrés aux places réservées aux personnes handicapées.

Dans un premier temps, il convenait de dissocier ces deux types de stationnement.

Toutefois et dans le cadre de l'accessibilité des parcs aux personnes à mobilité réduite, il a semblé judicieux de conserver cette configuration.

En effet, un conducteur handicapé peut être à même de posséder un véhicule électrique. Il dispose ainsi d'un espace adapté à sa situation et d'un dispositif pour recharger son automobile.

La DDU constate une saturation de quelques parcs sur les emplacements vélos. Cette situation est expliquée par l'immobilisation permanente des cycles par les habitants vivant à proximité des parcs.

L'année 2010 a été l'occasion de valider les dispositions techniques et financières pour la construction du parc de stationnement André Meunier par un avenant n°2 notifié le 22 Octobre 2010.

Cet avenant a été l'occasion de valider la nouvelle charte graphique, la nouvelle grille tarifaire, les dispositions techniques et financières du parc André Meunier, le plan qualité et les délais de réalisation du parc André Meunier.

Globalement, la direction n'a pas constaté de dysfonctionnements majeurs et il convient de souligner que l'exploitant apporte toutes les attentions pour proposer un accueil et un service de qualité aux usagers.

## Central parcs

Pour le parc Camille Jullian, la DDU instaure depuis le dernier trimestre 2009, des contrôles mensuels du même type que ceux exercés sur les parcs exploités par Urbis park (voir fiche contrôle présentée ci-après).

Ces contrôles ont permis de constater en 2009 différents points négatifs comme par exemple les défauts d'entretien en terme de propreté des escaliers et de la partie stationnement mais aussi l'absence de panneau spécifique aux véhicules GPL.

Le délégataire conscient de ces défauts a réalisé en 2010, la rénovation des cages d'escalier, de l'ascenseur et la remise en place du panneau spécifique aux véhicules GPL.

De plus Central parcs a programmé pour 2011 la remise en peinture de l'étage -1 et -2.

La DDU a également poursuivi son activité en 2010 au contrôle du suivi des constatations faites lors de la visite quinquennale du parc réalisée en Juin 2008.

Plusieurs rencontres avec la société bénéficiaire se sont déroulées fin 2009 et début 2010.

**Rappel :** Conformément à l'article 4.6 de la convention, un contrôle approfondi des installations concédées doit avoir lieu tous les cinq ans ainsi qu'en fin de concession, pour établir, le cas échéant, la liste des réparations à effectuer par le délégataire.

Dans l'ensemble, il a été constaté en juin 2008 que le parc de stationnement Camille Jullian satisfait aux obligations réglementaires mais révèle de multiples dysfonctionnements de ses équipements entraînant des avis non satisfaisants (alarme générale, déclencheurs sonores, colonnes sèches ...).

Le délégataire a répondu à ses engagements en réalisant la fin des travaux de mise en conformité avec notamment la prolongation de la colonne sèche pour un accès direct sur la voirie.

## Les réclamations

La DDU a également en charge l'enregistrement, le traitement et l'envoi d'une réponse personnalisée aux réclamations des usagers pour les parcs délégués à Urbis Park, Parcub et Central Parcs.

Au cours de l'année 2010, on dénombre ainsi six doléances.

### • PARCUB

- Dysfonctionnement de l'ascenseur du parc Gambetta
- Trois réclamations concernant la tarification de parking Meriadeck.
- L'attribution d'un abonnement sur le parking Pey Berland.

### • Urbis park

- Le manque de place de stationnement pour les abonnés pendant les fêtes.
-

## Les objectifs 2011 de la DTMD

Dans l'objectif de la réorganisation communautaire la Direction des déplacements Urbains est remplacée par la Direction de Transports et de la Mobilité Durable. Un service stationnement est créé au sein de cette nouvelle direction et exécutera les missions suivantes :

### • PARCUB

- Vérification et réactualisation de la capacité des parcs.

- Poursuite de la réalisation d'un tableau de bord sur la fréquentation mensuelle.

### • URBIS PARK

- Poursuite des contrôles mensuels sur l'ensemble des parcs.

- Mise en place de contrôles concernant le plan qualité validé par l'avenant n° 2 du 22 octobre 2011.

- Participation aux réunions sur le management de la qualité organisées par l'exploitant.

- Suivi de la phase travaux du nouveau parc de stationnement André Meunier pour une mise en exploitation à l'automne 2012.

- Poursuite de la réalisation d'un tableau de bord sur la fréquentation mensuelle.

- Mise en place de tableaux de bord sur les indicateurs du plan qualité.

### • CENTRAL PARCS

- Poursuite des contrôles mensuels sur le parc Camille Jullian.






- Poursuite de la réalisation d'un tableau de bord sur la fréquentation mensuelle.

## Le plan qualité Urbis park

L'avenant n° 2 à la convention de service public du 6 Juin 2000 a validé la mise en place d'un plan qualité sur les parcs gérés par Urbis park. Ce dispositif est en place depuis décembre 2010.

Ce plan qualité est décliné en 5 thèmes regroupant 15 indicateurs qualité dont 12 indicateurs soumis à pénalités.

### Thèmes :

1. Management de la qualité 
2. Services aux usagers 
3. Entretien des parcs 
4. Maintenance des équipements 
5. Protection et prévention 

### Indicateurs :

<b>Indicateur 1</b>	Pilotage de processus	Pas de pénalités
<b>Indicateur 2</b>	Accueil au poste de contrôle	<b>400 €</b> TTC /mois/par parc
<b>Indicateur 3</b>	Conformité et présence de l'information	<b>400 €</b> TTC /mois/par parc
<b>Indicateur 4</b>	Traitement des réclamations	Pas de pénalités
<b>Indicateur 5</b>	Etat et propreté de l'espace d'accueil	<b>400 €</b> TTC /mois/par parc
<b>Indicateur 6</b>	Etat et propreté des sites	<b>400 €</b> TTC / mois/par parc
<b>Indicateur 7</b>	Disponibilité des ascenseurs	<b>900 €</b> TTC/mois/par parc
<b>Indicateur 8</b>	Disponibilité du système de vidéo surveillance	<b>400 €</b> TTC /mois/par parc
<b>Indicateur 9</b>	Disponibilité des caisses automatiques	<b>150 €</b> TTC/mois/par parc
<b>Indicateur 10</b>	Disponibilité des systèmes de validation et barrières	<b>150 €</b> TTC/mois/par parc
<b>Indicateur 11</b>	Disponibilité du système de recharge des véhicules électriques	<b>400 €</b> TTC/mois/par parc
<b>Indicateur 12</b>	Etat du système d'éclairage	<b>900 €</b> TTC/mois/par parc
<b>Indicateur 13</b>	Conformité de l'affichage de sécurité	<b>150 €</b> TTC/mois/par parc
<b>Indicateur 14</b>	Disponibilité et localisation des équipements de sécurité	<b>900 €</b> TTC/mois/par parc
<b>Indicateur 15</b>	Analyse de la sécurité incendie	Pas de pénalités

# La fiche contrôle DDU

Parc de stationnement : **Tourny**  
 Mise en service : 1 janvier 1974




2010		Entretien et maintenance des parcs de stationnement		
Contrôles				
xx/xx/2009		xx/xx/2009	xx/xx/2009	xx/xx/2009
<b>1</b>	<b>Capacité</b>	957 dont 6 places réservées pour "station lavage" (niveau -1)		
	<input type="checkbox"/> capacité totale dont : <input type="checkbox"/> nombre de places P.H <input type="checkbox"/> nombre de places V.E	20	20	20
<b>2</b>	<b>Deux roues</b>	15		
	<input type="checkbox"/> nombre de places vélos <input type="checkbox"/> nombre de places motos <input type="checkbox"/> observations	11	11	11
<b>3</b>	<b>Intérieur parc</b>			
	<input type="checkbox"/> présence de débris <input type="checkbox"/> tags ou graffitis <input type="checkbox"/> propreté du revêtement <input type="checkbox"/> état de la peinture sol	●	●	●
<b>4</b>	<b>Eclairage</b>			
	<input type="checkbox"/> intérieur <input type="checkbox"/> signalétique (hors sol)	●	●	●
<b>5</b>	<b>Système vidéo-surveillance</b>	38 (BP 3000) - 32 (relevé DDU)		
	<input type="checkbox"/> nombre de caméras <input type="checkbox"/> caméras hors service <input type="checkbox"/> nombre de moniteurs <input type="checkbox"/> moniteurs hors service	2 1	2 1	2 1
<b>6</b>	<b>Equipements de signalisation</b>			
	<input type="checkbox"/> panneau info-tarifs <input type="checkbox"/> panneau directionnel <input type="checkbox"/> panneau info véhicule GPL <input type="checkbox"/> Plan de quartier <input type="checkbox"/> Plan réseau tbc <input type="checkbox"/> panneau indicateur sortie	●	●	●
<b>7</b>	<b>Equipements de validation</b>	2		
	entrée <input type="checkbox"/> nombre <input type="checkbox"/> valideurs <input type="checkbox"/> barrières sortie <input type="checkbox"/> nombre <input type="checkbox"/> valideurs <input type="checkbox"/> barrières <input type="checkbox"/> caisse automatique	2 ● ● 4 ● ● 4	2 ● ● 4 ● ● 4	2 ● ● 4 ● ● 4
<b>8</b>	<b>Equipements divers</b>	0		
	<input type="checkbox"/> musique d'ambiance <input type="checkbox"/> escaliers <input type="checkbox"/> point d'information <input type="checkbox"/> téléphone public <input type="checkbox"/> consigne	●	●	●
<b>9</b>	<b>Equipements de sécurité</b>	42 (BP 3000) - 32 (relevé DDU)		
	extincteur <input type="checkbox"/> nombre <input type="checkbox"/> présence bac à sable <input type="checkbox"/> nombre <input type="checkbox"/> présence <input type="checkbox"/> plan d'évacuation et d'intervention <input type="checkbox"/> sortie de secours <input type="checkbox"/> interphones	5 ● 16 3 16	5 ● 16 3 16	5 ● 16 3 16
<b>10</b>	<b>Sanitaire</b>	2		
	<input type="checkbox"/> nombre <input type="checkbox"/> revêtement murs <input type="checkbox"/> sol <input type="checkbox"/> mobilier (lavabo, ...) <input type="checkbox"/> fournitures diverses	●	●	●
<b>11</b>	<b>Ascenseurs</b>	2		
	<input type="checkbox"/> nombre <input type="checkbox"/> fonctionnement <input type="checkbox"/> propreté <input type="checkbox"/> accès piétons	●	●	●
<b>12</b>	<b>Poste de contrôle</b>			
	<input type="checkbox"/> mode de paiement <input type="checkbox"/> comptabilité des places <input type="checkbox"/> téléphone <input type="checkbox"/> installations existantes	●	●	●
<b>13</b>	<b>Observations</b>			



# AVIS DU DÉLÉGANT

Après deux années où la tendance de fréquentation était à la baisse, on peut observer, sur l'année 2010, une légère reprise de cette dernière. Toutefois, cette tendance n'est pas uniforme sur l'ensemble des parcs. Ainsi, Central Parc est dans une évolution fragile avec un regain de la fréquentation de ces abonnés, ce qui pour les années à venir n'est pas de bon augure.

En effet, à compter de 2012 ce concessionnaire doit pouvoir au remboursement d'un prêt contracté auprès de la collectivité. Une vigilance accrue devra donc être de mise pour encadrer ce délégataire et préserver les intérêts de la Communauté urbaine.

Cette année 2010, constitue également l'aboutissement des longues négociations avec le concessionnaire BP 3000 pour établir l'avenant n° 2.

Ainsi, la réalisation du parc André Meunier est actée et son ouverture au public devrait être concrète à l'automne 2012.

Par ailleurs, un plan qualité vient enfin d'être formalisé avec BP 3000. Il constitue le premier de son genre sur le volet stationnement et nous espérons vivement qu'il ne sera pas le dernier. En effet, ce ne sont pas

moins de 15 indicateurs qui sont suivis mensuellement et qui permettront de juger de la qualité de service rendu à l'utilisateur.

Nous estimons qu'un tel suivi doit se généraliser et que dans les missions à venir de la nouvelle unité stationnement cet aspect de mesure de la qualité doit être discuté avec les autres prestataires.

Enfin, comme l'an dernier, nous pensons qu'un déploiement de la mission de contrôle doit être faite sur la régie ParCub car près de 70 % des espaces de stationnement relèvent aujourd'hui de leur gestion et ne font l'objet d'aucun contrôle terrain.

Ainsi, pour un traitement équitable des gestionnaires de stationnement et surtout en vue de l'élaboration d'une vraie lecture comparative du service rendu aux usagers, il nous apparaît important d'œuvrer en ce sens.

La nouvelle organisation des services communautaires laisse, effectivement, entendre que ce champ d'action sera exploré car c'est un axe de réflexion qui a été recensé dans les missions du nouveau service stationnement.



**Communauté urbaine de Bordeaux**

direction des Déplacements urbains - pôle de la Mobilité  
Esplanade Charles-de-Gaulle - 33076 Bordeaux cedex  
Tél. : 05 56 99 84 84 - Fax D.D.U : 05 56 96 19 40  
[www.lacub.fr](http://www.lacub.fr)

Conception

**LEBIG**

Réalisation

**LA PAO**

Impression

**L'ATELIER**

de la Communauté  
urbaine  
de Bordeaux

**CENTRAL PARCS**

**Parc CAMILLE JULLIAN**

**RAPPORT D'ACTIVITE 2010**

# Parcs de stationnement de la Communauté Urbaine de Bordeaux

## Analyse des conditions d'exploitation

### BILAN ANNUEL D'ACTIVITES 2010

#### 1. Rappel des caractéristiques de l'offre du délégataire

Parc de stationnement souterrain CAMILLE JULLIAN  
Sis sous la place Camille Jullian à Bordeaux  
Accès par la rue du Pas Saint-Georges  
Capacité : 331 places, toutes non réservées -pas d'amodiation

#### 2. La tarification

##### a. Tarifs en vigueur pour l'année

Les tarifs horaires et abonnés sont depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2009.

Tarification horaire	
1 heure	2,20 €
2 heures	4,40 €
3 heures	6,60 €
4 heures	8,50 €
5 heures	10,00 €
6 heures	12,00 €
7 heures	14,00 €
8 heures	16,00 €

Soirée / nuit : Forfait 4,50 €

Tarification abonné	
mensuel	125,00 €
trimestriel	375,00 €
semestriel	660,00 €
annuel	1 250,00 €

##### Tarifs résidents

Tarification abonné résident nuit	
Mensuel	50,00 €
trimestriel	150,00 €
semestriel	270,00 €
Annuel	500,00 €

Tarification abonné résident permanent	
mensuel	110,00 €
trimestriel	330,00 €
semestriel	660,00 €
annuel	1 100,00 €

b. Analyse de la tarification - comparaison 2006/2010

Tarifs horaires	2006	2010	Variation 2006/2010
	€	€	
1 heure	2,00	2,20	10,00%
2 heures	4,00	4,40	10,00%
3 heures	5,50	6,60	20,00%
4 heures	7,00	8,50	21,43%
5 heures	8,50	10,00	17,65%
6 heures	10,00	12,00	20,00%
7 heures	12,00	14,00	16,67%
8 heures	13,00	16,00	23,08%
<b>soirée/nuît</b>	<b>1,00 / heure</b>	<b>Forfait 4,50 €</b>	

Abonnements permanents	2006 non résident	2010 non résident	2010 résident	Var.2006/2010 non résident	Var.2006/2010 résident
	€	€	€		
Mensuel	115,00	125,00	110,00	8,70%	10,00%
Trimestriel	345,00	375,00	330,00	8,70%	10,00%
Semestriel	600,00	660,00	600,00	10,00%	14,25%
annuel	1150,00	1250,00	1100,00	8,70%	10,00%

Abonnements nuit	2006	2010	Var.2006/2009
	€	€	
Mensuel	45,00	50,00	11,11%
Trimestriel	135,00	150,00	11,11%
Semestriel	250,00	270,00	8,00%
annuel	450,00	500,00	11,11%

3. La fréquentation pour 2010

a. La fréquentation par parc de stationnement

Mois	Fréquentation					
	Horaires		Abonnés		Ammodiations	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Janvier	13 371	13 546	305	208		
Février	11 259	12 633	322	191		
Mars	12 861	13 484	312	214		
Avril	14 141	13 988	276	213		
Mai	13 964	13 951	297	213		
Juin	12 950	13 206	288	215		
Juillet	14 535	14 696	241	202		
Août	13 777	14 971	217	191		
Septembre	13 097	13 666	216	204		
Octobre	13 813	13 921	221	212		
Novembre	12 812	13 305	208	211		
Décembre	13 537	15 934	211	213		
<b>TOTAUX 2010</b>		167 301		2 487		0
<b>TOTAUX 2009</b>	160 117		3 114		0	

b. La fréquentation – tableau récapitulatif

sans objet (1 seul parc )

c. Analyse de la fréquentation et de son évolution sur l'année et en comparaison à n-1

<b>Nombre</b>	Total de places	331
	Abonnés (en moyenne)	207
	dont abonnés résidents	75
	Entrées clients horaire (moyenne mensuelle)	13 940
<b>Répartition de l'occupation</b>	Horaires	75%
	Abonnés	25%
<b>Taux d'occupation moyen du parc sur 24h</b>		50%
<b>Durée moyenne de stationnement horaire</b>		02:45:00

La fréquentation horaire a augmenté de +4,5% par rapport à l'exercice précédent par contre le nombre d'abonnés est en diminution de -20% (-40 % en 2 ans).

#### 4. Compte de résultats et bilan des recettes et des dépenses pour 2010

##### a. Les recettes et les dépenses

Mois	Recettes HT				Dépenses HT			
	Horaires		Abonnés		Horaires		Abonnés	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Janvier	67 014	69 049	82 078	64 533	58 443	63 042	71 580	58 918
Février	58 457	61 634	16 258	12 737	50 981	56 272	14 179	11 629
Mars	62 283	66 723	15 620	19 154	54 317	60 918	13 622	17 487
Avril	69 258	66 514	14 283	12 716	60 400	60 727	12 457	11 609
Mai	70 213	69 054	32 800	13 876	61 233	63 047	28 605	12 669
Juin	67 893	61 660	20 361	13 410	59 209	56 295	17 757	12 243
Juillet	70 696	72 610	20 656	16 547	61 654	66 293	18 014	15 107
Août	72 573	75 817	12 319	8 558	63 291	69 221	10 743	7 813
Septembre	66 064	66 494	9 513	19 224	57 615	60 709	8 297	17 552
Octobre	71 772	69 514	17 289	16 250	62 592	63 466	15 078	14 836
Novembre	68 642	63 958	8 554	9 605	59 863	58 394	7 460	8 770
Décembre	73 833	81 551	10 342	11 877	64 390	74 456	9 020	10 844

<b>TOTAL 2010</b>		824 580		218 486		752 841		199 477
<b>TOTAL N-1</b>	818 699		260 074		713 987		226 810	

Nota : les 4 colonnes « dépenses HT » du tableau ci-dessus ont été renseignées à partir des dépenses annuelles ventilées au prorata des 4 colonnes « recettes HT ».

##### b. Analyse du compte de résultats pour l'année et comparaison avec n-1

**La fréquentation horaire payante est en hausse de 4,5 % alors que la recette correspondante ne progresse que de 0,4 % . Le nombre d'abonnés quant à lui baisse de 20 % et de 40% en deux ans**

**Au global, le chiffre d'affaire du parc Camille Jullian pour l'année 2010, est de 1 051 622 €HT, soit une diminution de 3,7 % . Le recul de la recette abonné ( 16 %) n'a pas été compensé par les horaires .**

**Hors charge de rénovation les dépenses sont restées stables .**

**Les charges de rénovation , mises aux normes ,et peintures se sont élevées à 84 K€ en diminution de 30%**

**Le résultat s'établit à + 92 K€ avant impôts.**

**Il faudra rembourser 200 K€ par an à partir de 2012 , Il ne reste que 2011 pour assurer cette trésorerie .**

**Cela ne sera possible que si le tarif évolue car il n'a pas été réévalué depuis 3 ans .**



## 5. Exercice 2010

## a. Recettes et dépenses par chapitre comptable

<b>COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIQUE</b>	<b>ANNEE 2009</b>	<b>ANNEE 2010</b>
Recettes Horaires	818 698	824 580
Compléments de recettes		1 025
Recettes abonnement et locations	260 074	218 486
Amodiation - droits		
Publicité	12989	11 531
Location de surfaces commerciales		
Amodiation - remboursement de charges		
Prestation de service		
Produits des activités annexes (régularisation CA exercice antérieur)	3867	
<b>Chiffre d'affaires net du parc de stationnement</b>	<b>1 095 628</b>	<b>1 055 622</b>
Subvention d'exploitation		
Remboursement des assurances		
Reprise sur amortissement, provision, transfert de charges		
Reprise de provisions pour grosses réparations et rénovations		
Produits divers		
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 095 628</b>	<b>1 055 622</b>
Energie, consommables	-58 031	-43 393
Entretien, maintenance et réparations (dont nettoyage parking)	-39 169	-31 040
Charges de rénovation	-48 787	-84 669
Assurances	-10 189	-12 459
Honoraires et autres services extérieurs	-13 434	-1 046
Rémunération du personnel	-195 883	-199 964
Autres charges du personnel	-12 702	-21 685
Autres charges de fonctionnement	-17 084	-1 646
Taxe professionnelle	-24 426	-27 404
Taxe foncière	-24 824	-25 264
Taxe divers	-43	1 743
Redevance due au délégant	-22 299	-21 910
Charges de structure (financement)	-380 647	-391 104
<b>Total charges directes</b>	<b>-847 518</b>	<b>-863 327</b>
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>248 110</b>	<b>192 295</b>
DAP sur immobilisation	-48 287	-48 242
DAP de caducité	-14 250	-18 033
DAP de charges à répartir		
DAP pour grosses réparations		
DAP pour risques et charges		
DAP pour dépréciation	-6 951	-6 952
<b>Total des DAP</b>	<b>-69 488</b>	<b>-73 227</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>-917 006</b>	<b>-936 554</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>178 622</b>	<b>119 066</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIERES</b>	<b>-23 779</b>	<b>-26 978</b>
Produits exceptionnels sur opération de gestion		
Produits exceptionnels sur opération en capital		
<b>Total produits exceptionnels</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opération en capital		
<b>Total charges exceptionnelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>-940 785</b>	<b>-963 532</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1 095 628 -</b>	<b>1 055 622 -</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS sur les sociétés et participation</b>	<b>154 843</b>	<b>92 090</b>

b. analyse des comptes du délégataire

### **Un nouvel indicateur a été mis en place : suivi de l'affichage « Complet »**

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2009 nous suivons le nombre de jours ou le parc affiche Complet :  
En 2009 : **158 soirs ont affichés COMPLET soit en moyenne 3 soirs par semaine**

En 2010 principalement entre 20 h 30 et 22 h 30 ; **150 soirs ont affichés COMPLET soit – 5 %**

La répartition est la suivante :

32 Mercredi	( 61 % )
36 Jeudi	( 70 % )
43 Vendredi	( 83 % )
39 Samedi	( 75 % )

Depuis l'installation d'un paiement possible par carte Total GR fin 2009 ,un nouvel indicateur suit l'évolution de ce moyen de paiement : 420 paiements par mois en moyenne représentant 3 % des recettes horaires .En constante progression de 300 paiements en Janvier à 540 en décembre .

c. analyse prévisionnelle pour l'année 2011

Le nombre d'abonnés est au plus bas ,et ne génère plus de recette complémentaire

La seule certitude est le parc « Complet » 3 soirs par semaine en moyenne et souvent (61 %) 4 soirs dans la même semaine.

La durée moyenne recule et ne devrait pas s'améliorer

Une analyse fine des fréquentations sera faite après le premier semestre pour adapter au mieux la future Grille tarifaire

### **6. Les conditions d'exploitation pour 2010**

Aucune amélioration bénéfique du jalonnement dynamique n'est à noter sur l'exploitation .

Le manque de jalonnement statique ne nous permet pas non plus de capter et d'orienter la clientèle notamment en journée

## 7. La politique qualité (si existence d'un plan qualité)

L'accueil de milliers de clients horaires et de plusieurs dizaines d'abonnés dans le parking Camille Jullian nécessite la mise en œuvre de méthodes de gestion et d'exploitation efficaces.

Nos agents participent activement au nettoyage et à l'entretien de l'ouvrage tout en assurant un accueil des clients :

- L'entretien des accès piétons et des espaces accueil, le nettoyage des tâches d'huile sont effectués quotidiennement ;
- Les dégradations dues aux actes de vandalisme et de salissure sont réparées dans un minimum de temps ;
- Toute réclamation, quel qu'en soit l'objet, est traitée sans tarder. Une solution adaptée est apportée à chaque situation ;
- La gestion des flux importants de véhicules nécessite une attention soutenue pour permettre un accès facile et assurer une rotation optimale ;
- Un traitement rapide et performant des demandes d'abonnement permet de satisfaire le maximum de clients.

La qualité de l'accueil repose également sur la formation de nos personnels. Cette formation est dispensée au sein de l'Ecole VINCI Park soit au siège à Nanterre soit au sein d'un des 5 parkings Ecole de VINCI Park en France.

En complément du confort esthétique, le parking Camille Jullian offre à sa clientèle de nombreux services destinés à rendre son utilisation plus agréable. Il s'agit notamment de :

- la **plate-forme des services gratuits VINCI Park** ( prêt de parapluie, service accompagnement, stationnement offert le jour de l'anniversaire, kit de dépannage),
- **Radio VINCI Park**, un programme de musique classique sans aucune coupure publicitaire et qui renforce l'image haute gamme du parking,
- Moyens de paiement innovants (Carte TOTAL GR),

## Le service « Relations Clients »

VINCI Park a créé, il y a 8 ans, un service relations clients. Nos clients peuvent nous contacter par :

- Courrier : VINCI Park – 61, avenue Jules Quentin – 92000 NANTERRE
- Internet : [clients@vincipark.com](mailto:clients@vincipark.com)
- Téléphone : n° AZUR 0 810 26 3000- 24h/24 – 7j/7

L'engagement de VINCI Park est de répondre et/ou d'apporter une solution sous 72 h.

Le fonctionnement du N° AZUR est le suivant :

- Traitement des remarques et suggestions :  
Ces appels sont enregistrés par l'opératrice puis routés via Internet à la Direction Régionale concernée. Une réponse ou un accusé de réception sont adressés dans un délai maximum de 72h.
- Traitement des incidents :  
Ces appels sont routés via le téléphone au parc de rattachement ou en cas d'échec (parc fermé aux horaires, agent en ronde,...) aux numéros d'astreinte. Ces appels sont traités localement.
- Informations commerciales :  
Ces appels sont routés via le téléphone au parc de rattachement ou enregistrés en cas d'échec puis routés via Internet. Ces appels sont également traités localement.

## 8. La politique sécurité

Amélioration de la qualité de la sécurité incendie :

- Fin de la mise en conformité sécurité

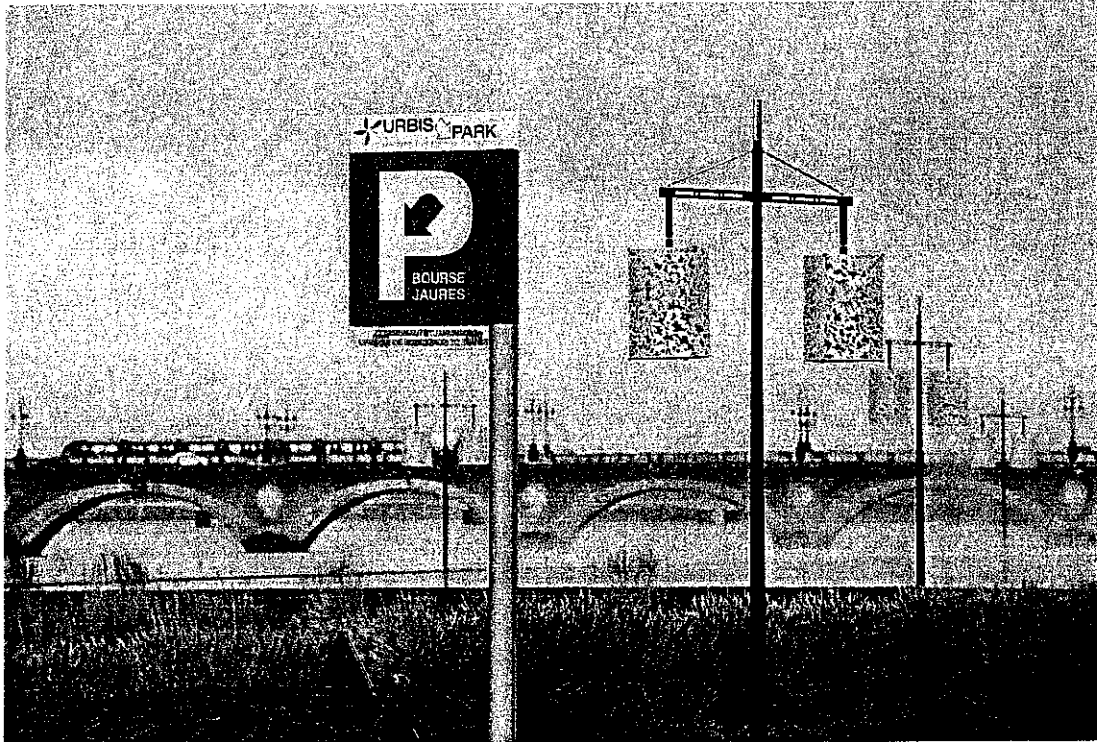
## 9. Les évènements et les actions menées au cours de l'année 2010

- Fin de la mise en conformité suite au rapport de 2008 : colonne sèche coté Aquitanis
- Changement des moniteurs
- Mise aux normes des mains courantes dans les escaliers
- Changement des climatiseurs à l'accueil
- Changement de l'habillage de la cabine ascenseur
- Reprise des pentes de marches escalier et changement porte
- Peinture des 2 escaliers

## 10. Les perspectives pour 2011

- Peinture des niveaux -1 et-2
- Renouvellement des matériels usés
- Modification gabarit d'entrée
- Rafraichissement éclairage escalier côté escalier

## Parcs de stationnement de la Communauté Urbaine de Bordeaux



BP 3000

## BILAN ANNUEL D'ACTIVITE 2010

## Parcs de stationnement de la Communauté Urbaine de Bordeaux

**BILAN ANNUEL D'ACTIVITE 2010****I RAPPEL DES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE DU DELEGATAIRE**

BP3000 propose à sa clientèle un total de 3 267 places réparties comme suit :

	<b>Bourse/ Jaures</b>	<b>Tourny</b>	<b>Salinières</b>
Véhicules	1 659	957	407
Vélos	60	15	62
Motos	44	11	16

## II LA TARIFICATION

### a) Tarifs en vigueur (TTC) au 31 décembre 2010

#### BOURSE / JEAN JAURES

Horaires	JOUR	NUIT
0 à 30 mn	1,00 €	3,60 €
1 h	2,20 €	3,60 €
2 h	5,10 €	3,60 €
3 h	7,10 €	3,60 €
4 h	9,10 €	3,60 €
5 h	11,10 €	3,60 €
6 h	12,20 €	3,60 €
7 h	14,20 €	3,60 €
8 h	17,20 €	3,60 €
9 h à 12 h	19,30 €	3,60 €

Abonnés	Résident	Non résident
<b>Jour</b>		
Mensuel	72,00 €	145,00 €
Trimestriel	210,00 €	420,00 €
Semestriel	415,00 €	830,00 €
Annuel	810,00 €	1 620,00 €
<b>Nuit</b>		
Mensuel	31,00 €	66,00 €

#### TOURNY

Horaires	JOUR	NUIT
0 à 30 mn	1,00 €	3,60 €
1 h	2,30 €	3,60 €
2 h	5,10 €	3,60 €
3 h	7,10 €	3,60 €
4 h	9,10 €	3,60 €
5 h	11,10 €	3,60 €
6 h	12,20 €	3,60 €
7 h	14,20 €	3,60 €
8 h	17,20 €	3,60 €
9 h à 12 h	19,30 €	3,60 €

Abonnés	Résident	Non résident
<b>Jour</b>		
Mensuel	75,00 €	150,00 €
Trimestriel	220,00 €	440,00 €
Semestriel	430,00 €	850,00 €
Annuel	850,00 €	1 675,00 €
<b>Nuit</b>		
Mensuel	32,00 €	68,00 €

#### SALINIÈRES

Horaires	JOUR	NUIT
0 à 30 mn	1,00 €	3,60 €
1 h	1,90 €	3,60 €
2 h	3,30 €	3,60 €
3 h	4,50 €	3,60 €
4 h	5,60 €	3,60 €
5 h	6,70 €	3,60 €
6 h	7,90 €	3,60 €
7 h	9,00 €	3,60 €
8 h	10,00 €	3,60 €
9 h	11,00 €	3,60 €
10h à 12h	11,00 €	3,60 €

Abonnés	Résident	Non résident
<b>Jour</b>		
Mensuel	48,00 €	92,00 €
Trimestriel	140,00 €	270,00 €
Semestriel	275,00 €	530,00 €
Annuel	530,00 €	1 020,00 €
<b>Nuit</b>		
Mensuel	13,00 €	25,00 €

**b) Analyse de la tarification - comparaison 2009/2010 (au 31 décembre 2009)**

Conformément à l'article 6.4 de l'avenant N°1 à la convention de Délégation de Service Public, BP3000 a proposé une revalorisation tarifaire en fin d'année 2009 en accord avec les critères d'indexation prévus au contrat. Celle-ci, sur le souhait des élus, a été modifiée afin de limiter l'augmentation des tarifs abonnés et, comme cela existe sur les autres parcs de la CUB, de créer un « forfait nuit tranquille ». Cette évolution **modifiant la structure de grille tarifaire**, fut soumise à l'approbation du conseil communautaire en octobre 2010 et validée dans le cadre de l'avenant N°2 du 22 octobre 2010.

• **TOURNY :**

*Grille horaire Jour :*

Augmentation limitée sur la grille de jour de **1,58%** en moyenne.

*Grille horaire nuit*

Comme cela se pratique déjà sur les autres parcs de la Communauté Urbaine de Bordeaux, BP3000 a instauré le **forfait nuit tranquille à 3,60 € TTC**

*Abonnés*

Les tarifs abonnés (Résidents ou Non Résidents) **n'ont pas été augmentés.**

• **BOURSE / JEAN JAURES :**

*Grille horaire Jour :*

Augmentation limitée sur la grille de jour de **1,13%** en moyenne.

*Grille horaire nuit*

BP 3000 a instauré le **forfait nuit tranquille à 3,60 € TTC**

*Abonnés*

Les tarifs abonnés (Résidents ou Non Résidents) **n'ont pas été augmentés depuis 2008.**

• **SALINIÈRES :**

*Grille horaire Jour :*

Augmentation limitée sur la grille de jour de **3,08%** en moyenne.

*Grille horaire nuit*

BP 3000 a instauré le **forfait nuit tranquille à 3,60 € TTC**

*Abonnés*

Les tarifs abonnés (Résidents ou Non Résidents) **n'ont pas été augmentés.**



### III LA FREQUENTATION POUR 2010

#### a) La fréquentation par parc

##### BOURSE / JEAN JAURES

Mois	Fréquentation par clientèle					
	Horaires			Abonnés		
	2009	2010	Variation	2009	2010	Variation
Janvier	43 321	40420	-7%	1 175	1203	2%
Février	38 067	36229	-5%	1 170	1208	3%
Mars	40 975	43053	5%	1 174	1195	2%
Avril	41 440	43593	5%	1 192	1219	2%
Mai	43 790	40688	-7%	1 188	1227	3%
Juin	42 867	44502	4%	1 196	1219	2%
Juillet	45 376	45543	0%	1 179	1210	3%
Août	40 156	41686	4%	1 183	1223	3%
Septembre	41 185	41952	2%	1 199	1241	4%
Octobre	51 364	44977	-12%	1 216	1262	4%
Novembre	40 827	40987	0%	1 223	1253	2%
Décembre	57 155	56230	-2%	1 201	1263	5%
<b>Total</b>	<b>526 523</b>	<b>519860</b>	<b>-1%</b>			

##### TOURNY

Mois	Fréquentation par clientèle					
	Horaires			Abonnés		
	2009	2010	Variation	2009	2010	Variation
Janvier	45 757	46918	3%	706	684	-3%
Février	40 313	41589	3%	694	699	1%
Mars	43 222	46799	8%	690	697	1%
Avril	43 371	47446	9%	697	695	0%
Mai	42 537	44566	5%	703	596	-1%
Juin	47 572	50536	6%	693	702	1%
Juillet	43 941	45960	5%	684	704	3%
Août	33 081	38737	17%	687	707	3%
Septembre	43 782	46157	5%	684	705	3%
Octobre	55 921	54561	-2%	692	712	3%
Novembre	45 715	47276	3%	691	714	3%
Décembre	64 147	64326	0%	684	720	5%
<b>Total</b>	<b>549 386</b>	<b>574871</b>	<b>5%</b>			

## SALINIÈRES

Mois	Fréquentation par clientèle					
	Horaires			Abonnés		
	2009	2010	Variation	2009	2010	Variation
Janvier	4 204	4458	6%	351	371	6%
Février	4 451	4038	-9%	346	375	8%
Mars	5 398	4857	-10%	350	376	7%
Avril	4 781	5152	-8%	359	379	6%
Mai	5 643	5093	-10%	367	378	3%
Juin	5 420	5317	-2%	367	385	5%
Juillet	4 734	4991	5%	360	385	7%
Août	4 224	4721	12%	369	380	3%
Septembre	5 157	5708	11%	373	389	4%
Octobre	5 482	5502	0%	372	384	3%
Novembre	4 597	4183	-9%	367	388	6%
Décembre	4 411	4405	0%	372	389	5%
<b>Total</b>	<b>58 502</b>	<b>58425</b>	<b>0%</b>			

### b) La fréquentation – Récapitulatif BP3000

Mois	Fréquentation par clientèle					
	Horaires			Abonnés		
	2009	2010	Variation	2009	2010	Variation
Janvier	93 282	91 796	-2%	2 232	2 258	1%
Février	82 831	81 856	-1%	2 210	2 282	3%
Mars	89 595	94 709	6%	2 214	2 268	2%
Avril	89 592	96 191	7%	2 248	2 293	2%
Mai	91 970	90 347	-2%	2 258	2 301	2%
Juin	95 859	100 355	5%	2 256	2 306	2%
Juillet	94 051	96 494	3%	2 223	2 299	3%
Août	77 461	85144	10%	2 239	2 310	3%
Septembre	90 124	93 817	4%	2 256	2 335	4%
Octobre	112 767	105 040	-7%	2 280	2 358	3%
Novembre	91 139	92 446	1%	2 281	2 355	3%
Décembre	125 740	124 961	-1%	2 257	2 372	5%
<b>Total</b>	<b>1 134 411</b>	<b>1 153 156</b>	<b>2%</b>			

**c) Analyse de la fréquentation, de son évolution et en comparaison avec n-1**

Le calcul du taux d'occupation s'effectue suivant la définition établie dans l'observatoire du stationnement.

<b>BOURSE JAURES</b>	Horaires	Abonnés
Capacité	1 659	
Taux d'occupation moyen sur 24 heures	37,32%	
Durée moyenne de stationnement	1 h 54 mn	10 h
Analyse et évolution de la fréquentation	-1,3%	3,0%

<b>TOURNY</b>	Horaires	Abonnés
Capacité	957	
Taux d'occupation moyen sur 24 heures	39,98%	
Durée moyenne de stationnement	2 h 04 m	8 h 30
Analyse et évolution de la fréquentation	4,7%	1%

<b>SALINIÈRES</b>	Horaires	Abonnés
Capacité	407	
Taux d'occupation moyen sur 24 heures	52,03%	
Durée moyenne de stationnement	2 h 13 m	12 h
Analyse et évolution de la fréquentation	-0,1%	6%

(i) Bourse Jaurès :

a. *Horaires*

La fréquentation des parcs de Bourse et Jean Jaurès Chapeau Rouge est en légère baisse. Elle est essentiellement portée par son positionnement sur un axe très fréquenté, sa capacité d'accueil et par la vie du quartier : restaurants, bars, magasins, quais et jardins, Garonne...

La durée moyenne de stationnement se stabilise.

b. *Abonnés*

Nous constatons depuis quelques années un retournement de tendance sur la répartition abonnés résidents et abonnés non résident. Cela se caractérise en 2010 par un nombre d'abonnés résidents (650) supérieur aux abonnés non résidents (577).

(ii) Tourny :

a. *Horaires*

En 2010, la fréquentation du parc repasse légèrement au dessus de 2007. Le temps moyen de stationnement augmente également confirmant l'attractivité du centre ville.

b. *Abonnés*

Le nombre d'abonnés sur Tourny est en constante augmentation tiré par la demande des résidents. Comme sur Bourse Jean Jaurès, les abonnements non résidents diminuent.

(iii) Salinières :

a. *Horaires*

La fréquentation horaire du parc se limite à l'attractivité du quartier et donc aux seuls jours de marché ou brocante (Samedis, Dimanches et Lundis). Cela rend la fréquentation du parc particulièrement sensible aux aléas climatiques. De plus, compte tenu du grand nombre d'abonnés résidents (370 sur 389), la fréquentation plafonne entre 55000 et 60000 véhicules / an.

b. *Abonnés*

Le potentiel d'abonnés du quartier est essentiellement résident ce qui explique la répartition résidents / Non résidents. Le nombre d'abonnés commence à plafonner compte tenu de la capacité du parc.

#### IV BILAN DES RECETTES ET CHARGES

##### a) Les recettes HT par parc de stationnement (en €)

Bourse / Jaurès	Recettes			
	Horaires		Abonnés	
Mois	2009	2010	2009	2010
Janvier	194 507	191 092	94 936	99 983
Février	159 285	163 017	107 469	100 146
Mars	185 793	197 423	104 851	99 065
Avril	185 652	205 306	105 798	99 916
Mai	198 185	190 595	103 876	101 230
Juin	192 127	209 457	103 831	101 404
Juillet	206 528	218 703	102 846	101 615
Août	186 078	206 259	101 521	99 057
Septembre	190 941	205 377	101 850	101 649
Octobre	236 328	229 815	102 833	103 370
Novembre	187 134	205 945	104 770	100 825
Décembre	277 672	293 947	102 205	103 770
<b>Sous total</b>	<b>2 400 228</b>	<b>2 516 933</b>	<b>1 236 786</b>	<b>1 212 030</b>

TOURNY	Recettes			
	Horaires		Abonnés	
Mois	2009	2010	2009	2010
Janvier	222 118	239 352	74 950	74 389
Février	187 344	203 780	74 932	75 258
Mars	211 669	235 179	76 102	77 139
Avril	223 365	244 197	76 694	76 541
Mai	213 805	232 631	77 709	76 986
Juin	235 643	258 721	78 828	76 234
Juillet	223 502	240 971	73 542	75 046
Août	180 237	217 489	75 130	74 259
Septembre	228 680	241 760	76 114	75 089
Octobre	284 830	298 920	75 663	75 043
Novembre	230 074	256 867	77 298	74 931
Décembre	318 755	341 608	77 788	75 355
<b>Sous total</b>	<b>2 760 021</b>	<b>3 011 474</b>	<b>914 748</b>	<b>906 270</b>

Salinières	Recettes			
	Horaires		Abonnés	
Mois	2009	2010	2009	2010
Janvier	14 199	15 406	13 526	14 945
Février	14 321	13 765	13 548	14 980
Mars	18 043	16 259	14 172	14 887
Avril	16 500	18 729	14 091	15 591
Mai	19 139	17 786	14 682	15 612
Juin	18 580	19 256	14 722	15 391
Juillet	17 149	18 673	13 772	15 702
Août	14 676	18 364	14 817	15 234
Septembre	17 625	20 733	13 847	16 010
Octobre	18 488	22 237	14 288	15 567
Novembre	15 580	16 967	14 535	15 842
Décembre	15 185	17 910	14 788	16 170
<b>Sous total</b>	<b>199 486</b>	<b>216 084</b>	<b>170 787</b>	<b>185 931</b>

BP3000	Recettes			
	Horaires		Abonnés	
Mois	2009	2010	2009	2010
Janvier	430 824	445 849	183 412	189 317
Février	360 950	380 562	195 950	190 384
Mars	415 506	448 861	195 124	191 091
Avril	425 516	468 232	196 583	192 049
Mai	431 129	441 012	196 266	193 828
Juin	446 350	487 433	197 381	193 029
Juillet	447 179	478 347	190 160	192 362
Août	380 991	442 112	191 468	188 550
Septembre	437 245	467 869	191 811	192 748
Octobre	539 646	550 972	192 784	193 980
Novembre	432 787	479 779	196 602	191 598
Décembre	611 612	653 465	194 781	195 294
<b>Sous total</b>	<b>5 359 735</b>	<b>5 744 492</b>	<b>2 322 321</b>	<b>2 304 230</b>

## b) Les charges par parc de stationnement

La majeure partie des charges sont lissées sur les 12 mois de l'année, soit que les charges fassent l'objet d'une facturation mensuelle (principales charges des gestions, personnel, ...), soit qu'elles soient analytiquement étalées sur l'année (impôts, amortissements, ...).

	BOURSE/JAURES		SALINIRERES		TOURNY		CONSOLIDE	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
<b>Recettes des parkings</b>	<b>3 787 K€</b>	<b>3 683 K€</b>	<b>404 K€</b>	<b>374 K€</b>	<b>3 968 K€</b>	<b>3 711 K€</b>	<b>8 158 K€</b>	<b>7 767 K€</b>
<i>Evolution 2009/2010 en %</i>	3%		8%		7%		5%	
Maintenance	127 K€	137 K€	40 K€	53 K€	49 K€	38 K€	216 K€	228 K€
Entretien	70 K€	69 K€	4 K€	16 K€	34 K€	27 K€	108 K€	112 K€
Location auto-laveuse	7 K€	3 K€	1 K€	1 K€	6 K€	10 K€	13 K€	14 K€
Vêtements professionnels	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Frais de fonctionnement (assurances, transport de fonds, élect, eau)	132 K€	161 K€	27 K€	40 K€	119 K€	102 K€	278 K€	303 K€
<b>Charges de gestion des parcs</b>	<b>335 K€</b>	<b>371 K€</b>	<b>72 K€</b>	<b>110 K€</b>	<b>208 K€</b>	<b>178 K€</b>	<b>614 K€</b>	<b>658 K€</b>
<i>en % des recettes</i>	9%	10%	18%	29%	5%	5%	8%	8%
<i>Evolution 2009/2010 en %</i>	-10%		-35%		17%		-7%	
<b>Impôts et taxes</b>	<b>64 K€</b>	<b>179 K€</b>	<b>7 K€</b>	<b>43 K€</b>	<b>67 K€</b>	<b>23 K€</b>	<b>138 K€</b>	<b>245 K€</b>
<i>en % des recettes</i>	2%	5%	2%	12%	2%	1%	2%	3%
Urbispark	357 K€	334 K€	38 K€	34 K€	374 K€	336 K€	769 K€	703 K€
Personnel externe	437 K€	507 K€	163 K€	189 K€	268 K€	263 K€	869 K€	959 K€
<b>Charges de personnel</b>	<b>794 K€</b>	<b>840 K€</b>	<b>201 K€</b>	<b>223 K€</b>	<b>642 K€</b>	<b>599 K€</b>	<b>1 638 K€</b>	<b>1 662 K€</b>
<i>en % des recettes</i>	21%	23%	50%	60%	16%	16%	20%	21%
<i>Evolution 2009/2010 en %</i>	-5%		-10%		7%		-1%	
Délégation de siège	100 K€	134 K€	12 K€	28 K€	87 K€	112 K€	199 K€	275 K€
Redevance pour concession	23 K€	25 K€	4 K€	13 K€	23 K€	13 K€	50 K€	50 K€
Autres	5 K€	14 K€	1 K€	1 K€	5 K€	12 K€	11 K€	27 K€
<b>Ch. indirectes de gestion courante</b>	<b>128 K€</b>	<b>174 K€</b>	<b>17 K€</b>	<b>42 K€</b>	<b>115 K€</b>	<b>137 K€</b>	<b>260 K€</b>	<b>352 K€</b>
<i>en % des recettes</i>	3%	5%	4%	11%	3%	4%	3%	5%
<i>Evolution 2009/2010 en %</i>	-27%		-60%		-16%		-26%	
<b>Charges d'exploitation hors amort.</b>	<b>1 321 K€</b>	<b>1 563 K€</b>	<b>297 K€</b>	<b>418 K€</b>	<b>1 032 K€</b>	<b>937 K€</b>	<b>2 650 K€</b>	<b>2 917 K€</b>
<i>en % des recettes</i>	35%	42%	73%	112%	26%	25%	32%	38%
<i>Evolution 2009/2010 en %</i>	-15%		-29%		10%		-9%	
<b>Cash flow courant d'exploitation</b>	<b>2 466 K€</b>	<b>2 119 K€</b>	<b>107 K€</b>	<b>-44 K€</b>	<b>2 936 K€</b>	<b>2 774 K€</b>	<b>5 509 K€</b>	<b>4 850 K€</b>
<i>en % des recettes</i>	65%	58%	27%	-12%	74%	75%	68%	62%
<i>Evolution 2009/2010 en %</i>	16%		344%		6%		14%	
<b>Autres produits</b>							<b>5 K€</b>	<b>20 K€</b>
<b>Reprises de provisions</b>							<b>166 K€</b>	<b>82 K€</b>
Dotation aux amort. sur immobilisations							<b>-3 596 K€</b>	<b>-3 560 K€</b>
Provisions pour risques et charges							<b>-423 K€</b>	<b>-351 K€</b>
Provisions pour gros entretien							<b>-211 K€</b>	<b>-215 K€</b>
<b>Dotation nette aux amort. et prov.</b>							<b>-4 229 K€</b>	<b>-4 126 K€</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>							<b>1 450 K€</b>	<b>827 K€</b>
<i>en % des recettes</i>							18%	11%
Dotation aux amort. sur immobilisations	2 292 K€	2 710 K€	404 K€	539 K€	899 K€	310 K€	3 596 K€	3 560 K€
Provisions pour risques et charges	196 K€	196 K€	21 K€	51 K€	206 K€	104 K€	423 K€	351 K€
Provisions pour gros entretien	117 K€	140 K€	21 K€	30 K€	74 K€	45 K€	211 K€	215 K€
<b>Dotation aux amort. et provisions</b>	<b>2 605 K€</b>	<b>3 046 K€</b>	<b>446 K€</b>	<b>620 K€</b>	<b>1 178 K€</b>	<b>460 K€</b>	<b>4 229 K€</b>	<b>4 126 K€</b>
<i>en % des recettes</i>	69%	83%	110%	166%	30%	12%	52%	53%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-139 K€</b>	<b>-927 K€</b>	<b>-339 K€</b>	<b>-664 K€</b>	<b>1 758 K€</b>	<b>2 315 K€</b>	<b>1 450 K€</b>	<b>827 K€</b>
<i>en % des recettes</i>	-4%	-25%	-84%	-178%	44%	62%	18%	11%
<i>Evolution 2009/2010 en %</i>	-85%		-49%		-24%		75%	

### c) Analyse du compte de résultat pour l'année et comparaison avec n-1 :

#### Recettes Parking : Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation

La croissance du chiffre d'affaire en 2010 est de 5%, portée pour l'essentiel (390k€) par les recettes horaires.

La fréquentation horaire des ouvrages est en légère augmentation (+1%), et la durée moyenne du stationnement augmente également sur tous les ouvrages. Cela traduit l'attractivité de l'hyper centre de Bordeaux.

Les recettes horaires sont toujours portées par le parking Tourny, dont la fréquentation annuelle atteint presque 600 000 véhicules et un temps moyen de stationnement de 2h04.

Les recettes horaires des parkings Bourse Jaurès et Salinières sont stables ou en légère augmentation, malgré une fréquentation en baisse. Cela traduit les modifications de comportement notamment, une durée moyenne de stationnement en hausse.

Les recettes d'abonnement sont stables malgré une modification de la répartition Résidents//Non Résidents. Cela s'explique par une augmentation forte du nombre d'abonnés résidents sur l'ensemble des parcs.

Les autres produits d'exploitation sont essentiellement des produits perçus dans le cadre de partenariats (lavage auto, publicité, partenariat opéra et office de tourisme).

#### Charges d'exploitation hors amortissement :

Le taux de charges total sur la société s'élève désormais à 32 % des recettes des parcs contre 38% en 2009. Cette baisse s'explique par une bonne maîtrise globale des charges (en légère baisse par rapport à 2009) et une augmentation du chiffre d'affaire.

Ces taux de charges sont conformes à une bonne maîtrise des coûts d'exploitation dans les parcs de la société BP 3000.

#### Charges de gestion des parcs :

Cette année, les charges de gestion sont en baisse de 7 % par rapport à 2009, soit 40 k€.

Le taux de charges moyen n'est pas homogène d'un parc à l'autre :

- Le parking de Tourny reste le parc dont le ratio Charges/CA est le plus optimisé (5%). Bourse/Jaurès possède un ratio de 9% et Salinières 18%.
- Ramené au nombre de places, le ratio Charges/nb places est plus cohérent entre Bourse et Tourny (~20%) ce qui traduit une bonne maîtrise de l'exploitation. Concernant Salinières, le ratio tombe à 6%, porté par une politique de limitation et d'optimisation des charges de gestion courante (énergie, maintenance, assurances)
- Globalement, le ratio Charges/CA baisse légèrement par rapport à 2009 ce qui confirme la volonté de BP3000 de maîtriser ces coûts d'exploitation

#### Impôts et taxes :

Pour rappel, les taxes foncières précédemment classées en impôts et taxes en 2007 sont reclassées en provision pour risque depuis 2008.

Le détail des impôts et taxes par parking, et notamment de la taxe foncière, est exposé ci-dessous :



Tableau récapitulatif des impôts et taxes en (K€)

	BOU/JAURE 2010	BOU/JAURE 2009	BOU/JAURE 2008	SALINIÈRES 2 010	SALINIÈRES 2 009	SALINIÈRES 2 008	TOURNY 2010	TOURNY 2009	TOURNY 2008	TOTAL 2010	TOTAL 2009	TOTAL 2008
Impôt forfaitaire annuel	0,00	2,00	8,00	0,00	0,00	1,00	0,00	2,00	8,00	0,00	4,00	17,00
Taxe professionnelle	58,00	170,00	187,00	8,00	42,00	42,00	81,00	14,00	1,00	125,00	228,00	210,00
Taxe foncière	0,00	0,00	-204,00	0,00	0,00	-55,00	0,00	0,00	-111,00	0,00	0,00	-370,00
Autres droits	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00	2,00
Contribution sociale de solidarité	8,00	8,00	5,00	1,00	1,00	1,00	8,00	6,00	5,00	13,01	13,00	11,00
<b>IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>	<b>66</b>	<b>179,00</b>	<b>-23,00</b>	<b>7,00</b>	<b>43,00</b>	<b>-11,00</b>	<b>87,00</b>	<b>22,00</b>	<b>-98,00</b>	<b>138,00</b>	<b>244,00</b>	<b>-139,00</b>

Tableau récapitulatif des variations de la taxe foncière en (K€) :

	BOU/JAURE 2010	BOU/JAURE 2009	BOU/JAURE 2008	SALINIÈRES 2 010	SALINIÈRES 2 009	SALINIÈRES 2 008	TOURNY 2010	TOURNY 2009	TOURNY 2008	TOTAL 2010	TOTAL 2009	TOTAL 2008
Taxe foncière	0,00	0,00	-204,00	0,00	0,00	-55,00	0,00	0,00	-111,00	0,00	0,00	-370,00
<b>IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-204,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-55,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-111,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-370,00</b>
681500000	198,13	178,00	327,00	20,93	48,00	85,00	205,52	93,00	174,00	422,57	315,00	588,00
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>198,13</b>	<b>178,00</b>	<b>327,00</b>	<b>20,93</b>	<b>48,00</b>	<b>85,00</b>	<b>205,52</b>	<b>93,00</b>	<b>174,00</b>	<b>422,57</b>	<b>315,00</b>	<b>588,00</b>
<b>TOTAL TAXE FONCIÈRE (1) + (2)</b>	<b>198,13</b>	<b>178,00</b>	<b>123,00</b>	<b>0,00</b>	<b>48,00</b>	<b>30,00</b>	<b>0,00</b>	<b>93,00</b>	<b>63,00</b>	<b>422,57</b>	<b>315,00</b>	<b>218,00</b>
	20,13	53,00		-48,00	18,00		-93,00	30,00		107,57	69,00	

En 2010, l'impôt forfaitaire a augmenté. Cette variation est due à la l'augmentation du chiffre d'affaires de l'exercice 2009 (base de calcul de cet impôt).

### Charges de personnel :

Les charges de personnel externe (société prestataire de mise à disposition de personnel de surveillance et d'entretien) et interne (société de management Urbis Park) baissent légèrement, soit 1 638 k€ au 31/12/10 contre 1 662 k€ au 31/12/09 (-1%).

### Charges indirectes de gestion courante :

Le ratio global des charges/CA baisse de ~1% porté par une bonne maîtrise des charges de délégation de siège en baisse sur tous les ouvrages

## V EXERCICE 2010

Les bilans et comptes de résultats sociaux de la société BP 3000 sont annexés à ce rapport.

### a) Les dépenses par chapitre comptable

	<u>2010</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Achats	204 K€	255 K€	236 K€	232 K€
Sous-traitance	769 K€	703 K€	647 K€	702 K€
Services bancaires	92 K€	113 K€	111 K€	116 K€
Entretien	324 K€	340 K€	255 K€	261 K€
Personnel extérieur	868 K€	959 K€	888 K€	876 K€
Locations et charges locatives	32 K€	44 K€	70 K€	69 K€
Frais généraux	163 K€	181 K€	211 K€	408 K€
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>2 452 K€</b>	<b>2 595 K€</b>	<b>2 418 K€</b>	<b>2 663 K€</b>
<i>en % de chiffre d'affaires</i>	<i>30%</i>	<i>33%</i>	<i>33%</i>	<i>34%</i>
Impôts et taxes	138 K€	245 K€	-129 K€	386 K€
Charges sociales	0 K€	0 K€	0 K€	7 K€
Dotation aux amortissements	3 595 K€	3 560 K€	3 360 K€	3 257 K€
Dotation aux provisions	423 K€	351 K€	586 K€	11 K€
Autres charges	272 K€	293 K€	231 K€	219 K€
<b>TOTAL Charges d'Exploitation</b>	<b>6 880 K€</b>	<b>7 044 K€</b>	<b>6 466 K€</b>	<b>6 542 K€</b>
<i>en % de chiffre d'affaires</i>	<i>84%</i>	<i>91%</i>	<i>83%</i>	<i>84%</i>

### b) Analyse des comptes du délégataire

Le taux de charges directes d'exploitation (Autres achats et charges externes) est en légère baisse par rapport à 2009. Cela s'explique par l'augmentation du chiffre d'affaires et la baisse de certaines charges (frais généraux, personnel).

BP 3000 a poursuivi sa politique d'optimisation des contrats de sous-traitance sur l'entretien, la maintenance et le personnel d'exploitation.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- personnel extérieur : rémunération de la société prestataire de mise à disposition du personnel de surveillance et d'entretien des parcs (Gestipark).
- sous-traitance : montant des prestations de management et prestations corporate constituant la rémunération de la société Urbis Park.
- Energie et fluides : électricité, communication
- frais généraux : assurances, honoraires, publicité,...

Les dotations aux amortissements ont augmenté de 1 % en 2010. Cette variation est liée principalement aux travaux de renouvellement réalisés en 2010.

### c) Analyse prévisionnelle pour l'année 2011

L'objectif poursuivi par BP3000 est d'optimiser l'exploitation des ouvrages confiés par la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Dans ce cadre, deux axes de réflexion sont envisagés :

- Limiter les dépenses énergétiques dans les parcs en travaillant sur des systèmes d'éclairage et de ventilation performants.
- Optimiser les recettes en proposant des services innovants source de fidélisation de notre clientèle (moyens de paiement, aide au stationnement, rapidité de passage,...)

## VI LES CONDITIONS D'EXPLOITATION POUR 2010

L'année 2010 a été marquée par la signature entre BP3000 et la Communauté Urbaine de Bordeaux d'un **avenant** définissant les conditions techniques et financières de réalisation du dernier parc objet de la délégation, à savoir le parc A. Meunier (Parc de 323 places situé sous la place du même nom)

Elle est aussi marquée par l'entrée en vigueur, comme prévu au contrat de Délégation de Service Public, d'un **Plan de Management de la Qualité** sur l'ensemble des ouvrages gérés par BP3000. Ce dernier reprend une quinzaine d'indicateurs témoins de la bonne exploitation des ouvrages et est remis mensuellement à l'autorité délégante.

Enfin, BP3000 propose désormais une offre de stationnement complète (tarifs horaires, abonnements résident ou non résidents, tarifs soirée tranquille) en hyper-centre ville à destination d'une clientèle venant principalement pour l'attractivité commerciale, culturelle, festive et professionnelle du centre ville. Cette nouvelle grille tarifaire donne une cohérence à l'offre tarifaire proposée par les différents délégataires des parcs sous gestion communautaire.

Les objectifs principaux de BP3000 demeurent la propreté et la qualité d'exploitation des ouvrages leur conférant une attractivité certaine et une sécurité de chaque instant.

BP3000 a souhaité faire profiter sa clientèle d'un moyen de paiement complémentaire : Nous étudions la possibilité de payer dans nos ouvrages au moyen du système LiberT utilisé aujourd'hui sur les autoroutes (télépéage). Un test sur le parking Tourny sera réalisé lors du premier semestre 2011.

L'exploitation des ouvrages est cependant encore significativement pénalisée par :

- **La tarification du stationnement de voirie en contradiction avec le PDU** générant une concurrence importante aux parcs enterrés,
- **La concurrence horaire du parking des Allées de Chartres** qui devrait, en toute cohérence, être exclusivement destiné à une clientèle d'abonnés résidents

## VII LA POLITIQUE QUALITE

### a) Personnel

L'ensemble du personnel est identifiable au moyen d'une tenue identique sur tous les ouvrages gérés par la BP3000. Le responsable de l'ouvrage, ou chef de Parc, dispose quant à lui, dans chaque parc, d'un bureau lui permettant de recevoir la clientèle.

Le personnel de tous les parcs est désormais équipé d'un PTI multi-usage, lui permettant de rester « connecté » à son poste d'accueil en cas de déplacement sur le site (interphonie et téléphone connectés au PTI)

### b) Exploitation

La mise en œuvre de façon progressive du PMQ en parallèle d'un contrôle mensuel des parcs par le Délégant, permet de disposer aujourd'hui d'une réelle traçabilité de la **qualité et de la réactivité mise en œuvre à destination des usagers.**

Au delà de ces suivis, BP3000 met en place, de manière interne, des campagnes de contrôles du savoir faire et du savoir être de son personnel d'exploitation permettant ainsi de donner une cohérence à l'information transmise à la clientèle.

Enfin, dans un souci de qualité et de sécurité perçue par nos clients, la mise en œuvre de la vidéo surveillance centralisée et la GTC permettent de disposer d'une information et d'une visualisation en temps réel de l'exploitation des parcs de BP3000.

Cela se traduit par une réactivité accrue et une meilleure qualité de service aux usagers.

## VIII LA POLITIQUE SECURITE

L'année 2010 s'est écoulée sans incident significatif sur les parcs, attestant ainsi de la qualité des moyens mis en œuvre :

- Une présence d'agents de qualité,
- Des essais pompiers régulièrement pratiqués sur tous les sites,
- Des formations de pompiers organisées dans nos ouvrages en collaboration avec le personnel des sites.
- Une communication et du personnel en renfort à chaque événement majeur en surface,
- Des formations spécifiques des agents.
- Un échange de qualité avec les Services de la Mairie en charge des grands événements

## IX EVENEMENTS ET ACTIONS MENEES AU COURS DE L'ANNEE 2010

BP3000 s'est activement investie dans les évènements suivants :

AGORA – EVENTO – Fête du Vin ou Fête du Fleuve

Epicuriales

Partenariat Office de Tourisme de Bordeaux

Opéra de Bordeaux

Aux cotés de la ronde des quartiers et de la CCI

Expositions peintures Cours du Chapeau Rouge

Marché de Noël

## X LES PERSPECTIVES POUR 2011

La mise en chantier et le respect des délais de construction du parc Meunier constitueront sur 2011 les principaux objectifs à tenir. Nous avons toute confiance quand à la capacité du groupement d'entreprises choisi (Demathieu & Bard et Solétanche) pour mener à bien ce chantier conformément à leur engagement.

En matière d'exploitation, la nouvelle flambée du prix de l'essence risque, comme en 2008, de modifier en profondeur les habitudes de transport des usagers du centre ville. Malgré les efforts permanents en matière de propreté, de sécurité, de qualité et de services innovants, la fréquentation des ouvrages souffrira probablement de ces modifications macro-économiques.

Le choix opéré par BP3000 de ne pas limiter les abonnements résidents aux stricts quotas prévus au contrat permet aujourd'hui de compenser partiellement la mutation des habitudes des sociétés implantées en centre ville. Pour limiter leurs charges elles suppriment le remboursement à leurs salariés des abonnements souscrits dans les parcs, privilégiant le transport en commun, les déplacements doux et le covoiturage.

La politique de services, la qualité d'exploitation et le développement technologique resteront nos priorités sur les années à venir.

BP3000 continue de renforcer ses partenariats commerciaux avec les différents acteurs du commerce, de la culture et de l'animation (office de tourisme, TNBA, Opéra, Epicuriales).

## XI CONCLUSION

L'année 2010 est dans la continuité des années précédentes, à savoir, une stagnation ou une croissance très limitée de la fréquentation.

**BP3000 est attentive aux futurs travaux de la dernière phase du tramway notamment au regard des conditions d'accessibilité des ouvrages qu'elle exploite (Tourny plus particulièrement). A ce titre, nous vous rappelons notre volonté d'être associés aux réunions de préparation ou de concertation, concernant le tracé de la dernière ligne de Tram et du réaménagement de la Place Tourny.**

La BP 3000 reste prudente et attentive à l'évolution de la situation économique actuelle.

Désignation : BP 3000  
 Adresse : Sous les Allées de Tourny 33000 BORDEAUX  
 N°SIRET : 43161642400047

Durée N : 12  
 Durée N-1 : 12

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	31/12/2010	31/12/2009
<b>Capital souscrit non appelé</b> I	AA			
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement	AB	AC		
Frais de développement	CX	CQ		
Concessions, brevets, droits similaires	AF	AG	35 029	35 029
Fonds commercial (1)	AH	AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
Avances, acomptes immob. Incorporelles	AL	AM		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	AN	AO		
Constructions	AP	AQ	89 232 088	6 535 712
Installations techniq., matériel, outillage	AR	AS	34 345	33 988
Autres immobilisations corporelles	AT	AU	145 610	53 094
Immobilisations en cours	AV	AW	617 170	617 170
Avances et acomptes	AX	AY		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations par mise en équivalence	CS	CT		
Autres participations	CU	CV		
Créances rattachées à participations	BB	BC		
Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières	BH	BI	1 000	1 000
<b>TOTAL II</b>	<b>BJ</b>	<b>BK</b>	<b>90 065 245</b>	<b>6 657 824</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
En-cours de production de biens	BN	BO		
En-cours de production de services	BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
Marchandises	BT	BU		
Avances, acomptes versés/commandes	BV	BW	2 252	2 252
<b>CREANCES</b>				
Créances clients & cptes rattachés (3)	BX	BY	233 858	238 904
Autres créances (3)	BZ	CA	285 933	285 933
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dt actions propres <input type="text"/> )	CD	CE		
Disponibilités	CF	CG	190 528	190 528
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance (3)	CH	CI	3 764	3 770
<b>TOTAL III</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>	<b>716 337</b>	<b>716 337</b>
Frais émission d'emprunts à étaler	IV	CW	195 542	195 542
Primes rembours des obligations	V	CM		
Ecart de conversion actif	VI	CN		
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>IA</b>	<b>90 977 124</b>	<b>6 657 824</b>
Renvois: (1) droit bail N-1		(2) Part -1 an immo. fin. N-1		(3) Part à + 1 an [CR] N-1
Clause réserv. propr. Immobilisations :		Stocks :		Créances :

Désignation : BP 3000

Rubriques		31/12/2010	31/12/2009
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social ou individuel (1) (dont versé : <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="8 384 688"/> )	DA	8 384 688	8 384 688
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB	16 265 521	16 265 521
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="EK"/> )	DC		
Réserve légale (3)	DD		
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="B1"/> )	DF		
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig. <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="EJ"/> )	DG		
Report à nouveau	DH	(16 383 493)	(14 983 618)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	(954 523)	(1 399 874)
Subventions d'investissements	DJ	9 619 745	9 698 041
Provisions réglementées	DK		
<b>TOTAL I</b>	DL	<b>16 931 938</b>	<b>17 964 758</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN	13 132 143	11 206 808
<b>TOTAL II</b>	DO	<b>13 132 143</b>	<b>11 206 808</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques	DP	1 785 429	1 414 237
Provisions pour charges	DQ	5 226 264	4 416 057
<b>TOTAL III</b>	DR	<b>7 011 694</b>	<b>5 830 294</b>
<b>DETTES (4)</b>			
Emprunts obligataires convertibles	DS	0	
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	38 418 524	43 853 973
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="EI"/> )	DV	225 813	222 830
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	5 040	5 040
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 727 265	594 787
Dettes fiscales et sociales	DY	175 219	141 191
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	111 070	203 237
Autres dettes	EA	5 135 159	3 552 849
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
Produits constatés d'avance (4)	EB	1 445 429	1 360 858
<b>TOTAL IV</b>	EC	<b>47 243 523</b>	<b>49 934 769</b>
Ecart de conversion passif	V ED		
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>84 319 299</b>	<b>84 936 630</b>
<b>Renvois</b>			
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont	1D		
- Ecart de réévaluation libre	1E		
- Réserve de réévaluation (1976)	1F		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an	EG	8 690 237	5 980 350
(5) Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque, CCP (bal)	EH	124 596	92 569
Dettes à plus d'un an (bal)			
Dettes à moins d'un an (bal)			

Désignation : BP 3000

Rubriques	France		Exportation			31/12/2010	31/12/2009
Ventes de marchandises	FA		FB		FC		
Production - biens	FD		FE		FF		
vendue - services	FG	38 194	FH	8 120 219	FI	8 158 414	7 767 222
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	FJ	<b>38 194</b>	FK	<b>8 120 219</b>	FL	<b>8 158 414</b>	<b>7 767 222</b>
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	53 417	82 467
Autres produits (1) (11)					FQ	4 589	20 409
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)</b>				<b>I</b>	FR	<b>8 216 421</b>	<b>7 870 099</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	1 789	
Variation de stock (marchandises)					FT		
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)					FU		
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)					FW	2 450 950	2 594 975
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	137 791	245 121
Salaires et traitements					FY		
Charges sociales (10)					FZ	3	28
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>							
Sur immobilisations : - dotations aux amortissements					GA	3 595 583	3 559 606
- dotations aux provisions					GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	422 570	350 687
Autres charges (12)					GE	271 878	292 805
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4)</b>				<b>II</b>	GF	<b>6 880 566</b>	<b>7 043 224</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	<b>1 335 855</b>	<b>826 875</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée				<b>III</b>	GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré				<b>IV</b>	GI		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>							
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	112 500	
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>				<b>V</b>	GP	<b>112 500</b>	
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	151 000	112 500
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 281 404	2 177 000
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>				<b>VI</b>	GU	<b>2 432 404</b>	<b>2 289 500</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	<b>(2 319 904)</b>	<b>(2 289 500)</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	<b>(984 049)</b>	<b>(1 462 625)</b>







## RAPPORT D'ACTIVITE 2010

En application de la loi 2002/276 du 27 février 2002, les régies dotées de la personnalité morale sont tenues de remettre chaque année un rapport annuel en vue de sa présentation devant la commission consultative des services publics locaux.

Le présent rapport a été adopté par le conseil d'administration de PARCUB le 3 mai 2011. Il reprend l'essentiel du rapport de présentation du compte administratif 2010 ainsi que les points souhaités par la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Ce document est structuré en 2 chapitres majeurs : le chapitre 2 qui présente les points marquants de l'activité de l'année et le chapitre 3 consacré aux aspects financiers.

Si ce rapport traite de l'exercice 2010, il donne néanmoins quelques informations sur les perspectives 2011.

Le programme de réhabilitation des parkings fait partie des objectifs majeurs de PARCUB. Celui-ci fin 2010 peut être considéré comme quasiment terminé à quelques derniers travaux près dont la quasi-totalité était en cours ou avait fait l'objet d'un engagement juridique. Pour avoir une vision globale de la réalisation du programme de réhabilitation, est présenté dans le cadre du rapport 2010 un tableau de bord général permettant depuis la création de la régie d'identifier l'ensemble des travaux réalisés.

Si l'on ajoute qu'en 2010 les comptes dégagent un excédent significatif, et qu'il est très probable, sauf décrochage important de l'activité, qu'il peut en être de même sur les années à venir, il apparaît, et cela avec un peu d'avance par rapport aux prévisions du plan à moyen terme, que **PARCUB a achevé sa phase de remise à niveau et de redressement financier, ce qui permet de passer à une deuxième phase : un développement plus soutenu dans l'intérêt du développement de l'agglomération.**

Pour éviter un rapport trop long, il a été pris pour option de remettre des annexes assez conséquentes comprenant un reportage photo illustrant l'importance du programme de réhabilitation.

A noter que les rapports des années précédentes sont disponibles sur le site internet de PARCUB et que le lecteur peut utilement s'y référer.

## SOMMAIRE

<b>CHAPITRE 1 – PRESENTATION DE PARCUB .....</b>	<b>page 3</b>
<b>CHAPITRE 2 – POINTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2010 ET PERSPECTIVES 2011 .....</b>	<b>page 3</b>
<b>2.1 – Les points marquants de la vie sociale 2010 .....</b>	<b>page 4</b>
<b>2.2 – Une évolution du périmètre d'activité en 2010 par l'incorporation         des arrêts minutes du parking St Jean.....</b>	<b>page 5</b>
<b>2.3 – La politique tarifaire et les tarifs 2010 .....</b>	<b>page 6</b>
<b>2.4 – Analyse de l'activité sous l'angle de l'évolution de         la fréquentation des parkings .....</b>	<b>page 8</b>
<b>2.5 – Les principales actions menées au titre du programme de         réhabilitation .....</b>	<b>page 17</b>
<b>2.6 – Les réclamations des clients .....</b>	<b>page 23</b>
<b>2.7 – La reprise de la fourrière : un développement d'activité au         bénéfice de la collectivité .....</b>	<b>page 24</b>
<b>CHAPITRE 3 – COMPTES 2010 .....</b>	<b>page 26</b>
<b>3.1 – Analyse des comptes 2010 .....</b>	<b>page 26</b>
<b>3.1.1 – Section d'exploitation .....</b>	<b>page 26</b>
<b>3.1.2 – Section d'investissement .....</b>	<b>page 30</b>

## ANNEXES

**ANNEXE 1 : Organigramme**

**ANNEXE 2 : Liste des parkings**

**ANNEXE 3 : Délibération relative aux tarifs 2010**

**ANNEXE 4 : Evolution de la fréquentation horaire parc par parc et mois par mois**

**ANNEXE 5 : Evolution des abonnements parc par parc et mois par mois**

**ANNEXE 6 : Capacité des espaces 2 roues**

**ANNEXE 7 : Travaux réalisés en 2010 et vision globale du programme des travaux réalisés et restant**

**ANNEXE 8 : Synthèse des sinistres et des réclamations**

**ANNEXE 9 : Compte administratif**

**ANNEXE 10 : Comparatif compte administratif 2010 par rapport au compte administratif 2009 (variation en valeur et en pourcentage) – Extrait du compte de gestion établi par le Receveur des Finances**

## **CHAPITRE 1 – PRESENTATION DE PARCUB**

PARCUB est la dénomination de la régie communautaire d'exploitation de parcs de stationnement créée par le conseil communautaire du 5 avril 2004. PARCUB a commencé son activité à compter du 1<sup>er</sup> mai de la même année, soit au jour de rédaction de ce rapport il y a 7 ans.

PARCUB est une régie dotée de la personnalité morale dont le conseil d'administration comprend 11 élus issus de la Communauté Urbaine de Bordeaux ayant la qualité d'administrateur et donc qui ont droit de vote. Assistent également aux séances du conseil d'administration sans voix délibérative les représentants de deux associations et deux représentants du personnel.

PARCUB, dont le dernier organigramme à jour à fin d'année 2010 est joint en annexe 1, gère l'ensemble des parcs de stationnement de la CUB qui n'ont pas fait l'objet d'une délégation de service public. Cette gestion porte sur tous les aspects allant de la gestion courante à la réalisation des investissements.

Le champ d'intervention de la régie a été accru par décision de la Communauté Urbaine de Bordeaux qui a sensiblement élargi son objet social par délibération en juillet 2008. Sans ici être exhaustif, PARCUB peut notamment depuis cette date acquérir des parkings et en construire. La première opération d'acquisition a été finalisée en octobre 2009.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, PARCUB gère le service de la fourrière et la Communauté urbaine de Bordeaux a donné mandat à la régie pour la construction de 3 parcs dans le cadre de la ligne D du tramway. Ces nouvelles activités, matérialisent concrètement par les décisions successives prises par le conseil d'administration l'engagement dans une politique de développement de la régie qui doit être maîtrisée et menée dans le respect des intérêts de la Communauté urbaine de Bordeaux et de ses communes.

Fin 2010, PARCUB gérait 17 parkings représentant une capacité de 8380 places. Il est à noter qu'à l'exception de 3 parkings situés dans le centre de Mérignac, de Pessac et du Bouscat, que tous les autres parcs sont situés sur la commune de Bordeaux (voir en annexe 2 la liste des parkings).

## **CHAPITRE 2 – POINTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2010 ET PERSPECTIVES 2011**

Le conseil d'administration de PARCUB avait adopté un premier plan à moyen terme (PMT) en octobre 2005 qui a été actualisé en novembre 2006 et qui a fait l'objet d'une nouvelle actualisation en novembre 2008. Le programme de réhabilitation est globalement achevé fin 2010. Les quelques derniers travaux étaient en cours fin 2010 ou ayant fait l'objet d'engagements juridiques. Il est précisé que ce programme a été réalisé en totalité par autofinancement.

Seront traités dans ce chapitre les points suivants :

- 1 - Les points marquants de la vie sociale 2010
- 2 – L'évolution du périmètre d'activité de PARCUB
- 3 – La politique tarifaire et les tarifs 2010
- 4 – L'évolution de l'activité sous l'angle de l'évolution de la fréquentation des parkings
- 5 – Les principales actions menées au titre du programme de réhabilitation
- 6 – Les réclamations des clients
- 7 – La reprise de la fourrière : un développement d'activité au bénéfice de la collectivité

## 2.1 – LES POINTS MARQUANTS DE LA VIE SOCIALE 2010

	Dates	Nombre de délibérations
<b>Année 2009 (6 conseils d'administration)</b>		<b>73</b>
<b>Année 2010 (7 conseils d'administration)</b>		<b>67</b>
1 <sup>er</sup> conseil d'administration	23 mars	18
2 <sup>ème</sup> conseil d'administration	25 mai	7
3 <sup>ème</sup> conseil d'administration	12 juillet	6
4 <sup>ème</sup> conseil d'administration	21 septembre	6
5 <sup>ème</sup> conseil d'administration	16 novembre	9
6 <sup>ème</sup> conseil d'administration	30 novembre	12
7 <sup>ème</sup> conseil d'administration	14 décembre	9

La vie sociale est restée très nourrie en 2010 dans la continuité des exercices précédents.

Il est rappelé, qu'au-delà des délibérations adoptées, que chaque conseil d'administration comprend en début de séance diverses affaires qui sont présentées à titre d'information avec :

- un rapport du directeur faisant le point sur les marchés passés entre deux conseils d'administration,
- une analyse de l'activité sous l'angle de l'évolution de la fréquentation horaire, du nombre d'abonnements et de l'évolution des recettes abonnés et horaires,
- un point synthétique sur l'évolution des travaux afin d'avoir un bon suivi du programme de réhabilitation et des travaux à venir,
- autres points selon les besoins.

Parmi les délibérations adoptées en 2010, certaines méritent d'être citées :

- Sur le plan financier, le conseil d'administration a arrêté les délibérations usuelles en la matière (budget, compte administratif, décisions modificatives, vote des tarifs).
- En ce qui concerne le personnel :
  - poursuite des actions pour accompagner les fumeurs qui souhaitent arrêter, prise en charge des patchs
  - accords salariaux 2010
- En ce qui concerne les conventions et les marchés, de nombreuses conventions ont été adoptées par le conseil d'administration dont :
  - convention CUB/PARCUB relative à la délégation de maîtrise d'ouvrage pour les travaux de reprise de la trémie d'entrée du parking Gambetta,

- convention PARCUB/Ville de Mérignac relative à la suppression de la verrière,
- convention PARCUB/ Clear Channel relative à l'occupation du domaine public pour mise à disposition d'espaces pour la diffusion de publicité,
- convention PARCUB/Hôtel Mercure relative à l'occupation de places dans le parking Front du Médoc,
- convention PARCUB/SAGGEL NEXITY relative à l'utilisation de tickets hebdomadaires sur le parking Cité Mondiale en lieu et place de cartes d'abonnement permanent,
  - convention PARCUB/Vélo Cité relative à l'exposition de photographies dans des parkings,
  - marché relatif à la mise en œuvre de liaisons ADSL et SDSL dans le cadre du VPN/IP de PARCUB,
  - marché relatif au changement de l'ascenseur et à la modification des émergences sur le parking Gambetta,
  - marché relatif à la révision trentenaire de l'installation d'extinction automatique par sprinklers du parking Front du Médoc,
    - marché de maintenance des ascenseurs et monte-handicapés,
    - marché de services de télécommunication liaisons filaires et abonnements, communication et liaisons spécialisées,
    - marché relatif à l'achat et à la livraison d'équipements de signalisation des parkings,
    - marché relatif à l'achat et à la livraison de produits de peinture.
- En ce qui concerne le service public de la fourrière automobile :
  - Dispositions diverses pour permettre la reprise du service par la régie,
  - budget 2010,
  - règles d'amortissement des immobilisations,
  - règles en matière de comptabilité analytique,
  - marché de travaux de retrait d'enduit amiantifère dans des parkings,
  - marché de travaux de maçonnerie et de modification de structures dans des parkings,
  - marché complémentaire avec la société ACS relatif au matériel d'accès pour les parkings concernés par la gestion de la fourrière,
  - création de la régie d'avance et de recettes de la fourrière automobile,
  - règlement intérieur de la fourrière automobile,
  - convention PARCUB/Centre de Gestion 33 pour la fourrière automobile.

## **2.2 – UNE EVOLUTION DU PERIMETRE D'ACTIVITE EN 2010 PAR L'INCORPORATION DES ARRETS MINUTES DU PARKING ST JEAN**

Le parking St Jean a été construit dans le cadre d'une convention d'occupation du domaine public ferroviaire en date du 26 janvier 1982. Avec la création de la régie, PARCUB a repris les droits et obligations de la CUB et exploite donc depuis le 1<sup>er</sup> mai 2004 ce parking. PARCUB a signé en juillet 2009 l'avenant n° 6 prorogeant la durée d'exploitation initialement de 30 ans à compter de la date d'exploitation de ce parking de 15 ans et incorpore dans le périmètre de gestion de PARCUB l'arrêt minute désormais intitulé arrêt minute nord et exploité depuis octobre 2010, soit bien au-delà de la date initialement prévue. Il est à noter que le 1<sup>er</sup> niveau du parking a

été transformé en arrêt minute. Intitulé arrêt minute sud, il est exploité en tant que tel depuis le 4 février 2010.

Les 2 arrêts minutes génèrent un flux d'activité important intégré dans l'activité globale du parking St Jean. Aussi, l'analyse de l'activité horaire faite ci-après isole ce parking afin de déterminer des tendances pertinentes.

### **2.3 – LA POLITIQUE TARIFAIRE ET LES TARIFS 2010**

La politique tarifaire de PARCUB a été arrêtée dans le plan à moyen terme adopté par le conseil d'administration en octobre 2005 en cohérence avec le plan des déplacements urbains arrêté par la Communauté Urbaine de Bordeaux. Cette politique a été réaffirmée et amendée sur quelques points ponctuels dans le cadre de l'actualisation du plan à moyen terme en novembre 2008. Cela donne une bonne lisibilité quant à l'évolution des tarifs de PARCUB sur les années à venir.

Dans ce cadre, les tarifs 2010 ont été adoptés par le conseil d'administration de novembre 2009. Les tarifs 2010 sont donnés en annexe 3 sachant que les tarifs 2011 qui ne rentrent pas dans le champ du rapport d'activité 2010 sont néanmoins disponibles sur le site [Parcub.com](http://Parcub.com).

PARCUB a une politique tarifaire tout à fait favorable pour les abonnés résidents. Cet objectif majeur de la politique tarifaire de PARCUB s'est notamment traduit pour rappel par un doublement du quota des places réservées aux résidents, ce qui a permis leur forte progression. L'écart important entre tarifs résidents et permanents demeure en 2010 et sera maintenu sur les années à venir. Il est à noter que les tarifs résidents, tout en restant très attractifs, ont progressé sur les dernières années de façon plus importante que l'inflation alors que PARCUB devait pouvoir atteindre dans un délai raisonnable l'équilibre de ses comptes sans subvention d'équilibre de la CUB.

La politique tarifaire doit être éclairée par la situation financière dont 3 points peuvent être mis en avant. Les comptes 2010 présentent un excédent significatif. Le budget 2011 escompte, en étant très prudent, un résultat excédentaire significatif. Tertio, il y a tout lieu de considérer raisonnablement qu'il pourra en être ainsi sur les années à venir. Aussi, PARCUB ayant des marges de manœuvre suffisantes pour assurer un développement de son activité au bénéfice de l'agglomération pourra sur les années à venir modérer les évolutions des tarifs. En d'autres termes, il est très probable que PARCUB soit en capacité de pratiquer des hausses moindres que celles énoncées dans le dernier PMT, lequel, rappelons le, donnait le potentiel envisageable des hausses tarifaires alors que PARCUB devait rapidement se passer de toute subvention d'équilibre de la CUB. **Le redressement financier de PARCUB permet donc pour la politique générale de PARCUB de disposer de marges de manœuvre et des moyens nécessaires à son développement pour répondre au mieux aux besoins de l'agglomération.**

### 2.3.1 Tarifs TTC des abonnements par mois et niveau par rapport aux objectifs

	Hypercentre	Parcs hypercentre en phase d'ajustement : Front du Médoc et Cité Mondiale	Centre	Périphérie
Tarifs permanents	108 €	84 €	81 €	51€
Objectif d'écart/hpercentre		0 %	- 25 %	- 50 %
Ecart constaté en 2010		- 22 %	- 25 %	- 52,8 %
Tarifs résidents 2010	64 € CMK 38,40 €	50	49	33
Objectif d'écart par rapport au tarif permanent	- 33,3 %	- 33,3 %	- 33,3 %	- 33,3 %
Ecart constaté en 2010	- 40,7 %	- 40,5 %	- 39,5 %	- 35,3 %

En 2010, l'écart pour les abonnements permanents était entre la périphérie et l'hypercentre de 52,8 %, pour la zone centre par rapport à l'hypercentre de 25 %. Quant à la réduction du tarif résident par rapport aux tarifs permanents, elle était de 40,7 % pour la zone hypercentre, de 39,5% pour la zone centre et de 35,3 % pour la zone périphérie. Il est à noter que, par décision du conseil d'administration, il a été décidé au regard des caractéristiques des parkings Front du Médoc et Cité Mondiale d'ajuster progressivement leurs tarifs pour les aligner sur ceux de la zone hypercentre, secteur dont ils relèvent désormais.

### 2.3.2 Les tarifs horaires

La politique tarifaire horaire 2010 demeure en cohérence avec le plan à moyen terme actualisé de PARCUB et ses orientations tarifaires.

Selon la délibération 2008/05/03 relative aux tarifs 2009, les parkings Front du Médoc et Cité Mondiale ont été intégrés à la zone hyper centre. Un réajustement progressif de leurs tarifs sur quelques années sera effectué.

De plus, il a été décidé que le parking St Jean, qui est un parking de gare, doit répondre à une logique tarifaire spécifiquement adaptée différente de celle de la zone centre.

Les premières heures de la zone hyper centre sont facturées 2.20 €TTC, celle de la zone centre sur une base de 1.80 € TTC l'heure. Ceux de la zone périphérique sur un prix de 0.80 €TTC l'heure.

La période soirée tranquille couvre désormais la période 20h00 à 7h00, soit un décalage d'une heure en début de soirée, le tarif de 3 € étant resté inchangé.



## 2.4 – ANALYSE DE L'ACTIVITE SOUS L'ANGLE DE L'EVOLUTION DE LA FREQUENTATION DES PARKINGS

### 2.4.1 – Evolution de la fréquentation horaire

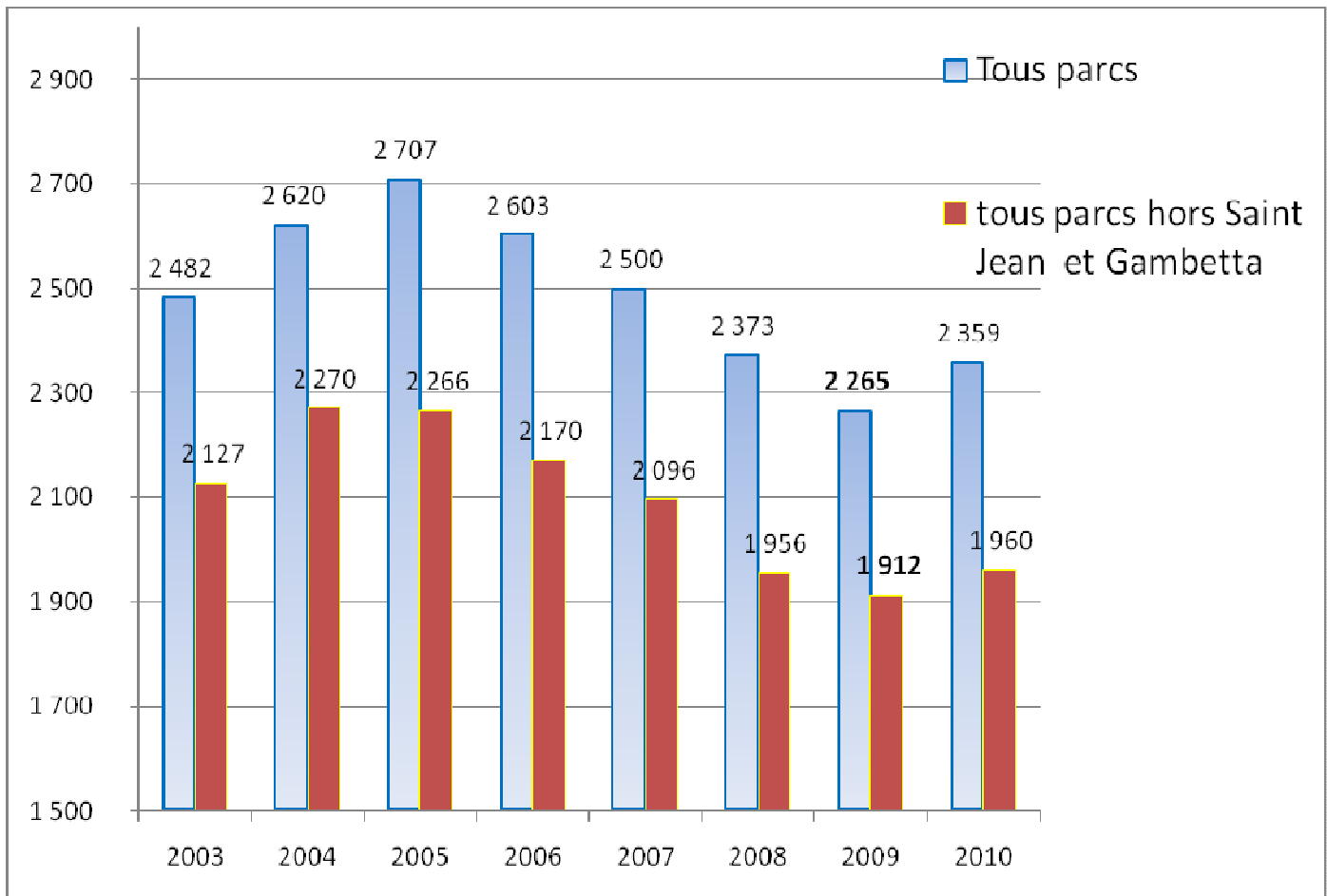
Pour une bonne appréciation de la fréquentation horaire, il est éclairant, dans un contexte de profonde mutation, de procéder à une analyse remontant à la 1<sup>ère</sup> année de fonctionnement de la régie. Par ailleurs, il convient pour faire une analyse pertinente de raisonner à périmètre constant, c'est-à-dire en faisant abstraction des parcs de surface dont la régie assurait la gestion au début de sa création.

Pour rappel, lors de la création de la régie le 1<sup>er</sup> mai 2004, PARCUB gérait divers parcs de surface très bien situés et qui étaient particulièrement intéressants au regard de leur rentabilité. L'activité du parking St Jean du fait des travaux du pôle intermodal a été fortement impactée et l'ouverture des arrêts minutes a conduit récemment à une forte progression des flux horaires. Par ailleurs, l'activité du parking Gambetta du fait des travaux de reprise intégrale du Square des Commandos de France a enregistré un effondrement de son activité. En effet, sa fréquentation horaire de 203 648 entrées en 2008 est passée à 188 755 en 2009. Elle a touché un plus bas d'activité depuis la création de la régie avec seulement 136 272 entrées en 2010. Aussi, pour mieux cerner la tendance de fond, le tableau ci-après est donné globalement mais également hors parkings St Jean et Gambetta.

### Fréquentation horaire annuelle depuis la création de la régie hors parcs de surface

*Chiffres en milliers*

années	2003*	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2010/2004
	année de forte perturbation travaux tram	exploitation PARCUB à compter du 1/05/2004							en %
Tous parcs	2 482	2 620	2 707	2 603	2 500	2 373	2 265	2 359	-10,0%
Variation d'une année à l'autre		5,58%	3,33%	-3,85%	-3,98%	-5,07%	-4,54%	4,13%	
Fréquentation parking st Jean (2)	214	208	217	199	190	213	165	262	
Gambetta	140	142	224	234	213	204	189	136	-3,8%
tous parcs hors Saint Jean et Gambetta	2 127	2 270	2 266	2 170	2 096	1 956	1 912	1 960	-13,7%
Variation d'une année à l'autre		6,74%	-0,18%	-4,24%	-3,41%	-6,69%	-2,28%	2,55%	



- **Analyse en tendance de l'évolution de la fréquentation horaire depuis la création de la régie**

La fréquentation horaire tous parcs confondus et hors parcs de surface a fortement reculé depuis la création de la régie : - 10,0 %. Si l'on raisonne hors parkings St Jean et Gambetta, le recul est de 13,7 %. Il est à noter que sur les 2 premières années d'activité de PARCUB, l'activité globale hors parcs de surface avait significativement progressé alors que l'agglomération était sortie de la 1<sup>ère</sup> phase des travaux du tramway qui avait fortement pénalisé l'activité.

Cette tendance générale, globalement défavorable, s'explique essentiellement par 3 points essentiels :

- la très forte amélioration des transports en commun qui conduit à contenir la part modale de la voiture dans les différents modes de déplacement et cela d'autant plus que les déplacements doux (vélos, marche à pied) progressent,
- l'évolution du centre-ville dont l'attractivité s'est renforcée mais s'est décalée du côté du fleuve, mouvement qui bénéficie largement aux parcs d'autres exploitants alors que les parkings dont PARCUB a hérité sont situés plus à l'ouest,
- après plusieurs décennies de progression constante des déplacements en voiture, un changement de tendance traduisant une véritable rupture et une évolution du rapport à la voiture dans un contexte économique de faible croissance avec plus récemment une crise historique marquée par un recul du PIB d'un niveau inégalé depuis la dernière guerre mondiale.

- **Evolution de la fréquentation horaire en 2010 et tendance pour les années à venir**

La fréquentation 2010 s'inscrit en rupture par rapport à l'évolution des années précédentes marquées entre 2006 et 2009 par un recul constant systématique de l'activité horaire et ceci dans des proportions importantes que l'on raisonne d'ailleurs avec ou sans les parkings St Jean ou Gambetta. Tous parcs confondus, la fréquentation horaire a progressé en 2010 de 4,13 %. Le pourcentage à retenir car plus significatif est, si l'on raisonne hors parkings St Jean et Gambetta, de 2,55 %. Cette évolution favorable de la fréquentation horaire 2010 a bien évidemment significativement contribué aux bons résultats comptables 2010.

Au regard de la tendance globale constatée depuis la création de la régie, la reprise de l'activité en 2010 est à souligner. Néanmoins, l'activité sur le premier trimestre 2011 est en retrait notable. Aussi, il convient de rester prudent quant aux prévisions.

- **Evolution de la fréquentation horaire annuelle en milliers par parking et par zone**

	% de la fréquentation en 2004	% de la fréquentation totale en 2009	2004	2008	2009	2010	2010/2004	2010/2009
Centre com. Mériadeck	54,5%	52,0%	1 429	1 179	1 178	1 222	-14,5%	3,8%
Pey Berland	13,1%	12,6%	344	323	286	285	-17,2%	-0,6%
Gambetta	5,4%	8,3%	142	204	189	136	-3,8%	-27,8%
République	3,8%	3,3%	98	83	75	80	-18,8%	6,2%
cité mondiale	2,0%	2,2%	53	54	49	49	-7,0%	-0,6%
Front du Médoc	1,8%	1,2%	47	29	27	25	-46,4%	-7,1%
total hyper centre**	80,6%	79,7%	2 113	1 871	1 805	1 798	-14,9%	-0,4%
total hyper centre hors Gambetta	81,7%	77,0%	1 971	1 667	1 616	1 661	-15,7%	2,8%
Victoire	7,1%	6,7%	187	164	153	151	-19,1%	-0,9%
Huit Mai 1945	2,0%	1,9%	52	40	43	40	-22,7%	-7,6%
Porte de Bordeaux	0,7%	0,8%	19	17	17	18	-6,9%	4,0%
total centre***	9,8%	9,4%	258	220	213	209	-18,9%	-1,8%
Barrière du Médoc	0,9%	2,4%	23	41	55	58	152,6%	4,4%
Charles de Gaulle	0,4%	0,8%	12	23	19	24	112,3%	28,0%
Pessac centre	0,3%	0,3%	7	5	8	8	18,2%	6,0%
total périphérie****	1,6%	3,6%	41	69	82	90	118,8%	10,0%
Saint Jean	7,9%	7,3%	208	213	165	262	25,9%	59,0%
<b>TOTAL</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 620</b>	<b>2 373</b>	<b>2 265</b>	<b>2 359</b>	<b>-10,0%</b>	<b>4,1%</b>
<b>TOTAL hors Saint Jean</b>	<b>92,1%</b>	<b>92,7%</b>	<b>2 412</b>	<b>2 160</b>	<b>2 100</b>	<b>2 097</b>	<b>-13,1%</b>	<b>-0,2%</b>
<b>TOTAL hors Saint Jean et Gambetta</b>	<b>94,1%</b>	<b>91,0%</b>	<b>2 270</b>	<b>1 956</b>	<b>1 912</b>	<b>1 961</b>	<b>-13,6%</b>	<b>2,6%</b>

Il ressort du tableau ci-dessus que les variations sont extrêmement variables d'un parking à l'autre. Depuis 2004, le secteur hypercentre a évolué un peu plus défavorablement que l'activité globale. Cela s'explique par la forte progression de la périphérie même si celle-ci a un très faible poids dans le total de l'activité. L'activité sur la périphérie depuis 2004 a en effet plus que doublé, cette progression s'expliquant par celle des parkings Mérignac centre (Charles de Gaulle) et par le parking de la Barrière du Médoc au Bouscat dont la fréquentation a plus que doublée. A

contrario, l'activité horaire du parc de Pessac a progressé très modérément alors que l'activité horaire de ce parking reste à un niveau dérisoire au regard de la capacité du parking.

Le poids des 3 parkings de périphérie est passé de 1,6 % de l'activité horaire à 3,8 %.

## 2.4.2 – Evolution et composition des abonnements

a) Analyse globale des abonnements avec variation par rapport à l'année précédente

	Au 1er mai 2004	1/01/2010 tous parcs	Répartition au 1/01/2010	01/01/2011 tous parcs	Répartition au 01/01/2011	Variation du 01/01/10 au 01/01/11 tous parcs en valeur	Variation du 01/01/10 au 01/01/11 tous parcs en %
Résidents	741	1761	25,44%	1804	26,6%	43	2,4%
Permanents hors multcartes et nuit	5198	4597	66,42%	4413	65,2%	-184	-4,0%
Autres Multcartes & Nuits	647	563	8,13%	554	8,2%	-9	-1,6%
<b>Total général</b>	<b>6586</b>	<b>6921</b>	<b>100%</b>	<b>6771</b>	<b>100%</b>	<b>-150</b>	<b>-2,2%</b>

Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, les abonnements de tous types au nombre de 6771 sont en recul significatif de 2,2 % par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2010 alors qu'une quasi stabilité avait été enregistrée entre 2009 et 2010 (-0,35 %).

Depuis le début de la régie, hors les parkings de surface que PARCUB a perdu peu après sa création, le nombre d'abonnements a légèrement augmenté passant de 6586 abonnés à 6771 abonnés. Il faut observer qu'en cohérence avec la convention passée avec la SNCF et alors qu'il convient de pouvoir accueillir le plus grand nombre possible d'usagers de la SNCF et donc de favoriser la fréquentation horaire, aucun nouvel abonnement n'est souscrit sur le parking St Jean. Ce parking n'a d'ailleurs que des abonnés permanents, les abonnements résidents étant à exclure du fait des engagements contractuels.

Tous abonnements confondus et hors parcs de surface et hors parking St Jean, le nombre d'abonnés est passé de 6363 au 1<sup>er</sup> mai 2004 à 6556 au 1<sup>er</sup> janvier 2011, soit une progression de 3,0 %. Cette évolution s'explique comme cela ressort des données ci-après du fait de la très forte progression des abonnés résidents.

## b) Evolution des abonnés résidents entre 2004 et 2010

Abonnements RESIDENTS au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, sauf en 2004 (Conventions longue durée et amodiations incluses)

	1er mai 2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2010/ 2009	2011/ 2010	du 1/01/04 au 1/01/11
<b>C.C. Mérideck</b>							25	45		80,0%	
<b>Pey Berland</b>	171	207	233	255	274	265	273	288	3,0%	5,5%	68,4%
<b>Gambetta</b>	173	153	122	159	174	164	124	116	-24,4%	-6,5%	-32,9%
<b>Bonnac</b>							42	45		7,1%	
<b>République</b>	107	99	93	134	141	143	143	134	0,0%	-6,3%	25,2%
<b>Cité Mondiale</b>	115	139	153	218	252	232	236	260	1,7%	10,2%	126,1%
<b>Front du Médoc</b>	36	61	77	179	184	182	201	198	10,4%	-1,5%	450,0%
<b>Rue Lhôte</b>		111	117	133	131	129	121	116	-6,2%	-4,1%	
<b>total hyper centre**</b>	602	770	795	1 078	1 156	1 115	1 165	1 202	4,5%	3,2%	99,7%
<b>Huit Mai 1945</b>	4	10	36	79	66	123	133	136	8,1%	2,3%	3300,0%
<b>Victoire</b>	110	98	125	197	181	203	180	173	-11,3%	-3,9%	57,3%
<b>Bergonié</b>	19	31	54	48	46	51	52	53	2,0%	1,9%	178,9%
<b>Porte de Bordeaux</b>		21	27	25	27	30	32	30	6,7%	-6,3%	
<b>Croix de Seguey</b>				40	39	40	41	44	2,5%	7,3%	
<b>total centre***</b>	133	160	242	389	359	447	438	436	-2,0%	-0,5%	227,8%
<b>Barrière du Médoc</b>		14	30	42	49	52	57	57	9,6%	0,0%	
<b>Charles de Gaulle</b>	6	14	22	17	18	19	24	23	26,3%	-4,2%	283,3%
<b>Pessac centre</b>		1	10	11	13	31	77	86	148,4%	11,7%	
<b>total périphérie*** *</b>	6	29	62	70	80	102	158	166	54,9%	5,1%	2666,7%
<b>TOTAL hors Saint Jean</b>	741	959	1 099	1 537	1 595	1 664	1 761	1 804	5,8%	2,4%	143,5%
<b>Saint Jean</b>	-	-	-	-	-	-	-	-			
<b>TOTAL</b>	<b>741</b>	<b>959</b>	<b>1 099</b>	<b>1 537</b>	<b>1 595</b>	<b>1 664</b>	<b>1 761</b>	<b>1 804</b>	<b>5,8%</b>	<b>2,4%</b>	<b>143,5%</b>
<b>variation d'une année à l'autre</b>		29,4%	14,6%	39,9%	3,8%	4,3%	5,8%	2,4%			

Il ressort de ce tableau les principaux points suivants :

- les abonnés résidents ont très fortement augmenté du fait de la politique volontariste suivie par PARCUB avec une augmentation à 2 reprises des quotas de places réservées aux

résidents. Entre le 1<sup>er</sup> mai 2004 et le 1<sup>er</sup> janvier 2011, les abonnés résidents sont passés de 741 à 1 804, soit une progression de 143,5 %,

- le poids des abonnés résidents dans le total des abonnements s'est considérablement accru depuis la création de la régie. Il est passé de 11,2 % à 27,0 %. Cette progression, alors qu'il existait au début de la régie des listes d'attente significatives, s'explique grâce à la progression des quotas en faveur des résidents, les listes d'attente étant quasiment absorbées à ce jour et alors que les abonnés anciennement permanents ont pu bénéficier du tarif préférentiel résident.

**c) Les abonnements non résidents (Conventions longue durée et amodiations incluses)**

	1er mai 2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2010/ 2009	2011/ 2010	du 1/01/04 au 1/01/11
<b>C.C. Méziadeck</b>	573	333	305	232	213	199	204	216	2,5%	5,9%	-62,3%
<b>Pey Berland</b>	379	330	389	396	399	366	269	244	-26,5%	-9,3%	-35,6%
<b>Gambetta</b>	479	446	410	419	438	471	430	393	-8,7%	-8,6%	-18,0%
<b>Bonnac</b>							142	170		19,7%	
<b>République</b>	366	535	515	461	574	560	531	419	-5,2%	-21,1%	14,5%
<b>Cité Mondiale</b>	847	954	694	712	684	630	595	544	-5,6%	-8,6%	-35,8%
<b>Front du Médoc</b>	750	775	882	844	869	853	811	815	-4,9%	0,5%	8,7%
<b>Rue Lhôte</b>								-			
<b>total hyper centre</b>	3 394	3 373	3 195	3 064	3 177	3 079	2 982	2 801	-3,2%	-6,1%	-17,5%
<b>Huit Mai 1945</b>	762	815	854	814	824	795	713	670	-10,3%	-6,0%	-12,1%
<b>Victoire</b>	482	498	466	418	433	360	340	305	-5,6%	-10,3%	-36,7%
<b>Bergonié</b>		4	9	27	6	7	7	8	0,0%	14,3%	
<b>Porte de Bordeaux</b>	412	372	331	322	331	360	506	482	40,6%	-4,7%	17,0%
<b>Croix de Seguey</b>						-	-	-			
<b>total centre</b>	1 656	1 689	1 660	1 581	1 594	1 522	1 566	1 465	2,9%	-6,4%	-11,5%
<b>Barrière du Médoc</b>	149	144	121	120	110	99	109	113	10,1%	3,7%	-99,9%
<b>Charles de Gaulle</b>	119	114	101	97	89	82	79	71	-3,7%	-10,1%	-40,3%
<b>Pessac centre</b>	304	305	303	303	384	345	295	302	-14,5%	2,4%	-0,7%
<b>total périphérie</b>	572	563	525	520	583	526	483	486	-8,2%	0,6%	-15,0%
<b>TOTAL hors Saint Jean</b>	5 622	5 625	5 380	5 165	5 354	5 127	5 031	4 752	-1,9%	-5,5%	-15,5%
<b>Saint Jean</b>	223	229	205	189	172	154	129	105	-16,2%	-18,6%	-52,9%
<b>TOTAL</b>	<b>5 845</b>	<b>5 854</b>	<b>5 585</b>	<b>5 354</b>	<b>5 526</b>	<b>5 281</b>	<b>5 160</b>	<b>4 857</b>	<b>-2,3%</b>	<b>-5,9%</b>	<b>-16,9%</b>
<b>variation d'une année à l'autre</b>		0,2%	-4,6%	-4,1%	3,2%	-4,4%	-2,3%	-5,9%			

Commentaires :

La baisse des abonnements non résidents de 5,9 % entre 2010 et 2011 a été bien plus forte que sur l'exercice précédent (- 2,3 %). Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2004 et en raisonnant hors parkings de surface, les abonnements permanents sont passés de 5 845 à 4 857, soit une baisse très conséquente d'environ 988 abonnés, soit - 16,9 %. Cette évolution a été un peu plus que compensée par la progression des abonnés résidents + 1 063 abonnés sur la même période.

Le tableau fait par ailleurs ressortir des variations très contrastées d'un parc à un autre.

Il est à noter qu'en ce qui concerne le parking St Jean la baisse du nombre d'abonné s'explique par la politique de PARCUB qui vise à privilégier les usagers horaires. Aussi, depuis la création de la régie aucun contrat d'abonnement n'a été signé. Le recul sur ce parc (- 118 abonnés depuis le 1<sup>er</sup> mai 2004) s'explique donc malgré une forte demande par la non-souscription de nouveaux contrats. Aussi, pour mieux cerner la tendance de fond, il convient de lire dans le tableau ci-dessus la ligne « total hors Saint Jean », le parc Bonnac bien qu'acquis en 2009 n'a pas à être retranché alors que séparé d'une trentaine de mètres du parking Gambetta, il représente avec ce parc une unité fonctionnelle sachant qu'une partie des abonnés du parc Gambetta a basculé sur Bonnac.

#### d) Abonnés résidents et non résidents et capacité des parkings - Chiffres au 1/01/2011

	Capacité Parking	Abonnés non résidents	% de la capacité du parking	Abonnés résidents	% de la capacité du parking
C.C. Mériadeck	1 363	216	15,85%	45	3,30%
Pey Berland	688	244	35,47%	288	41,86%
Gambetta	515	393	76,31%	116	22,52%
Bonnac	164	170	103,66%	45	27,44%
République	421	529	125,65%	134	31,83%
cité mondiale	712	544	76,40%	260	36,52%
Front du Médoc	1 144	815	71,24%	198	17,31%
Rue Lhôte	106	0	0,00%	116	109,43%
<b>Total hyper centre ville</b>	<b>5 113</b>	<b>2911</b>	<b>56,9%</b>	<b>1202</b>	<b>23,5%</b>
Huit Mai 1945	726	670	92,29%	136	18,73%
Victoire	455	305	67,03%	173	38,02%
Bergonié	64	8	12,50%	53	82,81%
Porte de Bordeaux	724	482	66,57%	30	4,14%
Croix de Seguey	40	0	0,00%	44	110,00%
<b>Total centre ville</b>	<b>2 009</b>	<b>1465</b>	<b>72,9%</b>	<b>436</b>	<b>21,7%</b>
Barrière du Médoc	132	113	85,61%	57	43,18%
Charles de Gaulle	290	71	24,48%	23	7,93%
Pessac centre	355	302	85,07%	86	24,23%
<b>Total périphérie</b>	<b>777</b>	<b>486</b>	<b>62,5%</b>	<b>166</b>	<b>21,4%</b>
<b>Total hors Saint Jean</b>	<b>7 899</b>	<b>4862</b>	<b>61,6%</b>	<b>1804</b>	<b>22,8%</b>
Saint Jean	512	105	20,51%	0	0,00%
<b>Total Général</b>	<b>8 411</b>	<b>4 967</b>	<b>59,05%</b>	<b>1804</b>	<b>21,45%</b>

Les chiffres ci-dessus tiennent compte de tous les abonnements y compris les abonnements de longue durée et des amodiations.

Les pourcentages de places abonnés permanents ou résidents ramenés à la capacité du parc sont extrêmement variables d'un parking à un autre du fait des caractéristiques propres à chaque ouvrage.

Aussi, l'analyse pour les secteurs hypercentre et centre est peu pertinente alors que chacun de ces secteurs comprend des parcs très spécifiques comme le parking Centre Commercial Mériadeck qui est de fait un parking de surface commerciale. Les parkings réservés exclusivement à des abonnés résidents ou de façon prioritaire « faussent » également les chiffres par secteur. Par ailleurs, les pourcentages de la capacité du parking occupé par des résidents doivent tenir compte du fait que pour les parkings saturés, il existe un temps entre la souscription de nouveaux abonnements et la libération de places. Aussi, lorsqu'on est à 2 ou 3 % du seuil maximum de places réservées aux résidents, dans les faits, cela correspond au seuil le plus élevé du quota résident.

Le parking Rue Lhôte exclusivement réservé à des résidents a un pourcentage d'abonnés supérieur à sa capacité du fait du foisonnement pratiqué sur ce parking.

Dans le secteur hypercentre, il est à noter que 42 % de la capacité du parc Pey-Berland sont occupés par des abonnés résidents, ce qui correspond presque au pourcentage maximum revu à la hausse et porté au 1<sup>er</sup> janvier 2011 à 45 %.

Pour ce qui est du parking Gambetta, le pourcentage maximum réservé aux résidents a été porté de 35 % à 40 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Le chiffre mentionné sur le parking Gambetta est trompeur puisque bon nombre d'abonnés résidents de ce parc a été transféré sur le parking Bonnac. Dans les faits, si l'on ajoute aux 124 abonnés du parking Gambetta les 45 du parking Bonnac, soit un total de 161, cela représente un tiers de la capacité du parking Gambetta. L'ensemble Bonnac + Gambetta, compte tenu de la demande, présente, même si un léger recul a été constaté entre 2009 et 2010, un potentiel de progression sur les années à venir.

Les parkings République et Cité Mondiale sont à un niveau équivalent à 1 ou 3 % près au maximum prévu avant la revalorisation du quota à 40 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Cette revalorisation du quota ouvre potentiellement désormais de nouvelles marges de progression.

Le parking Front du Médoc, bien qu'enregistrant près de 200 abonnés résidents, est à un niveau bien inférieur au quota maximum résident du fait de la taille de ce parking et de la demande.

En ce qui concerne le secteur centre, on peut mettre en exergue les points suivants :

- le parking Victoire est quasi saturé en résident (38 %), ce qui n'est pas le cas des parkings 8 mai 45 et surtout Porte de Bordeaux, sur lesquels il existe beaucoup moins de demande,
- le parking Croix de Seguey compte 4 abonnés résidents de plus que de places, ce qui n'est pas le cas du parking Bergonié pour lequel, du fait d'une insuffisance de demandes, 8 abonnements permanents ont été souscrits.

Pour ce qui est des parkings de périphérie, en dehors du parking Barrière du Médoc qui accueille un nombre significatif d'abonnés résidents mais également d'abonnés permanents, les 2 autres parkings Charles de Gaulle et Pessac se caractérisent par le faible nombre d'abonnés résidents et ceci malgré des tarifs particulièrement attractifs. Cette situation découle des caractéristiques du tissu urbain avoisinant, les résidents automobilistes ayant des possibilités de stationnement globalement satisfaisantes. Il est à noter que le nombre d'abonnés permanents du parking de Pessac de 85 % de la capacité du parking ne correspond pas à proprement parler à une réelle demande alors que la très grande majorité des places occupées en abonnement permanent a fait l'objet d'une convention longue durée passée par la ville de Pessac dans le cadre de la construction antérieure de ses locaux administratifs. Ce point est particulièrement défavorable pour l'avenir et cela d'autant plus que le parc de Pessac n'arrive pas comme à Mérignac à progresser en matière de fréquentation horaire.



### e) Abonnements 2 roues (2 roues motorisés et vélos)

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	Variation
<b>2 roues motorisés</b>	59	56	- 5,1 %
<b>Vélos</b>	647	692	+ 7,0 %

PARCUB depuis sa création mène une politique favorable à l'accueil des vélos, les 2 roues motorisés n'étant pas exclus. Les premiers espaces 2 roues au nombre de 5 avaient été inaugurés en octobre 2005 et comprenaient sur les parcs où cela était possible (8 mai 45, Front du Médoc) un espace commun aux motos et aux vélos. Il faut préciser que ces espaces se caractérisent par un excellent niveau de sécurité alors qu'ils sont intégralement grillagés, disposent d'un système de contrôle d'accès et d'une surveillance par caméras.

Les sites de 8 mai 45 et Front du Médoc disposent d'un espace complémentaire non clôturé et accessible à tous les cyclistes et donc sans souscription d'un abonnement.

Fin 2010, la capacité pour les vélos est de 449 et pour les motos de 118 (voir en annexe le tableau correspondant).

Les abonnements motos bien que tout à fait minoritaires par rapport aux abonnements voitures sont pour autant au nombre de 56 au 1<sup>er</sup> janvier 2011 en recul par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Néanmoins, une telle variation sur un nombre d'abonnés aussi faible n'est pas véritablement significative. Au-delà de ce chiffre global, il faut observer que 3 parcs totalisent plus de 10 abonnés :

- sur Bordeaux, Front du Médoc et 8 mai 45 qui disposent d'emplacements parfaitement adaptés avec respectivement 15 et 13 abonnés,
- le parking de Mérignac comptabilise 15 abonnements.

Il apparaît que l'offre à destination des motards doit être développée, ce qui se traduira à l'avenir par l'ouverture de nouveaux espaces mais également lorsque les espaces sont communs et lorsque cela est possible par la subdivision de ces espaces.

En ce qui concerne les vélos, il faut rappeler que l'abonnement est actuellement gratuit, seule la souscription étant facturée 15 €. Aussi, le nombre d'abonnés cyclistes au nombre de 692 au 1<sup>er</sup> janvier 2011 doit être pris avec une certaine prudence alors que certains abonnements ne donnent probablement plus lieu à usage effectif des espaces vélos. Pour autant, le niveau atteint mais également le fait que des abonnements sont souscrits tout au long de l'année démontre que l'offre de PARCUB correspond à une véritable demande. Cela a d'ailleurs été confirmé dans le cadre de l'étude de faisabilité qu'a fait PARCUB pour la création des nouveaux parkings dans le cadre de la création de la ligne D du tramway.

## **2.5 – LES PRINCIPALES ACTIONS MENEES AU TITRE DU PROGRAMME DE REHABILITATION**

### ***2.5.1 Travaux relatifs à l'amélioration de la qualité d'ambiance***

#### **2.5.1.1 Travaux de traitement des désordres des sols**

Sur les années passées, après diagnostics, tous les travaux de reprise des bétons nécessaires pour éviter toutes dégradations des ouvrages avaient été réalisés. Pour autant, certains travaux spécifiques de reprise des sols avant réalisation des peintures et même s'ils n'entraient pas dans le cadre de la nécessaire conservation des ouvrages, devaient néanmoins être réalisés pour obtenir le meilleur effet qualitatif. C'est à ce titre que des travaux ont été effectués sur les parkings Front du Médoc et Centre Commercial Mériadeck respectivement.

Pour le premier, il convenait de réaliser les travaux de telle sorte qu'après travaux de peinture, le niveau vert puisse être remis en service en septembre. Cet objectif a été respecté et cela a permis de ne pas pénaliser le centre commercial dont l'activité est soutenue pendant les fêtes de fin d'année.

Le niveau -1 du parking Front du Médoc devait ensuite être traité dès les travaux du parking Centre Commercial Mériadeck terminés, de manière à ce que les abonnés du niveau, après les travaux de peinture, puissent à nouveau stationner sur ces places au plus tard dans le courant du mois de janvier 2011. Sur ce même ouvrage, il convenait, afin de valoriser les entrées et sorties voitures se trouvant à côté de l'accueil de l'hôtel Mercure Mériadeck, de reprendre les sols qui après plus de 34 ans présentaient des désordres ne permettant pas de faire des applications peintures convenables. Des travaux de réalisation d'une micro chape béton ont été réalisés dans le courant des mois de juillet/août 2010, redonnant à ces surfaces un aspect de meilleure qualité.

En ce qui concerne le parc de stationnement Barrière du Médoc au Bouscat, après consultation l'enrobé de la piste d'entrée depuis l'avenue de la Libération a fait l'objet d'une réfection complète.

#### **2.5.1.2 Travaux de peinture**

Sont présentés ci-après les travaux réalisés en 2010 dans le cadre de marchés publics et ceux réalisés par l'équipe de peinture de PARCUB.

Fin 2010, non seulement tous les travaux de peinture envisagés par la Communauté urbaine dans le cadre de la délégation de Service Public ont été réalisés mais bien au-delà.

En effet, PARCUB a défini son programme dans une logique de gestion à moyen/long terme prévoyant en dehors de quelques parkings dont les peintures étaient d'un niveau parfaitement acceptable et de plus peu fréquentés, une reprise de toutes les peintures.

Fin 2010, les parkings les plus fréquentés ont été intégralement refaits à l'exception des niveaux mauve et bleu du parking Centre Commercial Mériadeck du fait qu'il avait été envisagé de réaffecter ces niveaux pour les transformer en surfaces commerciales. Ce projet n'étant plus d'actualité, il a été décidé d'ajouter au programme 2011, la réfection peinture de ces deux niveaux. Le niveau Mauve est en phase finale de rénovation à la date de rédaction de ce rapport, le niveau bleu devant être traité de septembre à novembre 2011.

Les parkings dans leur globalité se caractérisent par une qualité de peinture globalement tout à fait satisfaisante. PARCUB fort de cet acquis, a défini un rythme de reprise visant à maintenir ce niveau de qualité, voire à le faire progresser. En effet, PARCUB considère que la qualité des peintures est un des éléments importants de perception de la qualité d'ambiance des ouvrages par la clientèle.

Il est à noter que la remise à niveau des peintures des parkings a été fortement accélérée sur les trois dernières années. PARCUB, pour cela a eu recours à des prestataires externes alors que le marché était extrêmement favorable aux donneurs d'ordres. Cela a permis de réaliser en complément des travaux faits en interne des reprises de peinture à des coûts extrêmement compétitifs et cela d'autant plus que les marchés ont été passés en procédure négociée.

**a) Travaux de peinture réalisés en 2010 sous prestations externes : deux parkings pour partie**

- **le parking Front du Médoc** : le niveau -1 a été rénové par l'entreprise BORIFER FIB, les travaux ont été réceptionnés en décembre 2010
- **le parking Centre Commercial** : l'intégralité du niveau vert a été traitée en 2010 et ceci dans le respect des délais du marché ce qui a permis au centre commercial de disposer de la totalité de la capacité du parking pour les fêtes de fin d'année.

**b) Travaux de peinture réalisés en 2010 en interne par l'équipe peinture de la régie**

- **La zone affectée à l'hôtel Mercure Bordeaux Centre**

Un espace du parking Front du Médoc mitoyen de l'hôtel Mercure et ne pouvant être géré par les systèmes de contrôle d'accès du reste du parking a pu, par convention, être affecté spécifiquement aux besoins de la clientèle du Mercure, et ceci dans le respect des intérêts financiers de la régie. Cette opération a été possible grâce au fait que :

- o PARCUB a valorisé le parking Bonnac qui disposait d'une salle d'exploitation qui a été mise à disposition de l'équipe d'intervention moyennant quelques menus travaux,
- o Un nouvel atelier mécanique parfaitement aux normes et présentant une hauteur suffisante a du être créé, celui situé à côté de l'hôtel Mercure a pu ainsi être réaffecté,
- o des équipements de contrôle d'accès ont pu être installés et ceci au meilleur coût. En effet, du matériel TIME totalement amorti a pu être réinstallé.

Aussi, l'équipe technique de PARCUB a détruit les aménagements des locaux obsolètes précités, repris les îlots béton, réalisé l'intégralité des travaux de peinture et amélioré l'éclairage.

Tous les travaux précités ont été réalisés dans les délais prévus conventionnellement.

- **Parking Victoire : travaux d'amélioration d'ambiance dans le cadre de la mise en service d'un nouvel ascenseur et de la création d'un espace sécurisé vélos**

L'ascenseur devant drainer l'essentiel de la clientèle, il est apparu approprié et nécessaire de :

- reprendre pour partie les cheminements piétons,
- repeindre les gardes corps métallique et diverses grilles,
- refaire les peintures murs et plafonds de l'escalier donnant sur l'ascenseur et d'améliorer concomitamment l'éclairage,
- repositionner certaines places réservées aux personnes handicapées.

A noter par ailleurs que les places motos ont été repositionnées à côté du poste de contrôle pour une meilleure surveillance des motos. Les déplacements des places motos ont été l'occasion d'accroître la surface à disposition des motards.

- **L'arrêt minute Nord du parking Saint-Jean :**

Alors qu'en 2009 des travaux de reprise de peinture importants avaient été effectués sur le 1<sup>er</sup> niveau du parking public dans le cadre de sa reconversion en arrêt minute, l'ancien arrêt minute désormais intitulé arrêt minute nord, a fait l'objet de travaux extrêmement importants par PARCUB :

- reprise intégrale des peintures des plafonds, piliers et murs,
- reprise du passage piétons afin d'avoir une pente réglementaire pour permettre un accès au PMR.

- **Le parking Centre Commercial Mériadeck :**

La première partie des travaux du niveau « orange/jaune » qui n'avait pu être traitée du fait des différents sinistres et dégâts des eaux qui ont touché cette zone en 2008, a été traitée en 2009. La dernière partie qui ne représentait qu'une zone d'environ 50 places a été traitée en début d'année 2010.

### **2.5.1.3 Travaux de carrelage des escaliers**

PARCUB a engagé depuis plusieurs années un important programme d'amélioration des passages entrées/sorties piétons, ce qui est un élément important de la perception de la qualité des ouvrages. Ce programme comprend la reprise de la sonorisation et de l'éclairage des escaliers, des portes (traités les années passées), une reprise des sols et des peintures. Ce programme de fond s'est poursuivi en 2010 et, au regard de son importance, se poursuivra sur les deux à trois prochaines années à venir. Il est à noter que la suppression de recoins lorsque la structure des ouvrages le permet sera réalisée de façon ciblée afin d'améliorer la perception de ces zones de passage en terme de sécurité. Ces évolutions sont plus spécifiquement prévues sur le parking République qui doit être doté d'un ascenseur, sur Centre Commercial Mériadeck et sur le parking Front du Médoc.

#### **a) Travaux de carrelage sous prestations externes sur le parking Front du Médoc**

Les trois niveaux de l'escalier N°2 donnant sur l'hôtel Mercure Mériadeck avaient été traités en 2009. Dans le même marché, le carrelage de l'escalier 4 (face à la Préfecture) a été réalisé en janvier/février 2010.

#### **b) Travaux de carrelage réalisés en interne par PARCUB sur le parking Front du Médoc**

Les travaux de l'escalier N°3 (angle centre commercial et Préfecture) ont commencé au mois de décembre 2009 (ils ont été achevés dans la 1<sup>ère</sup> semaine du mois de mars 2010).

Les travaux de l'escalier N°5 largement réalisés en 2010 ont été terminés en janvier 2011

Au 31 décembre 2010, quatre escaliers disposent d'un carrelage de qualité. Le cinquième escalier du parking Front du Médoc, le moins utilisé par la clientèle, sera traité en interne courant 2012.

#### **2.5.1.4 Travaux d'amélioration des éclairages**

Une première tranche de travaux devait être lancée en 2010. Il a été considéré judicieux de faire réaliser une étude approfondie technique par un prestataire. Suite à une première phase d'étude, il a été décidé d'approfondir certains points de l'étude si bien que les travaux majeurs de reprise des éclairages au-delà de ce qui a pu être fait par le passé, devraient être engagés seulement fin du 2eme semestre 2011 voire début 2012.

#### **2.5.2 Les travaux relatifs à la sécurité**

PARCUB a sollicité les autorités compétentes pour inciter les commissions concernées à faire tous contrôles. Aussi, les parcs de Pessac Centre et Mérignac ont déjà fait l'objet de passages de la commission de sécurité. Sur Bordeaux, le parking Gambetta a fait l'objet d'une visite fin 2008, les parkings 8 mai 1945 et République en 2009. Le parking Saint-Jean a fait l'objet d'un passage de la commission de sécurité dans le cadre de l'ouverture de l'arrêt minute Nord, sachant qu'elle avait préalablement examiné le système de désenfumage de la totalité du parking au moyen de tests qui ont imposé une fermeture ponctuelle du site. L'ensemble des procédures a aussi été audité.

Il faut préciser par ailleurs, que le parking Front du Médoc a fait l'objet avant 2009 de la visite trentenaire qui consiste en un diagnostic approfondi des installations d'extinction automatique d'incendie.

Sans qu'il n'y ait d'obligation réglementaire, PARCUB, afin de maintenir son homologation APSAD sur cet ouvrage, ce qui limite le coût des polices d'assurance, a prévu des travaux en conséquence.

Des portes de compartimentage coupe-feu ont été changées sur les parcs Huit Mai 45 (2), Centre Commercial Mériadeck (1).

Par ailleurs, il a été établi un programme de renouvellement intégral des blocs autonomes de sécurité en partie commencé avant 2009, ces travaux ayant été réalisés en 2010 sur les parcs Victoire et Pey-Berland partiellement. Ils se continueront sur 2011 avec notamment la remise à niveau du parking Centre Commercial Mériadeck.

#### **2.5.3 Equipements relatifs à la sécurité du personnel**

Afin d'améliorer les communications entre les parcs mais également entre les agents d'intervention de PARCUB, un système de radiocommunication spécifique à PARCUB a été déployé. Ce chantier particulièrement complexe du fait des caractéristiques physiques des parkings a été finalisé en 2010. Le système comprend :

- une antenne relais à Floirac,
- des relais sur tous les parkings avec des antennes à chaque fois que de besoin sur tous niveaux,
- et une flotte de portables radio.

Cet ensemble intègre un dispositif de protection des travailleurs isolés (PTI). Il délivre automatiquement en cas de perte de verticalité une alarme installée sur le poste central de Front du Médoc. Les personnes équipées de ces portables radio peuvent également en cas de nécessité déclencher l'alarme elles-mêmes.

Un avenant au marché a été passé en 2010 afin que le parking Bonnac acquis par la régie en octobre 2009 bénéficie aussi de la couverture radio ainsi que l'arrêt minute Nord du parking Saint-Jean qui a été mis en service le 12 novembre 2010.

#### **2.5.4 Autres travaux**

##### **2.5.4.1 Travaux de réalisation des espaces deux roues vélos et/ou motos**

###### **- le parking Pey-Berland**

Les travaux relatifs à l'espace motos d'une capacité de 25 places commencés en décembre 2009 ont été achevés et livrés en mars 2010 date de début de son exploitation.

Ces travaux hors système de contrôle d'accès ont été intégralement réalisés en interne.

###### **- le parking Victoire**

Un espace deux roues vélos d'une capacité de 80 places a été réalisé en interne en même temps que l'ascenseur du parking et a été mis en service (octobre 2010). Les emplacements motos qui ont été augmentés ont été repositionnés à côté du poste de contrôle bénéficiant ainsi d'une surveillance directe du personnel du parking.

##### **2.5.4.2 Le renouvellement des équipements de péage et de contrôle d'accès**

Un marché de renouvellement des équipements de péage sur l'ensemble des parcs, exception faite des parcs récents et dont le matériel est en bon état (Bergonié, Lhôte, Croix de Seguey et Bonnac) a été notifié le 5 février 2009.

En ce qui concerne le parking Bonnac, le matériel s'est révélé après quelques mois sujet à de nombreuses pannes à tel point qu'au regard de leur nombre et des coûts que cela implique, il est apparu approprié de changer ce matériel.

Les prestations prévues dans la tranche ferme, qui concernaient les parcs Saint-Jean, Gambetta, Front du Médoc et Barrière du Médoc, avaient été réceptionnées en décembre 2009.

La tranche conditionnelle, affermée à la fin 2009, prévoyait sur l'année 2010 le changement de matériel sur six parcs de stationnement : Pessac Centre, Mérignac Charles de Gaulle, République, Huit mai 45, Porte de Bordeaux, Cité Mondiale. Ce calendrier a été tenu.

Avec l'installation du nouveau matériel, qui avait été précédée d'un renouvellement complet du système vidéo de surveillance et de Gestion Technique Centralisée intervenu avant l'exercice 2009, de l'acquisition d'un logiciel de supervision du matériel de péage, PARCUB dispose au final d'outils extrêmement performants permettant en particulier de faire évoluer l'offre : souscription d'abonnements en ligne, généralisation de la carte à décompte, abonnements multi sites, etc.

Les trois derniers parcs, Pey-Berland, Centre commercial Mériadeck et Victoire seront traités sur 2011.

### **2.5.4.3 L'accueil de la clientèle – Evolution des locaux de travail**

#### **a) Création d'un ascenseur sur le parc de stationnement Victoire**

Afin de répondre aux exigences réglementaires d'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR), d'offrir un accès aisé à la clientèle du parc ainsi qu'aux cyclistes pour l'usage du local sécurisé vélos, un ascenseur dont la cabine est entièrement vitrée a été mis en service courant 2010 améliorant ainsi fortement la qualité du parc.

#### **b) Amélioration des conditions de travail des personnels de la régie**

Pour rappel en 2009, 7 nouvelles salles de contrôle ont été mises en service.

##### **- le local équipe de sécurité**

Les locaux de l'équipe d'intervention s'avérant vétustes et trop exigus, il a été décidé de les repositionner moyennant quelques travaux d'aménagement limités réalisés en interne sur le local de sécurité du parking Bonnac situé au niveau public de l'ouvrage qui a été acquis par PARCUB en 2009.

Cette opération qui a été une opportunité intéressante sur le plan financier a en fait permis :

- de libérer les anciens locaux de cette équipe et principalement l'espace de 18 places de stationnement utilisé par les véhicules de service, afin de louer l'espace rénové en abonnements longue durée à l'hôtel Mercure Bordeaux Centre,
- de doter l'équipe d'intervention de nouveaux locaux neufs puisque le poste central de sécurité de Bonnac n'était pas utilisé, ce parking étant exploité par PARCUB en télésurveillance.

##### **- l'atelier mécanique des laveuses**

Les travaux relatifs au réaménagement et au repositionnement de l'atelier mécanique des laveuses de sols ont commencé en octobre 2010 et ont été achevés en décembre 2010. Ils ont été en presque totalité réalisés en interne par l'équipe technique de la régie (maçonnerie, électricité, peinture, plomberie). Seule la ventilation mécanique centralisée a été réalisée sous prestations externes.

##### **- le local comptage des fonds**

La partie maçonnerie, menuiserie, bois, électricité et plomberie a été réalisée en interne par l'équipe technique de la régie. Comme pour le local atelier mécanique, la Ventilation Mécanique Centralisée a été faite sous prestations externes.

Pour que ce local soit opérationnel, il reste à équiper des systèmes de télésurveillance. Le marché au jour de la rédaction de ce rapport est en cours, la notification sera faite au candidat d'ici la fin juin 2011 avec une fin des travaux prévue d'ici le 1<sup>er</sup> septembre.

Nota : il est prévu au 2<sup>ème</sup> semestre 2011 le repositionnement du local vestiaire, cuisine, douches et sanitaires du service Technique et de l'équipe lavage machine nuit et jour au niveau de l'entresol du parking Front du Médoc. Cette opération de travaux sera comme pour les précédentes réalisée en interne et finalisera, après la rénovation de sept salles de contrôle et celles des locaux susmentionnés réalisées en 2010, le programme de travaux visant à améliorer les conditions de travail des personnels de la régie (exception faite de menus travaux concernant

les salles de contrôle des parkings Porte de Bordeaux, Pessac centre et Mérignac qui seront traités simultanément aux travaux de rénovation peinture des niveaux à compter de 2012).

### **2.5.5 Etudes lancées sur 2009 avec des travaux sur 2010**

- Etude liée à la modification de l'ascenseur du parc Gambetta :

Cet ascenseur doit permettre de desservir les trois niveaux du parc (niveau -1 uniquement actuellement). Cette étude intègre également tous les travaux nécessaires afin « d'effacer » toutes les émergences visibles à l'extérieur et de respecter au mieux les prescriptions architecturales choisies pour la restructuration du square de Commandos de France.

Cette étude a donné lieu à la passation d'un marché de travaux avec un début d'exécution en janvier 2011.

- Etude relative à la recherche de gisements d'économie d'énergie électrique (évoquée au § 2.5.1.4).

Cette étude porte sur l'amélioration du niveau d'éclairage, la recherche d'économie d'énergie, et ceci essentiellement sur l'éclairage des parcs par l'optimisation de l'implantation des luminaires, leur technologie en vue de limiter les consommations, leur durée de vie, les coûts d'entretien et de renouvellement.

L'étude réalisée sur 2010 par le bureau d'étude missionné n'a pas satisfait les exigences de PARCUB. En effet, certains aspects sensibles pour la mise en valeur des parcs de stationnement n'ont pas été suffisamment pris en compte ainsi que les spécificités des horaires d'activité de chaque parc. C'est ainsi que des réunions de recadrage de la mission ont été tenues. Les attentes de PARCUB ont été reprécisées. Le bureau d'étude reprend ses études sur le premier semestre 2011.

A l'issue de ces études une première tranche de travaux ciblés pourra être engagée en fonction des budgets inscrits sur 2011 pour permettre de mesurer les premiers impacts économiques sur 2012.

## **2.6– Les réclamations des clients**

Les réclamations qui regroupent les insatisfactions et les sinistres sont présentées sous forme de tableaux synthétiques pour les années 2009 et 2010 (annexe n° 8).

En premier lieu et pour une bonne analyse de ces chiffres, il convient de rapporter le nombre d'insatisfactions et de sinistres au niveau de l'activité de PARCUB, à savoir que PARCUB avec 8380 places a accueilli, en 2010, 2 358 502 entrées horaires et comptabilisait fin d'année 2010 6778 abonnés.

On constate que le total des insatisfactions et des sinistres s'élève pour l'année 2010 à 332 incidents alors qu'il s'élevait pour l'année 2009 à 321 incidents, soit une légère augmentation de 3,4 %

Il convient néanmoins de relativiser cette augmentation qui en réalité ne porte que sur 11 incidents de plus qu'on ne peut considérer comme significative statistiquement au regard de la faiblesse du nombre de réclamations.



S'agissant des insatisfactions, on note une diminution de celles-ci puisqu'elles s'élevaient en 2009 à 273 incidents et qu'elles s'élèvent en 2010 à 259 incidents soit une diminution de 5,1%. De manière plus détaillée, cette amélioration est principalement liée à la forte diminution des incidents de fonctionnement des équipements de péage et de contrôle d'accès abonnés. Ces résultats s'expliquent par les efforts importants qui ont été faits en matière de renouvellement des équipements de péage dans le cadre de la tranche ferme et en partie de la tranche conditionnelle sur 2009 et 2010. Les derniers parkings qui seront traités en 2011 dont certains à forte fréquentation (Centre Commercial Mériadeck et Pey-Berland) bénéficieront assurément des mêmes améliorations qui devraient se retrouver sur le comparatif 2010/2011.

Ces bons résultats sur ce type d'insatisfaction ont été partiellement minorés au global par l'augmentation des insatisfactions diverses relatives notamment aux problèmes d'accessibilité aux parkings que les clients ont rencontré que ce soit lors des travaux de surface diligentés par la Communauté Urbaine de Bordeaux (Gambetta, Saint-Jean notamment) et en partie aussi lorsque PARCUB a réalisé les travaux de peinture des ouvrages.

S'agissant des sinistres, on note une augmentation que l'on pourrait considérer importante mais qu'il convient de relativiser au regard du nombre peu important des incidents (73 incidents pour l'année 2010 et 48 incidents pour l'année 2009, soit une augmentation de 25 incidents). Cette augmentation peut s'expliquer par une certaine recrudescence de petites incivilités tels rayures de carrosseries, dégradations d'essuies glaces, etc, alors même que les sinistres plus graves de type effractions et vols à l'intérieur des véhicules restent extrêmement faibles confirmant ainsi que les parkings sont des lieux extrêmement sûrs.

## **2.7 - La reprise de la fourrière : un développement d'activité au bénéfice de la collectivité**

Le site actuel de la fourrière situé Quai du Maroc alors que ce secteur connaîtra des évolutions majeures sur les années à venir et sur lequel sera notamment implanté le futur centre culturel du vin doit être libéré prochainement. De ce fait, la Communauté urbaine de Bordeaux a considéré qu'une gestion du service sur la base de la proposition de PARCUB, à savoir en utilisant pour partie la capacité de certains parkings était judicieuse. Passée une période transitoire pendant laquelle la gestion de la fourrière continuera à être assurée sur le site historique, une partie des parkings Porte de Bordeaux, Front du Médoc et 8 mai 45, lesquels sont idéalement situés car à proximité de l'hôtel de police mais également au plus près des lieux d'enlèvement des véhicules sachant qu'environ 90 % des véhicules proviennent de la ville de Bordeaux sera mobilisée. Par ailleurs, les contrevenants dans la configuration définitive pourront récupérer leur véhicule à toute heure, tous les jours de l'année. Au final, la qualité du service sera très sensiblement améliorée.

D'un point de vue financier, ce service public administratif était significativement déficitaire. Il devrait être probablement à l'équilibre voire sensiblement excédentaire à l'avenir sachant que pour autant, la logique de gestion de ce service nécessaire pour limiter certains désagréments liés à des actes inciviques ne correspond en aucune façon à un objectif de rentabilité.

Les dispositions nécessaires ont été prises courant d'année 2010 afin que PARCUB puisse reprendre au mieux ce service, c'est-à-dire en assurer la bonne continuité.

## **TRAVAUX D'AMENAGEMENT SUR FRONT DU MEDOC :**

Afin de permettre aux camions plateaux d'enlèvement de véhicules d'accéder sur la zone fourrière aménagée dans l'enceinte de parc de stationnement de Front du Médoc, des travaux importants d'aménagement ont été lancés en 2010 avec un achèvement complet de réalisation prévu en début de 2<sup>ème</sup> trimestre de 2011 :

- Destruction et reconstruction de la trémie d'accès depuis la rue Georges Bonnac afin d'obtenir une hauteur de passage portée à 4,60 m (fait),

- Installation de grilles avec portillon pour piétons pour assurer la mise en sécurité de la zone fourrière, de portails automatiques sur les entrées sorties des véhicules (fait),
- Installation d'un système de contrôle d'accès pour permettre les rotations des véhicules d'enlèvement, l'accès des contrevenants pour la récupération de leurs véhicules ainsi que la sortie des dits véhicules sous condition que les procédures de récupération soient respectées (en cours),
- Installation d'équipements de sécurité anti intrusion dans la zone fourrière (mise sous alarme des portes d'accès, interphonie, renforcement de la vidéo) (en cours)

(la fin des travaux de la salle de contrôle liés à l'accueil des contrevenants est prévue en juillet 2011).

#### **TRAVAUX D'AMENAGEMENT SUR LE PARC HUIT MAI 45 :**

Une grande partie du niveau -1 de ce parc est concernée, les travaux suivants ont été engagés en décembre 2010 avec une livraison complète prévue début 2<sup>ème</sup> trimestre 2011 :

- Suppression, modification d'îlots bétons, destruction d'un mur pour créer 2 zones indépendantes (fait)
- Installation de grilles avec portillon pour piétons pour assurer la mise en sécurité de la zone fourrière, de portails automatiques sur les entrées sorties des véhicules (fait),
- Installation d'un système de contrôle d'accès pour permettre les rotations des véhicules d'enlèvement, l'accès des contrevenants pour la récupération de leurs véhicules ainsi que la sortie des dits véhicules sous condition que les procédures de récupération soient respectées (en cours),
- Installation d'équipements de sécurité anti intrusion dans la zone fourrière (mise sous alarme des portes d'accès, interphonie, renforcement de la vidéo et équipements de télésurveillance) (en cours).

#### **TRAVAUX D'AMENAGEMENT SUR LE PARC ANNEXE DE FRONT DU MEDOC (PETITE REINE) :**

Cette annexe du parc Front du Médoc est destinée à accueillir les véhicules mis en vente par les domaines et également zone de dépôt de véhicules enlevés en cas d'un afflux ponctuel très important. Pour permettre les accès des véhicules assurant le transfert des véhicules concernés et la gestion de cet espace, les travaux suivants ont été engagés en décembre 2010 avec une livraison prévue début 2<sup>ème</sup> trimestre 2011 :

- Modification de l'entrée pour obtenir une hauteur adaptée par la modification des ..... pour disposer en sortie sur toute la.... d'une hauteur importante (fait),
- Installation de grilles avec portillon pour piétons pour assurer la mise en sécurité de la zone fourrière, de portails automatiques sur les entrées sorties des véhicules (fait),
- Installation d'un système de contrôle d'accès pour permettre les rotations des véhicules d'enlèvement, l'accès des contrevenants pour la récupération de leurs véhicules ainsi que la sortie des dits véhicules sous condition que les procédures de récupération soient respectées (en cours),
- Installation d'équipements de sécurité anti intrusion dans la zone fourrière (mise sous alarme des portes d'accès, interphonie, renforcement de la vidéo) (en cours).

## TRAVAUX D'AMENAGEMENT SUR LE PARC PORTE DE BORDEAUX :

Le niveau -4 de ce parc est concerné. Les travaux suivants ont été engagés en décembre 2010 avec une livraison prévue début 2<sup>ème</sup> trimestre 2011 :

Sur cet ouvrage, il a été décidé de dédier la totalité du niveau -4 à la zone fourrière. Il n'y a pas eu de gros travaux de réaménagement, exception faite de la pose de portails à l'entrée/sortie de ce niveau, asservis à des lecteurs de contrôle d'accès reliés au système central du parking. Les travaux seront terminés d'ici le début du mois de mai.

## CHAPITRE 3 – COMPTES 2010

Sont présentées, ci-après, en premier lieu la section d'exploitation puis la section d'investissement avec préalablement une analyse synthétique d'ensemble. Le compte administratif fait état dans une première colonne des crédits ouverts, ce qui correspond au budget primitif, aux décisions modificatives, qui ont été au nombre de 5 en 2010 ainsi que les virements de crédit.

Sont donnés ensuite pour la section d'exploitation le niveau des réalisations de l'exercice, les rattachements, les restes à réaliser ainsi que les crédits annulés. La section d'investissement donne pour les dépenses les mandats émis et pour les recettes les titres émis. Pour une bonne analyse des comptes, figure, comme l'an passé, en annexe une présentation détaillée des comptes 2010 par rapport à 2009 avec les écarts en valeur et en pourcentage d'un exercice à l'autre.

### 3.1 – ANALYSE DES COMPTES 2010

#### 3.1.1 - Section d'exploitation

##### 3.1.1.1 - Analyse synthétique d'ensemble

L'analyse synthétique peut être réalisée à partir des principaux chiffres qui suivent et qui sont ensuite commentés.

*Chiffres en milliers d'euros sauf indication contraire*

	Exercice 2009	Exercice 2010	Variation 2009/2010	
			En %	En valeur
Produits des services (chapitre 70)	11 209	12 446	+ 11,6 %	+ 1 237
Autres produits (chapitre 75)	987	1 033	+ 4,6 %	+ 45
Chiffre d'affaires	12 159	13 442	+ 10,55 %	+ 1 283
Subvention d'équilibre	315	0	- 100 %	- 315
Masse salariale (salaires chargés et hors intérim)	5 976	6 129	+ 2,6 %	+ 153
Charges et frais de personnel intérim inclus (chapitre 12)	6 755	6 908	+ 2,7 %	+ 153

Achats et charges externes (intérim inclus)	3 935	4 022	+22%	+87
Dotation aux amortissements et provisions (chapitre 42 hors variation de stock)	4 015	4 141	+ 3,2%	+ 126
<b>Résultat courant non financier</b>	- 1 803	733	+ 73,5%	+ 2536
<b>Résultat financier</b>	16	15	-	-
<b>Résultat courant (résultat courant non financier + résultat financier)</b>	- 1787	748	+186%	2 535
<b>Résultat exceptionnel</b>	- 1 268	-	- 100%	1 268
<b>Résultat de l'exercice avant affectation à la provision pour grosses réparations</b>	- 3 054	748	+ 124,5 %	3 804
(1) Dotation à la provision pour grosses réparations	326	0	- 100 %	- 326
(2) Reprise sur la PGR	1 047	1 346	+ 23,78 %	+ 249
(3) Travaux de grosses réparations financés hors reprise sur la PGR		0		0
<b>(1) - (2) + (3) = ressource nette dégagée par PARCUB pour les grosses réparations</b>	<b>- 721</b>	<b>- 1 346</b>	<b>- 86,68 %</b>	<b>- 625</b>

Le chapitre 70, vente de produits, a progressé de façon très conséquente de 1 236 957 €, soit + 11,04 % faisant suite à une évolution également favorable en 2009 par rapport à 2008 puisque le chapitre 70 avait progressé de 0,508 M€.

Le chiffre d'affaires, c'est-à-dire le chapitre 70 auquel est ajouté le chapitre 75 hors titres restaurants, s'élevait en 2009 à 12 159 341 €. En 2010, le chiffre d'affaires s'établit à la somme de 13 444 472 €, soit une progression de 10,55 % par rapport à l'exercice passé. Cette bonne évolution du chiffre d'affaires accompagnée d'une évolution maîtrisée des charges d'exploitation explique le rétablissement de la situation de PARCUB puisqu'aucune subvention d'équilibre en provenance de la Cub n'est nécessaire alors qu'elle s'était élevée en 2009 à 315 424,44 € contre 1 672 000 € en 2008. Non seulement aucune subvention n'a été nécessaire mais PARCUB a dégagé un résultat d'exploitation avant IS de 750 291,84 € en 2010.

Il faut par ailleurs observer que cette évolution s'est faite malgré une quasi-absence du résultat financier tout comme en 2009 alors que les taux sont historiquement bas (taux directeur de la BCE à 1 %).

Il faut ajouter que le matériel de péage a été renouvelé avant amortissement complet d'une partie de l'ancien matériel. Plus précisément n'ont pu être totalement amorties diverses modifications ayant trait à diverses évolutions techniques (passage à l'euro, système de lecture sans contact, suppression de l'usage des cartes bancaires en entrées et sorties). Par ailleurs 7 salles de contrôle ont été intégralement renouvelées alors qu'elles n'étaient pas totalement amorties.

Il résulte du renouvellement du matériel de péage et du renouvellement des 7 salles de contrôle, la passation d'une dotation aux amortissements exceptionnels en conséquence pour un montant de 480 915,23 €. Dans le cadre d'une analyse structurelle de la situation financière de PARCUB, il faut observer qu'inversement l'amortissement du nouveau matériel de péage a été pratiqué à compter de sa date de réception, soit le 1<sup>er</sup> octobre 2010, et que ce nouveau matériel, alors que l'ancien matériel était amorti hors ses évolutions techniques, génèrera sur les années à venir un niveau de dotation aux amortissements supérieurs.

Aussi, il apparaît au regard de ces chiffres et alors que le programme de réhabilitation était quasiment achevé fin 2010, qu'il est tout à fait réaliste de considérer que PARCUB, hors évolution très défavorable de l'activité et dès lors que la régie maîtrise ses charges d'exploitation, est en capacité de pouvoir se dispenser de façon définitive de toute subvention d'équilibre de la Communauté urbaine ce qui correspond à une obligation juridique que doit impérativement respecter la régie. **Le redressement de la situation permet désormais de disposer des marges de manœuvre souhaitables en terme de politique tarifaire, mais également de rentrer dans une phase de croissance plus active de l'activité, et ceci au mieux indirectement des intérêts de la Communauté urbaine de Bordeaux.**

La masse salariale toutes charges incluses et hors intérim (CDI et CDD de PARCUB) s'élève à 6 129 000 € en progression de 73 462 € par rapport à l'exercice précédent, soit + 1,18 %. Si cette progression a été sensiblement inférieure à l'inflation, il n'en demeure pas moins que la masse salariale rapportée au chiffre d'affaires demeure tout à fait conséquente et ceci même si son importance par rapport au chiffre d'affaires baisse significativement. Si l'on tient compte du chapitre 12 dans sa totalité, c'est-à-dire en ajoutant à la masse salariale directe l'intérim qui correspond à une masse salariale indirecte, la progression est de 153 224 €, soit + 2,2 %, niveau supérieur à l'inflation. Ce chiffre pour autant ne traduit pas l'optimisation des moyens réalisée. En effet, le départ à la retraite de 3 salariés invalides et le départ de 2 autres salariés à la retraite a conduit à un versement de 64 000 € d'indemnités de fin de carrière et de départ à la retraite. Par ailleurs, les dépenses d'intérim ont progressé de façon très importante en 2010 de 79 762 €, soit + 12,95 % du fait essentiellement d'un renfort en personnel sur St Jean alors qu'indépendamment de la volonté de PARCUB les arrêts minutes n'ont pas pu ouvrir dans les temps initialement prévus par PARCUB et d'autre part, une partie importante du personnel d'exploitation a bénéficié d'une formation concourant à la sécurité et obligatoire (SIAP2).

Il faut également souligner en ce qui concerne le poste intérim que sur les parkings mixtes, Pessac, Mérignac et Porte de Bordeaux, qui accueillent des abonnés TBC, que ce service est assuré actuellement grâce à du personnel en intérim répondant en cela à la demande de la Communauté urbaine qui n'a pas adapté le logiciel des parcs relais alors que la Communauté s'inscrivait dans un premier temps dans une logique expérimentale. Il apparaît souhaitable de procéder dans les meilleurs délais aux adaptations nécessaires du logiciel, ce qui permettrait non seulement de faire une économie substantielle en personnel mais également d'offrir le même niveau de service pour les abonnés TBC que celui existant sur les autres parcs relais standards. Par ailleurs, cette adaptation rendrait l'offre de stationnement pour les abonnés TBC bien plus attractive et serait de nature à fortement faire progresser l'usage de ces parkings par les abonnés TBC.

Les dotations aux amortissements et provisions progressent entre 2009 et 2010 de 125 623 €. Malgré qu'il n'y ait plus d'abondement à la provision pour grosses réparations, les dotations 2010 sont supérieures par rapport à l'exercice précédent du fait comme expliqué ci-dessus d'amortissements exceptionnels pour 480 915 €.

Il résulte des évolutions ci-dessus que le résultat courant s'est amélioré de façon considérable entre 2009 et 2010 (il est passé de, - 1,8 M€ en 2009, à 0,73 M€ en 2010).

Pour rappel le résultat courant 2008 était de -2,992 M€.

En 2010, la reprise sur la provision pour grosses réparations s'est élevée à un montant de 1 346 806 € en augmentation par rapport à celle de l'année 2009 du fait de l'accélération du programme de réhabilitation et notamment les reprises de peinture.

### 3.1.1.2 - Analyse détaillée

#### ➤ Recettes de la section d'exploitation

Le **chapitre 70**, vente de produits et prestations de service, correspond à l'essentiel du chiffre d'affaires. Il s'établit à la somme de 12 446 087 €, en progression par rapport à 2009 de 1 236 956 €, soit + 11,4 %. Cette évolution tout à fait favorable a pu être réalisée grâce à un ajustement des tarifs alors que l'activité concernant les abonnements a sensiblement régressé mais également grâce à la progression notable de la fréquentation horaire.

Si l'on ajoute au chapitre 70, le **chapitre 75**, autres produits de gestion courante et en retranchant les titres restaurants, on obtient ainsi le chiffre d'affaires de PARCUB. En 2010, il a été de 13,444 M€ pour 12,159 M€ en 2009, soit une progression à quelque chose près comparable à l'évolution du chapitre 70.

Les autres produits de gestion courante sont en légère progression, du fait de l'augmentation de la redevance Centre Commercial Mériadeck, de la redevance sur une année pleine de la société CAR CLEAN et de la prise en compte de la refacturation des charges de la partie privée du parking Bonnac.

**Le chapitre 13**, atténuation de charges d'un montant de 32 935 € correspond aux indemnités versées par la sécurité sociale suite aux arrêts maladies.

Le **chapitre 76** correspond aux produits financiers pour un montant de seulement 14 415 €. Ce montant est sensiblement identique à l'exercice précédent et ceci malgré la progression significative de la trésorerie. Un tel niveau des produits financiers découle donc du taux très faible de placement de la trésorerie de PARCUB.

Le **chapitre 77**, produits exceptionnels, par rapport au compte administratif 2009, ils diminuent très fortement de près de 97,21 % en raison de l'absence de subvention d'équilibre de la Communauté urbaine de Bordeaux. Le recul de ce chapitre traduit la très forte amélioration de la situation économique de la régie.

Le **chapitre 42**, opérations d'ordre de transfert, d'un montant de 2 584 381 € a été d'un niveau supérieur de 264 141 € à l'année passée. Cela s'explique par une progression de la reprise de la provision pour grosses réparations (+ 298 882 €) et une augmentation de la variation de stock liée essentiellement au stock de peinture (+ 14 536 €).

#### ➤ Dépenses de la section d'exploitation

Le **chapitre 11**, charges à caractère général, s'élève à 4 166 903 M€ en diminution de 5,09 %, soit - 223 625 € par rapport à 2009. Cette diminution s'explique d'une part, du fait de la suppression de la taxe professionnelle en 2010, cette suppression diminue les charges de plus de 256 000 € et d'autre part, d'une diminution des achats de peinture – 57 648 € du fait du choix d'accélérer le programme de réhabilitation en confiant les travaux de peinture de 2 parkings à des entreprises extérieures.

En ce qui concerne les consommations de fluide (eau, électricité), constituées de 517 720 € d'électricité, elles se sont élevées à la somme de 546 360 € pour 525 280 € en 2009, soit une augmentation de 4,1 %.

L'ensemble des fournitures et petits équipements, article 606 301 à 606 84, s'est élevé à 356 510 € pour 444 377 € en 2009, soit un recul de 87 867 € du fait essentiellement de la diminution des achats de peinture et des petits équipements électriques.

L'ensemble des contrats d'entretien et de maintenance (article 611 à 61566) correspond en 2010 à une dépense de 705 948 € pour 1 025 290 € en 2009, soit une diminution de 319 342 € qui s'explique essentiellement par l'absence de contrat de maintenance pendant 2 ans pour le nouveau matériel de péage.

Les dépenses de grosses réparations (articles 6152 et 615210) se sont élevées à la somme de 1 278 148 € contre 917 507 € en 2009, niveau qui était pour autant déjà très conséquent. Les travaux réalisés ont donc été en 2010 tout à fait considérables et en particulier, les travaux de peinture qui ont pu fort opportunément dans un contexte très favorable aux donneurs d'ordre être passés dans les meilleures conditions financières alors que PARCUB a passé ses marchés en procédure négociée. Il faut par ailleurs ajouter qu'une part significative des travaux est réalisée grâce à l'équipe technique de PARCUB.

Aussi, les dépenses de grosses réparations ne traduisent pas l'importance des travaux de cette nature réalisés en interne.

Les impôts et taxes de 760 634 € sont d'un montant en nette diminution suite à la suppression de la taxe professionnelle (montant des impôts et taxes de l'exercice précédent 990 827 €). L'essentiel des impôts et taxes est constitué des taxes foncières pour un montant de 729 637 € en progression de 3,47 % notamment du fait de l'achat du 1<sup>er</sup> niveau du parking Bonnac.

Le **chapitre 12**, charges de personnel, s'élève à la somme de 6 908 387 € en 2010 pour 6 755 163,28 € en 2009, soit une progression de 2,22 % après une progression en 2009 par rapport à 2008 de 1,73 %.

Les charges de personnel représentent en 2010 51,39 % du chiffre d'affaires contre 55 % en 2009 et 56,95 % en 2008. Si ce ratio est en nette amélioration, il reste néanmoins élevé et constitue un facteur de rigidité. Il convient de s'efforcer de le faire diminuer ce qui a priori, sauf recul significatif du chiffre d'affaires de PARCUB, est un objectif atteignable.

En second lieu, il convient de souligner que le recours à l'intérim pour un montant de 615 983 € a progressé de 12 % en 2010 par rapport à 2009 suite au renfort nécessaire sur le parking St Jean et du fait d'une formation obligatoire du personnel d'exploitation (SSIAP1).

Le **chapitre 42**, opérations d'ordre de transfert, est composé de l'article 603 qui correspond d'une part, à la reprise du stock au 31.12.2009 pour un montant de 146 823 € et d'autre part, à l'amortissement des immobilisations pour un montant de 3 660 307 € et enfin, à la dotation aux amortissements exceptionnels pour un montant de 480 915 €.

### **3.1.2 - Section d'investissement**

Le compte administratif, tel qu'annexé, n'inclut pas le report du solde excédentaire des exercices antérieurs, lequel néanmoins est mentionné dans une ligne juste après le total des recettes. Il convient bien évidemment de prendre en considération le report de l'excédent de l'exercice n-1, ce qui conduit à un total de recettes de 10 550 730,94 € pour un total de dépenses de

3 877 801,38 €, ce qui correspond à un excédent de 6 672 929,56 €, lequel sera reporté sur l'exercice 2011. Cet excédent sera utilisé en partie en 2011 permettant ainsi d'annuler l'emprunt de 908 605,89 € prévu initialement au budget.

#### ➤ **Recettes de la section d'investissement**

Le **chapitre 16**, emprunts et dettes assimilées, est à 0 alors qu'aucun emprunt n'a été contracté par PARCUB, la régie assurant l'ensemble de ses investissements par autofinancement.

Le **chapitre 23**, immobilisations en cours, correspond à l'avance forfaitaire versée devant être remboursée par les fournisseurs en application des dispositions offertes par le code des marchés publics.

Le **chapitre 040**, opérations d'ordre de transfert, comprend pour l'essentiel l'amortissement des immobilisations transférées par la CUB. Plus précisément, il s'agit pour l'essentiel d'amortissement des bâtiments pour une somme de 2 786 758 € sachant que pour rappel, les bâtiments, sauf pour le parking St Jean, sont amortis sur 50 ans. S'ajoutent à cela 453 937 € au titre d'amortissement des agencements et installations des bâtiments et pour une somme à peu près équivalente à l'amortissement des matériels. Les amortissements correspondant aux immobilisations constituées par PARCUB représentent une somme de 448 533 €. Cette somme est en progression significative d'environ 68 % par rapport à l'exercice précédent. Cette progression est liée essentiellement au renouvellement du matériel de péage, à l'amortissement pour l'année entière du 1<sup>er</sup> niveau du parking Bonnac et des 3 logiciels (SAGE, GFI et AKIS).

#### ➤ **Dépenses de la section d'investissement**

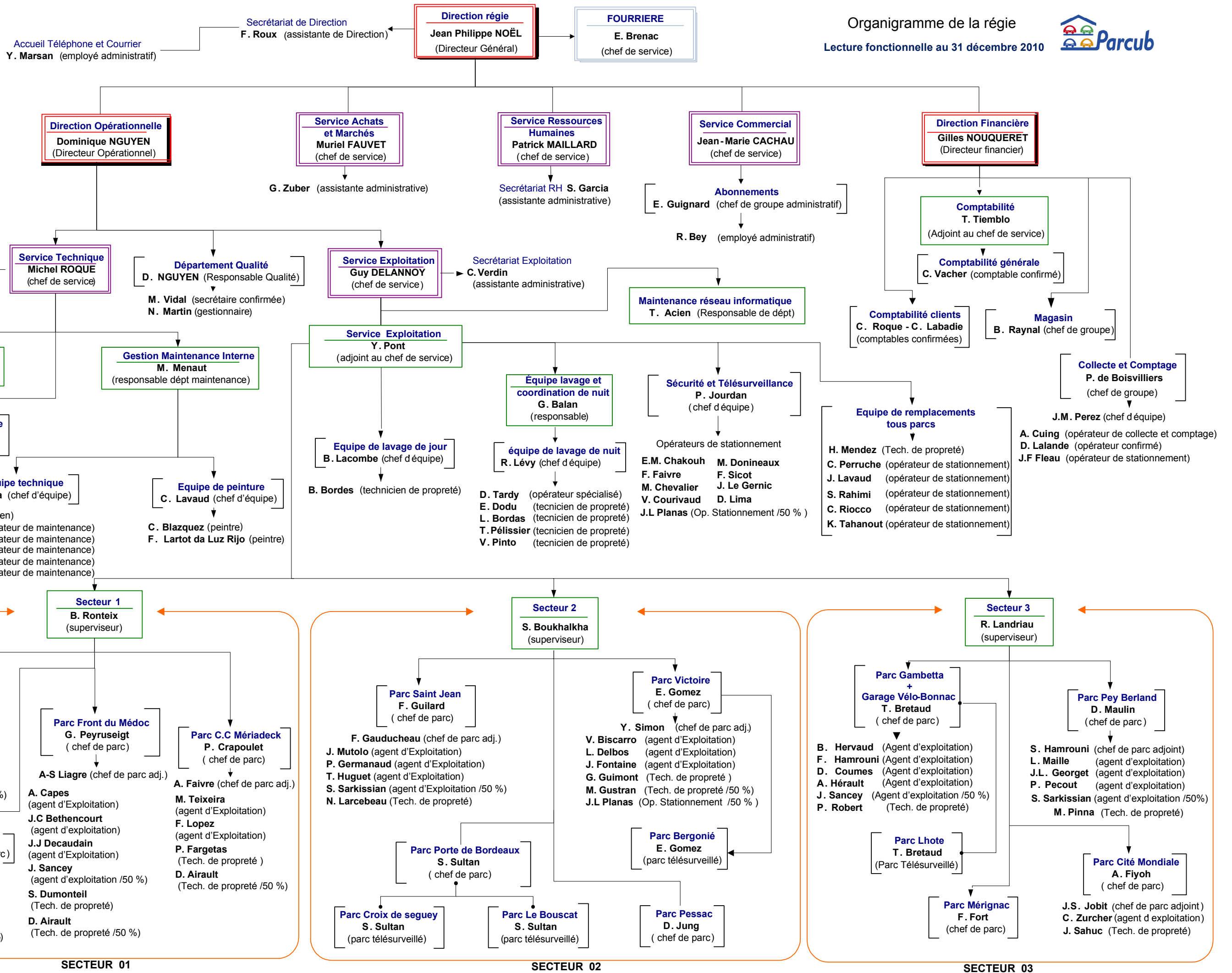
Le **chapitre 13**, opérations d'ordre de transfert, subventions d'investissement, d'un montant de 2 417 184 €, correspond en partie à la quote-part des subventions reprises par PARCUB en 2010 sur les transferts de la CUB des subventions d'investissement et amendes de police à la régie pour un montant de 1 076 715 €. On peut ici utilement rapprocher ce montant des dotations aux amortissements des immobilisations transférées par la CUB d'un montant de 3 692 690 € et réalisés avant la création de la régie. On peut alors constater que la dotation aux amortissements des immobilisations transférées par la CUB, déduction faite de la reprise des subventions des investissements, donne une somme de 2 615 975 €.

A noter que figure dans ce chapitre et non plus comme l'an passé au chapitre 15 le montant de la provision pour grosses réparations utilisé en 2010 pour un montant de 1 346 806 €, ce qui matérialise l'importance des travaux confiés à des entreprises externes au-delà des travaux réalisés par les personnels de la régie.

Le chapitre 40 intègre par ailleurs la reprise des subventions d'investissement transférées par la CUB qui correspondent à des mouvements d'ordre et non à un mouvement de trésorerie et qui conduit à une diminution des subventions d'investissement au compte de bilan.

Le **chapitre 23**, immobilisations en cours, correspond aux avances forfaitaires versées aux fournisseurs, comme le permet le code des marchés publics.





**II -COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES**

Chap/ Art	Libellé	Compte administratif 2010	Compte administratif 2009	Ecart	%
011	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>4 166 902,91</b>	<b>4 390 528,10</b>	<b>- 223 625,19</b>	<b>-5,09%</b>
60221	Combustibles et carburants	-	363,47	- 363,47	-100,00%
604	Achat étude,prest.serv.équip & trx	4,76	8,24	- 3,48	-42,23%
605	Achats de matériel,équipement	6 747,61	5 996,63	750,98	12,52%
60611	Eau	28 640,09	37 466,24	- 8 826,15	-23,56%
60612	Electricité	517 720,66	487 814,20	29 906,46	6,13%
60613	Fuel et huiles	1 873,95	2 086,24	- 212,29	-10,18%
60614	Gaz	29,00	29,00	0,00	100,00%
606301	Fournit entret. et petit équipement	21 583,63	39 980,80	- 18 397,17	-46,02%
606302	Pièces détachées access auto & cycles	12 451,14	14 548,14	- 2 097,00	-14,41%
606303	Petit équip et mobilier bureau	2 747,51	7 029,30	- 4 281,79	-60,91%
606304	Petit équip. quincaillerie	32 116,03	37 797,58	- 5 681,55	-15,03%
606305	Petit équip. électrique-électronique	45 256,19	67 427,91	- 22 171,72	-32,88%
606306	Tickets entrée sortie	21 294,80	16 346,84	4 947,96	30,27%
606307	Produits nettoyage	36 964,26	21 578,75	15 385,51	71,30%
606308	Vêtements de travail	2 139,27	20 749,66	- 18 610,39	-89,69%
606309	Matériaux construction	9 713,57	7 508,72	2 204,85	29,36%
606310	Peintures	72 768,81	130 416,83	- 57 648,02	-44,20%
606313	Petit équipement autolaveuses	48 825,04	19 331,83	29 493,21	152,56%
60641	Petites fournitures bureau	8 901,59	11 240,24	- 2 338,65	-20,81%
60642	Enveloppes	396,06	187,65	208,41	111,06%
60643	Listings & Papiers	1 232,69	1 232,69	0,00	100,00%
60645	Consommables informatique	3 955,80	22 037,18	- 18 081,38	-82,05%
60646	Petit équipement informatique	12 938,08	6 596,95	6 341,13	96,12%
60661	Carburant	11 509,11	11 130,63	378,48	3,40%
60662	Carburant autolaveuse	10 440,80	9 189,72	1 251,08	13,61%
60681	Produits pharmaceutiques	580,00	542,29	37,71	6,95%
60682	Produits pharmaceutiques animaliers	47,66	199,07	- 151,41	-76,06%
60683	Alimentation canine	648,59	537,18	111,41	20,74%
611	Sous traitance générale	16 338,33	3 706,19	12 632,14	340,84%
6113	S/Traitance serv.aux.canins	4 471,86	3 825,56	646,30	16,89%
6114	Sous traitance société transport	3 240,00	2 976,98	263,02	8,84%
6116	sous traitance informatique	-	5 481,00	- 5 481,00	-100,00%
61351	Location véhicules	18 000,00	16 635,22	1 364,78	8,20%
61352	Location matériel	3 876,96	19 119,45	- 15 242,49	-79,72%
61353	Locations diverses	18 349,74	18 349,74	0,00	100,00%
6142	Charges locatives	178 080,51	153 801,78	24 278,73	15,79%
6152	Entretien & répar./biens	1 274 037,49	800 058,33	473 979,16	59,24%
615210	Entretien électrique	4 110,62	117 448,56	- 113 337,94	-96,50%
615511	Matériel transport	4 720,68	916,14	3 804,54	415,28%
615581	Matériel industriel	6 689,24	88 798,31	- 82 109,07	-92,47%
615582	Matériel informatique & automatisation	-	5 121,21	- 5 121,21	-100,00%
615583	Matériel électronique	-	798,69	- 798,69	-100,00%
61562	Contrat maintenance photocopieur	6 829,40	3 019,50	3 809,90	126,18%
61563	Contrats mainten. ascenseurs escal.	28 946,04	78 295,45	- 49 349,41	-63,03%
61564	Contrat mainten.automatismes & inform	172 651,16	283 633,36	- 110 982,20	-39,13%
61565	Contrats mainten. matériel industriel	231 545,04	345 802,30	- 114 257,26	-33,04%
61566	Maintenance logiciels	12 208,80	13 359,25	- 1 150,45	-8,61%
61686	Assurances diverses	74 273,73	75 553,79	- 1 280,06	-1,69%
6181	Documentation	7 336,02	6 961,39	374,63	5,38%
6226	Honoraires	89 463,41	65 737,11	23 726,30	36,09%
6231	Annonces et insertions	10 378,75	13 819,85	- 3 441,10	-24,90%
6236	Catalogues et imprimés	15 281,00	90,00	15 191,00	16878,89%
62381	Projets & concepts publicitaires	-	36 629,45	- 36 629,45	-100,00%
6241	Transports / achats	52,00	497,97	- 445,97	-89,56%
6251	Frais de déplacement	9 552,42	6 822,78	2 729,64	40,01%
6257	Réceptions	3 053,13	3 204,96	- 151,83	-4,74%
6261	Frais d'affranchissement	25 863,05	26 474,99	- 611,94	-2,31%
6262	Frais de télécommunication	104 905,29	107 892,67	- 2 987,38	-2,77%
627	Services bancaires & assimilés	145 865,13	121 870,05	23 995,08	19,69%
6281	Concours divers (cotisations ...)	1 300,00	1 350,00	- 50,00	-3,70%
62833	Assainiss. & nettoyage canalisation	23 322,41	11 886,40	11 436,01	96,21%
63511	Taxe professionnelle	-	256 694,00	- 256 694,00	-100,00%
63512	Taxes foncières	729 637,00	705 171,12	24 465,88	3,47%
637	Autres impôts & assimilés	30 997,00	28 962,00	2 035,00	7,03%

**II -COMPTE ADMINISTRATIF**

**SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES**

Chap/ Art	Libellé	Compte administratif 2010	Compte administratif 2009	Ecart	%
012	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>6 908 387,71</b>	<b>6 755 163,28</b>	<b>153 224,43</b>	<b>2,22%</b>
6211	Personnel intérimaire	615 983,48	536 221,19	79 762,29	12,95%
631210	Taxe d'apprentissage	27 210,00	26 879,20	330,80	1,22%
631200	Effort construction=	18 018,00	17 788,32	229,68	1,27%
631300	Participat° employeur/form.continue	64 665,74	55 772,70	8 893,04	13,75%
6411	Salaires,appointement,com.de base	4 076 993,98	3 983 797,17	93 196,81	2,29%
6412	Congés payés	41 297,58	63 218,42	- 21 920,84	-53,08%
6413	Primes paniers	62 446,89	62 176,10	270,79	0,43%
6451	Cotisations à l'URSSAF	1 193 102,44	1 170 176,96	22 925,48	1,92%
6452	Cotisations aux mutuelles	232 648,07	264 725,61	- 32 077,54	-13,79%
6453	Cotisations aux caisses retraites	236 802,15	220 767,26	16 034,89	6,77%
6454	Cotisations aux ASSEDIC	176 067,12	167 963,42	8 103,70	4,60%
6472	Versements aux comités d'entreprise	37 512,19	37 099,11	413,08	1,10%
6475	Médecine travail, pharmacie	9 728,26	9 345,80	382,46	3,93%
64782	Intéressement	32 857,96	43 546,98	- 10 689,02	-32,53%
64781	Médailles du travail	339,50	69,24	270,26	79,61%
6480	Tickets restaurant	82 714,35	95 615,80	- 12 901,45	-15,60%
65	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>				
651	Redevance/ concess°,brevet,licence.				
654	Pertes / cr&ances irrécouvrables				
66	<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
6615	Intérêt cpt courant & dépôts crédit				
67	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>9 417,93</b>	<b>2 729 990,03</b>	<b>- 2 720 572,10</b>	<b>-28887,16%</b>
6718	Autre charge except° / opér.gestion	9 417,93	2 729 990,03	- 2 720 572,10	-28887,16%
42	<b>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT</b>	<b>4 288 046,52</b>	<b>4 143 239,97</b>	<b>144 806,55</b>	<b>3,38%</b>
603	Variation des stocks	146 823,47	127 639,96	19 183,51	13,07%
6811	Dotat° amort /immob incorp & corpor	3 660 307,82	3 688 767,51	- 28 459,69	-0,78%
6815	Dotation provision grosses réparat;		326 832,50	- 326 832,50	-100,00%
6871	Dotation aux amortissements exceptionnels	480 915,23		480 915,23	100,00%
	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>15 372 755,07</b>	<b>18 018 921,38</b>	<b>-2 646 166,31</b>	<b>-17,21%</b>

**II -COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES**

Chap/ Art	Libellé	Compte administratif 2010	Compte administratif 2009	Ecart	%
13	ATTENUATION DE CHARGES	<b>32 935,38</b>	<b>94 030,01</b>	<b>-61 094,63</b>	<b>-64,97%</b>
6419	Remboursement / rémunérations	32 935,38	94 030,01	-61 094,63	-64,97%
70	VENTES DE PROD.FAB.PREST.SERV.	<b>12 446 087,07</b>	<b>11 209 130,11</b>	<b>1 236 956,96</b>	<b>11,04%</b>
7061	Recettes Clients Abonnés	5 363 617,32	5 059 752,62	303 864,70	6,01%
7064	Recettes clients cartes bleues	5 161 493,86	4 342 429,74	819 064,12	18,86%
7065	Recettes EspSces Caisses Automat.	1 753 995,81	1 681 068,48	72 927,33	4,34%
7066	Recettes Encaissements Manuels	69 997,10	62 636,33	7 360,77	11,75%
70871	Remboursements Ch.Trentenaires	96 982,98	63 242,94	33 740,04	53,35%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	<b>1 033 354,82</b>	<b>987 684,84</b>	<b>45 669,98</b>	<b>4,62%</b>
7581	Redevance locations	205 781,56	183 132,42	22 649,14	12,37%
7582	Redevance Ctre Cial Mériadeck	778 031,32	761 956,78	16 074,54	2,11%
7583	Titres restaurant	34 970,02	37 473,70	-2 503,68	-6,68%
7584	Redevance Car Clean	14 571,92	5 121,94	9 449,98	184,50%
76	PRODUITS FINANCIERS	<b>15 415,05</b>	<b>16 662,38</b>	<b>-1 247,33</b>	<b>-7,49%</b>
768	Autres produits financier	15 415,05	16 662,38	-1 247,33	-7,49%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	<b>9 401,00</b>	<b>336 744,10</b>	<b>-327 343,10</b>	<b>-97,21%</b>
774	Subventions exceptionnelles		315 424,44	-315 424,44	-100,00%
778	Produits exceptionnels		544,86	-544,86	-100,00%
7718	Autre produit excep. /opér. gestion	9 401,00	20 774,80	-11 373,80	-54,75%
42	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT	<b>2 584 381,59</b>	<b>2 320 239,62</b>	<b>264 141,97</b>	<b>11,38%</b>
6032	Variation des stocks	160 859,81	146 823,47	14 036,34	9,56%
777	Quote part des subventions virées résultat	1 076 715,48	1 125 492,43	-48 776,95	-4,33%
7815	Reprise provision PGR	1 346 806,30	1 047 923,72	298 882,58	28,52%
	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>16 121 574,91</b>	<b>14 964 491,06</b>	<b>1 157 083,85</b>	<b>7,73%</b>

**II - COMPTE ADMINISTRATIF**

**SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES**

Chap/ Art	Libellé	Compte administratif 2010	Compte administratif 2009	Ecart	%
20	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>13 286,63</b>	<b>114 163,52</b>	<b>-100 876,89</b>	<b>-88,36%</b>
2033	Frais d'insertion	5 348,50	4 409,71	938,79	21,29%
205	Concession, brevet, licence, marque...	7 938,13	109 753,81	-101 815,68	-92,77%
21	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 431 783,77</b>	<b>4 246 928,46</b>	<b>-2 815 144,69</b>	<b>-66,29%</b>
2131	Batiments	115 095,55	2 800 000,00	-2 684 904,45	-95,89%
2135	Inst.agenc.aménag.des constructions	63 606,54	516 790,53	-453 183,99	-87,69%
2154	Matériel industriel	1 224 357,40	843 666,21	380 691,19	45,12%
2182	Matériel de transport	13 336,12	86 471,72	-73 135,60	-84,58%
2183	Matériel de bureau & d'informatique	15 388,16		15 388,16	100,00%
2185	Cheptel			0,00	0,00%
23	<b>AVANCE, ACOMPTE SUR COMMANDE</b>	<b>9 209,20</b>	<b>38 047,73</b>	<b>-28 838,53</b>	<b>-75,80%</b>
238	Avance, acompte/ commande	9 209,20	38 047,73	-28 838,53	-75,80%
13	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 423 521,78</b>	<b>2 173 416,15</b>	<b>250 105,63</b>	<b>11,51%</b>
13915	Subvention équipement	9 543,31	58 320,26	-48 776,95	-511,11%
1319150	Subvention équipement	8 996,55	8 996,55	0,00	
1319150	Subvention équipement	223 129,93	223 129,93	0,00	
1319150	Subvention équipement	221 632,32	221 632,32	0,00	
1319150	Subvention équipement	9 543,31	9 543,31	0,00	
139180	Subvention équipement	11 300,00	11 300,00	0,00	
13932	Amende de police	71 694,90	71 694,90	0,00	
139320	Amende de police	9 676,56	9 676,56	0,00	
139320	Amende de police	37 411,96	37 411,96	0,00	
139320	Amende de police	21 671,17	21 671,17	0,00	
139320	Amende de police	31 551,13	31 551,13	0,00	
139320	Amende de police	52 097,51	52 097,51	0,00	
139320	Amende de police	102 560,80	102 560,80	0,00	
139320	Amende de police	12 399,03	12 399,03	0,00	
139320	Amende de police	89 568,74	89 568,74	0,00	
139320	Amende de police	9 227,22	9 227,22	0,00	
139321	Subvention équipement	72 893,87	72 893,87	0,00	
139321	Subvention équipement	66 837,79	66 837,79	0,00	
139321	Subvention équipement	14 979,38	14 979,38	0,00	
1572	Provision pour grosses réparations	1 346 806,30	1 047 923,72	298 882,58	22,19%
	<b>TOTAL</b>	<b>3 877 801,38</b>	<b>6 572 555,86</b>	<b>-2 694 754,48</b>	<b>-69,49%</b>

**II -COMPTE ADMINISTRATIF**

**SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES**

Chap/ Art	Libellé	Compte administratif 2010	Compte administratif 2009	Ecart	%
238	IMMOBILISATIONS EN COURS	<b>9209,20</b>	<b>46634,04</b>	<b>-37424,84</b>	<b>80,25%</b>
238	Avance, acompte / commande	9209,20	46 634,04	-37 424,84	-80,25%
40	OPERATIONS D'ORDRE ET DE TRANSFERT	<b>4 141 223,05</b>	<b>4 015 600,01</b>	<b>125 623,04</b>	<b>3,13%</b>
15722	Provision pour grosses réparations		326 832,50	-326 832,50	-100,00%
28033	Frais d'insertion	3566,77	2 640,31	926,46	35,09%
2805	Concession, brevet, licence, Droits....	112217,37	75 067,11	37 150,26	49,49%
28131	Batiments	56354,48	13 347,95	43 006,53	322,20%
28135	Inst.agenc.aménag.des constructions	62918,07	48 127,18	14 790,89	30,73%
28154	Matériel industriel	176894,62	98 927,17	77 967,45	78,81%
28182	Matériel de transport	28401,35	19 172,85	9 228,50	48,13%
28183	Matériel de bureau et informatique	8008,89	7 885,07	123,82	1,57%
28185	Cheptel	171,46	171,46	0,00	0,00%
28231	Bâtiments reçus en affect° concess°	2786758,77	2 510 033,92	276 724,85	11,02%
28235	Inst.agenc.amé/constr° reçu affect°	453937,16	458 024,63	-4 087,47	-0,89%
28254	Matériel industr. reçu en affect°	451348,38	453 456,70	-2 108,32	-0,46%
3941,5	Mobilier reçu en affect°/concess°	645,73	1 913,16	-1 267,43	-66,25%
	<b>TOTAL</b>	<b>4 150 432,25</b>	<b>4 062 234,05</b>	<b>125 623,04</b>	<b>3,09%</b>

## LISTE DES PARKINGS AU 31 DECEMBRE 2010

<b>NOMS DES PARKINGS</b>	<b>PLACES PARCUB</b>	<b>PLACES PRIVEES</b>
Gambetta	489	
Bonnac	171	
Centre Commercial Mériadeck	1377	
République	412	
Pey-Berland	668	405
Lhôte	113	
Huit Mai 1945	726	
Porte de Bordeaux	717	
Victoire	486	
Saint Jean	544	
Croix de Seguey	40	11
Front du Médoc	1103	
Cité Mondiale	699	146
Bergonié	66	
Mérignac	282	
Pessac	345	
Bouscat	142	
<b>TOTAL</b>	<b>8380</b>	<b>562</b>

**AFFAIRE 2009/05/03****TARIFS 2010****I - ELEMENTS DE CONTEXTE**

Les tarifs 2010 découlent des orientations générales définies dans le PMT dont la dernière version a été actualisée en octobre 2008 et qui a été approuvé par le conseil d'administration de PARCUB en novembre 2008.

La grille tarifaire 2010 de PARCUB doit tenir compte de 2 impératifs essentiels :

- la nécessité d'équilibrer au minimum les comptes de PARCUB sans subvention de la CUB et donc par les recettes provenant des usagers alors que la régie gère un service public industriel et commercial,
- la nécessité de respecter le plan des déplacements urbains défini par la Communauté Urbaine.

Ces 2 impératifs doivent être réalisés dans un environnement défavorable.

- D'une part, l'évolution des modes de déplacement se fait au détriment de l'usage des parkings. La concurrence du réseau de transport en commun est plus forte que ce qui était anticipé il y a 5 ans et devrait sur les années à venir s'accroître avec l'accroissement de l'offre de transport en commun qui gagnera notamment en qualité avec l'extension de l'offre en TCSP. Le rapport à l'automobile, moins valorisée, évolue.
- D'autre part, le contexte économique est défavorable et pèse sur une évolution de l'activité qui est négative depuis maintenant plusieurs années.
- Pour autant, il faut constater que l'année 2009, et même si PARCUB n'a pas encore les chiffres des 2 derniers mois, évolue de façon moins défavorable que par rapport à la tendance des dernières années. Il semblerait que l'on soit proche du point le plus bas. Aussi, on peut raisonnablement escompter que l'activité pourrait retrouver à court-moyen terme un rythme de croissance modéré.

**Fréquentation des clients horaires**

	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>Prévisions 2009*</b>
<b>TOTAL tous parkings</b>	2 603 246	2 499 646	2 372 815	2 271 477
<b>Variation</b>		- 3,98 %	- 5,07 %	- 4,27 %
<b>TOTAL hors St Jean**</b>	2 404 628	2 309 483	2 159 728	2 107 106
<b>Variation</b>		- 3,96 %	- 6,48 %	- 2,44 %

\* La fréquentation 2009 est déterminée à partir des chiffres connus à fin octobre en extrapolant la tendance des 10 premiers mois sur les 2 derniers mois de l'année en reprenant la fréquentation horaire de novembre et décembre 2008.

\*\* Du fait des travaux du pôle intermodal, le parking St Jean subit des variations très importantes de sa fréquentation si bien qu'une analyse pertinente des tendances suppose de raisonner hors ce parking.



Pour ce qui est des abonnés, l'évolution bien que moins défavorable que l'an passé, n'en demeure pas moins négative, comme cela ressort du tableau ci-après

	<b>Abonnés au 1<sup>er</sup> janvier 2006</b>	<b>Abonnés au 1<sup>er</sup> janvier 2007</b>	<b>Abonnés au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>Abonnés au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	<b>Abonnés au 1<sup>er</sup> novembre 2009</b>
<b>Résidents</b>	1099	1537	1595	1664	1739
<b>Variation</b>		+ 438 (+ 39,9 %)	+ 58 (+ 3,8 %)	+ 69 (+ 4,3 %)	+ 75 (+ 4,5 %) (40 hors Bonnac, soit + 2,4 %)
<b>Permanents</b>	5045	4864	4927	4695	4664
<b>Variation</b>		- 181 (- 3,6 %)	64 (+ 1,3, %)	- 232 (- 4,7 %)	- 31 (- 0,6 %) (-3,5 % hors Bonnac)
<b>Autres abonnés</b>	540	490	599	586	564
<b>Variation</b>		- 50	109	- 13	- 22 (-3,7 %)
<b>TOTAL tous abonnés</b>	6684	6891	7121	6945	6 967  6798 hors Bonnac
<b>Variation</b>		+ 207 (+ 3,1 %)	+ 230 (+ 3,3 %)	- 176 (-2,4 %)	+ 22 (+ 0,3 %) et - 2,1 % hors Bonnac

L'année 2009 bien que non achevée permet de constater une stabilité globale du nombre d'abonnés. Pour autant, il faut souligner qu'au 1<sup>er</sup> novembre 2009, le parking Bonnac récemment acquis comptabilisait 169 abonnés. Aussi, à périmètre comparable, PARCUB a enregistré une perte de 147 abonnés au 1<sup>er</sup> novembre 2009 par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Toutefois, le recul réel hors Bonnac n'est de fait que de 118 abonnés car 29 abonnés ont été transférés de Gambetta à Bonnac. Dans les faits, le recul réel tous abonnés inclus hors Bonnac et hors transfert de 29 abonnés de Gambetta n'est que de 118, soit - 1,6 % par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Les abonnés résidents hors Bonnac continuent à progresser de 40 abonnés, ce qui correspond au rythme le plus bas des dernières années. Néanmoins, la progression globale de 4,5 % des résidents est pertinente car les abonnés résidents de Bonnac ont été en majorité transférés du parking Gambetta. Les abonnés permanents hors Bonnac au nombre de 4530 sont en recul de 165, soit - 3,5 %, évolution négative mais sensiblement inférieure au recul constaté l'an passé.

Il faut par ailleurs observer sur tout le 1<sup>er</sup> semestre 2009, alors que Bonnac n'était pas géré par PARCUB, que le niveau des abonnés est resté globalement assez stable.

## **2 – ELEMENTS DIRECTEURS PRINCIPAUX DE LA POLITIQUE TARIFAIRE 2010**

La politique tarifaire 2010 est bien évidemment en cohérence avec le plan à moyen terme actualisé de PARCUB et les orientations générales sur le plan tarifaire qu'il intègre.

Les tarifs abonnements de PARCUB s'avèrent tout à fait compétitifs par rapport à l'offre des parkings gérés par d'autres exploitants. Cette affirmation résulte du constat qui peut être fait à la lecture d'éléments de comparaison joints (première annexe de la présente délibération).

Les tarifs horaires sont maintenant plus en phase dans le secteur hypercentre avec ceux des autres parkings. Il demeure par contre une marge de progression sur les parkings de la zone centre et une marge encore plus importante sur les parkings de la zone périphérie.

Dans le contexte ci-dessus rappelé, c'est-à-dire un environnement difficile avec des facteurs d'incertitude importants alors qu'il convient de mettre fin dans les meilleurs délais aux subventions d'équilibre de la CUB, les éléments directeurs principaux de la politique tarifaire 2010 sont présentés ci-après.

### **2.1 – Une politique tarifaire définie par zone**

3 zones doivent être distinguées : hypercentre, centre et périphérie. Il a été décidé, selon la délibération 2008/05/03 relative aux tarifs 2009, que les parkings Front du Médoc et Cité Mondiale devaient rejoindre la zone hypercentre en procédant à des adaptations tarifaires sur quelques années. Le parking St Jean est un parking de gare et répond à une logique tarifaire spécifique adaptée.

### **2.2 – Une politique favorable aux abonnés résidents**

Les abonnements permanents et résidents ont été définis sur les années passées par référence avec les tarifs permanents de l'hypercentre, lesquels ont évolué à un rythme comparable jusqu'en 2008. Pour rappel, il a été décidé en 2009 et alors que les tarifs de la zone hypercentre sont tout à fait compétitifs par rapport à ceux d'autres gestionnaires de faire progresser le tarif permanent à un niveau sensiblement supérieur à l'inflation, stratégie qu'il apparaît opportun de poursuivre en 2010 et sur les années à venir.

Si les hausses tarifaires 2010 doivent tenir compte de la nécessité de se dispenser d'une subvention d'équilibre de la CUB dans des délais courts, il convient pour autant pour les tarifs résidents de pratiquer des hausses en valeur mesurée. Pour rappel, il est prévu qu'à terme, les tarifs résidents soient inférieurs d'un tiers aux tarifs permanents, minimum imposé par le PDU.

## **3 – LES TARIFS 2010**

### **3.1 – Les tarifs abonnements 2010**

Sur la base des éléments qui précèdent, les tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 peuvent être présentés par comparaison aux tarifs 2009.

#### **a) Abonnements permanents mensuels\***

Les tarifs permanents concernent essentiellement les déplacements domicile-travail. Au regard des tarifs des parkings gérés par d'autres exploitants, une hausse supérieure à l'inflation peut être pratiquée pour les parkings de l'hyper centre et alors que depuis la création de la régie et jusqu'aux tarifs 2007, l'abonnement permanent de cette zone a été

actualisé sur la base de l'inflation. Les parkings de la zone centre étant également attractifs et ceux de la périphérie encore plus et alors que les comptes doivent être équilibrés sans recours à la CUB, ils peuvent être également rehaussés d'un niveau supérieur à l'inflation avec néanmoins une hausse contenue en valeur.

**Tableau en euros TTC en tenant compte d'une TVA à 19,6 %. Si le taux de la TVA devait être revu, les tarifs seraient automatiquement ajustés en conséquence.**

	2009	2010	Variations		Ecart 2009/ hyper centre	Ecart 2010/ hyper centre	Ecart /hyper centre Objectif à terme
			en valeur	en %			
<b>Hyper Centre</b>	101,90 €	108 €	+ 6,1 €	+ 6 %	0 %	0 %	0 %
<b>Front du Médoc Cité Mondiale</b>	78,50 €	84 €	+ 5,5 €	+ 7 %	- 23 %	- 22,2 %	0
<b>Parking St Jean</b>	82 €	98 €	+ 16 €	+ 19,5 %	Sans objet (parking de gare exclusivement)		
<b>Centre</b>	76,70 €	81 €	+ 4,3 €	+ 5,6 %	- 24,7 %	- 25 %	- 20 %
<b>Périphérie</b>	46,90 €	51 €	+ 4,1 €	+ 8,7 %	- 54 %	- 52,8 %	- 50 %

\*Il est rappelé que le tarif annuel est égal au tarif mensuel multiplié par douze, disposition qui reste inchangée pour 2010.

Il est à noter que par rapport au PMT quelques tarifs diffèrent sensiblement. Dans la zone hypercentre, le tarif de 106,50 € est porté à 108 € alors que ce tarif demeure compétitif par rapport aux parkings gérés par d'autres gestionnaires. Le tarif sur le parking St Jean est augmenté de façon plus importante, 98 € pour 92 € prévus, alors qu'il est indispensable de favoriser la fréquentation horaire sur ce parking.

Sur les parkings de la zone centre, le PMT faisait état pour 2010 d'un niveau non arrondi de 80,94 €, d'où un niveau arrondi pour 2010 à 81 €.

Sur la zone périphérie, au regard des tarifs extrêmement attractifs, 51 € sont retenus contre 50,06 € alors que la hausse en valeur reste contenue entre 2009 et 2010.

## b) Abonnements résidents mensuels\*

Il convient de poursuivre une politique favorable aux résidents en conformité avec le PDU et avec la stratégie générale définie dans le cadre du plan à moyen terme d'où des augmentations en 2010 mesurées en valeur moins significative en pourcentage alors que les comptes doivent être équilibrés à court terme sans subvention.

	2009	2010	Variation		Ecart 2009 par rapport aux tarifs permanents	Ecart 2010 par rapport aux tarifs permanents	Objectifs à terme d'écart par rapport aux résidents
			en valeur	en %			
<b>Hyper Centre</b>	60,6€	64 €	+3,4€	+5,6 %	- 40,5 %	- 40,7 %	- 33,3 %
<b>Centre Commercial Mériadeck</b>	36,4€	38,4€	+ 2 €	+5,5 %	- 64,3 %	- 64,4 %	
<b>Front du Médoc Cité Mondiale</b>	46,9€	50 €	+3,1€	+6,6 %	- 40,3 %	- 40,5 %	
<b>Centre</b>	46,5€	49 €	+2,5€	+5,4 %	- 39,4 %	- 39,5 %	
<b>Périphérie</b>	30 €	33 €	+3 €	+ 10 %	- 36 %	- 35,3 %	

\*Il est rappelé que le tarif annuel est égal au tarif mensuel multiplié par douze.

Par rapport au PMT, le tarif résident 2010 sur CCM est bien inférieur (38,40 € contre 63 €), afin de développer ce type d'abonnement alors qu'aucun abonnement n'était enregistré en 2008. Au 1<sup>er</sup> novembre 2009, ce parking comptabilisait grâce à cette politique tarifaire attractive 20 abonnements résidents.

Le tarif résident prévu au PMT 2010 à 63 € sur la zone hypercentre est porté à 64 €, ce qui reste un tarif parfaitement attractif par rapport aux tarifs permanents (- 40,7 %).

Sur la zone centre, le montant de 48,70 € mentionné au PMT est arrondi à 49 €.

Sur la zone périphérie, le tarif résident est porté à 33 € afin de limiter l'écart avec les parkings de la zone hypercentre et centre.

### 3.2 - Autres tarifs

#### Tarifs hebdomadaires

Dans le cadre de la délibération portant sur les tarifs 2009 et alors que bon nombre de gestionnaires ont en France des tarifs proches de 50 % du tarif mensuel permanent, les tarifs hebdomadaires avaient été ajustés afin de se rapprocher de cet objectif. Les tarifs 2010 sont fixés à 50 % du tarif permanent.

	2009	2010	en % du tarif permanent	
			2009	2010
Hyper Centre	41,00 €	54 €	40 %	50 %
Cité Mondiale Front du Médoc	31,00 €	42 €	40 %	50 %
Centre	30,70 €	40,50 €	40	50 %
Périphérie	23,00 €	25,50 €	50	50 %

#### Tarifs abonnement nuit :

Les abonnements nuit qui couvrent la plage horaire de 19 H à 9 H ont été arrêtés par délibération n° 2007/01/05 en distinguant :

- Le tarif individuel calculé sur la base de 50 % de l'abonnement permanent
- Le tarif entreprise équivalent à 35 % du tarif de l'abonnement permanent applicable à la condition de remplir la double condition suivante : disposer de 150 abonnements permanents sur le parking de référence et de souscrire un minimum de 50 abonnements de nuit. Dès lors que cette double condition est remplie, le 1<sup>er</sup> abonnement bénéficie de ce tarif préférentiel.

Ces dispositions restent inchangées et compte tenu des adaptations des tarifs abonnements des différentes zones, les tarifs abonnements 2009 sont donnés dans le tableau ci-après :

	Hypercentre Tarifs 2009	Parkings Front du Médoc et Cité Mondiale	Centre tarifs 2009	Périphérie tarifs 2009
Tarif individuel	51,00 €	39,30 €	38,40 €	23,50 €
Tarif entreprise	35,70 €	27,50 €	26,80 €	16,40 €

	Hypercentre Tarifs 2010	Parkings Front du Médoc et Cité Mondiale	Centre tarifs 2010	Périphérie tarifs 2010
Tarif individuel	54 €	42,00 €	40,50 €	25,50 €
Tarif entreprise	37,80 €	29,40 €	28,40 €	17,90 €

## Contrat de location longue durée

Les dispositions arrêtées par délibération 2008/05/03 restent inchangées.

### 2 roues motorisés

Les tarifs sont revalorisés sur la base de ceux prévus au PMT. L'abonnement 2 roues sur le parking St Jean doit être d'un niveau plus élevé alors que la demande est forte sur ce parking et que les places 2 roues motorisés doivent être limitées.

	2009	2010
Hyper Centre	36,40 €	38 €
Front du Médoc Cité Mondiale	27,30 €	38 €
St Jean	32 €	50 €
Centre	27,30 €	28,50 €
Périphérie	19,50 €	20,80 €

### 2 roues non motorisés (vélos)

Les abonnements vélos, jusqu'à ce jour, sont gratuits, seuls les frais de souscription sont facturés à hauteur de 15 € TTC. Il convient de poursuivre le développement des espaces 2 roues pour proposer une offre dans une logique de maillage rendant les espaces 2 roues plus attractifs. Dans l'attente de la mise en service des prochains espaces 2 roues, il apparaît opportun en 2010 de maintenir la gratuité de cet abonnement.

### Les chèques parkings

Ils peuvent être vendus à tous les professionnels riverains du parking de référence qui souhaitent offrir une gratuité partielle du stationnement à leurs clients.

En 2008, le chèque parking 1H était vendu avec un abattement de 20 % avec un tarif minimum de 0,50 € TTC et pour une durée de 2 heures avec un abattement de 40 % avec un tarif minimum de 0,80 € TTC.

Les dispositions 2008 et 2009 peuvent être maintenues en 2010.

### Tarif spécifique multcartes

Pour rappel, les abonnements multcartes correspondent à des abonnements en nombre tels que définis par la délibération 2007/01/05 et qui sont utilisés actuellement par le CHU, le SDIS et l'université. Il convient de poursuivre la politique de rattrapage engagée depuis la création de PARCUB. Plus précisément, pour les abonnements en nombre, une carte sur deux est délivrée avec une réduction par rapport aux tarifs permanents. Le coût de cette deuxième carte était équivalent en 2008 à 38 % du tarif permanent et 40,5 % en 2009. Ce coût est porté en 2010 à 45 %, soit un niveau de rattrapage inférieur à ce qui avait été annoncé aux titulaires de ces contrats, ce qui donne les tarifs suivants :

- pour l'hyper centre, parkings Cité Mondiale et Front du Médoc inclus la 2<sup>ème</sup> carte à 48,60 € pour 41,27 € TTC en 2009,

- pour le centre, la 2<sup>ème</sup> carte à 36,45 € TTC contre 31,06 € TTC en 2009.

### **Ticket perdu ou ticket détérioré par la faute du client**

Dans ces 2 cas, il est réclamé au client le prix d'une journée complète de stationnement. Cette disposition reste inchangée en 2010.

### **Carte d'abonnement :**

Le prix du support de la carte d'abonnement qui était de 30 € TTC en 2004 a été augmenté à 31 € en 2009, niveau qu'il apparaît approprié de maintenir en 2010.

Le changement de macaron résident à la demande du client reste inchangé à 10 € TTC.

Tout envoi de titre d'accès et de macaron en lettre recommandée avec accusé de réception reste inchangé à 5 € TTC.

## **3.3 – Les tarifs horaires**

### **A – Changement de la soirée tranquille**

En 2009, le tarif de la soirée tranquille permet de bénéficier de 19 H à 7 H d'un tarif forfaitaire de 3 € TTC. Ce tarif chez d'autres gestionnaires est soit supérieur et commence à 20 H, soit non pratiqué.

Il apparaît approprié que la soirée tranquille commence à 20 H pour se terminer à 7 H sur tous les parkings sauf ceux de la zone périphérique pour lesquels les dispositions de la soirée tranquille restent inchangées.

Par ailleurs, il apparaît approprié que ce décalage d'une heure du début de la soirée tranquille ne modifie pas le montant maximum d'un stationnement sur 24 heures, les grilles tarifaires des différentes zones précisant ci-après que le montant maximum pour une durée de 24 heures reste au même niveau qu'en 2009.

Enfin, il apparaît opportun que toute heure entamée sur la période de jour et ceci quel que soit le parking (donc parkings de la périphérie inclus) puisse être intégralement consommée.

De plus, il apparaît également commercialement approprié que la dernière heure entamée en fin de période de nuit et ceci quel que soit le secteur, et si l'utilisateur stationne après 7 H, puisse être intégralement couverte par le tarif de la soirée tranquille. Ces dispositions, applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2010, peuvent être illustrées par différents exemples en prenant l'hypothèse d'un stationnement en zone hypercentre avec les tarifs 2010 :

L'utilisateur prend un ticket d'entrée à 18H30 et sort à 19H53, il a stationné 1H23 dont 1H pleine et 1 H entamée en période de jour, il paie donc 2 heures aux tarifs de jour, soit 4,40 €.

L'utilisateur entre à 18H30 pour une sortie à 20H25, il a stationné 1H55 dont 1 H en période de jour et 1 H à cheval sur la période de jour et de nuit. La 2<sup>ème</sup> heure ayant été entamée de jour, il paie que 4,40 € (il ne paie pas les 3 € de la soirée tranquille).

L'utilisateur entre à 18H30 pour une sortie à 5 H du matin, il a stationné 10H30. Il paie 2 H en période de jour (18H30 à 20H30) et le tarif soirée tranquille, soit un total de 7,40 €.

L'utilisateur entre à 20H40 pour une sortie à 7H30, il a stationné 10H50. Alors qu'il a commencé à stationner en période de soirée tranquille et qu'il a quitté le parking après la période de nuit sachant que la dernière heure entamée en période de nuit l'a été à 6H40, il ne paie que la soirée tranquille soit 3 €.

L'utilisateur entre à 20H40 pour une sortie à 7H45, il a stationné 11H05. La dernière heure entamée en période de nuit l'ayant été à 6H40 et alors que cette dernière heure entamée l'a été en soirée tranquille, il paie pour la période 20H40 jusqu'à 7H40, le tarif de la soirée tranquille, soit 3 €, auquel s'ajoute l'heure entamée en période de jour, soit 2,20 €, ce qui donne un total de 5,20 €.

## B - Zone Hypercentre :

### Gambetta, Pey-Berland, République, Lhôte, Centre Commercial Mériadeck

#### 1 – Hypercentre hors Centre Commercial Mériadeck

Le tableau ci-après est donné pour l'hypothèse la plus défavorable à savoir un stationnement à partir de 7 H.

Hyper centre	Année 2009		Année 2010		Variation 2010/2009
	Tarifs TTC	Coût de chaque heure supplémentaire	Tarif TTC	Coût de chaque heure supplémentaire	
De 0 à 1H	2,20 €		2,20 €		0,00 €
De 1 H à 2 H	4,40 €	2,20 €	4,40 €	2,20 €	0,00 €
De 2 H à 3 H	6,20 €	1,80 €	6,60 €	2,20 €	0,40 €
De 3 H à 4 H	8,00 €	1,80 €	8,60 €	2,00 €	0,60 €
De 4 H à 5 H	9,80 €	1,80 €	10,60 €	2,00 €	0,80 €
De 5 H à 6 H	11,60 €	1,80 €	12,60 €	2,00 €	1,00 €
De 6 H à 7 H	13,40 €	1,80 €	14,60 €	2,00 €	1,20 €
De 7 H à 8 H	15,20 €	1,80 €	16,60 €	2,00 €	1,40 €
De 8 H à 9 H	17,00 €	1,80 €	18,60 €	2,00 €	1,60 €
De 9 H à 10 H	18,80 €	1,80 €	20,60 €	2,00 €	1,80 €
De 10 H à 11 H	20,60 €	1,80 €	22,60 €	2,00 €	2,00 €
De 11 H à 12 H	22,40 €	1,80 €	23,00 €	0,40 €	0,60 €
De 12 H à 24 H	23,00 €	0.60 €	23,00 €	0,00 €	0,00 €

Tarif maximum pour 24 heures bloqué en 2010 à 23.00 € TTC

Tarif forfaitaire Soirée tranquille : 20H/7H00 : 3 € TTC.

Pour bien apprécier l'impact de la soirée tranquille, un usager stationnant pour une durée de 13 heures et entrant dans le parking à 18 H acquittera une somme de seulement 7,40 €.



## 2 - Hypercentre - parc Centre Commercial Mériadeck :

C.C.Mériadeck	Année 2009		Année 2010		Variation 2009/2008
	Tarifs TTC	Coût de chaque heure supplémentaire	Tarifs TTC	Coût de chaque heure supplémentaire	
<b>Moins de 1H30*</b>	<b>Gratuit</b>		<b>Gratuit</b>		
2H00	2,20 €	2,20 €	2,20 €		0,00 €
3h00	4,40 €	2,20 €	4,40 €	2,20 €	0,00 €
4h00	6,60 €	2,20 €	6,60 €	2,20 €	0,00 €
5h00	8,00 €	1,40 €	8,60 €	2,00 €	0,60 €
6h00	10,00 €	2,00 €	10,60 €	2,00 €	0,60 €
7h00	12,00 €	2,00 €	12,60 €	2,00 €	0,60 €
8h00	14,00 €	2,00 €	14,60 €	2,00 €	0,60 €
9h00	15,00 €	1,00 €	16,60 €	2,00 €	1,60 €
10h00	16,00 €	1,00 €	18,60 €	2,00 €	2,60 €
11h00	17,00 €	1,00 €	20,60 €	2,00 €	3,60 €
12h00	18,00 €	1,00 €	22,60 €	2,00 €	4,60 €
13H00	19,00 €	1,00 €	23,00 €	0,00 €	4,00 €
14H00	20,00 €	1,00 €	23,00 €	1,00 €	3,00 €
15H00	21,00 €	1,00 €	23,00 €	2,00 €	2,00 €
24H00	23,00 €	2,00 €	23,00 €	3,00 €	0,00 €

Tarif 24 heures bloqué à 23 €TTC, montant inchangé par rapport à 2009

La tarification de la soirée tranquille s'applique à partir de 22H00 à 7H00 les jours d'ouverture de la galerie marchande et de 20H00 à 7H00 lorsque celle dernière est fermée au public.

\*Rappelons que la gratuité d'une heure trente a fait l'objet d'une convention qui lie PARCUB à l'association des commerçants du centre, à Auchan et à la société Espace Expansion, gestionnaire du centre commercial. Cette gratuité s'applique exclusivement dans les horaires d'ouverture de la galerie marchande de Mériadeck. Lorsque la galerie marchande est fermée (dimanche et jours fériés), le tarif horaire applicable est celui de la zone hyper centre ville.

## C – Parkings Front du Médoc et Cité Mondiale

FDM/Cité	Année 2009		Année 2010		Variation 2010/2009
	Tarifs TTC	Coût de chaque heure supplémentaire	Tarifs TTC	Coût de chaque heure supplémentaire	
De 0 H à 1 H	2,00 €		2,20 €		0,20 €
De 1 H à 2 H	3,80 €	1,80 €	4,30 €	2,10 €	0,50 €
De 2 H à 3 H	5,60 €	1,80 €	6,40 €	2,10 €	0,80 €
De 3 H à 4 H	7,40 €	1,80 €	8,50 €	2,10 €	1,10 €
De 4 H à 5 H	9,20 €	1,80 €	10,60 €	2,10 €	1,40 €
De 5 H à 6 H	11,00 €	1,80 €	12,70 €	2,10 €	1,70 €
De 6 H à 7 H	12,80 €	1,80 €	14,80 €	2,10 €	2,00 €
De 7 H à 8 H	14,60 €	1,80 €	16,90 €	2,10 €	2,30 €
De 8 H à 9 H	16,40 €	1,80 €	19,00 €	2,10 €	2,60 €
De 9 H à 10 H	18,20 €	1,80 €	21,10 €	2,10 €	2,90 €
De 10 H à 11 H	20,00 €	1,80 €	23,00 €	1,90 €	3,00 €
De 11 H à 12 H	21,80 €	1,80 €	23,00 €	0,00 €	1,20 €
De 12 H à 24 H	23,00 €	1,20 €	23,00 €	0,00 €	0,00 €

Ces 2 parkings étant intégrés dans la zone hyper centre, ils doivent faire l'objet sur quelques années d'une adaptation de leur grille tarifaire pour atteindre celle de leur nouvelle zone de référence, d'où une revalorisation substantielle de la grille tarifaire.

Tarif 24 heures bloqué à 23 €TTC comme en 2009

## D – Zone centre

Centre ville	Année 2009		Année 2010		Variation 2010/2009
	Tarifs TTC	Coût de chaque heure supplémentaire	Tarifs TTC	Coût de chaque heure supplémentaire	
De 0 H à 1H	1,80 €		1,80 €		0,00 €
De 1 H à 2H	3,50 €	1,70 €	3,60 €	1,80 €	0,10 €
De 2 H à 3 H	5,20 €	1,70 €	5,40 €	1,80 €	0,20 €
De 3 H à 4 H	6,90 €	1,70 €	7,20 €	1,80 €	0,30 €
De 4 H à 5 H	8,60 €	1,70 €	9,00 €	1,80 €	0,40 €
De 5 H à 6 H	10,00 €	1,40 €	10,80 €	1,80 €	0,80 €
De 6 H à 7 H	11,50 €	1,50 €	12,60 €	1,80 €	1,10 €
De 7 H à 8 H	13,00 €	1,50 €	14,40 €	1,80 €	1,40 €
De 8 H à 9 H	14,50 €	1,50 €	16,20 €	1,80 €	1,70 €
De 9 H à 10 H	16,00 €	1,50 €	18,00 €	1,80 €	2,00 €
De 10 H à 11 H	17,50 €	1,50 €	19,80 €	1,80 €	2,30 €
De 11 H à 12 H	19,00 €	1,50 €	21,00 €	1,20 €	2,00 €
De 12 H à 24 H	21,00 €	2,00 €	21,00 €	0,00 €	0,00 €

Tarif 24 heures bloqué à 21,00 € TTC, comme en 2009.

Le tarif forfaitaire de la soirée tranquille reste comme pour tous les parkings à 3 € TTC, ce tarif s'appliquant à partir de 20 H jusqu'à 7 H.

Les tarifs mentionnés ci-dessus sont donnés en prenant pour hypothèse un début de stationnement à 7 H, c'est-à-dire à partir de la 1<sup>ère</sup> tranche horaire qui suit la fin de la période soirée tranquille. Il faut ajouter que le tarif pour un stationnement de 24 heures est plafonné à 21 €, comme en 2009. Pour bien apprécier l'impact de la soirée tranquille, un usager stationnant pour une durée de 13 heures et entrant dans le parking à 18 H acquittera une somme de seulement 6,60 €.

## E - Parking Saint Jean : parc de stationnement et déposes minutes

Les dispositions retenues par délibération 2009/01/06 restent inchangées. Les tarifs correspondants sont repris en annexe de la présente délibération.

L'application des tarifs de la dépose minute nord est bien évidemment conditionnée à son ouverture en configuration définitive et dès lors que les travaux nécessaires et suffisants auront été réalisés. Aussi, l'application de la tarification du stationnement sur la dépose minute nord sera effectuée dès que possible. Le 1<sup>er</sup> niveau du parking St Jean doit basculer en dépose minute dès que possible en fonction de l'avancée des travaux, ce qui se traduira par l'application de la grille tarifaire dépose minute telle qu'annexée à la présente délibération. Dans l'attente, le stationnement sur le 1<sup>er</sup> niveau du parking est facturé comme sur les autres niveaux.

## F - Zone Périphérie : Parkings de Pessac, Mérignac et Le Bouscat

Les tarifs des parkings de périphérie sont en 2009 extrêmement attractifs non seulement par rapport aux parkings de la zone hyper centre et centre mais également par rapport aux tarifs de surface. Aussi, chaque heure supplémentaire peut être revalorisée de 10 centimes d'euro d'où la grille tarifaire suivante en tenant compte du coût de la soirée tranquille pour le tarif maximum pour 24 heures :

Périphérie	Année 2009		Année 2010		Ecart 2010/2009 par plage horaire
	Tarifs TTC	Coût de chaque heure supplémentaire	Tarifs TTC	Coût de chaque heure supplémentaire	
0H à 1H	0,70 €		0,8		0,10 €
1H à 2H	1,40 €	0,70 €	1,6	0,80 €	0,20 €
2H à 3H	2,10 €	0,70 €	2,4	0,80 €	0,30 €
3H à 4H	2,80 €	0,70 €	3,2	0,80 €	0,40 €
4H à 5H	3,50 €	0,70 €	4	0,80 €	0,50 €
5H à 6H	4,20 €	0,70 €	4,8	0,80 €	0,60 €
6H à 7H	4,90 €	0,70 €	5,6	0,80 €	0,70 €
7H à 8H	5,60 €	0,70 €	6,4	0,80 €	0,80 €
8H à 9H	6,30 €	0,70 €	7,2	0,80 €	0,90 €
9H à 10H	7,00 €	0,70 €	8	0,80 €	1,00 €
10H à 11H	7,70 €	0,70 €	8,8	0,80 €	1,10 €
11H à 12H	8,40 €	0,70 €	9,6	0,80 €	1,20 €
12H à 24H	11,40 €	3,00 €	12,6	3,00 €	1,20 €

Le prix maximum pour 24 heures est de 12,60 € TTC, le forfait par 24 heures supplémentaires sur le parking de Pessac passe à 8 € maximum au lieu de 7 € en 2009.

Tarif Soirée Tranquille de 19 H à 7H00 : 3 € TTC en tenant compte des précisions apportées en page 8.

Aussi, vous est-il proposé, Madame, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- adopter les tarifs 2010 tels que présentés et explicités dans la présente délibération et rappelés dans l'annexe de la présente délibération,
- acter que ces tarifs seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010,
- acter que les tarifs horaires sont adoptés en valeur TTC et l'ensemble des autres tarifs hors taxes bien que présentés TTC sur la base d'une TVA au taux actuel de 19.6%, taux qui, en cas de modification, conduirait à ajuster à due proportion le niveau des tarifs,
- acter que la soirée tranquille commence à 20H et se termine à 7H du matin sauf sur les parkings de la zone périphérique.

**Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité  
Fait et délibéré au siège social de PARCUB le 24 novembre 2009.**

**Pour expédition conforme**

**Le président**

**Michel DUCHENE**

## TARIFS DU PARKING ST JEAN ET DES DEPOSES MINUTES

Saint Jean	Année 2010	
	Parking public	Dépotes minutes Nord et Sud (anciennement dénommées arrêts minutes)
0' à 7'	0 €	0 €
7' à 10'	1,00 €	0 €
10' à 20'	2,00 €	2,00 €
20' à 30'	4,00 €	3,00 €
30' à 40'	5,00 €	4,00 €
40' à 50'	6,00 €	5,00 €
50' à 60'	7,00 €	6,00 €
60' à 70'	8,00 €	7,00 €
70' à 80'	8,00 €	8,00 €
80' à 90'	9,00 €	9,00 €
90' à 100'	9,00 €	10,00 €
100' à 110'	10,00 €	11,00 €
110' à 120'	10,00 €	12,00 €
3H00	11,00 €	14,00 €
4H00	12,00 €	16,00 €
5H00	13,00 €	18,00 €
6H00	14,00 €	20,00 €
7H00	15,00 €	22,00 €
8H00	16,00 €	24,00 €
9H00	17,00 €	26,00 €
10H00	18,00 €	28,00 €
11H00	19,00 €	30,00 €
12H00	20,00 €	32,00 €
13H00	21,00 €	34,00 €
14H00	22,00 €	36,00 €
15H00	23,00 €	38,00 €
16H00	23,00 €	40,00 €
17H00	23,00 €	42,00 €
18H00	23,00 €	44,00 €
19H00	23,00 €	46,00 €
20H00	23,00 €	48,00 €
21H00	23,00 €	50,00 €
22H00	23,00 €	52,00 €
23H00	23,00 €	54,00 €
24H00	23,00 €	56,00 €
maxi par journée sup au plus	11,00 € au plus en appliquant la grille tarifaire ci-après	1er jour : 20 € maxi/ 2me 25 € max / 3eme jour 30 € max

**GRILLE TARIFAIRE POUR LE PARKING ST JEAN HORS LES 2 DEPOSES MINUTES  
APPLICABLE AU-DELA D'UNE PREMIERE PERIODE DE 24 HEURES AVEC UN  
MAXIMUM DE 11 € PAR TRANCHE DE 24 HEURES**

	Tarif par tranche	Cumul
Jusqu'à 7 minutes	0	0
Plus de 7 minutes à 30 minutes	2	2
Plus de 30 minutes à 60 minutes	1	3
Plus de 1 heure à 2 heures	2	5
Plus de 2 heures à 3 heures	2	7
Plus de 3 heures à 4 heures	2	9
Plus de 4 heures à 5 heures	2	11
Plus de 5 heures à 6 heures	0	11
Plus de 6 heures à 7 heures	0	11
Plus de 7 heures à 8 heures	0	11
Plus de 8 heures à 9 heures	0	11
Plus de 9 heures à 10 heures	0	11
Plus de 10 heures à 11 heures	0	11
Plus de 11 heures à 12 heures	0	11
Plus de 12 heures à 13 heures	0	11
Plus de 13 heures à 14 heures	0	11
Plus de 14 heures à 15 heures	0	11
Plus de 15 heures à 16 heures	0	11
Plus de 16 heures à 17 heures	0	11
Plus de 17 heures à 18 heures	0	11
Plus de 18 heures à 19 heures	0	11
Plus de 19 heures à 20 heures	0	11
Plus de 20 heures à 21 heures	0	11
Plus de 21 heures à 22 heures	0	11
Plus de 22 heures à 23 heures	0	11
Plus de 23 heures à 24 heures	0	11

puis pour chaque période de 24 heures reprise de la grille ci-dessus avec un tarif au plus par jour de 11 €

## GRILLE TARIFAIRE 2 ROUES MOTORISES DU PARKING ST JEAN

<b>Durées de stationnement</b>	<b>Tarif par tranche</b>	<b>Cumul</b>
Jusqu'à 7 minutes	0 €	0 €
Plus de 7 minutes à 1 H	2 €	2,00 €
Plus de 1 H à 2 H	2 €	4,00 €
Plus de 2 H à 3H	1 €	5,00 €
Plus de 3 H à 4H	1 €	6,00 €
Plus de 4 H à 5H	1 €	7,00 €
Plus de 5 H à 6H	1 €	8,00 €
Plus de 6 H à 7 H	1 €	9,00 €
Plus de 7 H à 24 H	1 €	10,00 €
maxi par journée sup au plus		5,00 € au plus en reprenant la grille tarifaire ci- dessus

## Tarifs Abonnements en € TTC - Année 2010

Hyper Centre		
	Tarif Mensuel	Tarif Annuel
Permanent	108,00 €	1 296,00 €
Résident	64,00 €	768,00 €
Résident C.C.Mériadeck	38,40 €	460,80 €
Hebdomadaire	54,00 €	
2 Roues Motorisé	38,00 €	456,00 €
Multicarte	48,60 €	583,20 €
Nuit Individuel	54,00 €	648,00 €
Nuit Entreprise	37,80 €	453,60 €
Cité Mondiale et Front du Médoc		
	Tarif Mensuel	Tarif Annuel
Permanent	84,00 €	1 008,00 €
Résident	50,00 €	600,00 €
Hebdomadaire	42,00 €	
2 Roues Motorisé	38,00 €	456,00 €
Multicarte	48,60 €	583,20 €
Nuit Individuel	42,00 €	504,00 €
Nuit Entreprise	29,40 €	352,80 €
Centre Ville		
	Tarif Mensuel	Tarif Annuel
Permanent	81,00 €	972,00 €
Résident	49,00 €	588,00 €
Hebdomadaire	40,50 €	
2 Roues Motorisé	28,50 €	342,00 €
Multicarte	36,45 €	437,40 €
Nuit Individuel	40,50 €	486,00 €
Nuit Entreprise	28,40 €	340,80 €
Saint Jean		
	Tarif Mensuel	Tarif Annuel
Permanent	98,00 €	1 176,00 €
2 Roues Motorisé	50,00 €	600,00 €
Périphérie		
	Tarif Mensuel	Tarif Annuel
Permanent	51,00 €	612,00 €
Résident	33,00 €	396,00 €
Hebdomadaire	25,50 €	
2 Roues Motorisé	20,80 €	249,60 €
Nuit Individuel	25,50 €	306,00 €
Nuit Entreprise	17,90 €	214,80 €
Tarifs annexes		
Prix pour frais de cartes abonnement voiture et 2RM :		31,00 €
Carte permanente Espaces 2 roues (vélos uniquement) :		15,00 €
Abonnement vélo espaces Deux Roues		0,00 €
Renouvellement macaron résident pour changement de véhicule		10,00 €
Frais d'envoi cartes en AR		5,00 €





## Tous Parcs de Stationnement

Recettes horaires 2009

6 086 135 €

hors cartes Privilèges et redevance CMK

Capacité générale des parcs accueillant des horaires

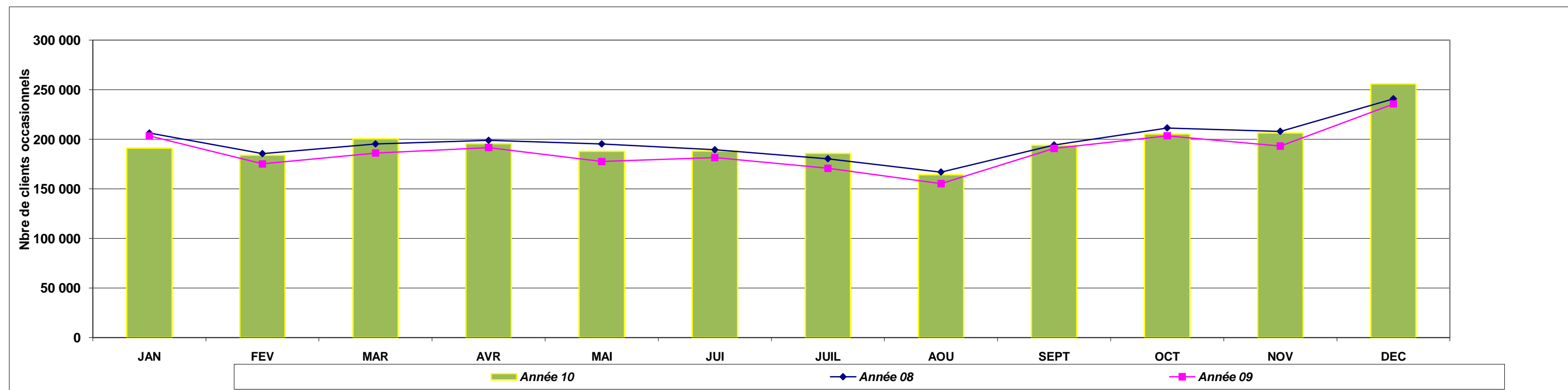
7 990

### Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 08	Année 09	Année 10	Ecart 10/08	% 10/08	Ecart 10/09	% 10/09
JAN	206 282	203 413	191 105	-15 177	-7,36	-12 308	-6,05
FEV	185 534	175 232	183 995	-1 539	-0,83	8 763	5,00
MAR	195 322	186 221	200 510	5 188	2,66	14 289	7,67
AVR	198 905	191 698	195 520	-3 385	-1,70	3 822	1,99
MAI	195 312	177 577	187 829	-7 483	-3,83	10 252	5,77
JUI	189 406	181 568	188 095	-1 311	-0,69	6 527	3,59
JUIL	180 358	170 718	185 717	5 359	2,97	14 999	8,79
AOU	166 965	155 283	164 211	-2 754	-1,65	8 928	5,75
SEPT	194 260	190 865	194 050	-210	-0,11	3 185	1,67
OCT	211 464	203 589	205 260	-6 204	-2,93	1 671	0,82
NOV	208 086	193 164	206 314	-1 772	-0,85	13 150	6,81
DEC	240 921	235 677	255 896	14 975	6,22	20 219	8,58
TOTAL							

### Fréquentation cumulée

Année 08	Année 09	Année 10	Ecart 10/08	% 10/08	Ecart 10/09	% 10/09
206 282	203 413	191 105	-15 177	-7,36	-12 308	-6,05
391 816	378 645	375 100	-16 716	-4,27	-3 545	-0,94
587 138	564 866	575 610	-11 528	-1,96	10 744	1,90
786 043	756 564	771 130	-14 913	-1,90	14 566	1,93
981 355	934 141	958 959	-22 396	-2,28	24 818	2,66
1 170 761	1 115 709	1 147 054	-23 707	-2,02	31 345	2,81
1 351 119	1 286 427	1 332 771	-18 348	-1,36	46 344	3,60
1 518 084	1 441 710	1 496 982	-21 102	-1,39	55 272	3,83
1 712 344	1 632 575	1 691 032	-21 312	-1,24	58 457	3,58
1 923 808	1 836 164	1 896 292	-27 516	-1,43	60 128	3,27
2 131 894	2 029 328	2 102 606	-29 288	-1,37	73 278	3,61
2 372 815	2 265 005	2 358 502	-14 313	-0,60	93 497	4,13
2 372 815	2 265 005	2 358 502	-14 313	-0,60	93 497	4,13



## Fréquentation horaire Gambetta

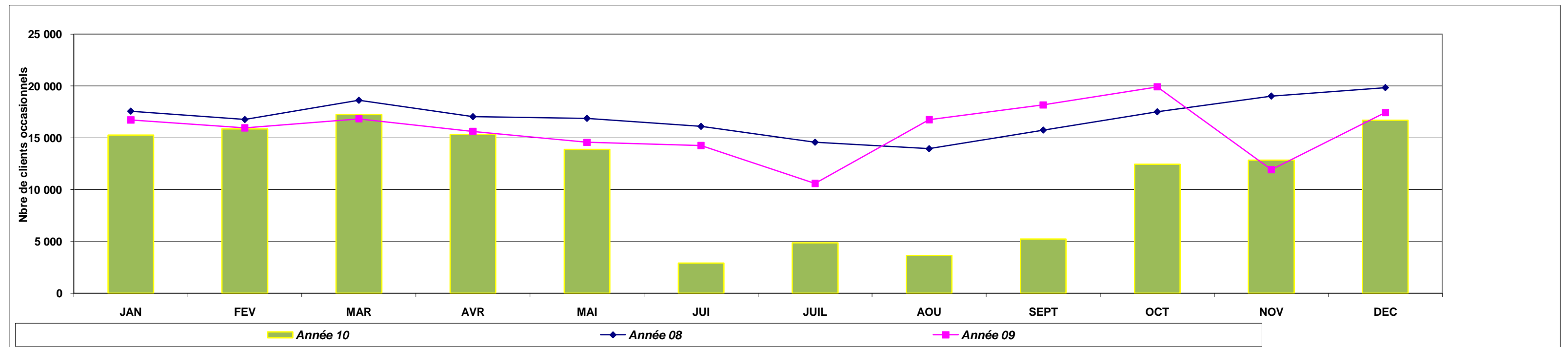
Représentativité du parc en 2010 par rapport à la fréquentation générale :	5,8%
Recettes horaires 2009	688 063 €
représentativité du parc / total des recettes horaires	11,31%
Capacité générale du parc	489                    soit                    6,1%

### Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 08	Année 09	Année 10	Ecart 10/08	% 10/08	Ecart 10/09	% 10/09
JAN	17 573	16 721	15 278	-2 295	-13,06	-1 443	-8,63
FEV	16 770	15 956	15 869	-901	-5,37	-87	-0,55
MAR	18 623	16 831	17 240	-1 383	-7,43	409	2,43
AVR	17 043	15 621	15 319	-1 724	-10,12	-302	-1,93
MAI	16 881	14 565	13 876	-3 005	-17,80	-689	-4,73
JUI	16 104	14 253	2 921	-13 183	-81,86	-11 332	-79,51
JUIL	14 576	10 596	4 867	-9 709	-66,61	-5 729	-54,07
AOU	13 948	16 749	3 651	-10 297	-73,82	-13 098	-78,20
SEPT	15 745	18 178	5 248	-10 497	-66,67	-12 930	-71,13
OCT	17 509	19 919	12 449	-5 060	-28,90	-7 470	-37,50
NOV	19 030	11 932	12 849	-6 181	-32,48	917	7,69
DEC	19 846	17 434	16 705	-3 141	-15,83	-729	-4,18
<b>TOTAL</b>							

### Fréquentation cumulée

Année 08	Année 09	Année 10	Ecart 10/08	% 10/08	Ecart 10/09	% 10/09
17 573	16 721	15 278	-2 295	-13,06	-1 443	-8,63
34 343	32 677	31 147	-3 196	-9,31	-1 530	-4,68
52 966	49 508	48 387	-4 579	-8,65	-1 121	-2,26
70 009	65 129	63 706	-6 303	-9,00	-1 423	-2,18
86 890	79 694	77 582	-9 308	-10,71	-2 112	-2,65
102 994	93 947	80 503	-22 491	-21,84	-13 444	-14,31
117 570	104 543	85 370	-32 200	-27,39	-19 173	-18,34
131 518	121 292	89 021	-42 497	-32,31	-32 271	-26,61
147 263	139 470	94 269	-52 994	-35,99	-45 201	-32,41
164 772	159 389	106 718	-58 054	-35,23	-52 671	-33,05
183 802	171 321	119 567	-64 235	-34,95	-51 754	-30,21
203 648	188 755	136 272	-67 376	-33,08	-52 483	-27,80
<b>203 648</b>	<b>188 755</b>	<b>136 272</b>	<b>-67 376</b>	<b>-33,08</b>	<b>-52 483</b>	<b>-27,80</b>



## Fréquentation horaire Front du Médoc

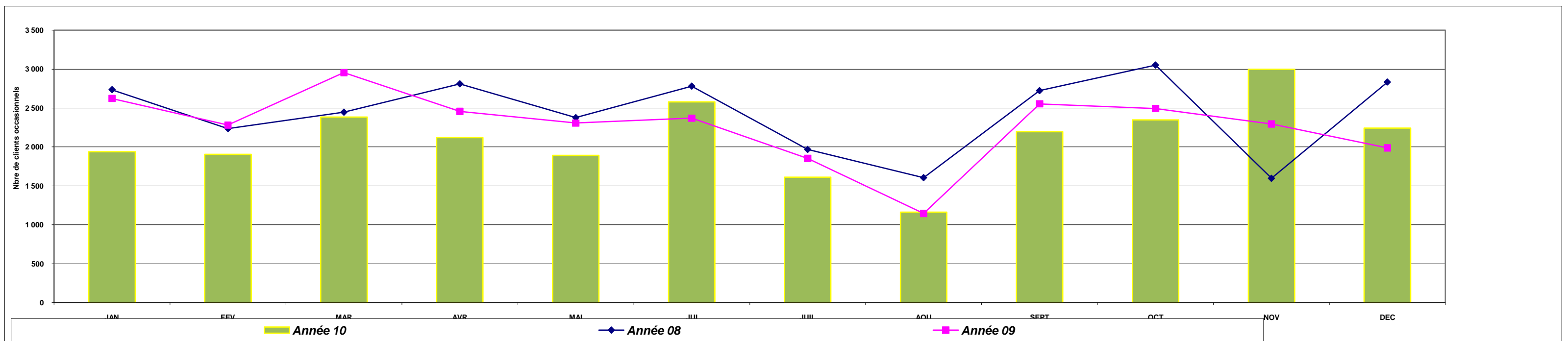
Représentativité du parc en 2010 par rapport à la fréquentation générale :	1,2%
Recettes horaires 2009	139 884 €
<i>représentativité du parc / total des recettes horaires</i>	2,30%
Capacité générale du parc	1103 soit 13,80%

### Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 08	Année 09	Année 10	Ecart 10/08	% 10/08	Ecart 10/09	% 10/09
JAN	2 736	2 623	1 938	-798	-29,17	-685	-26,12
FEV	2 236	2 281	1 905	-331	-14,80	-376	-16,48
MAR	2 447	2 954	2 383	-64	-2,62	-571	-19,33
AVR	2 810	2 457	2 122	-688	-24,48	-335	-13,63
MAI	2 377	2 307	1 894	-483	-20,32	-413	-17,90
JUI	2 781	2 370	2 579	-202	-7,26	209	8,82
JUIL	1 969	1 853	1 612	-357	-18,13	-241	-13,01
AOU	1 607	1 146	1 163	-444	-27,63	17	1,48
SEPT	2 723	2 554	2 197	-526	-19,32	-357	-13,98
OCT	3 051	2 495	2 349	-702	-23,01	-146	-5,85
NOV	1 599	2 295	3 000	1 401	87,62	705	30,72
DEC	2 833	1 988	2 244	-589	-20,79	256	12,88
<b>TOTAL</b>							

### Fréquentation cumulée

Année 08	Année 09	Année 10	Ecart 10/08	% 10/08	Ecart 10/09	% 10/09
2 736	2 623	1 938	-798	-29,17	-685	-26,12
4 972	4 904	3 843	-1 129	-22,71	-1 061	-21,64
7 419	7 858	6 226	-1 193	-16,08	-1 632	-20,77
10 229	10 315	8 348	-1 881	-18,39	-1 967	-19,07
12 606	12 622	10 242	-2 364	-18,75	-2 380	-18,86
15 387	14 992	12 821	-2 566	-16,68	-2 171	-14,48
17 356	16 845	14 433	-2 923	-16,84	-2 412	-14,32
18 963	17 991	15 596	-3 367	-17,76	-2 395	-13,31
21 686	20 545	17 793	-3 893	-17,95	-2 752	-13,39
24 737	23 040	20 142	-4 595	-18,58	-2 898	-12,58
26 336	25 335	23 142	-3 194	-12,13	-2 193	-8,66
29 169	27 323	25 386	-3 783	-12,97	-1 937	-7,09
<b>29 169</b>	<b>27 323</b>	<b>25 386</b>	<b>-3 783</b>	<b>-12,97</b>	<b>-1 937</b>	<b>-7,09</b>



## Fréquentation horaire République

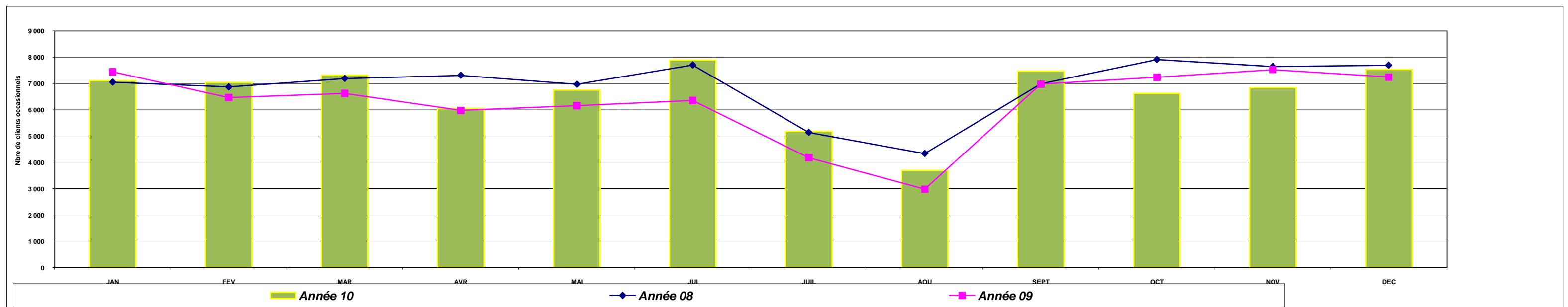
Représentativité du parc en 2010 par rapport à la fréquentation générale :	3,3%
Recettes horaires 2009	328 651 €
<i>représentativité du parc / total des recettes horaires</i>	5,40%
Capacité générale du parc	412                    soit                    5,16%

### Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 08	Année 09	Année 10	Ecart 10/08	% 10/08	Ecart 10/09	% 10/09
JAN	7 044	7 440	7 104	60	0,85	-336	-4,52
FEV	6 862	6 465	7 033	171	2,49	568	8,79
MAR	7 187	6 620	7 308	121	1,68	688	10,39
AVR	7 307	5 972	6 040	-1 267	-17,34	68	1,14
MAI	6 963	6 155	6 745	-218	-3,13	590	9,59
JUI	7 697	6 350	7 889	192	2,49	1 539	24,24
JUIL	5 136	4 176	5 177	41	0,80	1 001	23,97
AOU	4 334	2 982	3 694	-640	-14,77	712	23,88
SEPT	6 983	6 971	7 467	484	6,93	496	7,12
OCT	7 905	7 232	6 623	-1 282	-16,22	-609	-8,42
NOV	7 643	7 525	6 836	-807	-10,56	-689	-9,16
DEC	7 688	7 240	7 526	-162	-2,11	286	3,95
TOTAL							

### Fréquentation cumulée

Année 08	Année 09	Année 10	Ecart 10/08	% 10/08	Ecart 10/09	% 10/09
7 044	7 440	7 104	60	0,85	-336	-4,52
13 906	13 905	14 137	231	1,66	232	1,67
21 093	20 525	21 445	352	1,67	920	4,48
28 400	26 497	27 485	-915	-3,22	988	3,73
35 363	32 652	34 230	-1 133	-3,20	1 578	4,83
43 060	39 002	42 119	-941	-2,19	3 117	7,99
48 196	43 178	47 296	-900	-1,87	4 118	9,54
52 530	46 160	50 990	-1 540	-2,93	4 830	10,46
59 513	53 131	58 457	-1 056	-1,77	5 326	10,02
67 418	60 363	65 080	-2 338	-3,47	4 717	7,81
75 061	67 888	71 916	-3 145	-4,19	4 028	5,93
82 749	75 128	79 442	-3 307	-4,00	4 314	5,74
82 749	75 128	79 442	-3 307	-4,00	4 314	5,74



## Fréquentation horaire Charles de Gaulle

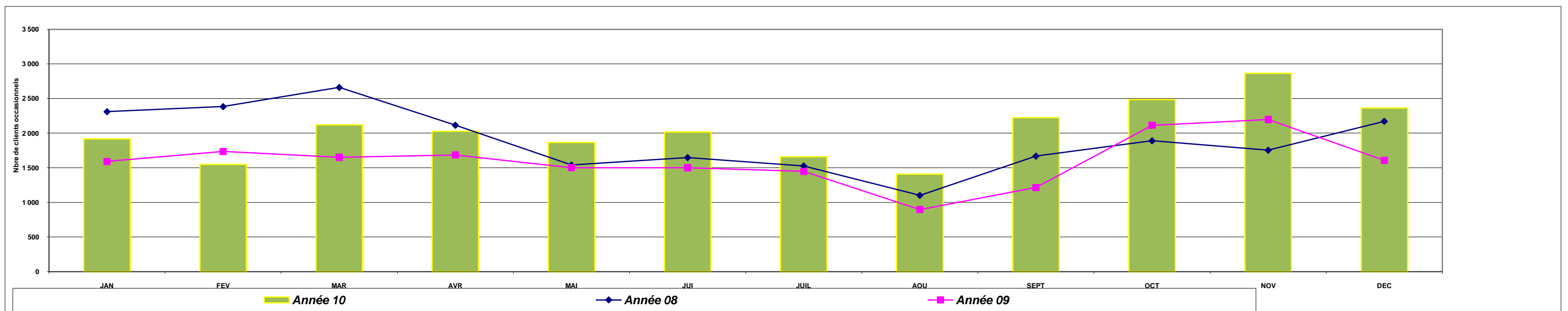
Représentativité du parc en 2010 par rapport à la fréquentation générale :	0,8%
Recettes horaires 2009	19 121 €
<i>représentativité du parc / total des recettes horaires</i>	0,31%
Capacité générale du parc	282 soit 3,53%

### Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 08	Année 09	Année 10	Ecart 10/08	% 10/08	Ecart 10/09	% 10/09
JAN	2 311	1 591	1 917	-394	-17,05	326	20,49
FEV	2 384	1 735	1 547	-837	-35,11	-188	-10,84
MAR	2 661	1 652	2 118	-543	-20,41	466	28,21
AVR	2 115	1 686	2 027	-88	-4,16	341	20,23
MAI	1 540	1 501	1 865	325	21,10	364	24,25
JUI	1 648	1 500	2 018	370	22,45	518	34,53
JUIL	1 527	1 447	1 659	132	8,64	212	14,65
AOU	1 102	896	1 407	305	27,68	511	57,03
SEPT	1 669	1 215	2 223	554	33,19	1 008	82,96
OCT	1 890	2 114	2 484	594	31,43	370	17,50
NOV	1 754	2 197	2 866	1 112	63,40	669	30,45
DEC	2 172	1 607	2 362	190	8,75	755	46,98
<b>TOTAL</b>							

### Fréquentation cumulée

Année 08	Année 09	Année 10	Ecart 10/08	% 10/08	Ecart 10/09	% 10/09
2 311	1 591	1 917	-394	-17,05	326	20,49
4 695	3 326	3 464	-1 231	-26,22	138	4,15
7 356	4 978	5 582	-1 774	-24,12	604	12,13
9 471	6 664	7 609	-1 862	-19,66	945	14,18
11 011	8 165	9 474	-1 537	-13,96	1 309	16,03
12 659	9 665	11 492	-1 167	-9,22	1 827	18,90
14 186	11 112	13 151	-1 035	-7,30	2 039	18,35
15 288	12 008	14 558	-730	-4,77	2 550	21,24
16 957	13 223	16 781	-176	-1,04	3 558	26,91
18 847	15 337	19 265	418	2,22	3 928	25,61
20 601	17 534	22 131	1 530	7,43	4 597	26,22
22 773	19 141	24 493	1 720	7,55	5 352	27,96
<b>22 773</b>	<b>19 141</b>	<b>24 493</b>	<b>1 720</b>	<b>7,55</b>	<b>5 352</b>	<b>27,96</b>



## Fréquentation horaire 8 Mai 45

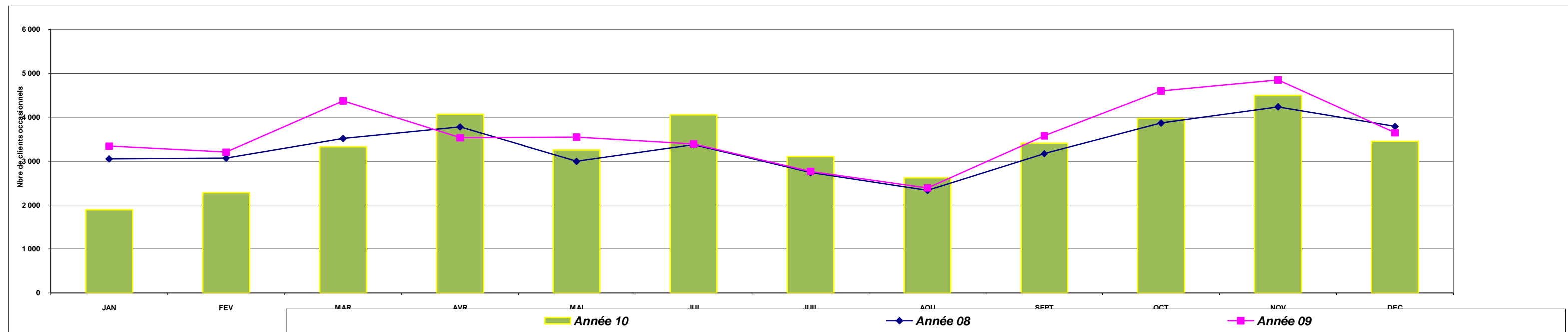
Représentativité du parc en 2010 par rapport à la fréquentation générale :	1,9%
Recettes horaires 2009	149 316 €
<i>représentativité du parc / total des recettes horaires</i>	2,45%
Capacité générale du parc	726      soit      9,09%

### Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 08	Année 09	Année 10	Ecart 10/08	% 10/08	Ecart 10/09	% 10/09
JAN	3 051	3 342	1 895	-1 156	-37,89	-1 447	-43,30
FEV	3 069	3 205	2 278	-791	-25,77	-927	-28,92
MAR	3 516	4 373	3 328	-188	-5,35	-1 045	-23,90
AVR	3 779	3 534	4 067	288	7,62	533	15,08
MAI	2 995	3 548	3 253	258	8,61	-295	-8,31
JUI	3 374	3 391	4 058	684	20,27	667	19,67
JUIL	2 738	2 766	3 107	369	13,48	341	12,33
AOU	2 334	2 390	2 624	290	12,43	234	9,79
SEPT	3 170	3 576	3 412	242	7,63	-164	-4,59
OCT	3 867	4 600	3 969	102	2,64	-631	-13,72
NOV	4 237	4 850	4 495	258	6,09	-355	-7,32
DEC	3 790	3 647	3 452	-338	-8,92	-195	-5,35
<b>TOTAL</b>							

### Fréquentation cumulée

Année 08	Année 09	Année 10	Ecart 10/08	% 10/08	Ecart 10/09	% 10/09
3 051	3 342	1 895	-1 156	-37,89	-1 447	-43,30
6 120	6 547	4 173	-1 947	-31,81	-2 374	-36,26
9 636	10 920	7 501	-2 135	-22,16	-3 419	-31,31
13 415	14 454	11 568	-1 847	-13,77	-2 886	-19,97
16 410	18 002	14 821	-1 589	-9,68	-3 181	-17,67
19 784	21 393	18 879	-905	-4,57	-2 514	-11,75
22 522	24 159	21 986	-536	-2,38	-2 173	-8,99
24 856	26 549	24 610	-246	-0,99	-1 939	-7,30
28 026	30 125	28 022	-4	-0,01	-2 103	-6,98
31 893	34 725	31 991	98	0,31	-2 734	-7,87
36 130	39 575	36 486	356	0,99	-3 089	-7,81
39 920	43 222	39 938	18	0,05	-3 284	-7,60
<b>39 920</b>	<b>43 222</b>	<b>39 938</b>	<b>18</b>	<b>0,05</b>	<b>-3 284</b>	<b>-7,60</b>





## Fréquentation horaire Victoire

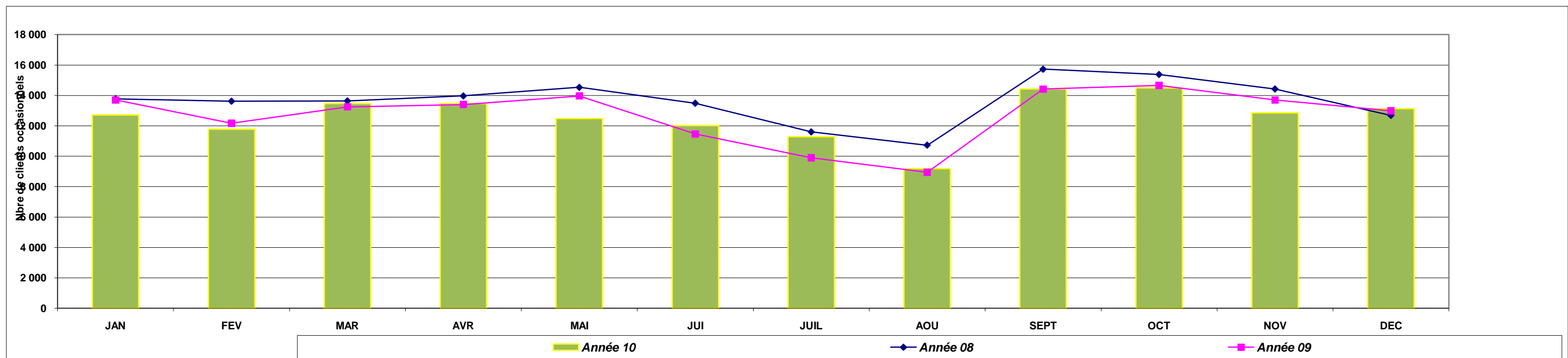
Représentativité du parc en 2010 par rapport à la fréquentation générale :	6,7%
Recettes horaires 2009	541 093 €
représentativité du parc / total des recettes horaires	8,89%
Capacité générale du parc	486 soit 6,08%

### Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 08	Année 09	Année 10	Ecart 10/08	% 10/08	Ecart 10/09	% 10/09
JAN	13 777	13 698	12 712	-1 065	-7,73	-986	-7,20
FEV	13 623	12 169	11 777	-1 846	-13,55	-392	-3,22
MAR	13 642	13 251	13 467	-175	-1,28	216	1,63
AVR	13 970	13 406	13 458	-512	-3,66	52	0,39
MAI	14 535	13 967	12 474	-2 061	-14,18	-1 493	-10,69
JUI	13 487	11 462	12 009	-1 478	-10,96	547	4,77
JUIL	11 600	9 897	11 275	-325	-2,80	1 378	13,92
AOU	10 726	8 947	9 175	-1 551	-14,46	228	2,55
SEPT	15 732	14 414	14 414	-1 318	-8,38		
OCT	15 385	14 659	14 495	-890	-5,78	-164	-1,12
NOV	14 428	13 701	12 857	-1 571	-10,89	-844	-6,16
DEC	12 684	12 989	13 125	441	3,48	136	1,05
TOTAL							

### Fréquentation cumulée

Année 08	Année 09	Année 10	Ecart 10/08	% 10/08	Ecart 10/09	% 10/09
13 777	13 698	12 712	-1 065	-7,73	-986	-7,20
27 400	25 867	24 489	-2 911	-10,62	-1 378	-5,33
41 042	39 118	37 956	-3 086	-7,52	-1 162	-2,97
55 012	52 524	51 414	-3 598	-6,54	-1 110	-2,11
69 547	66 491	63 888	-5 659	-8,14	-2 603	-3,91
83 034	77 953	75 897	-7 137	-8,60	-2 056	-2,64
94 634	87 850	87 172	-7 462	-7,89	-678	-0,77
105 360	96 797	96 347	-9 013	-8,55	-450	-0,46
121 092	111 211	110 761	-10 331	-8,53	-450	-0,40
136 477	125 870	125 256	-11 221	-8,22	-614	-0,49
150 905	139 571	138 113	-12 792	-8,48	-1 458	-1,04
163 589	152 560	151 238	-12 351	-7,55	-1 322	-0,87
163 589	152 560	151 238	-12 351	-7,55	-1 322	-0,87





## Fréquentation horaire Pey Berland

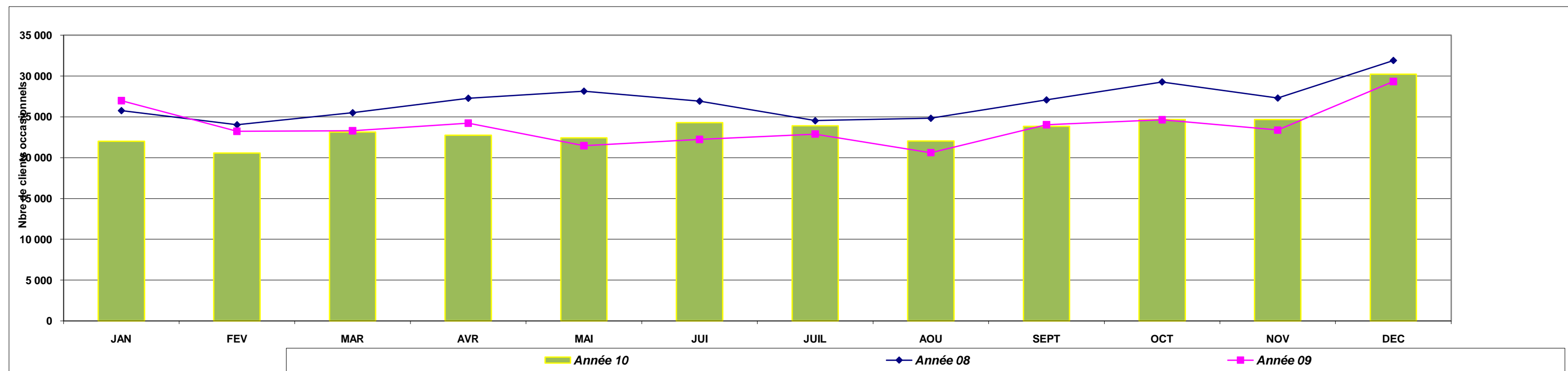
Représentativité du parc en 2010 par rapport à la fréquentation générale :	12,6%
Recettes horaires 2009	1 195 274 €
représentativité du parc / total des recettes horaires	19,64%
Capacité générale du parc	668 soit 8,36%

### Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 08	Année 09	Année 10	Ecart 10/08	% 10/08	Ecart 10/09	% 10/09
JAN	25 766	26 986	22 015	-3 751	-14,56	-4 971	-18,42
FEV	24 038	23 229	20 575	-3 463	-14,41	-2 654	-11,43
MAR	25 508	23 294	23 124	-2 384	-9,35	-170	-0,73
AVR	27 278	24 224	22 754	-4 524	-16,58	-1 470	-6,07
MAI	28 140	21 468	22 439	-5 701	-20,26	971	4,52
JUI	26 923	22 239	24 287	-2 636	-9,79	2 048	9,21
JUIL	24 533	22 891	23 902	-631	-2,57	1 011	4,42
AOU	24 832	20 611	22 034	-2 798	-11,27	1 423	6,90
SEPT	27 072	24 034	23 852	-3 220	-11,89	-182	-0,76
OCT	29 270	24 642	24 669	-4 601	-15,72	27	0,11
NOV	27 299	23 375	24 668	-2 631	-9,64	1 293	5,53
DEC	31 890	29 330	30 230	-1 660	-5,21	900	3,07
TOTAL							

### Fréquentation cumulée

Année 08	Année 09	Année 10	Ecart 10/08	% 10/08	Ecart 10/09	% 10/09
25 766	26 986	22 015	-3 751	-14,56	-4 971	-18,42
49 804	50 215	42 590	-7 214	-14,48	-7 625	-15,18
75 312	73 509	65 714	-9 598	-12,74	-7 795	-10,60
102 590	97 733	88 468	-14 122	-13,77	-9 265	-9,48
130 730	119 201	110 907	-19 823	-15,16	-8 294	-6,96
157 653	141 440	135 194	-22 459	-14,25	-6 246	-4,42
182 186	164 331	159 096	-23 090	-12,67	-5 235	-3,19
207 018	184 942	181 130	-25 888	-12,51	-3 812	-2,06
234 090	208 976	204 982	-29 108	-12,43	-3 994	-1,91
263 360	233 618	229 651	-33 709	-12,80	-3 967	-1,70
290 659	256 993	254 319	-36 340	-12,50	-2 674	-1,04
322 549	286 323	284 549	-38 000	-11,78	-1 774	-0,62
322 549	286 323	284 549	-38 000	-11,78	-1 774	-0,62



## Fréquentation horaire Saint Jean

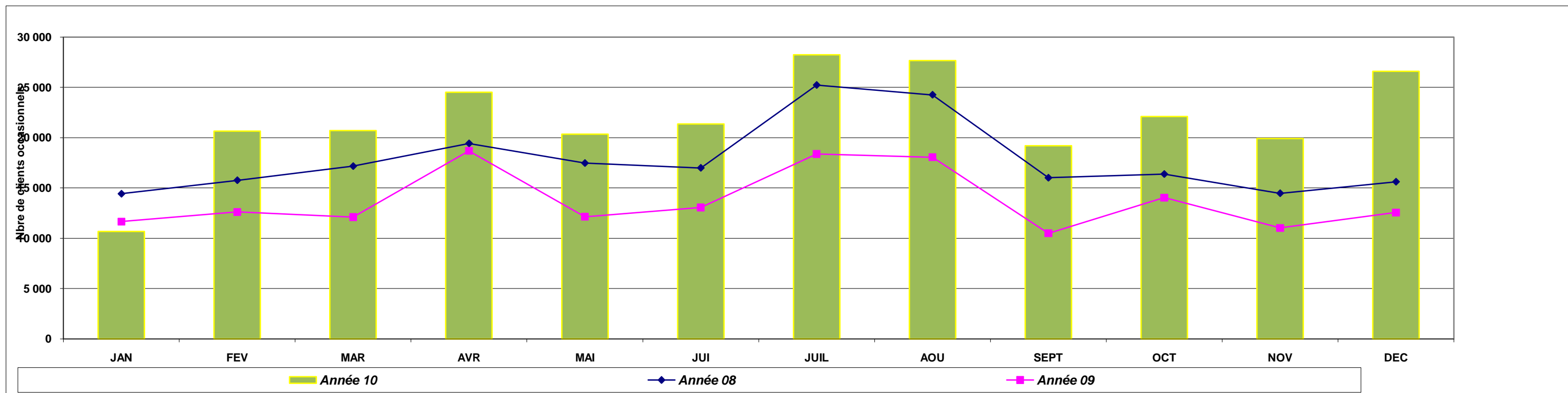
Représentativité du parc en 2010 par rapport à la fréquentation générale :	7,3%
Recettes horaires 2009	1 656 367 €
représentativité du parc / total des recettes horaires	27,22%
Capacité générale du parc	544                      soit                      6,81%

### Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 08	Année 09	Année 10	Ecart 10/08	% 10/08	Ecart 10/09	% 10/09
JAN	14 412	11 650	10 681	-3 731	-25,89	-969	-8,32
FEV	15 754	12 609	20 635	4 881	30,98	8 026	63,65
MAR	17 156	12 095	20 687	3 531	20,58	8 592	71,04
AVR	19 413	18 684	24 519	5 106	26,30	5 835	31,23
MAI	17 461	12 135	20 341	2 880	16,49	8 206	67,62
JUI	16 985	13 052	21 366	4 381	25,79	8 314	63,70
JUIL	25 216	18 374	28 225	3 009	11,93	9 851	53,61
AOU	24 247	18 049	27 662	3 415	14,08	9 613	53,26
SEPT	16 001	10 490	19 188	3 187	19,92	8 698	82,92
OCT	16 370	14 036	22 101	5 731	35,01	8 065	57,46
NOV	14 464	11 019	19 901	5 437	37,59	8 882	80,61
DEC	15 608	12 556	26 582	10 974	70,31	14 026	111,71
<b>TOTAL</b>							

### Fréquentation cumulée

Année 08	Année 09	Année 10	Ecart 10/08	% 10/08	Ecart 10/09	% 10/09
14 412	11 650	10 681	-3 731	-25,89	-969	-8,32
30 166	24 259	31 316	1 150	3,81	7 057	29,09
47 322	36 354	52 003	4 681	9,89	15 649	43,05
66 735	55 038	76 522	9 787	14,67	21 484	39,03
84 196	67 173	96 863	12 667	15,04	29 690	44,20
101 181	80 225	118 229	17 048	16,85	38 004	47,37
126 397	98 599	146 454	20 057	15,87	47 855	48,53
150 644	116 648	174 116	23 472	15,58	57 468	49,27
166 645	127 138	193 304	26 659	16,00	66 166	52,04
183 015	141 174	215 405	32 390	17,70	74 231	52,58
197 479	152 193	235 306	37 827	19,15	83 113	54,61
213 087	164 749	261 888	48 801	22,90	97 139	58,96
<b>213 087</b>	<b>164 749</b>	<b>261 888</b>	<b>48 801</b>	<b>22,90</b>	<b>97 139</b>	<b>58,96</b>



## Fréquentation horaire Barrière du Médoc

Représentativité du parc en 2010 par rapport à la fréquentation générale :	2,4%
Recettes horaires 2009	39 075 €
<i>représentativité du parc / total des recettes horaires</i>	0,64%
Capacité générale du parc	142                    soit                    1,78%

### Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 08	Année 09	Année 10	Ecart 10/08	% 10/08	Ecart 10/09	% 10/09
JAN	3 731	6 099	2 957	-774	-20,75	-3 142	-51,52
FEV	3 197	3 832	4 944	1 747	54,64	1 112	29,02
MAR	1 937	4 096	4 515	2 578	133,09	419	10,23
AVR	1 525	3 693	3 992	2 467	161,77	299	8,10
MAI	1 989	3 525	4 114	2 125	106,84	589	16,71
JUI	3 224	3 751	4 356	1 132	35,11	605	16,13
JUIL	3 039	4 160	4 309	1 270	41,79	149	3,58
AOUT	1 891	2 563	3 015	1 124	59,44	452	17,64
SEPT	3 514	3 768	5 252	1 738	49,46	1 484	39,38
OCT	4 053	5 186	4 848	795	19,62	-338	-6,52
NOV	4 524	5 582	5 739	1 215	26,86	157	2,81
DEC	8 224	9 040	9 692	1 468	17,85	652	7,21
<b>TOTAL</b>							

### Fréquentation cumulée

Année 08	Année 09	Année 10	Ecart 10/08	% 10/08	Ecart 10/09	% 10/09
3 731	6 099	2 957	-774	-20,75	-3 142	-51,52
6 928	9 931	7 901	973	14,04	-2 030	-20,44
8 865	14 027	12 416	3 551	40,06	-1 611	-11,48
10 390	17 720	16 408	6 018	57,92	-1 312	-7,40
12 379	21 245	20 522	8 143	65,78	-723	-3,40
15 603	24 996	24 878	9 275	59,44	-118	-0,47
18 642	29 156	29 187	10 545	56,57	31	0,11
20 533	31 719	32 202	11 669	56,83	483	1,52
24 047	35 487	37 454	13 407	55,75	1 967	5,54
28 100	40 673	42 302	14 202	50,54	1 629	4,01
32 624	46 255	48 041	15 417	47,26	1 786	3,86
40 848	55 295	57 733	16 885	41,34	2 438	4,41
<b>40 848</b>	<b>55 295</b>	<b>57 733</b>	<b>16 885</b>	<b>41,34</b>	<b>2 438</b>	<b>4,41</b>



## Fréquentation horaire Centre Commercial Mériadeck

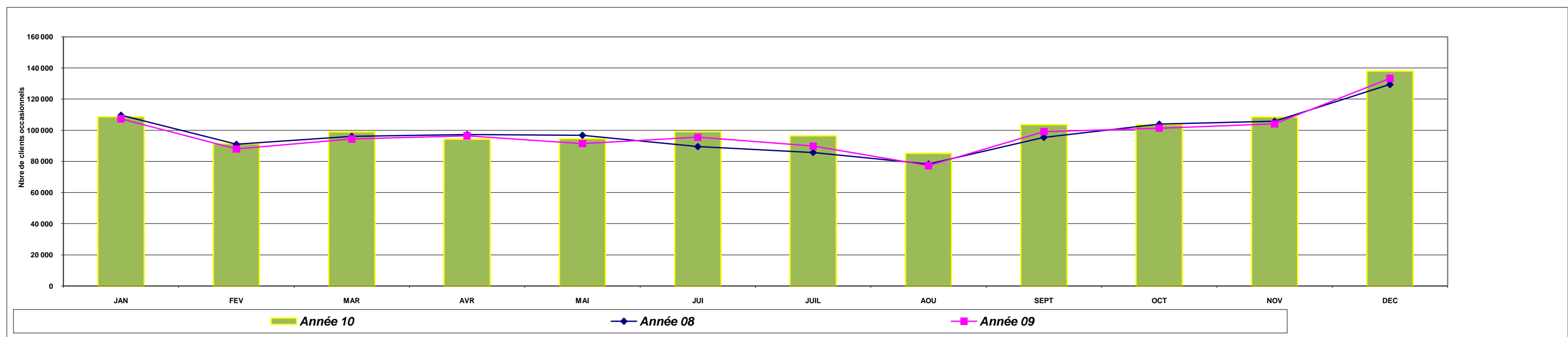
Représentativité du parc en 2010 par rapport à la fréquentation générale :	52,0%
Recettes horaires 2009	967 307 €
<i>représentativité du parc / total des recettes horaires</i>	15,89%
Capacité générale du parc	1377      soit      17,23%

### Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 08	Année 09	Année 10	Ecart 10/08	% 10/08	Ecart 10/09	% 10/09
JAN	109 653	107 332	108 739	-914	-0,83	1 407	1,31
FEV	90 984	87 966	91 328	344	0,38	3 362	3,82
MAR	96 072	94 390	98 899	2 827	2,94	4 509	4,78
AVR	97 252	96 420	94 299	-2 953	-3,04	-2 121	-2,20
MAI	96 801	91 430	94 630	-2 171	-2,24	3 200	3,50
JUI	89 550	95 552	99 031	9 481	10,59	3 479	3,64
JUIL	85 753	89 822	96 429	10 676	12,45	6 607	7,36
AOU	78 275	77 340	85 167	6 892	8,80	7 827	10,12
SEPT	95 449	99 157	103 712	8 263	8,66	4 555	4,59
OCT	103 916	101 354	103 664	-252	-0,24	2 310	2,28
NOV	105 793	104 087	108 547	2 754	2,60	4 460	4,28
DEC	129 411	133 335	137 958	8 547	6,60	4 623	3,47
TOTAL							

### Fréquentation cumulée

Année 08	Année 09	Année 10	Ecart 10/08	% 10/08	Ecart 10/09	% 10/09
109 653	107 332	108 739	-914	-0,83	1 407	1,31
200 637	195 298	200 067	-570	-0,28	4 769	2,44
296 709	289 688	298 966	2 257	0,76	9 278	3,20
393 961	386 108	393 265	-696	-0,18	7 157	1,85
490 762	477 538	487 895	-2 867	-0,58	10 357	2,17
580 312	573 090	586 926	6 614	1,14	13 836	2,41
666 065	662 912	683 355	17 290	2,60	20 443	3,08
744 340	740 252	768 522	24 182	3,25	28 270	3,82
839 789	839 409	872 234	32 445	3,86	32 825	3,91
943 705	940 763	975 898	32 193	3,41	35 135	3,73
1 049 498	1 044 850	1 084 445	34 947	3,33	39 595	3,79
1 178 909	1 178 185	1 222 403	43 494	3,69	44 218	3,75
1 178 909	1 178 185	1 222 403	43 494	3,69	44 218	3,75



## Fréquentation horaire Pessac Centre

Représentativité du parc en 2010 par rapport à la fréquentation générale :	0,3%
Recettes horaires 2009	5 808 €
<i>représentativité du parc / total des recettes horaires</i>	0,10%
Capacité générale du parc	345 soit 4,32%

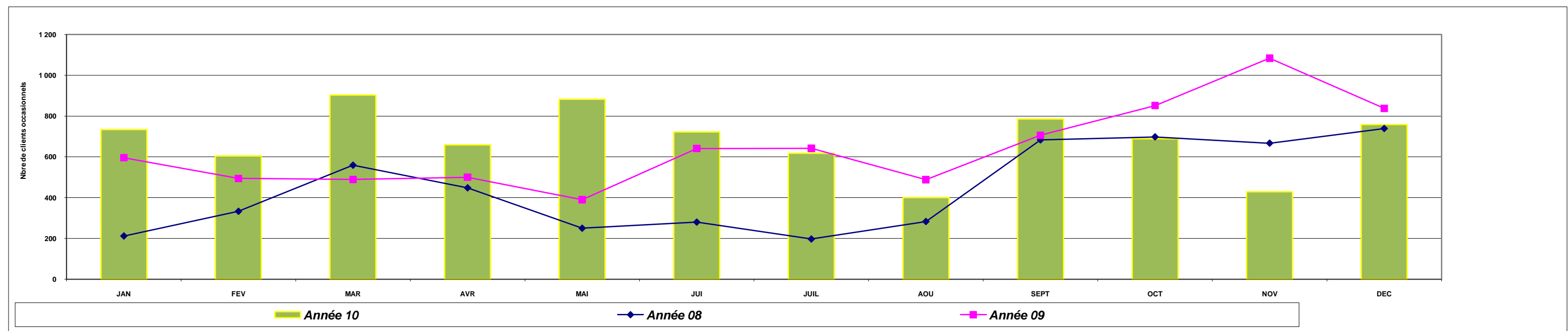
### Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 08	Année 09	Année 10	Ecart 10/08	% 10/08	Ecart 10/09	% 10/09
JAN	212	596	734	522	246,23	138	23,15
FEV	333	494	604	271	81,38	110	22,27
MAR	559	489	903	344	61,54	414	84,66
AVR	448	500	659	211	47,10	159	31,80
MAI	250	390	882	632	252,80	492	126,15
JUI	280	641	722	442	157,86	81	12,64
JUIL	197	642	617	420	213,20	-25	-3,89
AOU	283	488	400	117	41,34	-88	-18,03
SEPT	683	706	786	103	15,08	80	11,33
OCT	698	852	688	-10	-1,43	-164	-19,25
NOV	667	1 084	429	-238	-35,68	-655	-60,42
DEC	739	838	758	19	2,57	-80	
TOTAL							

### Fréquentation cumulée

Année 08	Année 09	Année 10	Ecart 10/08	% 10/08	Ecart 10/09	% 10/09
212	596	734	522	246,23	138	23,15
545	1 090	1 338	793	145,50	248	22,75
1 104	1 579	2 241	1 137	102,99	662	41,93
1 552	2 079	2 900	1 348	86,86	821	39,49
1 802	2 469	3 782	1 980	109,88	1 313	53,18
2 082	3 110	4 504	2 422	116,33	1 394	44,82
2 279	3 752	5 121	2 842	124,70	1 369	36,49
2 562	4 240	5 521	2 959	115,50	1 281	30,21
3 245	4 946	6 307	3 062	94,36	1 361	27,52
3 943	5 798	6 995	3 052	77,40	1 197	20,65
4 610	6 882	7 424	2 814	61,04	542	7,88
5 349	7 720	8 182	2 833	52,96	462	5,98
5 349	7 720	8 182	2 833	52,96	462	5,98

Récupération des données 2009



## Fréquentation horaire Porte de Bordeaux

Représentativité du parc en 2010 par rapport à la fréquentation générale :	0,8%
Recettes horaires 2009	43 765 €
<i>représentativité du parc / total des recettes horaires</i>	0,72%
Capacité générale du parc	717      soit      8,97%

### Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 08	Année 09	Année 10	Ecart 10/08	% 10/08	Ecart 10/09	% 10/09
JAN	1 441	1 644	1 256	-185	-12,84	-388	-23,60
FEV	1 487	1 518	1 390	-97	-6,52	-128	-8,43
MAR	1 645	1 417	2 154	509	30,94	737	52,01
AVR	1 280	1 403	2 171	891	69,61	768	54,74
MAI	914	1 781	1 385	471	51,53	-396	-22,23
JUI	1 262	1 342	1 417	155	12,28	75	5,59
JUIL	568	644	1 049	481	84,68	405	62,89
AOU	1 258	1 082	1 878	620	49,28	796	73,57
SEPT	1 621	1 931	1 501	-120	-7,40	-430	-22,27
OCT	2 016	1 459	1 382	-634	-31,45	-77	-5,28
NOV	1 888	1 468	774	-1 114	-59,00	-694	-47,28
DEC	1 139	1 423	1 439	300	26,34	16	1,12
TOTAL							

### Fréquentation cumulée

Année 08	Année 09	Année 10	Ecart 10/08	% 10/08	Ecart 10/09	% 10/09
1 441	1 644	1 256	-185	-12,84	-388	-23,60
2 928	3 162	2 646	-282	-9,63	-516	-16,32
4 573	4 579	4 800	227	4,96	221	4,83
5 853	5 982	6 971	1 118	19,10	989	16,53
6 767	7 763	8 356	1 589	23,48	593	7,64
8 029	9 105	9 773	1 744	21,72	668	7,34
8 597	9 749	10 822	2 225	25,88	1 073	11,01
9 855	10 831	12 700	2 845	28,87	1 869	17,26
11 476	12 762	14 201	2 725	23,75	1 439	11,28
13 492	14 221	15 583	2 091	15,50	1 362	9,58
15 380	15 689	16 357	977	6,35	668	4,26
16 519	17 112	17 796	1 277	7,73	684	4,00
16 519	17 112	17 796	1 277	7,73	684	4,00





## Fréquentation horaire Cité Mondiale

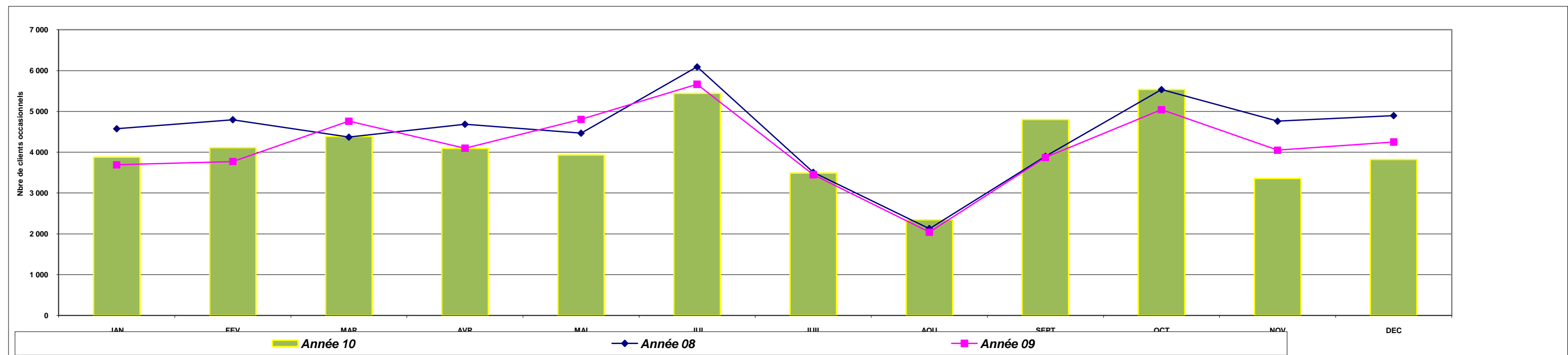
Représentativité du parc en 2010 par rapport à la fréquentation générale :	2,2%
Recettes horaires 2009	312 412 €
<i>représentativité du parc / total des recettes horaires</i>	5,13%
Capacité générale du parc	699 soit 8,75%

### Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 08	Année 09	Année 10	Ecart 10/08	% 10/08	Ecart 10/09	% 10/09
JAN	4 575	3 691	3 879	-696	-15,21	188	5,09
FEV	4 797	3 773	4 110	-687	-14,32	337	8,93
MAR	4 369	4 759	4 384	15	0,34	-375	-7,88
AVR	4 685	4 098	4 093	-592	-12,64	-5	-0,12
MAI	4 466	4 805	3 931	-535	-11,98	-874	-18,19
JUI	6 091	5 665	5 442	-649	-10,66	-223	-3,94
JUIL	3 506	3 450	3 489	-17	-0,48	39	1,13
AOU	2 128	2 040	2 341	213	10,01	301	14,75
SEPT	3 898	3 871	4 798	900	23,09	927	23,95
OCT	5 534	5 041	5 539	5	0,09	498	9,88
NOV	4 760	4 049	3 353	-1 407	-29,56	-696	-17,19
DEC	4 897	4 250	3 823	-1 074	-21,93	-427	-10,05
TOTAL							

### Fréquentation cumulée

Année 08	Année 09	Année 10	Ecart 10/08	% 10/08	Ecart 10/09	% 10/09
4 575	3 691	3 879	-696	-15,21	188	5,09
9 372	7 464	7 989	-1 383	-14,76	525	7,03
13 741	12 223	12 373	-1 368	-9,96	150	1,23
18 426	16 321	16 466	-1 960	-10,64	145	0,89
22 892	21 126	20 397	-2 495	-10,90	-729	-3,45
28 983	26 791	25 839	-3 144	-10,85	-952	-3,55
32 489	30 241	29 328	-3 161	-9,73	-913	-3,02
34 617	32 281	31 669	-2 948	-8,52	-612	-1,90
38 515	36 152	36 467	-2 048	-5,32	315	0,87
44 049	41 193	42 006	-2 043	-4,64	813	1,97
48 809	45 242	45 359	-3 450	-7,07	117	0,26
53 706	49 492	49 182	-4 524	-8,42	-310	-0,63
53 706	49 492	49 182	-4 524	-8,42	-310	-0,63





Hors divers (hebdomadaires ..)	janvier 2010					Février 2010					Mars 2010				
	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking
Gambetta	124		430		554	121		419		540	120		415		535
F. Médoc	201	58	753		1012	200	58	737		995	200	58	732		990
République	143	161	260	110	674	142	161	260	110	673	145	161	258	110	674
Mérignac	24		79		103	26		78		104	25		76		101
08-mai	133	167	546		846	135	167	546		848	133	167	542		842
Mériadeck	25		204		229	26		202		228	27		202		229
Saint-Jean			129		129			128		128			125		125
Victoire	180	67	273		520	183	66	256	0	505	184	66	255		505
Pey-Berland	273		269	0	542	276		267	0	543	272		263		535
Pessac	77		295		372	78		291		369	79		293		372
Bouscat	57		109		166	56		109		165	59		109		168
C.Mondiale	236		595		831	244		578		822	248		568		816
P.de Bx	32		506		538	32		509		541	32		505		537
Bergonié	52		7		59	51		7		58	54		7		61
Lhôte	121				121	120				120	119				119
Croix de Seguey	41				41	41				41	41				41
Bonnac	42		142		184	46		152		198	49		156		205
<b>Total</b>	<b>1 761</b>	<b>453</b>	<b>4 597</b>	<b>110</b>	<b>6 921</b>	<b>1 777</b>	<b>452</b>	<b>4 539</b>	<b>110</b>	<b>6 878</b>	<b>1 787</b>	<b>452</b>	<b>4 506</b>	<b>110</b>	<b>6 855</b>
<b>global mois</b>	<b>6 921</b>					<b>6 878</b>					<b>6 855</b>				
Ecart M-1 en valeur						-43					-23				
Ecart M-1 en %						-0,62%					-0,33%				
Ecart Mois réf. / janvier2010						-43					-66				
Ecart % Mois réf. / janvier 2010						-0,6%					-1,0%				
Constat décembre 09	6 938					-60					-83				
Ecart Mois réf. / Dec 09	-17	-0,25%				-0,86%					-1,2%				





Hors divers (hebdomadaires ..)	Avril 2010					Mai 2010					Juin 2010				
	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking
Catégories															
Gambetta	120		408		528	119		407		526	118		408		526
F. Médoc	201	58	717		976	199	58	718		975	196	58	725		979
République	143	161	258	110	672	139	161	260	110	670	141	161	258	110	670
Mérignac	24		74		98	24		73		97	24	0	74		98
08-mai	134	167	534		835	135	167	537		839	137	167	530		834
Mériadeck	29		203		232	29		203		232	29	0	203		232
Saint-Jean			123		123			121		121			121		121
Victoire	186	66	260		512	183	66	254		503	181	66	251		498
Pey-Berland	273		257	0	530	272		250	0	522	271	0	249		520
Pessac	81		297		378	77		296		373	76	0	295		371
Bouscat	59		111		170	59		109		168	59	0	108		167
C.Mondiale	252		571		823	253		582		835	254	0	568		822
P.de Bx	32		500		532	32		492		524	31	0	489		520
Bergonié	54		7		61	54		7		61	53	0	7		60
Lhôte	119				119	119				119	119				119
Croix de Seguey	40				40	39				39	39				39
Bonnac	55		171		226	56		174		230	57		176		233
<b>Total</b>	<b>1 802</b>	<b>452</b>	<b>4 491</b>	<b>110</b>	<b>6 855</b>	<b>1 789</b>	<b>452</b>	<b>4 483</b>	<b>110</b>	<b>6 834</b>	<b>1 785</b>	<b>452</b>	<b>4 462</b>	<b>110</b>	<b>6 809</b>
<b>global mois</b>	<b>6 855</b>					<b>6 834</b>					<b>6 809</b>				
Ecart M-1 en valeur	0					-21					-25				
Ecart M-1 en %	0,00%					-0,31%					-0,37%				
Ecart Mois réf. / janvier2010	-66					-87					-112				
Ecart % Mois réf. / janvier 2010	-1,0%					-1,3%					-1,6%				
Constat décembre 09	-83					-104					-129				
Ecart Mois réf. / Dec 09	-1,2%					-1,5%					-1,9%				



Hors divers (hebdomadaires ..)	Juillet 2010					Août 2010					Septembre 2010				
	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking
Catégories															
Gambetta	115		402		517	111		397		508	107		397		504
F. Médoc	196	58	726		980	200	58	730		988	195	58	719		972
République	137	161	307	110	715	132	161	314	110	717	131	161	258	110	660
Mérignac	25		74		99	24		75		99	24		72		96
08-mai	134	167	531		832	137	167	530		834	134	167	529		830
Mériadeck	31		205		236	36		219		255	35		217		252
Saint-Jean			119		119			111		111			110		110
Victoire	188	66	238		492	182	66	248		496	177	66	240		483
Pey-Berland	269		251		520	268		259		527	264		256		520
Pessac	88		298		386	86		298		384	85		296		381
Bouscat	58		109		167	57		111		168	58		111		169
C.Mondiale	254		552		806	257		550		807	255		548		803
P.de Bx	30		495		525	31		497		528	30		487		517
Bergonié	53		7		60	54		12		66	54		12		66
Lhôte	119				119	119				119	118				118
Croix de Seguey	39				39	39				39	39				39
Bonnac	59		176		235	58		176		234	53		174		227
<b>Total</b>	<b>1 795</b>	<b>452</b>	<b>4 490</b>	<b>110</b>	<b>6847</b>	<b>1 791</b>	<b>452</b>	<b>4 527</b>	<b>110</b>	<b>6 880</b>	<b>1 759</b>	<b>452</b>	<b>4 426</b>	<b>110</b>	<b>6 747</b>
<b>global mois</b>	<b>6 847</b>					<b>6 880</b>					<b>6 747</b>				
Ecart M-1 en valeur	38					33					-133				
Ecart M-1 en %	0,56%					0,48%					-1,93%				
Ecart Mois réf. / janvier2010	-74					-41					-174				
Ecart % Mois réf. / janvier 2010	-1,1%					-0,59%					-2,51%				
Constat décembre 09	-91					-58					-191				
Ecart Mois réf. / Dec 09	-1,3%					-0,8%					-2,8%				



Hors divers (hebdomadaires ..)	Octobre 2010					Novembre 2010					Décembre 2010				
	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking
Catégories															
Gambetta	105		392		497	105		388		493	110		390		500
F. Médoc	198	58	743		999	166	58	737		961	200	58	745		1003
République	133	161	264	110	668	139	161	266	110	676	138	161	261	110	670
Mérignac	24		72		96	24		71		95	23		72		95
08-mai	137	167	528		832	140	167	531		838	134	160	513		807
Mériadeck	39		212		251	38		218		256	43		218		261
Saint-Jean			110		110			110		110			108		108
Victoire	173	66	250		489	171	66	251		488	172	66	250		488
Pey-Berland	261		269		530	272		262		534	278		255		533
Pessac	85		299		384	86		297		383	86		301		387
Boussac	59		112		171	59		113		172	59		112		171
C.Mondiale	256		564		820	259		563		822	257		539		796
P.de Bx	31		488		519	32		488		520	32		487		519
Bergonié	54		11		65	54		9		63	54		8		62
Lhôte	119				119	117				117	116				116
Croix de Seguey	39				39	41				41	43				43
Bonnac	52		173		225	49		173		222	47		172		219
<b>Total</b>	<b>1 765</b>	<b>452</b>	<b>4 487</b>	<b>110</b>	<b>6 814</b>	<b>1 752</b>	<b>452</b>	<b>4 477</b>	<b>110</b>	<b>6 791</b>	<b>1 792</b>	<b>445</b>	<b>4 431</b>	<b>110</b>	<b>6 778</b>
<b>global mois</b>	<b>6 814</b>					<b>6 791</b>					<b>6 778</b>				
Ecart M-1 en valeur	67					-23					-13				
Ecart M-1 en %	0,99%	Sans Bonnac		1,1%		-0,34%	Sans Bonnac		-0,3%		-0,19%	Sans Bonnac		-0,2%	
Ecart Mois réf. / janvier 2010	-107					-130					-143				
Ecart % Mois réf. / janvier 2010	-1,5%	Sans Bonnac		-4,8%		-1,9%	Sans Bonnac		-5,1%		-2,1%	Sans Bonnac		-5,2%	
Constat décembre 09															
Ecart Mois réf. / Dec 09															

### CAPACITE DES ESPACES 2 ROUES VELOS ET MOTOS

<b>PARKINGS</b>	<b>Espaces 2 roues vélos</b>	<b>Espaces 2 roues motos</b>
<b>HYPERCENTRE</b>		
Centre Commercial Mériadeck	32	
Front du Médoc	36	33
Gambetta	90	
Lhôte	64	3
Pey-Berland		25
<b>CENTRE</b>		
8 Mai 45	41	19
Victoire	80	10
<b>PERIPHERIE</b>		
Pessac	28	10
Mérignac	78	18
<b>TOTAL</b>	<b>449</b>	<b>118</b>

**TABLEAU N°1 – PRINCIPAUX TRAVAUX VISIBLES PAR LA CLIENTELE CONCERNANT LES RENOVATIONS PEINTURE, LA SIGNALÉTIQUE, LES ACCES PIETONS PAR LES ESCALIERS ET LES ASCENSEURS, LES RENOVATIONS ET CHANGEMENTS D'ASCENSEURS ET LES AUTRES TRAVAUX**  
**(Renouvellement équipements de péage, réfection postes de contrôle, créations d'espaces deux roues, etc..)**

Nota : de nombreux parkings ont fait l'objet d'une remise à niveau des éclairages existants (changements de blocs, renouvellement des blocs défectueux et améliorations ponctuelles). Ces travaux ne préjugent pas d'évolutions majeures à venir suite à l'étude technique confiée à un prestataire de service, laquelle devrait se traduire par une nouvelle amélioration qualitative de l'éclairage tout en intégrant la nécessité de limiter les consommations et donc les coûts correspondants mais également ceux liés à la maintenance, PARCUB ayant une approche en coût global

**POINT DE LA SITUATION AU 26 AVRIL 2011**

**LEGENDE**

**FOND VERT**

travaux achevés

**FOND BLEU**

travaux en cours ou programmés sur 2011

**FOND JAUNE**

Travaux à programmer et à compléter après validation du nouveau PMT dès sa validation par le CA du mois de juin 2011

	RENOVATION DES PEINTURES	SIGNALÉTIQUE	ACCES DES CLIENTS PAR LES ESCALIERS	ACCES CLIENTS PAR LES ASCENSEURS	RENOVATION OU CHANGEMENT DES ASCENSEURS	AUTRES TRAVAUX	Commentaires
PEY BERLAND 4 niveaux	Niveaux -2, -3 et -4 : 2009	Niveaux -2, -3 et -4 : 2009	Les escaliers ne sont pas propriété de PARCUB	Carrelage du sol des sas des deux batteries d'ascenseurs sur les trois niveaux publics : nov 2009	4 ascenseurs de PARCUB changés : en deux phases de 2008 à 2009	Rénovation des salles de contrôle, sas accueil clients et toilettes publiques : 2009	Dès que les travaux relatifs à :  - L'amélioration de l'éclairage prévu d'ici fin 2011 ou début 2012, - L'amélioration de la signalétique prévue en suivant seront achevés, <b>BON ETAT GENERAL</b>  Nota : les escaliers en mauvais état ne sont pas de compétence de la régie mais de celle du syndic de l'AFUL  Cela dit, PARCUB travaille en lien étroit avec l'AFUL et a proposé des solutions adéquates pouvant permettre de traiter la présence des SDF et des désordres de toutes natures qu'ils induisent en surface des sas escaliers.
	Niveau -5 : mai 2010	niveau -5 : mai 2010				Création d'un espace 2 roues motos : sept 2010	
		Amélioration générale de la signalétique : sept 2011			Renouvellement du matériel de péage et contrôle d'accès. Travaux en cours – terminés : juin 2011		
GAMBETTA 3 niveaux	Niveau -1 : 2008 Niveaux -2 et -3 : 2009	Niveau -1 : 2008	Rénovation des escaliers N° 1,3,4 : 2008 et 2009			Salle de contrôle, sas accueil clients et toilettes publiques : 2009  Renouvellement du matériel de péage et contrôle d'accès : juillet 2009	Dès que l'ascenseur et l'escalier proche seront rénovés (été 2011), que la peinture des sols du niveau -1 aura été reprise (septembre 2011) et que la signalétique aura été améliorée (sept 2011), cet ouvrage pourra être classé en <b>BON ETAT GENERAL</b>
	Reprise des allées de circulation du niveau -1 : août 2011	Complément de signalétique : sept 2011	Rénovation escalier côté ascenseur et gardes corps : juillet 2011	Rénovation de l'ascenseur avec desserte des trois niveaux et édicule de surface : été 2011	Changement de l'ascenseur avec desserte tous niveaux + escalier de l'ascenseur + couverture : été 2011	Création d'un espace 2 roues motos : sept 2011	

<b>CENTRE CAL MERIADECK</b> (2 niveaux essentiels « jaune » et « vert » + 3 autres niveaux)	Rénovation peinture des niveaux «jaune/orange » : 2008/2009/2010 passages piétons niveaux +1 et +2 : 2009 Niveau « vert » : déc 2010	Niveau jaune/orange : 2008/2009 Niveau vert : sept 2010	Escaliers d'évacuation non commerciaux, pas de rénovation prévue	Rénovation des sas niveaux « jaune/orange » et « vert » : 2008 et 2009	Les ascenseurs de ce parking sont de compétence du centre commercial Mériadeck	Renouvellement du matériel de péage et contrôle d'accès : oct 2011 Création d'un local sécurisé deux roues motorisés près du PC : sept 2011	Fin d'année 2011, les quatre principaux niveaux de cet ouvrage qui drainent 99% de la clientèle du centre commercial auront été entièrement rénovés au niveau peinture, éclairage et signalétique. A noter l'évolution importante de signalétique des piétons vers la galerie marchande en 2010. Il reste à traiter la rénovation des escaliers, notamment côté tramway pour lesquels il est prévu une réflexion globale sur des travaux de sécurité, les émergences de ces derniers ainsi que sur d'autres évolutions techniques envisagées par CMK. <b>BON ETAT GENERAL</b>
<b>CENTRE CAL MERIADECK</b>	Niveau « Mauve » Fin travaux : mai 2011 Niveau « bleu » Fin travaux : 2011	Amélioration générale de la signalétique : juin 2011	3 escaliers rue Claude Bonnier de part et d'autre de l'entrée du centre diagnostic préalable : sept 2011 et prévisions de travaux : 1 <sup>er</sup> semestre 2012	Voir commentaires			
<b>REPUBLIQUE</b> 3 niveaux	Rénovation des 3 niveaux : 2007/2008	Refaite : 2007/2008	Carrelage des 4 escaliers en 2007	Sans objet à ce jour	Création d'un ascenseur: 1 <sup>er</sup> semestre 2012 Le Maître d'œuvre a été désigné	Salle de contrôle, sas accueil clients et toilettes publiques : 2009 Renouvellement du matériel de péage et contrôle d'accès, : sept 2010	La création d'un ascenseur dont les études ont commencé et dont la finalisation est prévue en 2012, mettra un terme aux travaux de rénovation de ce parking (à l'exception de quelques réaménagements des escaliers visant à améliorer les espaces intérieurs). <b>TRES BON ETAT GENERAL</b>
		Amélioration générale de la signalétique : octobre 2011				Repositionnement des équipements de péage en entrée/sortie suite au changement de sens de circulation en surface : juillet et août 2011	
<b>LHOTE</b> 4 niveaux	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	Espace vélo doublé de capacité par extension sur coursive en 2008 Inversion de l'entrée/sortie des véhicules afin d'améliorer l'accessibilité : déc 2010	Parc récent qui n'a pas nécessité de gros travaux d'entretien ni de rénovation. <b>TRES BON ETAT GENERAL</b>
<b>CITE MONDIALE</b> 8 demi niveaux	Rénovation peinture des 8 demi niveaux : 2009	Amélioration complémentaire sur tous les niveaux : juin 2011	Rénovation partielle en interne des sas nécessitant au niveau carrelage et plafonds : juin 2011	Etat satisfaisant pas de travaux	RAS	Rénovation salle de contrôle, sas accueil clients : 2009 Renouvellement du matériel de péage et contrôle d'accès abonnés : oct 2010	Des travaux d'amélioration des sas ascenseurs et quelques aménagements au niveau de l'accessibilité des véhicules aux pistes d'entrée sont prévus d'ici la fin 2011 avec quelques petits travaux pour contenir quelques points d'infiltrations. <b>TRES BON ETAT GENERAL</b>
<b>FRONT DU MEDOC</b> 3 niveaux	Rénovation peinture 2 niveaux : 2007/2008 Niveau -1 : 2010	niveau rue : 2008 niveau +1 et -1 : 2010	Trois principaux escaliers carrelés : 2009 et 2010 Escalier N°5 : janvier 2011 Emergences de 4 escaliers : fév 2011	Pas d'ascenseur sur cet ouvrage, les trois niveaux donnant directement sur la rue ou sur la terrasse.		Rénovation salle de contrôle, sas accueil clients : 2009 Renouvellement du matériel de péage et contrôle d'accès : 2009	Le parking le plus ancien de la régie construit en 1977 a nécessité des efforts conséquents notamment le traitement des désordres des sols, suivis par les travaux de rénovation peinture des trois niveaux. Reste à traiter en 2012 un escalier sur cinq et le traitement de deux émergences. <b>ETAT SATISFAISANT au regard de l'ancienneté du parking</b>



	Rénovation de la zone parking louée à L'hôtel Mercure Bordeaux centre : déc 2010	Amélioration sur tous les niveaux : sept 2011	Escalier N°10 carrelage : 2 <sup>ème</sup> semestre 2012			Mise en service d'un contrôle d'accès piétons : 2010  Travaux d'aménagement des zones fourrière achevés fin avril 2011, avec extension du PC pour accueil bureau fourrière (fin prévue fin juin 2011)	
						Agrandissement de l'espace deux roues avec individualisation entre motos et vélos : sept 2011	
<b>CROIX DE SEGUEY</b>	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	<b>TRES BON ETAT GENERAL</b> (Parc récent de surface)
<b>SAINT JEAN</b>  3 niveaux + 2 déposes minute	Rénovation de la dépose minute sud : 2009 dépose minute nord : nov 2010	Dépose minute sud et nord : avril 2010	Rafraichissement de 2 escaliers : 2009 Remise en état de 2 autres escaliers : 2010		Changement ascenseur : fev 2011	Changement du matériel de péage et contrôle d'accès abonnés : Parking public : avr 2009 Arrêt minute nord. : nov 2010	Cet ouvrage a subi de nombreux désordres du fait des travaux de surface sous maîtrise d'ouvrage de la CUB  A compter de 2012, la rénovation d'un niveau par an (4) au mois d'août, période de plus faible fréquentation Rénovation de 4 escaliers programmée sur la fin d'année 2011
	La rénovation peinture des 3 niveaux publics : prévue au rythme d'un niveau/an de 2012 jusqu'en 2014	Amélioration générale de la signalétique : oct 2011	Diagnostic et préconisations : sept 2011 Travaux : 4 <sup>ème</sup> trimestre 2011 sur tout ou partie des 4 escaliers				
<b>Victoire</b>  3 niveaux	niveaux -1,-2 et -3 en 2006/2007  Améliorations diverses suite à mise en service ascenseur et local vélo : oct 2010	3 niveaux : 2006/2007	Carrelage des quatre escaliers : 2006/2007	Mise en service de l'ascenseur : oct 2010.		Salle de contrôle, sas accueil clients et toilettes publiques : 2009  Création d'un espace deux roues en même temps que l'ascenseur : octobre 2010.	Cet ouvrage dont les peintures et les quatre escaliers ont été rénovés en 2006/2007 se dégrade au niveau des peintures très rapidement (utilisateurs de soirées/nuits très alcoolisés dégradant les peintures sols avec le phénomène de « burn out »).  Aussi la prochaine rénovation des peintures est anticipée dès 2012 à raison d'un niveau par année (le niveau -1 a été partiellement rénové à l'occasion de la mise en service de l'ascenseur en oct 2010).
	Reprise des rénovations (2 <sup>ème</sup> cycle) à compter de 2012 à raison d'un niveau par an	Amélioration sur les 3 niveaux : oct 2011					Renouvellement du matériel de péage et contrôle d'accès : oct 2011.
<b>8 MAI 1945</b>  3 niveaux	Trois niveaux du parking rénovés entre 2009 et 2010	signalétique de sécurité totalement revue en 2009	Carrelage de l'escalier 2 : avril 2011	Pas d'ascenseur, un niveau donnant directement sur la rue.		Salle de contrôle, sas accueil clients et toilettes publiques : 2009.  Renouvellement du matériel de péage et contrôle d'accès en cours : fin mars 2011	Les travaux de rénovation de la qualité d'ambiance au niveau des peintures et de l'éclairage ont été achevés fin 2010. Un escalier a été carrelé, le 2ème le sera en 2012. La signalétique sera améliorée d'ici fin 2011.
		Amélioration : 2011	Carrelage de l'escalier 1 : 2 <sup>ème</sup> semestre 2012			Travaux d'aménagement de la zone fourrière au niveau -1 : avril 2011	<b>ETAT TRES SATISFAISANT</b>

						Agrandissement de l'espace deux roues avec individualisation entre motos et vélos : 3 <sup>ème</sup> ou 4 <sup>ème</sup> trimestre 2011	
<b>PORTE DE BORDEAUX</b> 4 niveaux  (dont le N-4 zone fourrière)	Rénovation des murs, plafonds et sols des pistes de sortie : juin 2010			Rénovation peinture sas ascenseur niveaux -1 à -4 : juin 2010		Renouvellement du matériel de péage et contrôle d'accès : mai 2010  Travaux d'aménagement de la zone fourrière au niveau -4 : avril 2011	Ouvrage récent datant de 1990 peu utilisé et dans un état global très satisfaisant. Cela dit, il a été jugé nécessaire de reprendre la rénovation peinture à compter de 2012 si possible et au plus tard de 2013 ou 2014 (à confirmer lors de la validation du nouveau PMT)  <b>ETAT TRES SATISFAISANT</b>
	Rénovation peinture (sauf zone fourrière du N-4) : A/c de 2012 (un par an)						
<b>PESSAC CENTRE</b>  3 niveaux	niveau -3 hors sols avec passages piétons tous niveaux : 2007  niveau -2 sols places handicapées et espace 2 roues : 2009	Rénovation de la signalétique de sécurité sur les 3 niveaux : 2007	La bonne conservation des carrelages sols et murs des trois escaliers ne nécessite pas de travaux à moyen terme	Rénovation des garde corps de l'escalier central avec pose d'un mât de signalisation pour indiquer l'accès piétons et vélos par l'ascenseur : 2008		Création et mise en service d'un espace deux roues motos et vélos en 2009.  Renouvellement du matériel de péage et contrôle d'accès fait au mois de mars 2010	Ouvrage dont la fréquentation est très faible et qui de ce fait reste en bon état, pour autant :  - le traitement des désordres des sols a été réalisé en 2006/2007 avec en suivant reprise peinture des cheminements piétons,  - reprise de la sortie de l'escalier central en 2008  - en 2009 le niveau -2 a été entièrement rénovés. Il est prévu de traiter le niveau -1 en 2012 et le niveau -3 en 2014 (si la fréquentation augmente).  <b>ETAT SATISFAISANT</b>
	Peinture sols du niveau -1 : 2012  Peinture sols du niveau -3 : 2014	Amélioration générale de la signalétique : oct 2011					
<b>CHARLES DE GAULLE</b>  3 niveaux	Peinture des passages piétons : 2007  Murs et plafonds des niveaux -2 et -3 : 2007	Rénovation de la signalétique de sécurité sur les trois niveaux : 2007	Rénovation des carrelages des murs et sols des deux escaliers : 2010/2011 à confirmer au PMT			Création d'un espace deux roues motos et vélos : 2008  Renouvellement du matériel de péage : avril 2010	Après diagnostics en 2011, la rénovation des deux escaliers est prévue en 2012. Elle ne pouvait pas être engagée tant que les travaux de réaménagement de la place Charles de Gaulle n'étaient pas achevés (problématique des infiltrations). Mêmes observations s'agissant des travaux de peinture des sols du 1 <sup>er</sup> niveau, lesquels sont programmés soit en mai/juin 2011, soit au 1 <sup>er</sup> trimestre 2012.  <b>ETAT SATISFAISANT</b>
	Sols du niveau -1 : soit mai/juin 2011 Soit au 1 <sup>er</sup> trimestre 2012	Amélioration générale de la signalétique : oct 2011				Réaménagement de la couverture de l'escalier et du puit de jour fait par la CUB et la ville de Mérignac dans le cadre des travaux de surface de la place.	
<b>BARRIERE DU MEDOC</b>	Peinture du niveau -1 : 2009  Réfection enrobé sol de l'entrée Libération : août 2010	Rénovation de la signalétique : 2007 Une rénovation et adaptation de la signalétique d'accès aux entrées : oct 2010	Réfection peinture des escaliers : 2007	Pas d'ascenseur	Pas d'ascenseur	Rénovation et adaptation de la signalétique d'accès aux entrées 2010  Renouvellement du matériel de péage et contrôle : oct 2009	L'état général de cet ouvrage peut être considéré comme <b>SATISFAISANT</b>

\* les parkings comprennent des escaliers et des ascenseurs pour l'usage normal du parking, les escaliers d'évacuation ne sont pas traités dans ce tableau



**Tableau 2 : autres travaux**

**LEGENDE**

Fond vert

travaux achevés

Fond bleu

travaux en cours ou programmés sur 2011

fond jaune

Travaux à programmer après validation du nouveau PMT

<p><b>A –TOUS PARCS</b></p> <p><b>Diagnostic divers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- bétons + diagnostics complémentaires</li> <li>- approfondis + avec reprise fissures (2004 à 2008)</li> <li>- Diagnostic handicapés (2009)</li> <li>- Sonorisation (2008/2009)</li> </ul> <p><b>Diagnostic éclairage</b> en vue d'optimiser la qualité de l'éclairage et son coût (2009-2010) <b>Changement système Vidéo en 2007</b></p> <p><b>Mise à niveau GTC</b> – 2ème phase de travaux en 2010</p> <p><b>Equipement système de communication mobile spécifique</b> et permettant de détecter la perte de verticalité des travailleurs isolés</p> <p><b>Signalétique sonore</b> : enceintes intérieur escaliers avec led bleu + enceintes extérieur escaliers + changement câblage et changement système de sonorisation</p> <p><b>Eclairage escalier</b> par halo bleu en surface et led à l'intérieur des escaliers</p> <p><b>Changement portes coupe feu des sas escalier</b></p> <p><b>Changement portes coupe feu</b> pour compartimentage sur les parcs nécessaires</p> <p><b>Changement groupes électrogènes</b></p> <p><b>Changement pompe de relevage</b></p>	<p><b>Modification ventilation CCM</b> pour diminuer les niveaux sonores</p> <p><b>Réfection des salles de contrôle : 2<sup>ème</sup> trimestre 2009 jusqu'à fin d'année 2009</b></p> <p><b>Matérialisation des places handicapées</b></p> <p><b>Amélioration des réseaux eaux pluviales</b> pour diminuer les coûts d'entretien</p> <p><b>Mise à niveau des GTC tous parcs terminée fin 2010</b></p> <p><b><u>B – SIEGE DE LA REGIE ET AUTRES LOCAUX</u></b></p> <p><b><u>Rez –de-chaussée du siège : 2005</u></b></p> <p>Reconfiguration de l'espace accueil clients,</p> <p>Travaux de décoration : reprises murs, sols et plafonds,</p> <p>Mises aux normes électriques</p> <p>Séparation d'un bureau de la salle de réunion par suppression de parois amovibles remplacées par parois fixes</p> <p>Isolation espace serveur avec climatisation appropriée</p> <p>Mise aux normes accès handicapés : reprise palier d'entrée et WC</p> <p><b><u>Changement de nombreux vitrages et de climatisations</u></b> : tous bureaux disposent désormais d'une ouverture (travaux entre 2007 et 2009)</p> <p><b>Local équipe de sécurité</b> : aménagement du PC du parking Bonnac et transfert en sept 2010</p> <p><b>Atelier de réparation des laveuses de sol- Travaux terminés en décembre 2010</b></p>
<p><b><u>A- TOUS PARCS</u></b></p> <p><b>Complément diagnostic éclairage et travaux prévus selon les diagnostics sur les années 2011 et 2012</b></p> <p><b><u>B – SIEGE DE LA REGIE ET AUTRES LOCAUX</u></b></p> <p><b>Diagnostic thermique avec travaux d'isolation et création d'une VMC centralisée probable : 2011/2012</b></p> <p><b>Création d'une unité d'ensemble esthétique</b> : après intervention d'un architecte d'intérieur, étude prévue courant 1<sup>er</sup> semestre 2011 avec travaux en interne et externe d'ici fin 2011. Plus précisément :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- reprise des façades extérieures avec un traitement esthétique en continuité avec l'intérieur,</li> <li>- reprise escalier pour aller au 1<sup>er</sup> étage et de l'espace sanitaire,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- création d'un bureau salle de réunion dans la partie centrale,</li> <li>- reprise des puits de lumière intérieur,</li> <li>- reprise de l'ensemble de la décoration, sols, murs, plafonds, éclairages inclus</li> </ul> <p><b>Espace comptage</b> : fin réfection prévue juillet 2011</p>

## SYNTHESE DES RECLAMATIONS DES CLIENTS

### REGROUPEMENT TOTAL DES PARCS - ANNEE 2009

#### INSATISFACTIONS

#### SINISTRES

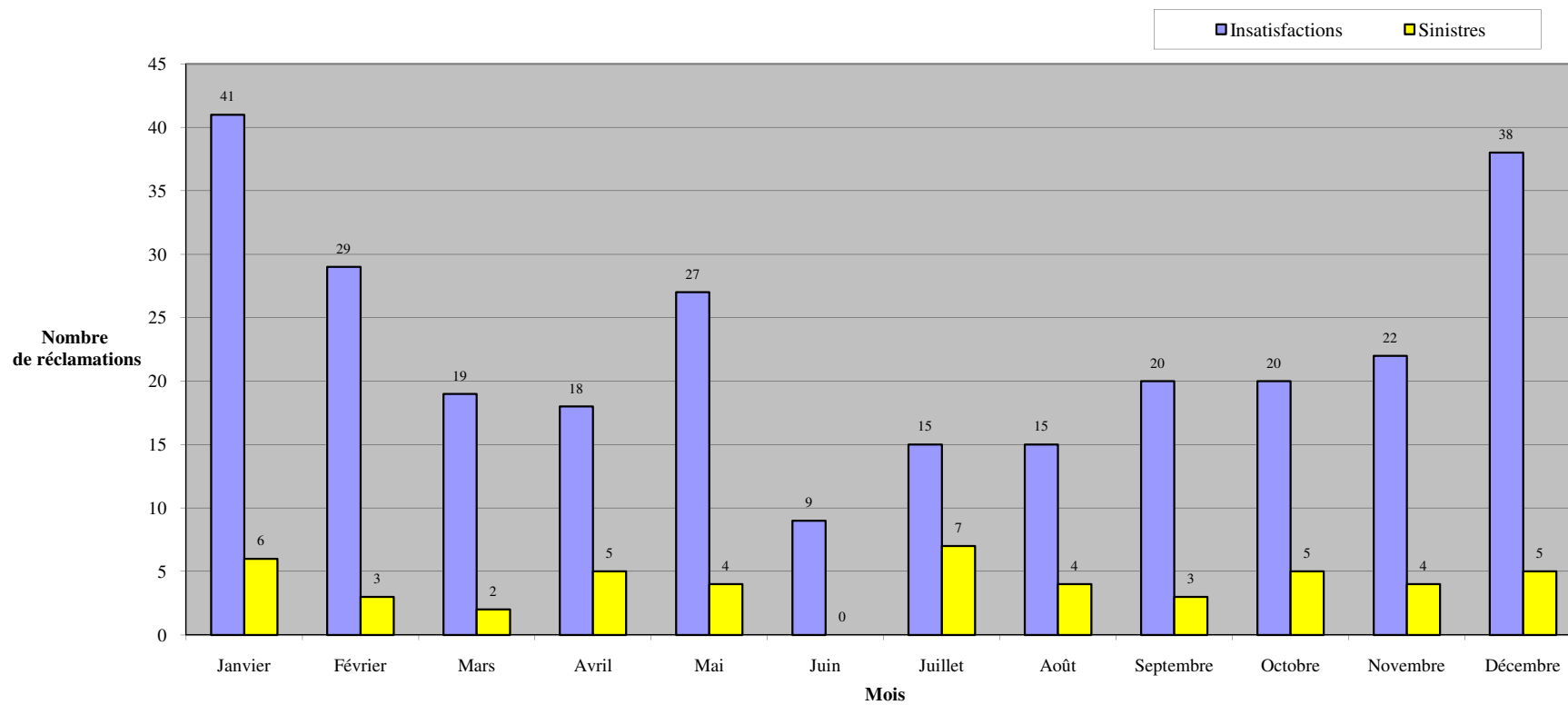
MOIS	INSATISFACTIONS							Sous Total	SINISTRES							Sous Total	TOTAL
	1	2	3	4	5	6	7		1	2	3	4	5	6	7		
Janvier			3		19		19	41			1			1	4	6	47
Février					21		8	29						2	1	3	32
Mars					15		4	19						2		2	21
Avril					16		2	18	2					1	2	5	23
Mai					18		9	27	1					1	2	4	31
Juin					6		3	9								0	9
Juillet					7		8	15	1		2			2	2	7	22
Août					7		8	15			1	1		1	1	4	19
Septembre					7		13	20			1			1	1	3	23
Octobre					14		6	20	2		1	1	1			5	25
Novembre					17		5	22	2		1				1	4	26
Décembre					22		16	38	1		2				2	5	43
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>169</b>	<b>0</b>	<b>101</b>	<b>273</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>16</b>	<b>48</b>	<b>321</b>

#### LEGENDE

INSATISFACTIONS	
Code	
1	Qualité d'ambiance
2	Qualité personnel BPA
3	Fonctionnement équités
4	Signalétique
5	Pb sur CB et Péage caisses
6	Pb sur facture abonnés
7	Divers (tarifs, accès surfaces, etc)

SINISTRES	
Code	
1	Effractions, vandalisme, vol intérieur
2	Vol véhicule
3	Retombée barrière, porte garage et PCF
4	Nuisances diverses chantiers
5	Infiltrations plafonds-Pb peinture glissante
6	Chutes piétons ( huile, peinture glissante)
7	Divers

## HISTOGRAMME PAR NATURE DE RECLAMATION



# SYNTHESE DES RECLAMATIONS DES CLIENTS

## REGROUPEMENT TOTAL DES PARCS - ANNEE 2010

### INSATISFACTIONS

### SINISTRES

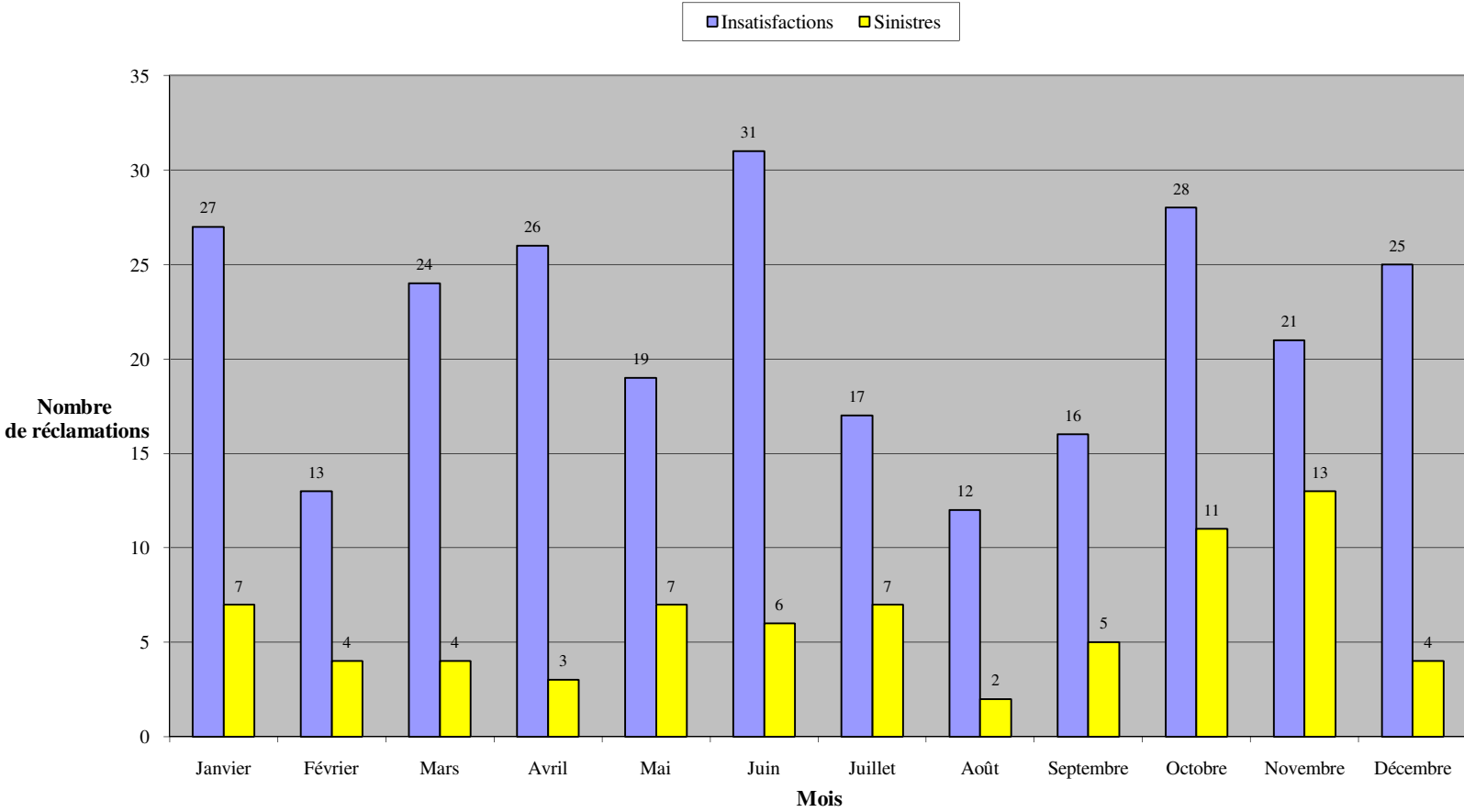
MOIS	INSATISFACTIONS							Sous Total	SINISTRES							Sous Total	TOTAL
	1	2	3	4	5	6	7		1	2	3	4	5	6	7		
Janvier					9		18	27	3			1		1	2	7	34
Février			3				10	13	4							4	17
Mars					16		8	24	2					2		4	28
Avril					6		20	26						3		3	29
Mai					6		13	19			3			2	2	7	26
Juin			1		16		14	31			2			1	3	6	37
Juillet					9		8	17	1		2	1			3	7	24
Août					8		4	12							2	2	14
Septembre					8		8	16	2		1		1		1	5	21
Octobre					16		12	28	6				2	1	2	11	39
Novembre					10		11	21	6		2	2		1	2	13	34
Décembre			1		9		15	25	1		1				2	4	29
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>113</b>	<b>0</b>	<b>141</b>	<b>259</b>	<b>25</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>24</b>	<b>73</b>	<b>332</b>

### LEGENDE

INSATISFACTIONS	
Code	
1	Qualité d'ambiance
2	Qualité personnel BPA
3	Fonctionnement équités
4	Signalétique
5	Pb sur CB et Péage caisses
6	Pb sur facture abonnés
7	Divers (tarifs, accès surfaces, etc)

SINISTRES	
Code	
1	Effractions, vandalisme, vol intérieur
2	Vol véhicule
3	Retombée barrière, porte garage et PCF
4	Nuisances diverses chantiers
5	Infiltrations plafonds-Pb peinture glissante
6	Chutes piétons ( huile, peinture glissante)
7	Divers

# HISTOGRAMME PAR NATURE DE RECLAMATION



II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats Emis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CH. A CAR. GENERAL	5 108 949,00	4 166 902,91	0,00	193 648,13	748 397,96
60221	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études et prestations de services	50,00	4,76	0,00	0,00	45,24
605	Achats de matériel, équipements et travaux	9 000,00	6 747,61	0,00	0,00	2 252,39
60611	Eau	35 000,00	28 640,09	0,00	1 080,76	5 279,15
60612	Electricité	520 000,00	517 720,66	0,00	32 522,47	-30 243,13
60613	Fuel et huiles	5 000,00	1 873,95	0,00	0,00	3 126,05
60614	Gaz	200,00	29,00	0,00	0,00	171,00
606301	Fourniture entretien et petit equipement	21 700,00	21 583,63	0,00	2 905,45	-2 789,08
606302	Pièces détachées accessoires auto et cycles	15 000,00	12 451,14	0,00	0,00	2 548,86
606303	Petit equipement et mobilier de bureau	4 000,00	2 747,51	0,00	2 747,51	-1 495,02
606304	Petit equipement quincaillerie	38 500,00	32 116,03	0,00	807,46	5 576,51
606305	Petit equipement electrique et electronique	45 500,00	45 256,19	0,00	8 806,24	-8 562,43
606306	Tickets Entrées/Sorties	26 000,00	21 294,80	0,00	0,00	4 705,20
606307	Produits de Nettoyage	41 000,00	36 964,26	0,00	0,00	4 035,74
606308	Vetements de travail	15 700,00	2 139,27	0,00	0,00	13 560,73
606309	Matériau de construction	11 000,00	9 713,57	0,00	28,87	1 257,56
606310	Peinture	80 000,00	72 768,81	0,00	0,00	7 231,19
606313	Petit equipement autolaveuse	60 000,00	48 825,04	0,00	4 730,40	6 444,56
60641	Fournitures de bureau	10 500,00	8 901,59	0,00	0,00	1 598,41
60642	Enveloppes	700,00	396,06	0,00	0,00	303,94
60643	Listings et papiers	4 000,00	1 232,69	0,00	0,00	2 767,31
60645	Consommables informatiques	4 000,00	3 955,80	0,00	882,52	-838,32
60646	Petit équipement informatique	19 000,00	12 938,08	0,00	4 329,89	1 732,03
60661	Carburants	11 600,00	11 509,11	0,00	1 008,18	-917,29
60662	Carburant autolaveuse	10 500,00	10 440,80	0,00	1 083,46	-1 024,26
60681	Produits pharmaceutiques	1 000,00	580,00	0,00	0,00	420,00
60682	Produits pharmaceutiques animaliers	400,00	47,66	0,00	0,00	352,34
60683	Alimentation canine	700,00	648,59	0,00	0,00	51,41
60684	Autres produits de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6110	Sous-traitance générale	16 900,00	16 338,33	0,00	0,00	561,67
6113	Sous-traitance service canin	5 200,00	4 471,86	0,00	362,88	365,26
6114	Sous traitance sté transport	4 000,00	3 240,00	0,00	0,00	760,00
6116	Sous-traitance Informatique	1 500,00	0,00	0,00	3 577,50	-2 077,50
61351	locations vehicules	18 000,00	18 000,00	0,00	1 500,00	-1 500,00
61352	Location materiel	4 000,00	3 876,96	0,00	0,00	123,04
61353	Locations diverses	20 400,00	18 349,74	0,00	4 910,00	-2 859,74
6142	Charges locatives	183 000,00	178 080,51	0,00	0,00	4 919,49
615200	Entretien Reparation	1 695 000,00	1 274 037,49	0,00	50 309,06	370 653,45
615210	Entretien Electrique	18 000,00	4 110,62	0,00	0,00	13 889,38
615511	Materiel de transport	4 900,00	4 720,68	0,00	44,98	134,34
615581	Materiel industriel	20 500,00	6 689,24	0,00	0,00	13 810,76
615582	Materiel Informatique et automatisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615583	Matériel électronique	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
61561	Maintenance générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61562	Maintenance Photocopieur	7 700,00	6 829,40	0,00	0,00	870,60
61563	Maintenance Ascenseur et Escalier	38 000,00	28 946,04	0,00	0,00	9 053,96
61564	Maintenance automatismes et informatiques	200 300,00	172 651,16	0,00	26 830,43	818,41
61565	Maintenance matériel industriel	369 900,00	231 545,04	0,00	3 834,79	134 520,17
61566	Maintenance logiciel	13 500,00	12 208,80	0,00	0,00	1 291,20
61686	Assurances diverses	82 000,00	74 273,73	0,00	345,46	7 380,81
6181	Documentation	7 500,00	7 336,02	0,00	0,00	163,98
6226	Honoraires	90 300,00	89 463,41	0,00	6 895,00	-6 058,41
6231	Annonces et insertions	10 500,00	10 378,75	0,00	726,00	-604,75

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats Emis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6236	Catalogues et imprimés	18 300,00	15 281,00	0,00	0,00	3 019,00
62380	Divers pub.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62381	Projets et conceptions publicitaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports sur achats	200,00	52,00	0,00	40,00	108,00
6251	Voyages et déplacements	10 500,00	9 552,42	0,00	0,00	947,58
6257	Réceptions	3 300,00	3 053,13	0,00	166,17	80,70
6261	Frais d'affranchissement	27 000,00	25 863,05	0,00	1 950,88	-813,93
6262	Frais de Télécommunication	120 000,00	104 905,29	0,00	11 547,84	3 546,87
627	Services bancaires et assimilés	146 000,00	145 865,13	0,00	57,93	76,94
6281	Concours divers (cotisations...)	2 000,00	1 300,00	0,00	0,00	700,00
62833	Assainissement et nettoyage canalisations	31 000,00	23 322,41	0,00	130,00	7 547,59
63511	Taxe professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxe foncière	732 000,00	729 637,00	0,00	0,00	2 363,00
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organ	216 499,00	30 997,00	0,00	19 486,00	166 016,00
012	CH. DE PERSONNEL	7 028 586,11	6 908 387,71	0,00	125 442,94	-5 244,54
6211	Personnel intérimaire	630 000,00	615 983,48	0,00	0,00	14 016,52
631200	Effort construction	18 321,00	18 018,00	0,00	0,00	303,00
631210	Taxe d'apprentissage	27 685,00	27 210,00	0,00	0,00	475,00
631300	Participation des employeurs à la formation professionnell	65 142,00	64 665,74	0,00	0,00	476,26
64110	Salaires, appointements	4 083 203,11	4 076 993,98	0,00	24 060,10	-17 850,97
6412	Congés payés du personnel	45 000,00	41 297,58	0,00	0,00	3 702,42
6413	Primes Panier	62 827,00	62 446,89	0,00	0,00	380,11
6451	Cotisations à l'URSSAF	1 236 826,00	1 193 102,44	0,00	59 304,11	-15 580,55
6452	Cotisations aux mutuelles	260 372,00	232 648,07	0,00	19 273,88	8 450,05
6453	Cotisations aux caisses de retraites et de pensions civiles	240 131,00	236 802,15	0,00	6 079,55	-2 750,70
6454	Cotisations aux ASSEDIC	177 528,00	176 067,12	0,00	9 642,77	-8 181,89
6471	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6472	Versement Comité d'Entreprise	37 700,00	37 512,19	0,00	2 733,87	-2 546,06
6475	Medecine du travail, pharmacie	12 226,00	9 728,26	0,00	29,16	2 468,58
64781	Médailles du travail	1 625,00	339,50	0,00	0,00	1 285,50
64782	Interessement	35 000,00	32 857,96	0,00	0,00	2 142,04
648	Tickets Restaurant	95 000,00	82 714,35	0,00	4 319,50	7 966,15
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, marques,	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DE SERVICE</b>	12 142 535,11	11 075 290,62	0,00	319 091,07	748 153,42
66	CHARGES FINANCIERES	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6615	Interêts compte courant et depot de credit	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 000,00	9 417,93	0,00	1 925,30	2 656,77
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	14 000,00	9 417,93	0,00	1 925,30	2 656,77
673	titres annulés ex .antérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés (charges sur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	OP. ORDRE TRANSFERT	4 521 115,38	4 288 046,52	0,00	0,00	233 068,86
603	Variation des stocks (approvisionnements, marchandises)	170 000,00	146 823,47	0,00	0,00	23 176,53
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorpo	3 870 200,00	3 660 307,82	0,00	0,00	209 892,18
6815	Dotations aux provisions grosses réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6871	Dotations aux amortissements exceptionnels sur immobilis	480 915,38	480 915,23	0,00	0,00	0,15
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	16 681 150,49	15 372 755,07	0,00	321 016,37	987 379,05

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b>	16 681 150,49	15 372 755,07	0,00	321 016,37	987 379,05
<b>Pour information D002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>	0,00				

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
(2) Cf. 1 - Modalités de vote.  
(3) Hors restes à réaliser.  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.



II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES						B1
Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats Emis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	43 000,00	13 286,63		0,00	29 713,37
2033	Frais d'insertion	25 000,00	5 348,50		0,00	19 651,50
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	18 000,00	7 938,13		0,00	10 061,87
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 547 223,42	1 431 783,77		66 575,10	2 048 864,55
211	Terrains	0,00	0,00		0,00	0,00
2131	Bâtiments	524 233,00	115 095,55		0,00	409 137,45
2135	Installations générales, agencements, aménagements des co	683 500,00	63 606,54		0,00	619 893,46
21536	Installations à caractère spécifique affectées ou remises en	0,00	0,00		0,00	0,00
21537	Installations à caractère spécifique acquises	0,00	0,00		0,00	0,00
21538	Autres installations à caractère spécifique	0,00	0,00		0,00	0,00
2154	Matériel industriel	2 266 590,42	1 224 357,40		66 575,10	975 657,92
2155	Outillage industriel	0,00	0,00		0,00	0,00
2157	Agencements et aménagements du matériel et outillage ind	0,00	0,00		0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements, aménagements divers	0,00	0,00		0,00	0,00
2182	Matériel de transport	50 500,00	13 336,12		0,00	37 163,88
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	22 400,00	15 388,16		0,00	7 011,84
2184	Mobilier	0,00	0,00		0,00	0,00
2185	Cheptel	0,00	0,00		0,00	0,00
2186	Emballages récupérables	0,00	0,00		0,00	0,00
2188	Matériels divers	0,00	0,00		0,00	0,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION	0,00	0,00		0,00	0,00
2211	Terrains nus mis en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
2215	Terrains bâtis mis en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
2231	Bâtiments mis en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
2235	Intalation Aménagement Constructions mis en Affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
2254	Matériel industriel mis à Affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
2282	Matériel de Transport mis en Affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
2283	Matériel de bureau et informatique mis en Affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
2284	Mobilier mis en Affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	15 000,00	9 209,20		0,00	5 790,80
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisat	15 000,00	9 209,20		0,00	5 790,80
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ÉQUIPEMENT</b>		<b>3 605 223,42</b>	<b>1 454 279,60</b>		<b>66 575,10</b>	<b>2 084 368,72</b>
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00		0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00		0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES FINANCIÈRES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	OP. ORDRE TRANSFERT	2 880 920,68	2 423 521,78		0,00	457 398,90
131509	Subvention transférée pey berland	0,00	0,00		0,00	0,00
1391500	Group.collect. Subv.équip sur CR	0,00	0,00		0,00	0,00
1391501	subvention transférée du Compte de résultat pl.bergonié	0,00	0,00		0,00	0,00
1391502	subvention transférée du Compte de résultat renouvel.matéri	0,00	0,00		0,00	0,00
1391503	subvention transférée du Compte de résultat installations	0,00	0,00		0,00	0,00
1391504	subvention transférée du Compte de résultat inst.technique	0,00	0,00		0,00	0,00
1391505	subvention transférée du Compte de résultat anénagement	0,00	0,00		0,00	0,00
1391506	subvention transférée du Compte de résultat acquisition ci	0,00	0,00		0,00	0,00
1391507	subvention transférée du Compte de résultat pl. Front med	0,00	0,00		0,00	0,00
1391508	subvention transférée du Compte de résultat places parc be	0,00	0,00		0,00	0,00
1391509	subvention déquipement transférée au compte de résultat	14 205,20	0,00		0,00	14 205,20
1391800	Subvention transférée Travaux	11 300,00	11 300,00		0,00	0,00
1393200	Fonds affecté équipement amende de police	71 694,90	71 694,90		0,00	0,00
1393201	Amende police transfere Cpte Résultat LHOTE	9 676,56	9 676,56		0,00	0,00
1393202	Amende de Police Transf. Cpte Résultat Aménagement 1	37 411,96	37 411,96		0,00	0,00
1393203	Amende de Police Transf. Cpte Résultat Aménagement 2	21 671,17	21 671,17		0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats Emis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
1393204	Amende de Police Transf. Cpte Résultat Amenagement 3	31 551,13	31 551,13		0,00	0,00
1393205	Amende de Police Transf. Cpte Résultat Amenagement 4	52 097,51	52 097,51		0,00	0,00
1393206	Amende de Police Transf. Cpte Résultat Amenagement 5	102 560,80	102 560,80		0,00	0,00
1393207	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 1	12 399,03	12 399,03		0,00	0,00
1393208	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 2	89 568,74	89 568,74		0,00	0,00
1393209	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 3	9 227,22	9 227,22		0,00	0,00
1393210	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 4	72 893,87	72 893,87		0,00	0,00
1393211	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 5	66 837,79	66 837,79		0,00	0,00
1393212	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 6	14 979,38	14 979,38		0,00	0,00
139500	Grp. collectivités subv. équipement sur compte de resultat	9 543,31	9 543,31		0,00	0,00
139501	Subv transférée sur compte de resultat	8 996,55	8 996,55		0,00	0,00
139502	Subvention transférée Renouv mat.	0,00	0,00		0,00	0,00
139503	Subvention transférée Installation	0,00	0,00		0,00	0,00
139504	Subvention transférée Instal. techniques	0,00	0,00		0,00	0,00
139505	Subvention transférée aménagement	0,00	0,00		0,00	0,00
139506	Subvention transférée Acquisitions	223 129,93	223 129,93		0,00	0,00
139507	Subvention transférée Places fr	221 632,32	221 632,32		0,00	0,00
139508	Subvention transférée places be	9 543,31	9 543,31		0,00	0,00
15722	Provisions pour grosses réparations	1 790 000,00	1 346 806,30		0,00	443 193,70
4013915	Subvention d'équipement	0,00	0,00		0,00	0,00
13915	Subvention d'équipement	0,00	0,00		0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		6 486 144,10	3 877 801,38		66 575,10	2 541 767,62

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats Emis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
040	OP. ORDRE TRANSFERT	6 977 118,94	0,00			6 977 118,94
28231	Amort. batiments reçus en affectation	627 529,03	0,00			627 529,03
28254	Amort. matériel reçu en affectation	6 349 589,91	0,00			6 349 589,91
<b>TOTAL DES PRÉLÈVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		6 977 118,94	0,00			6 977 118,94
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		6 977 118,94	0,00			6 977 118,94

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>	13 463 263,04	3 877 801,38	0,00	66 575,10	9 518 886,56
--	---------------	--------------	------	-----------	--------------

<b>Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	0,00				
---	------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
(2) Cf. 1 - Modalités de vote.  
(3) Hors restes à réaliser.  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres Emis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATION CHARGES	150 748,11	32 935,38	0,00	180 748,11	-62 935,38
6419	Remboursemnt, rémunération personnel	150 748,11	32 935,38	0,00	180 748,11	-62 935,38
70	VALEURS DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATION	12 312 666,00	12 446 087,07	0,00	6 542 079,66	-6 675 500,73
7061	clients abonnés	5 344 221,00	5 363 617,32	0,00	2 597 345,50	-2 616 741,82
7064	clients Cb	5 031 600,00	5 161 493,86	0,00	2 589 780,52	-2 719 674,38
7065	Especes Caisse automatiques	1 781 310,00	1 753 995,81	0,00	1 215 686,67	-1 188 372,48
7066	encaissements manuels	70 535,00	69 997,10	0,00	54 266,97	-53 729,07
70870	remboursement de frais	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70871	Remboursement Charges Trentenaires	85 000,00	96 982,98	0,00	85 000,00	-96 982,98
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 097 000,00	1 033 354,82	0,00	962 486,56	-898 841,38
7580	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7581	redevances locations	267 000,00	205 781,56	0,00	132 486,56	-71 268,12
7582	Redevance Centre Commercial Meriadeck	780 000,00	778 031,32	0,00	780 000,00	-778 031,32
7583	Titres Restaurant	38 000,00	34 970,02	0,00	38 000,00	-34 970,02
7584	Redevance Car Clean	12 000,00	14 571,92	0,00	12 000,00	-14 571,92
<b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION DE SERVICE</b>		13 560 414,11	13 512 377,27	0,00	7 685 314,33	-7 637 277,49
76	PRODUITS FINANCIERS	90 000,00	15 415,05	0,00	90 000,00	-15 415,05
768	Autres produits financiers	90 000,00	15 415,05	0,00	90 000,00	-15 415,05
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	80 000,00	9 401,00	0,00	231 276,88	-160 677,88
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	80 000,00	9 401,00	0,00	60 000,00	10 599,00
774	Subventions Exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	171 276,88	-171 276,88
7751	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7752	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7756	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7758	Autres éléments d'actif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résul	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	OP. ORDRE TRANSFERT	3 050 920,68	2 584 381,59	0,00	3 370 920,68	-2 904 381,59
6032	Variation de stock des autres approvisionnements (peut-être	170 000,00	160 859,81	0,00	170 000,00	-160 859,81
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résul	1 090 920,68	1 076 715,48	0,00	1 090 920,68	-1 076 715,48
7815	Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitati	1 790 000,00	1 346 806,30	0,00	2 110 000,00	-1 666 806,30
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		16 781 334,79	16 121 574,91	0,00	11 377 511,89	-10 717 752,01

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b>	16 781 334,79	16 121 574,91	0,00	11 377 511,89	-10 717 752,01
<b>Pour information R002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>	0,00				

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
(2) Cf. 1 - Modalités de vote.  
(3) Hors restes à réaliser.  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres Emis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00		0,00	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	15 000,00	9 209,20		15 000,00	-9 209,20
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisat	15 000,00	9 209,20		15 000,00	-9 209,20
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT</b>	15 000,00	9 209,20		15 000,00	-9 209,20
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (amorti	0,00	0,00		0,00	0,00
280	Amortissements des immobilisations incorporelles	0,00	0,00		0,00	0,00
281	Amortissements des immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00
282		0,00	0,00		0,00	0,00
040	OP. ORDRE TRANSFERT	4 351 115,38	4 141 223,05		3 970 200,00	-3 760 307,67
131501	Subvention acquisition places parc Bergonié	0,00	0,00		0,00	0,00
131502	subvention acquisition matériel péage St Jean	0,00	0,00		0,00	0,00
131503	subvention s/ installations, agencements et construction	0,00	0,00		0,00	0,00
131504	subvention installations techniques divers parcs	0,00	0,00		0,00	0,00
131505	subvention aménagement parking 2 roues 8 mai 45	0,00	0,00		0,00	0,00
131506	subvention aquisition places cité mondiale	0,00	0,00		0,00	0,00
131507	subvention acquisition places Front Medoc	0,00	0,00		0,00	0,00
131508	subvention acquisition places bergonié	0,00	0,00		0,00	0,00
131800	subvention travaux aménagement Pey Berland	0,00	0,00		0,00	0,00
133201	Amende de police rue Lhote	0,00	0,00		0,00	0,00
133202	Amende de police aménagements divers parcs 1	0,00	0,00		0,00	0,00
133203	Amende de police aménagements divers parcs 2	0,00	0,00		0,00	0,00
133204	Amende de police aménagements divers parcs 3	0,00	0,00		0,00	0,00
133205	Amende de police aménagements divers parcs 4	0,00	0,00		0,00	0,00
133206	Amende de police aménagements divers parcs 5	0,00	0,00		0,00	0,00
133207	Amende de police aménagements divers parcs 6	0,00	0,00		0,00	0,00
133208	Amende de police aménagements divers parcs 7	0,00	0,00		0,00	0,00
133209	Amende de police aménagements divers parcs 8	0,00	0,00		0,00	0,00
133210	Amende de police aménagements divers parcs 9	0,00	0,00		0,00	0,00
133211	Amende de police aménagements divers parcs 10	0,00	0,00		0,00	0,00
133500	Participation non réalisation aire stationnement Lhote	0,00	0,00		0,00	0,00
15722	Provisions pour grosses réparations	0,00	0,00		0,00	0,00
28033	Amortissement des frais d'insertion	3 192,00	3 566,77		3 192,00	-3 566,77
2805	Amortissement Concessions et droits similaires, brevets, li	114 000,00	112 217,37		59 000,00	-57 217,37
28131	Amortissement batiments	72 700,00	56 354,48		82 700,00	-66 354,48
28135	Amortissement Instalations, amenag. des constructions	76 100,00	62 918,07		86 100,00	-72 918,07
28154	Amortissement Materiel industriel	265 500,00	176 894,62		455 500,00	-366 894,62
28182	Amortissement Materiel de transport	33 046,00	28 401,35		23 046,00	-18 401,35
28183	Amort. Materiel de bureau informatique	11 500,00	8 008,89		14 500,00	-11 008,89
28185	Amort. Cheptel	172,00	171,46		172,00	-171,46
28211	Amortissements Terrains Nus	0,00	0,00		0,00	0,00
28215	Amortissements Terrains Bâti	0,00	0,00		0,00	0,00
28231	Amortissement Batiments reçus en affectation	2 862 357,23	2 786 758,77		2 382 000,00	-2 306 401,54
28235	Amortissement Inst amenag. recus en affectation	463 700,00	453 937,16		507 200,00	-497 437,16
28254	Amortissement Mat. indus recus en affectation	447 848,15	451 348,38		354 290,00	-357 790,23
28282	Amortissement Matériel de transport reçu en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
28283	Amortissement Matériel de Bureau reçu en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
28284	Mobilier reçu en affectation	1 000,00	645,73		2 500,00	-2 145,73
	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	4 366 115,38	4 150 432,25		3 985 200,00	-3 769 516,87

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la région.

(2) Cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres Emis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
040	OP. ORDRE TRANSFERT	6 977 118,94	0,00			6 977 118,94
2231	Batiments reçus en affectation	627 529,03	0,00			627 529,03
2254	Matériel reçu en affectation	6 349 589,91	0,00			6 349 589,91
<b>TOTAL DES PRÉLÈVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		6 977 118,94	0,00			6 977 118,94
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION	0,00	0,00			0,00
2293	Droit de l'Affectant (EPCI)	0,00	0,00			0,00
042	OP. ORDRE TRANSFERT	0,00	0,00			0,00
2254	Matériel reçu en affectation	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		6 977 118,94	0,00			6 977 118,94

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>	11 343 234,32	4 150 432,25	0,00	3 985 200,00	3 207 602,07
--	---------------	--------------	------	--------------	--------------

<b>Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	0,00				
---	------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
(2) Cf. 1 - Modalités de vote.  
(3) Hors restes à réaliser.  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.